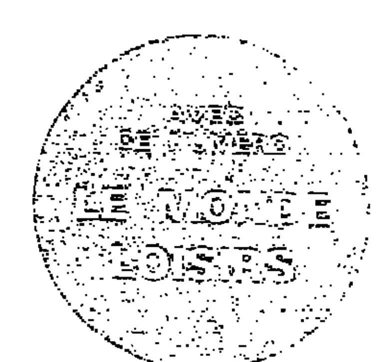


Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE -- N° 12323 — 4 F

Fondateur : Hubert Beuve-Méry   Directeur : André Laurens

SAMEDI 8 SEPTEMBRE 1984

Diplomatie secrète

M. Mitterrand s'est défendu, jeudi 6 septembre, d'avoir mené une diplomatie secrète pendant son voyage privé au Maroc. « Les bases et les principes » de la politique extérieure française n'ont pas été modifiés, a-t-il dit à cette occasion. L'explication est un peu courte, même si elle a le mérite de rassurer quelque peu les Algériens, qui craignaient un infléchissement de la politique française en faveur de Rabat.

Si, comme l'a affirmé de son côté M. Cheysson, le voyage de M. Mitterrand n'était dû à aucune raison « grave et urgente », pourquoi l'avoir fait à un aussi mauvais moment ? Pourquoi avoir voulu lui donner un caractère totalement secret ?

N'était-ce pas s'exposer bien inutilement au risque de voir Rabat divulguer soudain la nouvelle de la présence du chef de l'Etat sur le territoire chérifien ? Il semble bien que les Marocains aient été trop contents de faire savoir par une voie détournée qu'ils accueillaient le président au moment même où était approuvé le traité d'union avec la Libye, dont la nette coloration anti-algérienne est difficilement contestable. Ce risque était tellement évident au départ que certains collaborateurs de M. Mitterrand lui avaient conseillé de retarder à tout le moins son voyage.

Le refus de l'Elysée de donner la moindre information — après que sa présence au Maroc eut été divulguée — n'a fait qu'aggraver les choses et nourrir les spéculations. Qu'il le veuille ou non, un président de la République ne s'appartient pas et ne peut pas effectuer impunément de tels déplacements. Il ne peut pas non plus imposer pendant un aussi long délai une politique du silence.

Voilà pour la forme. Reste le fond. Les conversations qui ont eu lieu entre M. Mitterrand et le roi du Maroc risquant de rester longtemps secrètes, force est de faire confiance aux explications du président de la République lorsqu'il affirme : « Mes rencontres avec les chefs d'État d'Afrique du Nord et du Maghreb, quelle que soit leur nature, ont toujours pour objet de rechercher l'équilibre et la paix dans cette région et de préserver l'intérêt de la France. Le président de la République aurait surtout cherché à s'informer sur les intentions de son interlocuteur après la signature du traité d'union avec la Libye qui va modifier — pour autant qu'il ne soit pas bientôt dénoncé — le paysage maghrébin. La France craint en effet quelque initiative intempestive du souverain en Mauritanie, à laquelle elle est liée par un accord de défense, pour ne pas parler du toujours possible dérapage de l'hostilité traditionnelle entre le Maroc et l'Algérie. Le président de la République a sans doute aussi abordé la question tchadienne, même s'il affirme n'avoir pas besoin dans cette affaire d'un quelconque médiateur.

Reste maintenant à persuader Alger que ce qu'on n'ose appeler l'incident d'Ifrane relève du malentendu. Ce sera le but d'un autre voyage — public celui-là — de M. Mitterrand, puisqu'on laisse entendre à l'Élysée qu'il fera escale dans la capitale algérienne avant de se rendre au prochain sommet de l'Afrique francophone, au Burundi. Autant de péripéties que quelques précautions auraient sans doute permis d'éviter.

(Lire nos informations page 5.)

EN UNION SOVIÉTIQUE : le chef d'état-major général est limogé

Lire page 3 l'article de notre correspondant DOMINIQUE DHOMBRES

Budget 1985 : 15 milliards à trouver

- *Le gouvernement hésite à majorer de nouveau la fiscalité pétrolière*
- *Une contribution sera prélevée sur les recettes des collectivités locales*

La mise au point du projet de budget de l'Etat pour 1985, qui sera soumis mercredi 12 septembre au conseil des ministres, soulevait encore, en fin de semaine, quelques sérieuses difficultés. La plus épineuse résulte de la nouvelle — et très forte — majoration de la taxe sur les produits pétroliers (TIPP), qui devrait s'ajouter, l'année prochaine, aux hausses devenues automatiques de cette même taxe, la fiscalité sur l'essence et le gas-oil étant pratiquement indexée, depuis 1982, sur l'indice des prix.

Le gouvernement voudrait tirer environ 15 milliards de francs de cette surtaxe, qui s'ajouteraient aux quelque 7 milliards provenant de l'indexation de la TIPP sur l'indice des prix. Au total, la fiscalité pétrolière, qui devrait rapporter 67 milliards de francs cette année, serait progressivement alourdie de plus de 20 milliards tout au long de l'année prochaine, soit environ 30%. A ce rythme, le jour où le prix du litre de super dépassera 6 F n'est plus très éloigné.

Ces nouvelles et fortes hausses sont prônées par ceux qui s'inquiètent de l'augmentation des volumes de pétrole importés en France, augmentation d'autant plus coûteuse en devises pour le pays que le prix du dollar vient de franchir la barre des 9 F, alors que nous en étions à 7,68 F en moyenne pour l'année 1983. Le déficit du commerce extérieur, dont on estimait, il y a un an, qu'il ne dépasserait pas 7 milliards de francs en 1984, risque d'atteindre, voire de dépasser, 30 milliards (la nouvelle prévision officielle porte sur 33 milliards de francs), du fait, principalement, du renchérissement de l'énergie importée. Du point de vue de la rigueur financière, de notre endettement extérieur, rien à redire donc à ces augmentations du prix de l'essence.

Une vive discussion s'est pourtant ouverte au sein du gouvernement. Certains de ses membres, et non des moindres, ont exprimé de grandes inquiétudes devant un projet aboutissant à « matraquer » une nouvelle fois l'automobile et les automobilistes, qui, cette année, ont déjà subi de fortes augmentations à travers les tarifs de l'assurance (la taxe sur les contrats est passée de 9 % à 18 %) et à travers la hausse de 22 centimes du prix des carburants intervenue le 11 juillet, hausse qui, pour 90 %, provenait d'un alourdissement de la fiscalité pétrolière.

ALAIN VERNHOLES.

(Lire la suite page 22.)

Impasse à Creusot-Loire

Fives-Lille renonce à intervenir

La société Fives-Lille a annoncé le 7 septembre qu'elle avait décidé de « ne plus intervenir dans le montage envisagé » pour la reprise de certains actifs de Creusot-Loire. On en revient donc à la situation dans laquelle on se trouvait au mois de juin.

Lire page 20 l'article de BRUNO DETHOMAS.

Le ministre chez les profs

Plus de douze millions d'élèves ont retrouvé, vendredi 7 septembre, le chemin des écoles, collèges et lycées, où les attendaient quelque 760 000 enseignants. Grâce à l'apaisement de la querelle public-privé, la rentrée 1984 s'annonce calme, en dépit d'une augmentation des effectifs. C'est une « première » pour le nouveau ministre de l'éducation nationale, M. Jean-Pierre Chevènement, qui est allé voir en Gironde comment sont reçues ses idées sur la « transmission du savoir ».

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Toute la journée du jeudi 6 septembre, veille de la rentrée scolaire, M. Chevènement l'a passée en Gironde, du rectorat de Bordeaux au collège en rénovation de Gradignan, avec un arrêt prolongé au lycée d'enseignement professionnel Jacques Brel à Lormont, dans une zone d'éducation prioritaire, et à l'école primaire de Saint-Selve. Jouant les modestes, il a expliqué : *« Aujourd'hui, je fais mes classes ».*

Des questions précises

Pourtant, ce fils d'instituteur, *« élevé dans l'odeur de la craie »,* a ses idées sur l'enseignement. Ce qui ne l'a pas empêché d'interroger longuement des responsables de l'administration, des enseignants, des parents et même quelques élèves venus célébrer la rentrée avec un jour d'avance pour montrer à M. le ministre toute le plaisir qu'ils ont à travailler sur un terminal d'ordinateur.

Ses questions sont sans détour et précises. Elles ramènent dans leur filet serré les graves démonstrations qui galopent au vent de la psycho-pédagogie : *« Vous parlez de référents, qu'est-ce que ça veut dire ? »,* ou encore : *« Vous dites que vous avez tenu compte des besoins des élèves. Ces besoins, comment les connaissez-vous ? »* Il n'y a pas de méchanceté, à peine un grain de malice. Avec les inspecteurs d'académie et les responsables, il s'informe : *« Quelle est la durée maximum d'absence d'un professeur qui est tolérable... ou plutôt tolérée ? »* La réponse obtenue, il laissera tomber : *« Rien n'est plus mauvais pour l'image de l'enseignement que les absences des enseignants. Cela fait partie des petites choses ; souvent plus importantes que les grandes. »*

Les petites choses importantes, les idées *« tellement simples qu'on les trouve simplistes »,* les évidences oubliées, toute la journée il s'attachera à les répéter. A l'entendre, la plus grande réforme qui s'impose à l'éducation nationale, *« c'est de lui dire et de lui redire des vérités toutes simples ».*

CHARLES VIAL.

(Lire la suite page 12.)

L'autre socialisme

par ANDRÉ LAURENS

Fin du feuilleton de l'été. M. Mitterrand, qui en avait écrit la première page en annonçant, le 12 juillet, un référendum, en a tourné la dernière en prenant acte, le 6 septembre, de l'impossibilité d'organiser cette consultation. On nous promet une suite « si l'occasion se présente », mais on devine qu'il faudra l'assurance d'un dénouement plus heureux pour que soit saisie, ou provoquée, une telle éventualité. L'épisode qui s'achève a été, c'est le moins qu'on puisse dire, décevant. A-t-il été, au moins, utile ?

Le résumé des chapitres précédents nous montrerait que l'idée d'organiser un référendum avait, surtout, valeur de prétexte. Elle n'a pas eu de suite concrète faute d'une impérieuse nécessité. Certains des adversaires du projet de loi sur l'enseignement privé l'ont lancée pour éviter une ratification parlementaire qu'ils redoutaient, bien qu'ils aient réussi à mobiliser largement l'opinion contre cette réforme.

La majorité a repris la balle au bond en proposant, à l'initiative du président de la République, un autre référendum : il s'agissait de modifier la Constitution pour élargir le champ du recours à la procédure référendaire. Parallèlement, le projet de loi sur l'école était retiré, et le vrai geste politique était beaucoup plus dans cette décision que dans la perspective ouverte d'une consultation prévue pour la mi-septembre.

L'histoire de la Ve République *montre qu'il ne faut pas trop jouer* avec le référendum. C'est une procédure d'un maniement délicat et aléatoire. Les péripéties de cet été, limitées à la classe politique, l'ont démontré une fois de plus. Elles offrent d'autres enseignements.

Elles ont, d'abord, mis en relief les limites du recours au référendum et les empêchements qui, pour des raisons conjoncturelles, pouvaient s'opposer à une extension de ce genre de consultation, digne peut-être d'un meilleur sort. La question méritera d'être revue au-delà de l'expérience, plutôt négative, que nous venons de connaître. Le président de la République a été mis en échec sur un projet qui a intéressé ses concitoyens sans les mobiliser vraiment, et le Sénat a plus joué le jeu politique — ce qui est son droit — que celui des institutions, dans lequel il préfère, habituellement, se situer.

Que le référendum ait été un prétexte soit pour déborder la majorité parlementaire, soit pour lui donner une caution électorale à peu de frais, soit pour accompagner le retrait de la loi Savary, c'est certain. On aurait pu en faire l'économie, mais si l'on a recouru, même artificiellement, à cette procédure, c'est, aussi, parce qu'il fallait sortir d'une crise politique et d'un blocage institutionnel. Crise née de la perte d'audience électorale et populaire de la majorité, illustrée par les résultats des élections européennes et le succès des manifestations en faveur de l'enseignement privé ; blocage d'un système qui, en l'état, n'offre pas de solution de rechange parlementaire, à moins de recourir à cette mesure extrême qu'est la dissolution de l'Assemblée nationale. Le référendum ouvrait, sur un terrain plus favorable à la majorité — celui des libertés publiques, — une possibilité d'expression à l'électorat.

(Lire la suite page 9.)

AU JOUR LE JOUR — Devoirs

Premiers jours, premiers devoirs. Afin de moderniser les contenus de l'enseignement français, on suggérera pour quelques disciplines les sujets suivants :

Français : *étude comparative du programme commun de 1972 et de l'intervention de M. Fabius à la télévision.*

Histoire : *les querelles byzantines d'hier à aujourd'hui.*

Géographie : *le chômage et ses crêtes, l'érosion du pouvoir d'achat, la dérive des certitudes.*

Gymnastique : *après avoir fait un bout de chemin dans la majorité de gauche, quitter cette majorité sur la pointe des pieds, sans pour autant marcher au pas de l'opposition de droite.*

Philosophie : *être et avoir été.*

BRUNO FRAPPAT.

BALTHUS A LA MOSTRA DE VENISE

Le dernier dinosaure

La Mostra du cinéma s'est terminée à Venise ce vendredi 7 septembre *(lire page 24 le palmarès).* Le peintre Balthus, membre du jury, est sorti de sa célèbre réserve et nous a fait part de ses impressions.

Une crise de son légendaire paludisme, dont il fête le quarantième anniversaire, a sauvé Balthus de la projection du film chinois. Il ne peut plus voir le Palais en peinture, il ne retire plus ses lunettes noires cent pour cent opaques pour faire le trajet entre le motoscafo de l'Excelsior et le Palais, et répondre dix fois non aux journalistes. *« On me traite de grande coquette,* dit-il, *et l'on dit que c'est une pose, cet acharnement à ne pas vouloir parler de soi, mais il est tout à fait réfléchi et volontaire ; d'abord, je n'ai rien à dire, et puis je ne veux pas laisser contaminer une œuvre par des anecdotes. C'est la mode, je sais, des nouveaux créateurs — un mot que je déteste — qui ont une biographie plus remplie que leur œuvre. Moi, je suis content de ne rien savoir de la plupart des peintres que j'aime. Courbet, qui était exhibitionniste, est parvenu ainsi à détourner l'importance de son œuvre, que ses contemporains ont mal regardée. Maintenant, on va inventer que Cézanne avait un défaut de vision pour expliquer sa façon de peindre ; c'est de la bouffonnerie. Pourquoi expliquer ? Pourquoi nous rebattre les oreilles avec le mythe de l'enfant prodige, au lieu de nous laisser écouter la musique de Mozart ? »*

Balthus garde un affreux souvenir de son exposition d'automne au Centre Georges-Pompidou : *« Les tableaux sont éclairés comme des décors de théâtre,* dit-il, *c'est un massacre. »* De mécontentement, il n'est même pas allé voir l'accrochage au Metropolitan à New-York : *« Les Américains ont publié une biographie des plus farfelues ; ils ont ressorti des tableaux que je ne voulais plus voir, je n'avais pas mon mot à dire. Quant aux Japonais, ils m'ont carrément fait un chantage : si vous n'acceptez pas telle ou telle chose, nous gardons sous le coude tels tableaux qui nous appartiennent. De vrais gangsters... »*

HERVÉ GUIBERT.

(Lire la suite page 15.)

Une semaine avec la France du grand large

« Le Monde » publiera dans la semaine, du lundi 10 au samedi 15 septembre, une série d'enquêtes et de reportages consacrés aux départements et aux territoires d'outre-mer.

Dans le numéro de lundi (daté 11 septembre), un entretien avec M. Georges Lemoine, secrétaire d'État aux DOM-TOM ; « La gauche face au défi des inégalités sociales », par ALAIN ROLLAT ; « La question indienne en Guyane », un reportage de DANIEL SCHNEIDERMANN.

Le Monde

idées

Les avatars de l'antipolitique

Le rejet de la politique a ses porte-parole. Certains se situent hors de la classe politique et mettent à profit, pour tenir des propos politiques, la notoriété sinon l'influence que leur valent leurs talents artistiques ou médiatiques. D'autres sont des politiques que les circonstances, l'idéologie ou une tradition historique amènent à se démarquer des partis tenant le haut du pavé parlementaire. Les uns et les autres jouent de l'antipolitique, surtout lorsqu'un fossé se creuse entre le système politique et les citoyens.

Le paysan du Danube et les dandys

par PATRICK JARREAU

LE succès du Front national pose deux questions. L'une, abondamment traitée depuis les élections municipales de mars 1983, est celle des proportions prises, dans ce pays, par le rejet de l'étranger. L'autre question porte sur la disqualification du débat politique, faute de laquelle le premier phénomène n'aurait pu atteindre à une expression électorale. La double tradition nationaliste et poujadiste, dont émane M. Jean-Marie Le Pen et qui est bien connue pour sa démagogie antiparlementaire, ne suffit pas à expliquer une déstabilisation dont elle a profité mais à laquelle d'autres, avec des visées différentes, ont contribué. Le discours politique antipolitique ne se rencontre pas seulement à l'extrême droite.

A côté d'un dénigrement de la politique qui, sous couvert de bon sens ou de quelque autre lieu commun, vise, en fait, la démocratie, il existe des formes de critique du jeu politique qui, elles, tendent seulement à en modifier les règles, mais qui peuvent souffrir d'une ambiguïté. Ainsi en est-il de la tradition gaulliste : les ravages faits par le Front national dans l'électorat chiraquien en témoignent. Par sa composante autoritaire, son utilisation du thème de la « légitimité populaire », héritée du bonapartisme et de l'Action française, l'idéologie gaulliste entretient, à droite – en même temps qu'elle les canalisait efficacement jusqu'à maintenant – une tendance à opposer le « pays réel » au « pays légal », un mépris des procédures d'élaboration démocratique internes aux partis, un culte du rapport de forces, qui n'inclinent guère au respect du débat politique et de ses méandres.

Une défiance gaullienne

Là n'est pas, toutefois, l'essentiel d'une conception qui, à partir de la condamnation du « système » des partis, prononcée dès 1946 par le général de Gaulle, avait abouti à lui substituer les institutions de la Vᵉ République et qui ne se perpétue pas seulement au RPR. Lorsque M. Raymond Barre, aux prises, il y a quelques années, avec la fronde chiraquienne, fustigeait le *« microcosme »*, ses *« manœuvres »*, ses *« intrigues »*, ses *« jeux vénéneux »* et, par-dessus tout, sa *« médiocrité »*, il ne tentait pas seulement de retourner contre le RPR certains articles de foi gaullistes. La suite a montré que le second premier ministre de M. Giscard d'Estaing restait fidèle à une défiance toute gaullienne envers les partis. Celui qui s'amusait à se présenter, en février 1983, comme un *« indépendant-paysan du Danube »* a poussé le refus de toute compromission apparente avec les mouvements politiques organisés jusqu'à incommoder, un temps, ses propres partisans au sein du CDS.

Au nom de la compétence économique, du bon sens, de la *« France profonde »*, M. Barre a cherché, d'abord, du secours contre le RPR, puis une image de marque dans le rejet des distorsions que les ambitions personnelles et le mode de fonctionnement des appareils imposeraient, sous prétexte de politique, à l'expression des sentiments spontanés et raisonnables de tout un chacun. L'exploitation habile du refus de la « guerre des chefs », chez les électeurs de l'opposition, combinée avec une distance maintenue par rapport aux compromis par lesquels passe cette guerre (la liste commune UDF-RPR aux élections européennes), permet à M. Barre de flatter un électorat tenu pour plus raisonnable et, tout compte fait, mieux averti des réalités que ne le seraient ses représentants. Doit-on s'étonner que M. Le Pen ait salué en l'ancien premier ministre *« le seul homme de l'opposition qui tienne un langage de compromis »* ?

L'exploitation politique du rejet de la politique est, aussi, le propre d'une autre tradition française, représentée par le PCF. Parti qui se veut différent de par ses structures et son fonctionnement, le PCF ne veille pas seulement à préserver les symboles de cette différence : unanimité apparente de ses dirigeants, mode de rémunération de ses élus, origine ouvrière de ses cadres. Il lui est arrivé aussi, dans une période récente, d'en appeler au chauvinisme de parti, qui s'attache à ces symboles et à d'autres, pour tenter de masquer les enjeux d'un débat politique difficile pour lui. Ainsi ses dirigeants dénonçaient-ils, pendant la campagne présidentielle de 1981, la *« bande des trois »* – PS, UDF, RPR, – qui auraient eu partie liée pour gouverner ensemble après avoir fait mine de s'opposer. L'affrontement gauche-droite devenait, dans la propagande des communistes, une mascarade destinée à tromper les « travailleurs ».

Un quart de l'électorat du PCF ne l'a pas suivi dans cette voie, mais cette argumentation ne s'est pas éteinte pour autant, et on la retrouve, forcément assourdie, dans la façon dont les dirigeants du parti se sont employés, depuis mars 1983 surtout, à jeter la suspicion sur la politique gouvernementale, sur sa fidélité aux engagements de 1981, sur la résistance des socialistes aux *« pressions de la droite et du patronat »*. L'électorat communiste a été constamment invité à se défier d'une politique sur laquelle pèse, sans qu'il soit formulé clairement, un soupçon de trahison. Associé au gouvernement, le PCF, par son double langage, a sans doute contribué lui-même à éloigner de la politique une partie des électeurs qui lui ont fait défaut le 17 juin dernier.

Le style de la CFDT

Le discrédit de la politique trouve, enfin, des encouragements, dans le débat politique lui-même, de la part de ceux qui, se tenant sur ses marges, font profession d'en rejeter les clivages – « artificiels », – les présupposés – « dogmatiques », – la complexité – « abstraite », – voire les formes – « institutionnelles ». Bref, la vraie vie en est absente et trouvera ses authentiques porte-parole chez tel ou tel responsable corporatif, de préférence fraîchement sorti de l'anonymat. Ce style de rapport avec la politique est caractéristique de la CFDT. Forte de sa fidélité alléguée envers la Charte d'Amiens, qui avait codifié, au début du siècle, l'indépendance du syndicat (la CGT d'alors) par rapport au parti (alors, la SFIO), la centrale de M. Edmond Maire se veut porteuse d'une réalité hors d'atteinte des partis, réfractaire à leurs calculs, indifférente à leurs stratégies. Les politiques dissimulent la vérité : c'est M. Maire qui, sur le perron de l'Elysée, annonce l'austérité en préparation pour le lendemain des élections municipales. Les politiques passent des compromis : c'est la CFDT qui, chez Talbot, en décembre 1983, encourage une grève condamnée d'avance à l'isolement. Mais les politiques ont du bon : ils mettent la CFDT en vedette, en nommant M. Jacques Chérèque préfet chargé de la reconversion industrielle de la Lorraine.

Imprévisibles comme M. Maire, néophytes et maladroits comme les écologistes, décevants comme M. Michel Jobert, subtils comme M. Michel Rocard, conventionnels comme Mᵐᵉ Simone Veil, les dandys de la politique tombent, parfois, dans les pièges qu'ils dénoncent. Démystificateurs eux-mêmes démystifiés, certains d'entre eux récriminent alors, une fois de plus, contre la constance des politiciens à réprimer, avec la complicité des médias, tout discours qui les dérange. Le public, tenu en haleine, demande du nouveau : Coluche, ou... Le Pen.

M. Didier Bariani : n'abandonnons pas le terrain aux imprécateurs

M. DIDIER BARIANI, ancien président du Parti radical, maire du vingtième arrondissement de Paris, où il avait dû affronter M. Jean-Marie Le Pen, veut bien admettre une certaine *« défaillance »* de la classe politique, qui ne sait pas toujours répondre à l'attente de l'opinion ; mais il s'élève, aussi, contre les jugements *« à l'emporte-pièce »* qu'ont pu porter, ces derniers mois, *« les gens du spectacle »*, sollicités par les médias après la prestation d'Yves Montand à la télévision. On ne peut, dit-il, rendre la classe politique responsable de tous les maux.

M. Bariani discerne plusieurs attitudes qui, de son point de vue, relèvent de la *« caricature »*.

La première caricature consiste à vouloir apporter une réponse *« purement tactique »* aux aspirations contradictoires de l'opinion, en expliquant que, *« puisque ni le socialisme ni le libéralisme n'ont su proposer de solutions satisfaisantes, la vérité se trouve au milieu. » « Or*, affirme l'ancien président du Parti radical, *c'est une extraordinaire erreur que de penser que l'on peut marier la carpe et le lapin et que c'est ce que les Français attendent. »* M. Bariani, qui évoque la démarche de M. Olivier Stirn, ajoute : *« Ces tentatives épuisantes de créer un centre ne reposent, en général, sur aucun contenu. Ceux qui s'y risquent n'ont pas réussi jusqu'à présent à parler d'autre chose que d'eux-mêmes. Ils n'ont pas fait la démonstration qu'une vérité médiane pouvait engendrer des solutions. »*

La deuxième caricature, poursuit-il, est le fait de ceux que l'on pourrait appeler *« les imprécateurs »*. *« Ceux-là dénoncent, révèlent un malaise mais n'apportent pas davantage de remèdes. Ainsi, M. Jean-Marie Le Pen, à une époque où la classe politique semble manquer de chefs charismatiques et s'enferme dans un langage conventionnel, paraît dire tout haut ce que d'aucuns pensent tout bas. Ce qui ne saurait en soi être la garantie de dire des choses justes ! Les obsessions de M. Le Pen ne constituent pas une politique. »*

« Quelqu'un d'aussi attirant qu'Yves Montand a joué aussi un rôle de révélateur », note M. Bariani mais, précise-t-il, *« il a surtout montré sa capacité à exprimer simplement ce que beaucoup de gens ressentent, sans pour autant véhiculer la moindre genèse d'une idée neuve, et cela, il faut avoir le courage de le dire »*. Si le maire du vingtième arrondissement de Paris estime que la première intervention d'Yves Montand à la télévision était *« tout à fait respectable »*, il juge beaucoup plus sévèrement *« toutes ces vedettes du show-business qui se sont engouffrées derrière Yves Montand dans la remise en cause de ceux qui exercent des responsabilités politiques ; qu'il s'agisse d'Alain Delon, de Pierre Perret ou d'autres encore »*.

« Indécent et dangereux »

Il condamne leurs propos qui, à ses yeux, tiennent de *« l'anathème »* et de *« l'accusation gratuite »* et sont *« d'autant plus mal venus qu'ils sont tenus par des gens dont l'activité principale consiste à mener une carrière individuelle dans un système qui leur permet d'atteindre et la notoriété et le succès financier »*. *« Il faut se rappeler aussi*, remarque-t-il, *la longue liste des « vedettes » dont les engagements politiques ont traversé en quelques années l'hémicycle, qui ont été « giscardiens » quand Valéry Giscard d'Estaing était à la mode et « mitterrandistes » quand la victoire a changé de camp. » « Ainsi*, s'étonne M. Bariani, *ces gens du spectacle, dont l'engagement politique paraît parfois précaire et qui ne se sont jamais manifestés par un intérêt excessif pour le sort de leurs concitoyens, pourraient, aujourd'hui, profitant de leur aura, régler en deux phrases bien senties le destin de l'humanité et discréditer la classe politique ? Cela me semble indécent et dangereux. »*

Une autre caricature, explique toujours M. Bariani, consiste à considérer que *« tout est question de langage. Et l'on assiste alors à une espèce de quête effrénée d'un Graal, qui serait la meilleure technique de communication. Il suffirait de changer la manière dont on s'exprime sans changer le contenu du discours »*. *« Cette recherche d'une thérapeutique miracle me fait penser*, dit-il, *à un emplâtre appliqué sur une jambe de bois. Ce n'est pas en multipliant les colloques avec des universitaires, des professionnels de la communication et des psychologues que l'homme politique trouvera la réponse miracle à proposer à l'opinion. »*

« C'est un premier danger que de croire que tout est question de style, de technique de communication ; le deuxième danger, poursuit l'ancien président du Parti radical, *serait de croire que les chefs d'entreprise ont une appréhension plus lucide et plus réaliste des choses. Effectivement, quand on entend un chef d'entreprise parler des problèmes qui l'assaillent, on est saisi par le côté concret et réaliste de son langage. On lui accorde une présomption de capacité. Mais on est tout aussi frappé de constater la pauvreté du langage de ces mêmes chefs d'entreprise ou des socio-professionnels quand ils parlent de politique. Le changement de registre est pour eux bien souvent cruel. Il faut se méfier de cette présomption de capacité tous azimuts. » « Dire qu'il faut »* gérer le pays comme une entreprise *« relève aussi de la mystification »*, ajoute-t-il.

Dernière caricature évoquée par M. Bariani, caricature *« vieille comme le monde »*, est celle qui consiste à *« stigmatiser la prétendue insuffisance du monde politique que l'on veut soi-même investir pour se trouver ainsi un créneau particulier. Il existe des exemples passés et présents. Certains hommes d'Etat ont recours à cette pratique... »*.

Pour répondre aux remises en cause de la classe politique, M. Bariani tient à faire deux remarques. Il considère, d'une part, que *« en accablant la classe politique de tous les maux, certains oublient que les hommes et les femmes qui ont choisi d'exercer une activité politique le font bien souvent dans des conditions d'honorabilité, de dignité et de dévouement qui valent bien ce que l'on peut observer ailleurs »*. Il pense d'autre part que *« nos concitoyens exagèrent le pouvoir correcteur des hommes politiques sur les événements économiques et sociaux qui obéissent pourtant à des logiques plus vastes »*.

Il croit cependant que, si la classe politique peut ressentir *« l'injustice de jugement trop abrupte »*, elle mesure aussi *« la difficulté de ce qui lui est demandé : précéder, anticiper, exprimer, synthétiser les contradictions et les inquiétudes d'une société ; être à la fois le recours, l'autorité de protection, d'apaisement, de choix »*. *« Notre défaillance*, reconnaît-il, *est bien là, dans notre difficulté à réaliser cette synthèse. » « Nous aggravons cette insuffisance*, poursuit M. Bariani, *quand nous faisons porter le débat sur des problèmes qui ne sont pas ceux qui divisent le pays, quand nous surajoutons des conflits qui ne sont pas perçus comme tels par nos citoyens. »*

« Il ne faut pas, en tout cas, ajoute-t-il, *que la classe politique abandonne le terrain à des imprécateurs qui, en d'autres temps, n'auraient pas réussi à susciter le moindre intérêt dans l'opinion. Encore faudrait-il que la classe politique cesse d'être prisonnière de ce que l'on pourrait appeler son back-ground politique, ses jugements passés, ses rôles, ses fonctions. Car il est vrai que nous sommes trop empruntés, trop engoncés dans un langage conventionnel. » « Mais*, conclut M. Bariani, *peut-être faut-il considérer que la classe politique n'est jamais qu'à l'image de la société, à sa mesure... »*

Propos recueillis par
CHRISTINE FAUVET-MYCIA.

L'incompréhension du discours

par THIERRY SAUSSEZ (*)

LES Français sont repliés sur eux-mêmes. Ils rejettent de plus en plus les valeurs, les clichés, les habitudes du système politique traditionnel. Ce phénomène n'est pas nouveau. Son ampleur est plus grande du fait de l'évolution politique de ces trois dernières années.

En 1981, les Français ont voulu le changement, changement d'hommes, changement de politique. Beaucoup ont cru en la gauche, d'autres attendaient pour voir. Une majorité constate aujourd'hui qu'elle ne réussit pas. Malgré de courtes éclaircies, ils risquent de constater demain qu'elle fait plus mal que la droite. Résultat : le rejet s'amplifie. Il atteint l'ensemble des formations politiques institutionnelles. Le discours politique ne passe pas.

Les hommes politiques ne savent pas adapter leur langage à ceux qui les écoutent. Le langage politique est compliqué et rationnel. Pourtant, toutes les études indiquent clairement que les Français retiennent : le langage simple, proche du français quotidien (les 1 200 mots les plus utilisés par les Français) ; la communication impressionniste, c'est-à-dire des anecdotes, des éléments de vécu, des émotions, des sentiments, et non la communication rationnelle fondée sur une pédagogie, des explications, des chiffres.

Méfiance à l'égard du système politique traditionnel, décalage entre le discours politique institutionnel et les attentes des Français : ce double phénomène explique, en partie, la progression de marginaux comme Jean-Marie Le Pen. Le leader du Front national aborde les vrais problèmes sans s'embarrasser de subtilités. Il parle simplement, image sa communication et fait justement reposer son argumentation sur la mise en cause de la « bande des quatre ». Toute agitation politicienne, confusion sur le référendum, polémique au Parlement, demande de dissolution, accentuent sa crédibilité. Il sait que le risque d'instabilité politique et sociale entre 1985 et 1988 représente sa principale chance de troubler le jeu politique traditionnel.

La gauche peut se satisfaire de miner le terrain de l'opposition dans la perspective d'empêcher une alternance « douce ». L'opposition peut trouver quelque réconfort à accentuer le déclin de la majorité présidentielle. La vérité est qu'une compétition est engagée avec une extrême droite qui pêche dans toutes les eaux du mécontentement et de la mauvaise humeur.

La nouvelle dynamique engagée par le changement de gouvernement, même provisoire, indique que la gauche tente de remobiliser les Français, de modifier son image, de jouer la carte de la modernité. Il appartient à l'opposition de relever le défi.

Ses leaders seront d'autant plus présidentiables qu'ils laisseront monter au créneau des hommes politiques nouveaux, et notamment la jeune génération. Ce choix est urgent dans l'opposition, pour reconquérir les électeurs attirés par les marginaux, pour ne pas abandonner le terrain du renouvellement à la gauche.

(*) Directeur d'*Image et stratégie*.

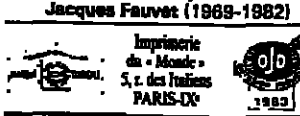
Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,20 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 1 $; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 110 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXᵉ

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

هكذا من الاصل

Le Monde

étranger

EUROPE

URSS

Le maréchal Akhromeev remplace le maréchal Ogarkov à la tête de l'état-major général

De notre correspondant

Moscou. – L'annonce inopinée, dans la soirée du jeudi 6 septembre, que le maréchal Sergui Akhromeev remplaçait le maréchal Nikolai Ogarkov à la tête de l'état-major général est-elle un effet de la « rentrée » de M. Tchernenko ? L'argument de l'âge (le premier a soixante et un ans et le second soixante-sept ans) n'est pas, en effet, suffisant dans un pays où le chef de l'Etat aura soixante-treize ans le 24 septembre prochain, et dont le ministre de la défense a... soixante-quinze ans. D'autant que le maréchal Ogarkov, un homme tranquille et plus souriant que la moyenne du personnel politique soviétique, jouit apparemment d'une santé parfaite.

Il faut sans doute chercher dans les circonstances qui ont entouré l'arrivée au pouvoir de Iouri Andropov, en novembre 1982, les causes de cet événement inattendu. Il est à peu près acquis, en effet, que dans les heures cruciales qui ont suivi la mort de Brejnev, les représentants de l'armée au sein du *« noyau dirigeant »* ont appuyé la candidature d'Andropov, au poste suprême, barrant ainsi – provisoirement – la route à M. Tchernenko. Il n'est pas invraisemblable que le maréchal Ogarkov, chef d'état-major depuis 1977, ait joué un rôle dans cette opération. Rentrant de vacances ou relevant de maladie, M. Tchernenko a-t-il décidé de lui faire payer une dette vieille de près de deux ans ? C'est une hypothèse qui n'exclut pas des désaccords plus généraux avec d'autres membres de la direction soviétique.

Les médias soviétiques n'ont donné aucune explication au remplacement du chef d'état-major général par celui qui était son premier adjoint depuis avril 1979. Même le quotidien de l'armée, *l'Etoile rouge*, se contente du bref communiqué de Tass lu jeudi soir à la télévision : *« Le maréchal de l'Union soviétique Nikolai Ogarkov est libéré de son poste de chef d'état-major des forces armées et de premier vice-ministre de la défense, en raison de son affectation à d'autres fonctions. »*

Quelles pourraient donc être ces *« autres fonctions »* ? A moins d'un départ à la retraite du ministre de la défense, le maréchal Oustinov, aucun poste n'est actuellement vacant à un niveau suffisant dans la hiérarchie militaire pour ne pas signifier une rétrogradation, d'autant que le maréchal Ogarkov perd également son poste de premier vice-ministre de la défense.

L'hypothèse de la sanction s'impose donc pour ce militaire, perçu davantage comme un technicien que comme un politique, et qui avait été mis en avant lors de l'affaire du Boeing sud-coréen abattu par la chasse soviétique. Dans une conférence de presse mémorable, le 9 septembre 1983, il avait accumulé les chiffres et les arguments devant les correspondants étrangers. S'il n'avait pas convaincu du bien-fondé de la thèse soviétique dans cette affaire, il avait en tout cas apporté la preuve de ses capacités d'exposition et de son goût pour la précision technique, ce qui n'est pas si courant en URSS.

Le maréchal Ogarkov avait également été sous les feux de l'actualité lors d'une autre conférence de presse, le 5 décembre dernier, lorsqu'il avait développé les raisons pour lesquelles l'URSS avait abandonné la négociation de Genève sur les euromissiles. Il avait alors laissé entendre qu'elle s'apprêtait à faire de même pour les négociations START (sur les armements stratégiques), ce qui se produisit peu après. Là encore, sur un dossier très spécialisé, il était apparu parfaitement à l'aise, n'hésitant pas à un moment donné à reconnaître qu'il avait *« oublié les chiffres »* qu'il venait pourtant de citer. Ce naturel et une certaine réticence pour la polémique le distinguaient d'autres responsables soviétiques, en particulier de son supérieur, le maréchal Oustinov, à l'allure plus pompeuse.

DOMINIQUE DHOMBRES.

Le maréchal Ogarkov : le chef de file des « nouveaux militaires »

Au cours de l'automne 1969, lorsque s'ouvrirent à Helsinki les premières conversations SALT entre Russes et Américains sur les armements stratégiques, journalistes et diplomates scrutèrent tout particulièrement la délégation soviétique, à la recherche de ces « mangeurs de fusées » jusqu'alors totalement secrets que le Kremlin consentait pour la première fois à exposer aux regards extérieurs. Leur représentant principal dans la délégation était alors en civil, mais il correspondait assez bien à l'image que l'on pouvait se faire de ces « nouveaux militaires » de l'ère moderne : gris et pâle, plutôt technocrate d'état-major qu'homme de terrain, il ne ressemblait décidément pas à ces grands « baroudeurs » de l'armée rouge qu'avaient été les Joukov, Konev, Malinovski et autres Gretchko, révélés par la dernière guerre (seul aujourd'hui le maréchal Koulikov, commandant des forces du pacte de Varsovie, appartient encore à cette catégorie).

Le général Nicolas Ogarkov était pourtant déjà premier adjoint du chef de l'état-major général, et sa présence à Helsinki au côté du diplomate Semionov témoignait de l'importance que le haut commandement soviétique accordait à ces négociations sur les armements stratégiques. Et d'abord pour veiller à ce que ces inquiétants et « irresponsables » civils, invités pour la première fois à mettre leur nez dans la partie la plus secrète de l'arsenal soviétique, n'en disent pas trop. Les négociateurs américains s'amusèrent beaucoup pendant ces premières années des SALT au spectacle du véritable affolement qui saisissait les militaires soviétiques – et donc très probablement le général Ogarkov – lorsqu'ils étalaient leurs chiffres sur les armements en présence dans les deux camps : ces chiffres avaient beau être américains, les civils soviétiques n'avaient pas à en connaître...

Une belle régularité

Ces négociations offraient au futur chef d'état-major sa première occasion de se faire connaître à l'étranger, mais sa carrière était déjà brillante à l'intérieur. Né pendant les journées de la révolution d'Octobre, Nicolas Ogarkov était entré dans l'armée rouge en 1938, mais déjà (à la différence de celui qui le remplace aujourd'hui) comme futur officier, puisqu'il sort dès 1941 de l'académie du génie militaire. Il fera la guerre comme officier du génie – et donc déjà un peu comme « technocrate » – puisqu'il s'occupe de construction d'ouvrages fortifiés sur différents fronts dont celui de Carélie, où le jeune Andropov mobilise de son côté les jeunesses communistes. A-t-il rencontré à cette occasion le futur chef du KGB et du parti ? Ce n'est pas exclu, mais il en faudrait tout de même plus pour conclure, comme certains l'ont fait, à une *« vieille amitié »* entre les deux hommes.

Toujours est-il que la carrière d'Ogarkov se poursuit sous tous les règnes avec une belle régularité : l'après-guerre le retrouve dans les états-majors de diverses régions militaires, puis à la tête de celle de la Biélorussie et de la Volga. C'est en 1968 qu'il monte à Moscou pour prendre le poste déjà cité à l'état-major général, ce qui constitue déjà une belle promotion : en 1974, il devient vice-ministre de la défense. Trois ans plus tard, lorsque le civil Oustinov succède au défunt maréchal Gretchko comme ministre de la défense, Nicolas Ogarkov fait partie de ces militaires qui bénéficient dans la foulée d'importantes compensations : il est nommé simultanément maréchal, chef de l'état-major général et premier vice-ministre de la défense, sans parler de l'ordre de Lénine et du titre de « héros de l'Union soviétique ». Dans l'échelle du parti en revanche, il n'ira pas plus loin que le rang de membre du comité central, auquel il a accédé en 1971 : on n'en est pas encore à faire siéger plus d'un militaire professionnel au Politburo.

Pendant toutes les années qui vont suivre, en tout cas, Nicolas Ogarkov va apparaître de plus en plus comme le vrai porte-parole des militaires professionnels face aux civils, peut-être même face à ce vieux technicien des armements, mais civil tout de même, qu'est son ministre. En juillet 1981, dans un article remarqué du *Kommunist*, le chef d'état-major se livre à une description apocalyptique de la situation mondiale, insiste à outrance sur les dangers de guerre et va jusqu'à critiquer explicitement le « travail de propagande du parti » pour ne pas attirer suffisamment l'attention sur les nécessités de l'éducation militaire. L'année suivante, il récidive avec une petite brochure largement diffusée dénonçant les tendances pacifistes dans la jeunesse soviétique et tournant en dérision, notons-le en passant, le *« petit parapluie atomique »* de la France. Ses interventions dans l'affaire du Boeing sud-coréen ont déjà été relevées. Remarquons qu'elles contrastent avec le silence total observé par le ministre Oustinov sur cette affaire, mais l'on ne saurait en conclure que le maréchal Ogarkov paie les pots cassés d'un acte que toute la propagande continue de présenter comme parfaitement justifié.

Plus probablement, le maréchal Ogarkov était resté un peu trop longtemps dans la position d'héritier présumé du maréchal Oustinov à la tête du ministère de la défense. Peut-être aussi avait-il émis des opinions un peu trop en flèche dans les querelles auxquelles donnent lieu l'effort de surarmement actuellement en cours, face aux programmes de M. Reagan, ainsi que les choix entre les diverses priorités militaires. Et les promotions successives accordées à son « second », le maréchal Akhromeev, qui lui succède aujourd'hui, n'étaient déjà pas de très bon augure.

MICHEL TATU.

Le maréchal Akhromeev : l'« homme de rechange »

Le maréchal Serguei Akhromeev, nouveau chef de l'état-major général, est moins connu que son prédécesseur à ce poste, non seulement parce qu'à soixante et un ans il est encore un « jeune » au regard des normes soviétiques, mais aussi parce que sa carrière, parfaitement classique et plutôt terne jusqu'en 1979, ne l'a porté sur le devant de la scène que ces cinq dernières années. Mais, depuis lors, sa promotion a été spectaculaire et rapide.

Né en 1923 dans une famille paysanne, Serguei Akhromeev est entré dans l'armée rouge à dix-sept ans, à la veille de la guerre, au cours de laquelle il gagne ses premiers galons, d'adjudant chef à chef de bataillon, et adhère au parti (en 1943). Mais il lui faut attendre le début des années 50, après plusieurs autres années passées à commander des régiments dans diverses garnisons, pour commencer réellement ses études militaires. Il sera formé successivement à l'Académie des blindés, qu'il quitte en 1952, puis, beaucoup plus tard, à la prestigieuse académie militaire de l'état-major général, dont il est diplômé en 1967. Cela lui permet d'accéder au poste plus en vue de premier commandant adjoint d'une région militaire, mais ce n'est qu'en 1974 que sa carrière commence véritablement à l'échelon central de la hiérarchie, lorsqu'il prend la tête d'une des « directions principales » (non précisée) de l'état-major général des forces armées, dont il devient le chef adjoint.

Nouvelle promotion en 1979 : Serguei Akhromeev devient premier chef adjoint de l'état-major général avec le grade de général d'armée, ce qui lui vaut deux ans plus tard un siège de membre suppléant au comité central du parti. Les choses vont encore s'accélérer après la mort de Brejnev, puisque, sans changer de fonction, il est promu en mars 1983 maréchal de l'Union soviétique : c'est la première fois que ce grade est conféré à un simple premier adjoint du chef d'état-major, et l'on note que les deux autres promus de la même fournée, les maréchaux Petrov et Kourkotkine sont déjà, eux, vice-ministres de la défense. Par une autre promotion fort rarement observée entre deux congrès du parti, le nouveau maréchal est aussi élevé au rang de membre de plein droit du comité central au plénum de juin 1983, principale – et dernière – grande manifestation politique du règne d'Andropov.

Sa promotion actuelle prolonge donc son ascension et témoigne d'une grande continuité au moins dans ce domaine : depuis les dernières années de Brejnev, Serguei Akhromeev apparaissait comme le candidat de rechange au maréchal Ogarkov lorsque celui-ci aurait cessé de plaire. C'est aujourd'hui chose faite.

M. T.

Cinq ans de camp pour M. Iouri Chikhanovitch

De notre correspondant

Moscou. – M. Iouri Chikhanovitch, un mathématicien de cinquante et un ans qui animait la *Chronique des événements en cours*, a été condamné, jeudi 6 septembre, par un tribunal de Moscou, à cinq ans de camp et cinq ans de relégation pour *« activités antisoviétiques »*. Ami de M. Andreï Sakharov, qui avait tenté d'intervenir en sa faveur après son arrestation en novembre dernier, M. Chikhanovitch avait déjà été emprisonné et interné dans des hôpitaux psychiatriques dans les années 70.

Les correspondants occidentaux n'ont pu assister à son procès, qui a duré deux jours. L'accusation a porté essentiellement sur la *Chronique des événements en cours*, que M. Chikhanovitch a affirmé avoir rédigé tout seul. Cette publication clandestine donne des informations sur le sort des militants des droits de l'homme en URSS, c'est-à-dire un catalogue des tracasseries administratives, arrestations, condamnations et longues peines de prison ou de camp.

Intervention en faveur des condamnés à mort géorgiens

D'autre part, un certain nombre de personnalités géorgiennes viennent d'adresser une lettre à M. Tchernenko lui demandant de commuer en quinze années de détention les peines de mort prononcées contre quatre jeunes Géorgiens impliqués dans une tentative de détournement d'avion, a-t-on appris, jeudi 6 septembre, à Moscou. Parmi les signataires figurent de nombreux représentants de l'intelligentsia géorgienne, des universitaires, des directeurs d'instituts techniques, des membres de l'Union des écrivains, des peintres, des compositeurs et des cinéastes.

Des membres correspondants de l'Académie des sciences, ainsi que des responsables politiques locaux auraient également soutenu cette démarche très inhabituelle en URSS. Les mères des quatre condamnés à mort ont, de leur côté, écrit à M. Tchernenko pour obtenir la grâce de leurs enfants.

Dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 novembre 1983, six jeunes gens et trois jeunes filles avaient tenté de détourner sur la Turquie un avion de l'Aeroflot desservant la ligne Tbilissi-Leningrad. Issus des milieux intellectuels et artisitiques de la capitale, ils voulaient s'enfuir en Occident pour y trouver la liberté d'expression et de création.

Trompés par le pilote, qui avait feint de leur obéir mais était revenu atterrir à Tbilissi, ils avaient échoué. Trois membres de l'équipage, trois pirates et un passager avaient été tués.

Le procès des auteurs survivants de la tentative a abouti, le 13 août dernier, à la condamnation à mort de Guega Kodakhidze, un acteur de cinéma de vingt-trois ans, des deux frères Kakha et Plata Iverieli (respectivement vingt-huit et vingt-six ans), tous deux médecins, et de Teimoraz Tchikhladze, un moine orthodoxe âgé de trente-deux ans, qui porte en religion le nom de Père Théodore. Les deux autres, deux jeunes femmes, ont été condamnés à des peines de prison (*le Monde* du 17 août).

D. Dh.

Grande-Bretagne

AU CONGRÈS DES SYNDICATS

Le glissement à gauche a été moins important que prévu

De notre envoyé spécial

Brighton. – Tout au long de la semaine, le conflit dans les houillères n'aura cessé d'être le principal sujet de discussion des participants au congrès annuel de la Confédération des syndicats britanniques (TUC), dont les travaux devaient s'achever ce vendredi 7 septembre à Brighton. Après de spectaculaires rebondissements, les dirigeants de l'administration des charbonnages et du syndicat des mineurs paraissaient, vendredi matin, être enfin prêts à s'entendre sur les conditions d'une reprise des négociations interrompues en juillet.

Un premier rendez-vous fixé lundi au moment de l'ouverture du congrès avait été annulé dès le lendemain. Après un dernier échange de lettres jeudi, M. Ian McGregor, président des charbonnages (NCB), et M. Arthur Scargill, président de l'Union nationale des mineurs (NUM), seraient parvenus à un compromis, en évitant toute définition précise de l'ordre du jour des conversations. Les deux hommes divergent en effet sur ce point, M. Mcgregor exigeant que la fermeture de puits de mine pour des raisons de rentabilité soit abordée, ce que M. Scargill refuse.

Les pourparlers pourraient recommencer dès dimanche, bien que ce rendez-vous ne soit pas encore officiel. Quant aux chances de succès, personne à Brighton n'osait se montrer optimiste.

Le congrès a rejeté, de manière assez surprenante, une motion présentée par l'aile gauche du TUC et demandant la prolongation du boycottage du Conseil national de développement économique, organisme tripartite où siègent des représentants des syndicats, du patronat et du gouvernement. Le TUC pourrait donc revenir dans un organisme qu'il avait quitté au début de l'année, après l'interdiction des syndicats dans le centre d'écoutes de Cheltenham.

Cette décision atténue sensiblement l'impression donnée par l'adoption d'une résolution de soutien accru aux mineurs en grève (une promesse d'une portée pratique toutefois assez limitée) et l'élection au comité directeur de trois nouveaux membres appartenant à l'aile gauche, ce qui a pour effet de réduire la majorité modérée qui dirige actuellement le TUC (*le Monde* des 5 et 6 septembre). Cela compense également les vives critiques qui venaient d'être adressées au secrétaire général sortant, M. Len Murray, pour sa politique dite de *« réalisme »*, favorable à la concertation. Le glissement à gauche du TUC, qui était attendu lors de ce congrès, aura donc été moins net que prévu.

FRANCIS CORNU.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Menace de grève dans l'industrie automobile

Correspondance

Washington. — La grève dans l'industrie automobile aura-t-elle lieu ? A en juger par les fermes déclarations des parties en présence, l'écart entre les positions respectives des deux camps et l'attitude des membres du syndicat automobile UAW, se prononçant à de fortes majorités (94% chez Ford, 90% chez General Motors) en faveur de la grève, un affrontement paraît inévitable.

Un certain nombre de facteurs poussent, toutefois, les deux camps vers un compromis avant le 15 septembre, date à laquelle expire le contrat en cours. L'UAW, dont le fonds de grève de 550 millions de dollars ne lui permettra pas de payer ses membres au-delà de cinq semaines, doit tenir compte de la menace des compagnies d'acheter à l'étranger des voitures pour les revendre ensuite aux Etats-Unis. Si, comme le prévoit le syndicat, les constructeurs américains achètent, d'ici à 1987, un million de petites voitures à l'étranger (485 000 au Japon, 300 000 en Corée, 130 000 au Mexique et 60 000 en Europe), le nombre des emplois, déjà affecté par l'utilisation des robots, sera sensiblement réduit. Le désir du syndicat d'obtenir du Congrès une législation protectionniste serait compromis et le maintien des quotas d'importation de voitures japonaises au-delà de son terme fixé, en avril 1985, serait menacé. En outre, une grève impopulaire gênerait l'élection d'un président démocrate, en principe favorable à des mesures protectionnistes.

De leur côté, les compagnies ont des stocks au-dessous du niveau habituel : quarante-quatre jours pour la General Motors (GM), cinquante-deux jours pour Ford, au lieu des soixante à soixante-cinq jours habituels. Ainsi, une grève représenterait pour les constructeurs une perte se chiffrant en milliards de dollars. Mais ceux-ci affirment que le bilan serait encore plus lourd s'ils acceptaient un nouveau contrat qui augmenterait fortement leurs coûts de production, déjà trop élevés pour affronter la concurrence sur les marchés étrangers.

L'augmentation de la productivité (5 % actuellement, soit la moitié de celle des constructeurs japonais) ne pourrait freiner la pénétration des voitures japonaises, lesquelles occupent déjà 17 % du marché américain. Un marchandage est possible, aux termes duquel les syndicats s'engageraient à augmenter la productivité en échange de mesures leur assurant la sécurité de l'emploi. Mais l'UAW n'est pas sûre de pouvoir rallier la base, qui demande une part plus grande du gâteau. Les bénéfices des compagnies, qui ont atteint 6,2 milliards de dollars en 1983 et 6,5 milliards de dollars pour le premier semestre de 1984, devraient approcher les 10 milliards de dollars à la fin de l'année.

Primes

Certes, General Motors et Ford ont des programmes de participation aux bénéfices, qui, en 1983, se sont traduits par un versement annuel à chaque ouvrier de 640 dollars chez General Motors et 440 dollars chez Ford. Ces chiffres pourraient, cette année, atteindre respectivement 1 000 dollars et 1 600 dollars. Mais, considérant les concessions qu'ils ont dû faire en 1982, pendant la période de récession (réduction des congés payés, blocage des salaires, ajournement des augmentations liées au coût de la vie), ainsi que les importantes primes se comptant en centaines de milliers de dollars attribuées aux directeurs et aux cadres supérieurs des entreprises, les éléments les plus militants du syndicat demandent à la fois une augmentation de salaire et des mesures assurant la sécurité de l'emploi.

L'offre d'une augmentation de 12 % étalée sur trois ans paraît insuffisante aux syndicats, bien que les constructeurs fassent valoir qu'une hausse de salaire de 3 %, s'ajoutant aux divers programmes de pensions, d'assurance-santé et d'allocations automatiques liées au coût de la vie, aboutira à une augmentation des frais de main-d'œuvre d'environ 20 %. Si le syndicat fait preuve de modération en ce qui concerne les salaires, les compagnies envisagent diverses mesures visant à atténuer la réduction des effectifs, notamment par des encouragements à la retraite volontaire, la conversion des ouvriers licenciés, etc. Mais les compagnies sont-elles prêtes à accepter la dernière proposition de l'UAW demandant à Ford de garantir l'emploi de leurs cent quatorze mille adhérents pendant une période de six ans, et de donner chaque emploi vacant à un ouvrier pris dans la réserve des vingt mille travailleurs temporairement licenciés. Ainsi, le droit des licenciés à être réembauchés serait étendu indéfiniment, alors que, actuellement, il n'est en vigueur que pendant deux ans. Accepteront-elles de ne pas fermer leurs usines pendant l'application du nouveau contrat collectif ? Un compromis paraît possible sur ce point. Par contre, les compagnies ne semblent pas vouloir céder sur les autres éléments du dossier.

HENRI PIERRE.

Dieu est-il républicain ?

Washington (*AFP, Reuter, UPI*). — « *La plupart des Américains seraient étonnés d'apprendre que Dieu est républicain.* » M. Mondale, candidat démocrate à la présidence, a choisi le cadre de la convention de l'organisation d'entraide juive B'nai B'rith pour attaquer les positions de M. Reagan associant étroitement la religion et la politique. Maniant tour à tour l'ironie et une agressivité inhabituelle chez lui, M. Mondale a vivement dénoncé le « *maccarthysme moral de la frange d'extrémistes* (qui) *est en train de chercher à prendre le contrôle du gouvernement pour imposer sa foi aux autres* ».

Le candidat démocrate, qui est le fils d'un pasteur méthodiste, a ajouté : « *Je n'avais jamais eu jusqu'à présent à défendre ma foi dans une campagne politique. Je n'ai jamais pensé qu'il était convenable pour des dirigeants politiques d'utiliser la religion à des fins partisanes, en mettant en avant leur propre foi et en posant des questions à leurs adversaires.* »

Le mois dernier, à l'occasion d'un petit déjeuner de « prières œcuméniques » pris avec des représentants de l'Eglise évangélique pendant la convention de Dallas, le président Reagan avait déclaré que la politique et la religion étaient liées et que ceux qui s'opposaient à la récitation de la prière à l'école faisaient preuve d'intolérance. « *La politique et la morale sont inséparables,* avait-il dit, *et, comme le fondement de la morale est la religion, la religion et la politique sont nécessairement liées.* »

Précisant ses vues, M. Mondale a estimé que M. Reagan s'en prenait à ceux qui, aux Etats-Unis, essaient de préserver la séparation de l'Eglise et de l'Etat. « *La reine d'Angleterre, pays où existe la religion d'Etat, est appelée « protectrice de la foi », mais le président des Etats-Unis est le « défenseur de la Constitution* [laquelle] *défend toutes les croyances et affirme la stricte séparation de l'Eglise et de l'Etat.* »

Quelques heures plus tard, M. Reagan a déclaré devant la même assemblée que ses propos sur la religion et la politique avaient été « *mal interprétés* », et qu'il n'était pas question de remettre en cause la séparation de l'Eglise et de l'Etat. « *Les idéaux de notre pays ne laissent aucune place à l'intolérance, à l'antisémitisme ou au fanatisme* », a-t-il affirmé.

Mise en cause de la CIA après la mort de deux Américains au Nicaragua

La mort, samedi 1er septembre, au Nicaragua, de deux mercenaires américains, qui se trouvaient à bord d'un hélicoptère de l'armée de l'air des États-Unis (*le Monde* du 5 septembre) abattu par l'armée de Managua, continue de susciter des réactions. « *Ils n'auraient pas dû se trouver là-bas* », a déclaré M. Thomas O'Neill (démocrate), speaker de la Chambre des représentants, qui a ajouté : « *Aucun Américain ne devrait se trouver là-bas. C'est une question qu'il faut soulever pendant la campagne.* »

Les deux mercenaires, Dana Parker, de l'Alabama, et James Powell, du Tennessee, étaient deux anciens vétérans de la guerre du Vietnam. L'administration Reagan assure que les deux hommes ne travaillaient ni pour la CIA ni pour aucun autre organisme gouvernemental. Mais ces assurances n'ont pas convaincu certains membres du Congrès, qui se rappellent que l'administration en place à l'époque avait mis des années à admettre que les Américains tués dans l'opération de la baie des Cochons, à Cuba, en 1961, travaillaient pour la CIA.

Le département de la justice et le département d'État, a indiqué, jeudi 6 septembre, un porte-parole de ce dernier ministère, sont en train d'essayer de déterminer si les activités de citoyens américains auprès des rebelles nicaraguayens violent les lois interdisant l'engagement militaire d'individus privés dans des pays avec lesquels les États-Unis ne sont pas en guerre. Le porte-parole a également dit que l'administration examinait des rapports selon lesquels l'association privée à laquelle appartenaient les deux mercenaires aurait reçu une assistance des ambassades américaines au Salvador et au Honduras. Le gouvernement de Managua a affirmé que l'hélicoptère qui transportait les deux Américains avait décollé du Honduras.

Le rôle des ambassades américaines au Honduras et au Salvador dans l'aide aux groupes militaires opposés au gouvernement nicaraguayen a été mis en lumière par des déclarations de deux membres d'une organisation intitulée Assistance militaire civile. Tout en affirmant n'appartenir à aucune agence gouvernementale et ne pas avoir reçu de fonds officiels pour leurs activités, ces « combattants de la liberté », comme ils se désignent eux-mêmes, ont reconnu avoir obtenu un soutien des diplomates américains à Tegucigalpa et El Salvador.

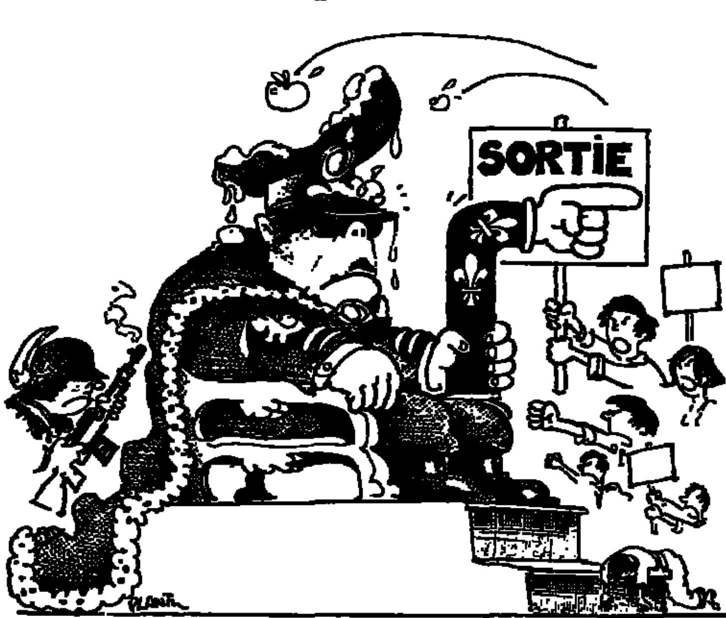
Chili

Le Père Dubois affirme que la police a tiré sur lui

Le prêtre français Pierre Dubois a déclaré, le jeudi 6 septembre, que des policiers avaient tiré sur lui mercredi soir à une ou deux reprises, sans le blesser, dans le quartier populaire de la Victoria, à Santiago, dont il est aumônier, et où son assistant, le Père André Jarlan, a été tué par balles mardi.

« *Les carabiniers ont utilisé leurs fusils en sachant qu'il s'agissait de moi* », a affirmé le Père Dubois, qui a cinquante-trois ans et est arrivé au Chili en 1963. L'agression a eu lieu, a-t-il précisé, alors qu'il revenait d'une veillée funèbre organisée par la famille d'une des victimes de la *protesta* de mardi. Il avait affirmé auparavant que les balles qui ont tué le Père Jarlan en train de prier dans sa chambre avaient été « *tirées par des carabiniers depuis des fourgons de police* ».

Le bilan des affrontements des deux journées de protestation nationale, mardi et mercredi, s'élevait jeudi à neuf morts, plusieurs dizaines de blessés et quelque cinq cents arrestations. On a appris jeudi la mort d'un adolescent de seize ans tué par balles mercredi soir, dans un quartier périphérique de la capitale, alors que des carabiniers chargeaient des manifestants près d'une barricade en flammes. En outre, un ouvrier de vingt et un ans est décédé jeudi dans un hôpital, après avoir été frappé et blessé par balles la veille par la police.



Dessin de PLANTU.

Dans un communiqué signé par le président par intérim de la Conférence épiscopale, Mgr José Manuel Santos, les évêques chiliens ont demandé jeudi qu'une enquête « *efficace et juste* » établisse la vérité sur la mort du Père Jarlan et que le coupable soit « *châtié* ». La dépouille du prêtre français devait être exposée ce vendredi dans la cathédrale de Santiago pour que les fidèles puissent lui rendre hommage.

Le général Pinochet, pour sa part, a affirmé jeudi soir que les organisateurs de la dixième journée de protestation devaient être « *jugés* », parce qu'ils avaient incité « *à l'insubordination et à la rébellion* ».

● A Washington, le département d'Etat a exprimé ses « *regrets* » devant les violences, mais en ajoutant « *d'où qu'elles viennent* ». La dixième *protesta*, observe-t-il, a été « *plus violente* » mais « *moins suivie* » que les précédentes.

● A Bruxelles, la Confédération internationale des syndicats libres (CISC) a dénoncé jeudi « *la violence provoquée par le régime dictatorial* » du général Pinochet. — (*AFP.*)

Nicaragua

Le Vatican entend faire preuve de fermeté à l'égard des sandinistes

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Une délégation du gouvernement du Nicaragua dirigée par M. Rodrigo Reyes, secrétaire de la junte de Managua ayant rang de ministre, accompagné par les ministres de l'industrie et des affaires sociales, a commencé, le jeudi 6 septembre, des entretiens au Vatican, afin d'essayer d'améliorer les rapports entre le régime sandiniste et l'Église (le Monde du 6 septembre). La discussion, sur laquelle rien n'a filtré, se poursuit ce vendredi 7.

Le Vatican entend faire preuve de fermeté dans son différend avec le Nicaragua. Si dans un premier temps il avait considéré avec bienveillance le régime sandiniste, les relations se sont dégradées rapidement. Jean-Paul II s'est rendu au Nicaragua en mars 1983. Mais le différend entre Managua et Rome à propos de la participation de membres du clergé au gouvernement a pris ces dernières semaines un caractère de plus en plus aigu.

Pour le Vatican, il s'agit d'un problème relevant du droit de l'Eglise, et il n'y a rien à négocier. Le nouveau code de droit canon ne prévoit sur ce point aucune dérogation. Le Vatican a vivement réagi, le 10 août, à une déclaration maladroite du Père jésuite Fernando Cardenal, ministre de l'éducation depuis juillet, affirmant qu'il n'y avait pas d'« *opposition formelle* » des autorités religieuses à sa nomination.

Le 9 juillet, dix prêtres étrangers, qualifiés au Vatican d'« *excellents éléments* » pour leur travail pastoral, avaient été expulsés du Nicaragua. Les autorités leur reprochaient d'avoir manifesté pour demander la libération d'un religieux assigné à résidence dans un séminaire. Jean-Paul II avait qualifié cette affaire de « *pénible et particulièrement grave* ».

En ce qui concerne les prêtres ministres du Nicaragua, on précise au Vatican qu'il n'y a pas eu de la part du Saint-Siège d'« *ultimatum daté du 31 août* », comme l'a rapporté la presse, à l'expiration duquel les trois prêtres auraient dû démissionner de leurs fonctions gouvernementales. Le Saint-Siège a, en revanche, engagé un processus qui peut conduire les autorités hiérarchiques compétentes (l'évêque de Managua ou le général des jésuites, par exemple) à prendre une sanction morale : la suspension des prêtres ministres. Une hypothèse qui n'est plus désormais à exclure.

Ph. P.

AFRIQUE

Tchad

Nouvelle dégradation de la situation dans le sud du pays

De violents affrontements se sont produits ces derniers temps dans la préfecture du Moyen-Chari (sud du Tchad) entre troupes gouvernementales et opposants au président Hissène Habré, marquant ainsi une nouvelle dégradation de la situation dans cette région. Un engagement particulièrement meurtrier a eu lieu en fin de semaine dernière à Dansmadji (50 kilomètres au sud de Sarh), où dix soldats gouvernementaux ont été tués au cours d'une embuscade tendue par les maquisards du secteur, les « *Commandos rouges* ». D'autres affrontements, dont le bilan n'est pas connu, se sont déroulés plus récemment encore dans divers points du Moyen-Chari, notamment à Maro (100 kilomètres au sud-est de Sarh).

D'autre part, selon des voyageurs en provenance de Sarh, le couvre-feu a été instauré dans cette ville, que les Commandos rouges — qui s'étaient ralliés au président Habré il y a quelques mois — ont quittée pour regagner la brousse.

Cette situation, estiment les observateurs, est jugée particulièrement sérieuse par les autorités de N'Djamena qui ont envoyé des renforts dans la région, où vient de se rendre le commandant en chef des Forces armées nationales tchadiennes (FANT), Idriss Debi.

La même insécurité règne dans le Logone-Oriental. Ainsi, à Boba, la préfecture, les « *Commandos verts* », qui s'étaient, eux aussi, ralliés, ont maintenant quitté la ville pour rejoindre les groupes de la brousse. Seuls sont donc désormais épargnés par ces troubles les deux départements du Mayo-Kebbi et de la Tandjile, situés au sud de la capitale tchadienne.

La rébellion est d'autant plus inquiétante pour le pouvoir central que si les maquisards des deux Logone semblent être inorganisés, il en va différemment de ceux du Moyen-Chari, qui sont bien tenus en main par le colonel Kotiga.

On apprenait, d'autre part, jeudi 6 septembre, à N'Djamena, que plusieurs centaines de familles touchées par la famine et vivant dans le Guera (région de montagnes au centre du pays, à 500 kilomètres à l'est de N'Djamena) ont quitté leurs villages au mois d'août pour chercher de la nourriture plus à l'ouest, aux alentours de la capitale tchadienne. — (*AFP, AP.*)

République sud-africaine

Les lycéens noirs boycottent les cours

Le bilan des émeutes de cette semaine est beaucoup plus élevé que celui fourni, jeudi 6 septembre, par la police sud-africaine (31 morts et 48 blessés), de nombreux Noirs blessés ayant refusé de se faire soigner dans les hôpitaux, a déclaré le pasteur Allan Boesak, président de l'Alliance mondiale des Eglises réformées. « *Beaucoup de blessés sont chez eux et ont besoin de soins* », a-t-il indiqué. Le Conseil sud-africain des Eglises (SACC) va mettre sur pied sa propre commission d'enquête sur les causes des émeutes.

Le calme était revenu jeudi dans les *townships* situées à la périphérie de Johannesburg, nous signale notre correspondant Michel Bole-Richard. Quatre ministres qui effectuaient une tournée d'inspection ont cependant dû faire demi-tour devant une foule de manifestants noirs. Selon plusieurs témoins, des centaines de protestataires ont bloqué les deux autocars dans lesquels avaient pris place MM. Louis Le Grange (loi et ordre), De Klerk (intérieur) et Viljoen (éducation nationale), ainsi que le général Magnus Malan (défense), à l'entrée de la cité de Sebokeng. Le convoi, qui était escorté de transports blindés de troupes, a dû rebrousser chemin, et les ministres ont quitté précipitamment les lieux en hélicoptère.

Les autorités sud-africaines ont, d'autre part, annoncé que près de 120 000 lycéens ont déserté jeudi leurs écoles, dans le cadre du mouvement de boycottage des cours. M. Louis Le Grange a enfin estimé que les émeutes sont le fait d'« *individus* » et d'« *organisations* », et s'est déclaré convaincu que l'augmentation des loyers n'était pas le motif principal des troubles.

A Lusaka, le Congrès national africain (ANC, mouvement interdit anti-apartheid) a invité les Sud-Africains à descendre dans la rue pour attirer l'attention de l'opinion publique mondiale sur le caractère fallacieux des réformes constitutionnelles mises en place par le pouvoir blanc.

D'autre part, la première grève légale menée par des mineurs noirs dans les mines d'or sud-africaines est annoncée pour le 17 septembre, a-t-on appris jeudi auprès du Syndicat national des mineurs (NUM). Ce syndicat, qui compte 90 000 adhérents dans les huit principales mines d'or d'Afrique du Sud, a décidé d'appeler à la grève à cette date pour appuyer les revendications salariales des quelque 500 000 Noirs travaillant dans les gisements aurifères du pays. — (*AFP, Reuter.*)

AFRIQUE

APRÈS LE VOYAGE DE M. MITTERRAND AU MAROC

M. Cheysson affirme que la France n'a pas besoin de médiateur dans l'affaire du Tchad

La France est *« plus proche de la possibilité d'un accord avec les Libyens et d'un progrès au Tchad même qu'elle ne l'était il y a quelques mois »* et n'a, en tout état de cause, pas besoin d'un *« médiateur »*, a déclaré jeudi 6 septembre, le ministre français des relations extérieures, M. Claude Cheysson.

« Nous parlons avec les Libyens depuis longtemps et, en fait, depuis juillet 1983, nous n'avons pas cessé d'avoir un contact direct avec eux », a-t-il précisé lors de l'émission du « Club de la presse du tiers-monde » de Radio-France internationale. Le ministre a notamment rappelé la visite qu'il a faite à Tripoli en février, au cours de laquelle le colonel Kadhafi *« a posé le problème tel que le voient les Libyens »*, ainsi que l'envoi en Libye de fonctionnaires français. *« Le contact avec les Libyens n'a jamais été rompu »*, a-t-il souligné.

Interrogé sur la visite, il y a quelques jours, du président François Mitterrand au Maroc, M. Cheysson a indiqué que ce séjour *« privé »* était prévu depuis longtemps, mais avait donné lieu à quelques *« hésitations »* au dernier moment. *« La première idée de cette visite est venue au cours de la visite officielle du président Mitterrand au Maroc »* (en janvier 1983), a-t-il dit. *« Il était convenu qu'il viendrait un jour à titre privé »*, a poursuivi M. Cheysson, ajoutant : *« Avant l'été, François Mitterrand a précisé qu'il viendrait passer quelques jours à la fin de ses vacances, fin août. »* Mais, a-t-il encore déclaré, la signature de l'accord maroco-libyen a amené le président *« à hésiter un moment à confirmer cette date »*.

C'est après *« un échange de vues avec le roi du Maroc »*, a indiqué M. Cheysson, que le président Mitterrand a décidé de confirmer sa visite privée au Maroc *« pour éviter d'avoir une crise »* avec ce pays, prenant soin toutefois d'en être absent le jour du référendum sur le traité d'union maroco-libyen.

Sur le résultat de cette visite, M. Cheysson a seulement déclaré que le président Mitterrand et le roi Hassan II avaient *« parlé de problèmes politiques »*. *« Je pense qu'ils ont parlé de l'élection du président Reagan, de l'Union soviétique et, évidemment, de la situation dans la région »*, a-t-il dit, ajoutant que *« les problèmes humanitaires avaient dû être évoqués »*.

En réponse à la question de savoir s'il y avait *« une raison grave et urgente »* au voyage de M. Mitterrand au Maroc, le ministre a répondu par la négative.

M. Cheysson a, en outre, évoqué *« la qualité de notre relation avec l'Algérie »*, qui, a-t-il souligné, *« a pris une allure exceptionnelle »* au cours de ces trois dernières années. *« Il y a une intimité entre les Algériens et nous qui n'avait encore jamais été constatée à ce point. »* Evoquant les *« inquiétudes »* et les manifestations de *« mauvaise humeur »* de l'Algérie au lendemain de la visite au Maroc du président Mitterrand, M. Cheysson a estimé que, *« dans un couple, il y a ces moments-là »*. Il a exclu que *« ce qui est fondamental »* entre Paris et Alger puisse être remis en cause.

Le ministre a également déclaré que la France *« déplorait »* les *« divergences de vues »* notées au Maghreb sur *« le sens et la portée »* de l'accord maroco-libyen.

Revenant au Tchad, M. Cheysson a déclaré qu' *« il fallait que les Libyens soient bien convaincus que la voie qu'ils ont choisie est une impasse »*. *« Il me semble que c'est le cas maintenant »*, a-t-il poursuivi, soulignant que *« les troupes libyennes sont arrêtées depuis que les troupes françaises sont intervenues »* et que *« le groupe tchadien* (le Gouvernement d'union nationale de transition du Tchad de M. Goukouni Oueddeï) *que soutiennent les Libyens connaît des difficultés importantes »*. Le ministre a fait référence à ce propos au fait que *« des éléments significatifs de ce groupe l'ont quitté »*.

M. Cheysson a ajouté que *« la discussion »* avec la Libye sur les garanties qu'il n'y aurait plus d'intervention libyenne au Tchad était *« difficile »*.

La perspective d'une visite du président François Mitterrand en Syrie *« se précise maintenant »*, a indiqué d'autre part le ministre des relations extérieures.

M. Cheysson a confirmé que la Syrie avait invité le président Mitterrand, ajoutant qu'il serait *« déraisonnable »* pour la France de vouloir *« apprécier les problèmes du Proche-Orient et être active quand on lui demande de l'être en ne tenant pas compte d'un pays qui compte »* dans la région. *« La Syrie a au Proche-Orient une position importante »* et ignorer ce pays *« serait une erreur évidente »* de la part de Paris, a-t-il déclaré.

Evoquant les conditions de l'ouverture de négociations en vue d'une solution à la crise du Proche-Orient, M. Cheysson a notamment estimé que les Etats-Unis devaient être *« prêts à prendre leurs responsabilités dans des conditions réalistes »*, ajoutant qu'il ne lui semblait pas que *« leurs déclarations aient toujours été réalistes dans le passé »*. Une autre condition, a-t-il déclaré, est que l'Union soviétique soit associée à cette négociation.

D'autre part, M. Cheysson a estimé que l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et son chef, M. Yasser Arafat (qu'il a rencontré la semaine dernière à Tunis), ont perdu de leur *« influence »* et *« ont des possibilités d'action singulièrement limitées aujourd'hui »* sur de nombreux sujets concernant *« l'ensemble de la situation au Proche-Orient »*.

RÉVOLUTION : plus que jamais, le « domaine réservé »...

Les voyages de M. François Mitterrand au Maroc sont commentés de façon négative dans l'hebdomadaire communiste *Révolution* (daté 7-13 septembre). *« Nous vivons bien en Vᵉ République*, écrit Dominique Vidal. *La politique extérieure est, plus que jamais, le « domaine réservé » du chef de l'Etat. La pratique du secret, au nom de l'efficacité, demeure toujours de mise. »*

Révolution reprend les critiques formulées par le quotidien algérien *El Moudjahid* sur les séjours de M. Mitterrand au Maroc. L'hebdomadaire ajoute : *« A Moscou, l'on s'en souvient, le président Mitterrand avait mentionné publiquement le cas de Sakharov. Il ne semble pas qu'il en ait été de même, officiellement, à Ifrane, avec les prisonniers marocains grévistes de la faim. Trois d'entre eux, rappelons-le, sont déjà morts... »*

Algérie

Condamnation de sept fondamentalistes musulmans

Alger *(AFP)*. – Sept fondamentalistes inculpés à la suite d'une bagarre qui a fait un mort et plusieurs blessés, le 2 novembre 1982, à la cité universitaire de Ben-Aknoun, sur les hauts d'Alger, ont été condamnés le jeudi 6 septembre à des peines de prison allant de cinq ans avec sursis à huit ans ferme ; douze autres inculpés ont été relaxés.

Le verdict a été prononcé au palais de justice d'Alger après cinq jours d'audience. Le principal accusé, M. Fethallah Lassouli, ancien marin de vingt-huit ans, a été condamné à huit ans de réclusion pour l'homicide volontaire sur la personne d'un étudiant, Kamel Amzal, tué d'un coup de sabre dans une rixe entre deux bandes rivales d'étudiants.

Six personnes ont été reconnues coupables de menaces et de coups et blessures. Elles se sont vu infliger des peines allant de vingt mois de prison ferme à cinq ans avec sursis. Le ministère public avait requis des peines beaucoup plus sévères. Il avait demandé la réclusion à perpétuité pour M. Lassouli et de trois à vingt ans de prison pour neuf inculpés.

Les avocats de la défense ont plaidé l'absence de preuves, d'autant qu'un seul témoin, parmi la dizaine appelés à la barre, a accusé formellement le principal condamné. Ils ont fait valoir que leurs clients, qui ne sont pas pour eux des extrémistes mais de *« bons musulmans »*, cherchaient à obtenir le contrôle du comité de la cité universitaire pour améliorer les conditions de vie des étudiants. La bagarre tragique n'aurait alors été que l'aboutissement du pourrissement de la situation entre groupes idéologiques rivaux. Selon la défense, il n'y a pas eu d'attaque délibérée.

Aucune manifestation n'a eu lieu pendant les débats, qui ont parfois été assez houleux, mais, après la lecture du verdict, quelques cris *« Allah est grand ! »* ont fusé du public.

Ce verdict apparaît aux observateurs comme relativement clément, d'autant qu'à la suite de l'incident à l'université les fondamentalistes avaient répliqué en organisant un vendredi, jour de prière, un grand rassemblement à la mosquée de la faculté du centre d'Alger. Les organisateurs de cette manifestation avaient été poursuivis avant d'être relâchés en mai 1984, lors de mesures de clémence prises par le président Chadli Bendjedid.

A TRAVERS LE MONDE

Ethiopie

• **CONGRÈS CONSTITUTIF DU PARTI DES TRAVAILLEURS.** – Le lieutenant-colonel Menguistu a présidé, jeudi 6 septembre, à Addis-Abeba, la séance d'ouverture du congrès constitutif du Parti des travailleurs d'Ethiopie (PTE), parti unique, en présence de nombreuses délégations de pays socialistes. Le chef de l'Etat éthiopien devrait être nommé secrétaire général du PTE, constitué à la veille des cérémonies marquant, le 12 septembre, le dixième anniversaire de la révolution. A cette occasion, de très importantes mesures de sécurité ont été prises à Addis-Abeba. – *(AFP.)*

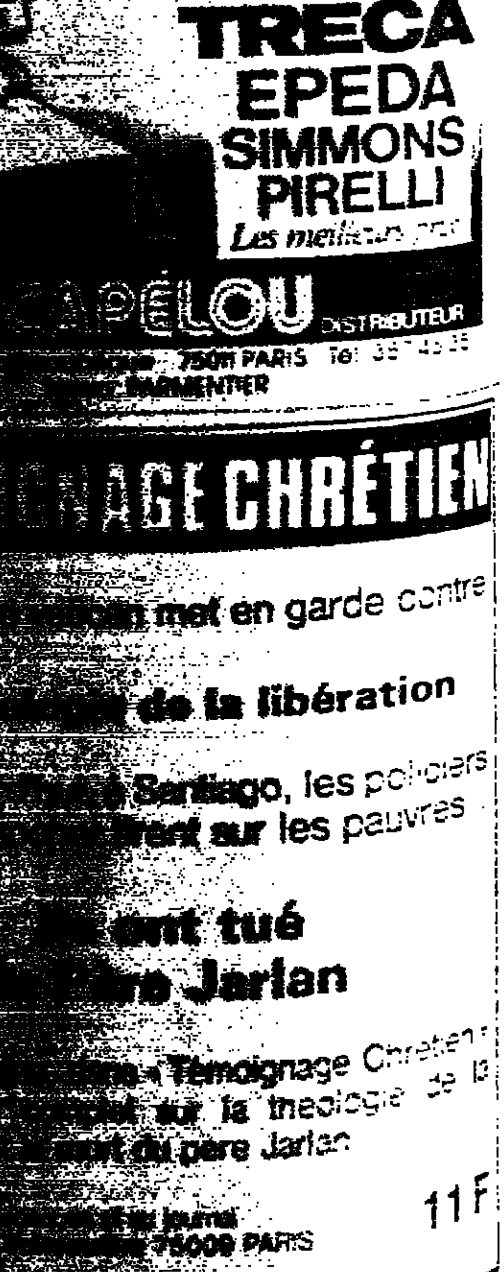
Nigéria

• **LE « ROI » FELA ARRÊTÉ POUR CONTREBANDE.** – Le musicien Fela Anikulapo-Kuti, star de la musique « afro » du Nigéria, a été arrêté, le mercredi 5 septembre, pour avoir tenté de sortir illégalement 1 600 livres (2 000 dollars) du pays. Fela avait accédé à la célébrité dans les années 70 avec son groupe Africa 70, par une série de chansons tournant en ridicule les autorités militaires nigérianes de l'époque. Il a été appréhendé à l'aéroport de Lagos alors qu'il se rendait aux États-Unis accompagné des quarante-deux membres de son orchestre. La contrebande de devises est punie d'une peine de cinq ans de prison au minimum au Nigéria. – *(AFP, Reuter.)*

Sierra-Leone

• **REMANIEMENT GOUVERNEMENTAL.** – Le président Siaka Stevens a procédé, jeudi 6 septembre, à un remaniement ministériel, caractérisé essentiellement par la permutation des titulaires de plusieurs portefeuilles importants. Ainsi, M. Salia Jusu-Sheriff passe des finances au développement et à la planification économique, poste où il succède à M. Sheka Kanu, qui est nommé ministre des affaires étrangères. Le précédent chef de la diplomatie, M. Abdulaï Osman Conteh, est nommé ministre des finances. Le chef de l'Etat a également décidé la création d'un nouveau ministère de la direction de la fonction publique, qui est confié à M. Harry Williams. – *(AFP, Reuter.)*





ASIE

TÉMOIGNAGE

Le guêpier afghan

par MICHEL DE GUILLENCHMIDT (*)

Le Sukhoï s'éloigne dans le ciel. J'ai vu distinctement deux bombes se détacher de l'avion soviétique. Dans quelques secondes, elles vont exploser sur une colline pierreuse, à 500 mètres environ du sentier où nous marchons. Le commandant Anwar « Palawan », qui appartient au Jamiat-Eslami mais qui dirige l'ensemble des mouvements de résistance dans la région de Saroubi, près de Kaboul, et qui me ramène avec une section de moudjahids au Pakistan, me fait signe de presser le pas. Nous devons traverser au plus vite ce qu'avec Georges Pons nous avons surnommé la « plaine des chars », en raison des six carcasses de blindés soviétiques que l'on y aperçoit. Une fois cette plaine, large de quelques kilomètres, traversée, nous serons plus à couvert dans la montagne, à une heure à peine de Tori-Mangal, c'est-à-dire de la frontière.

L'avion revient, volant assez haut. Encore deux bombes, apparemment lâchées au hasard, sans objectif précis. Crépitement de plusieurs mitrailleuses lourdes, nichées dans les collines, manœuvrées par des résistants. L'appareil s'élève, fait une embardée, disparaît.

Les bombardements restent, pour les Soviétiques, l'une des façons de montrer qu'ils sont encore en Afghanistan. Comme il est difficile d'obtenir des résultats spectaculaires contre les troupes de la résistance, innombrables mais volontairement disséminées dans tout le pays en petites unités, l'aviation communiste s'est attaquée aux villages, aux récoltes, ainsi qu'aux points de passage vers le Pakistan. Nous avons traversé plusieurs bourgades dévastées, à peine habitées à présent. Djekdalek, par exemple, sorte d'oasis étalée sur quelques kilomètres, où nous avons vécu quelques jours. Le village, situé à 60 km de Kaboul par la route, a subi un raid de représailles. Quelques moudjahids continuent d'y cultiver les champs entre deux coups de main.

Les attaques de l'aviation posent deux problèmes aux résistants. Celui, d'abord, des moyens de lutte antiaérienne. Contrairement à une idée commune, la résistance est relativement bien armée en mitrailleuses lourdes, en RPG 7 (bazookas) et en canons sans recul. Ces armes, très efficaces contre les colonnes blindées, ne suffisent pas contre les avions, qui subissent peu de pertes. Les Soviétiques bombardent en effet d'assez haut pour rester hors de portée. L'étape suivante, pour la résistance, sera donc celle des missiles sol-air. Il est probable que, payées par des pays frères — voire par de riches particuliers de la péninsule arabique, — ces armes feront leur apparition sous peu dans les maquis. Les premières, nous a-t-on déclaré, sont déjà arrivées.

La prise en charge des populations civiles dont les villages ont été dévastés pose un second problème. Toutes ne peuvent pas se réfugier au Pakistan, où elles sont déjà plus de 2,5 millions. Les commandants militaires de la résistance — ils sont une quarantaine pour l'ensemble du pays, qui a été divisé en autant de régions — ont ainsi reçu une mission supplémentaire : assurer la subsistance des civils. De là leur requête, prioritaire, de vivres et de médicaments.

L'intense circulation des combattants

Pris en charge par le Jamiat, nous avons discrètement quitté Peshawar il y a quinze jours, déguisés en Afghans, à bord d'un minibus rapidement échangé contre une camionnette. Accompagnés d'un groupe de moudjahids, nous avons franchi une quinzaine de postes pakistanais dans la zone interdite aux étrangers qui s'étend de Peshawar à la frontière, et où s'étalent les camps de réfugiés. Dix heures de route au total. A Tori-Mangal, étrange ville frontière qui fait songer à la conquête de l'Ouest, nos compagnons retrouvent leur kalachnikov personnel et achètent des chevaux pour transporter le chargement : outre les vivres, un mortier, des mines, une grande quantité de munitions (chaque combattant portant personnellement 1 500 cartouches) et des médicaments.

J'entre en Afghanistan (la frontière n'est surveillée que par des gardes pakistanais) au milieu de quelques moudjahids, le visage dissimulé par un châle. Première surprise : le col qui départage les deux pays est traversé par une intense circulation de combattants. Des centaines à l'heure, dans chaque sens. Presque tous armés de kalachnikov, ou parfois de la carabine soviétique « dernier cri », le kalakov. Ils s'interpellent. Les uns rapportent des nouvelles du Panchir : violents combats avec des commandos héliportés en juillet ; Messoud — le commandant local de la résistance — demande que, provisoirement, les étrangers ne se rendent plus dans la vallée en raison des risques encourus.

D'autres viennent du Badakhshan : rudes affrontements... mais l'un des hommes qui en revient, après vingt jours de marche, fait s'esclaffer le petit groupe qui s'est formé autour de lui : il y a un mois, une section de moudjahids a traversé la frontière soviétique, a récolté fruits et légumes et s'en est retournée en Afghanistan avant que les gendarmes soviétiques aient pu réagir.

Nous sommes salués chaleureusement : les Français sont bien vus, grâce à la renommée de Médecins sans frontières. J'aperçois un combattant armé, à la barbe très claire et aux yeux bleus. Est-il l'un de ces hommes du Nouristan dont on m'a parlé ? Stupeur : c'est un « chouravi », c'est-à-dire un Soviétique. Ukrainien, il a déserté il y a un an en sautant de son char et combat maintenant aux côtés des résistants. Nous parlons quelques instants, mais, méfiant, il se livrera peu. Hormis ce transfuge, converti à l'islam, et deux malheureux prisonniers totalement désespérés que l'on me « montrera » à mon retour à Peshawar, je ne verrai pas d'autres Soviétiques durant notre expédition.

On pense généralement que ceux-ci occupent l'Afghanistan comme les Allemands occupaient la France au début de 1943. Sauf dans quelques grandes villes (Kaboul, Kandahar, Mazar-Il-Sharif, Jallalabad...) et les bases militaires (Bagran), fortement protégées, c'est la résistance — et non les troupes du régime ou soviétiques — qui tient le pays.

Dans les campagnes, il n'est pas question pour les forces officielles de sortir de leurs bases après six heures du soir, ni d'aller, comme l'armée française en Algérie, tendre des embuscades : le massacre des gouvernementaux serait assuré. Seule façon d'opérer à terre pour les troupes gouvernementales : effectuer des expéditions punitives sur des villages ou procéder à des démonstrations de force sur les grandes routes au moyen de convois blindés.

Presque chaque « sortie » coûte cependant au régime un ou deux chars et quelques camions. Nous assisterons ainsi, d'un mamelon situé à 5 kilomètres, à une attaque menée par plusieurs chars contre un village, Essarak : ses habitants, naturellement prévenus dès le départ des blindés de leur base (le système d'information de la résistance est très efficace), se sont fondus dans les montagnes avoisinantes. Le « comité d'accueil » est composé de quelques moudjahids armés de bazookas qui, une fois deux engins adverses anéantis, se replieront sans dommage. La colonne blindée s'en retournera de son côté après avoir détruit quelques maisons. Un nouveau convoi reviendra le lendemain pour récupérer ce qui n'aura pas été démonté pendant la nuit sur les engins détruits.

L'ampleur de la résistance

Autre scène : nous sommes, en plein après-midi, sur une colline rocailleuse qui domine la vallée où le commandant Anwar a provisoirement installé son PC mobile. On aperçoit au loin Saroubi, avec sa centrale électrique, et l'on devine la route de Jallalabad à Kaboul. Une soixantaine de combattants s'entraînent au maniement du mortier, de la mitrailleuse et du canon sans recul (nous constaterons qu'il s'agit d'armes de fabrication chinoise). Les munitions ne manquent pas, et chaque combattant — des adolescents pour la plupart — aura l'occasion de participer à l'exercice du tir. Le fracas des explosions s'entend à des kilomètres. Quatre gros hélicoptères soviétiques apparaissent, hors d'atteinte. Ils s'éloignent vers Kaboul comme s'ils n'avaient rien vu...

De ces observations sur le terrain, de nos contacts à Peshawar, de l'analyse aussi de l'ensemble des données que nous avons pu recueillir sur la situation actuelle en Afghanistan, quelles réflexions peut-on tirer ?

La première constatation porte sur l'ampleur de la résistance. Nous savions que l'invasion soviétique n'a pas permis au régime de Babrak Karmal de prendre racine dans le pays. L'offensive gouvernementale du printemps dernier, si elle a été appuyée par d'importants moyens matériels et, semble-t-il, quelques renforts de troupes soviétiques (les effectifs ont varié cette année, d'après des indications convergentes, entre 120 000 et 160 000 hommes, auxquels il convient d'ajouter les 25 000 soldats de l'armée aghane, parmi lesquels le taux de désertion est, dit-on, élevé), n'a pas donné, nous le savions également, les résultats escomptés par le Kremlin.

Mais nous n'avions pas mesuré l'importance des difficultés rencontrées par le régime sur l'ensemble du territoire. Elles tiennent à plusieurs facteurs. D'abord au relief accidenté de l'Afghanistan, qui se prête remarquablement à la guérilla. Ensuite à une tactique délibérée des mouvements de la résistance qui consiste, chaque fois qu'une offensive importante est engagée par les Soviétiques dans une région déterminée, à déclencher des actions de commandos un peu partout ailleurs. Comme nous le déclarait le commandant Anwar, « toutes les vallées, toutes les routes sont stratégiques ». Le feu prend ainsi de tous côtés. On rapporte qu'il y a quelques mois l'état-major général de Kaboul aurait réclamé un triplement des troupes soviétiques, qu'il n'a d'ailleurs pas obtenu. En réalité, et si l'on songe à l'exemple de l'Algérie et aux 500 000 hommes qui furent nécessaires pour assurer une relative paix militaire dans un pays où une partie substantielle de la population était favorable à la métropole, ce sont des effectifs considérables que l'Union soviétique devrait déplacer en Afghanistan, de l'ordre sans doute du million d'hommes, pour imposer sa loi. Il est douteux que les stratèges du Kremlin considèrent que l'enjeu afghan mérite une redistribution aussi fondamentale, qui aurait inévitablement pour conséquence d'affaiblir d'autres frontières du monde soviétique.

A l'évidence enfin, le rôle de l'islam est primordial. L'armée rouge est aux prises avec une guerre sainte.

Il faut — seconde observation — considérer avec prudence l'idée, assez généralement répandue en Europe, selon laquelle les divisions des partis politiques afghans de la résistance constitueraient un obstacle insurmontable à une reconquête et joueraient donc, sur une longue période, en faveur du régime de Kaboul.

Des divergences existent assurément, et on peut en percevoir des échos parfois sanglants. Il faut ajouter que le gigantesque regroupement des réfugiés sur la frontière pakistanaise constitue un terrain propice pour susciter des agitations, ce que n'a pas manqué, bien entendu, d'entreprendre le Khad, filiale afghane du KGB. Il existe pourtant trois raisons au moins de penser que les espérances soviétiques en ce domaine comportent une bonne part d'illusions ou résultent d'une analyse incomplète de la situation.

La guerre d'Afghanistan, d'abord, a pris l'allure d'un conflit colonial, dans lequel une très large partie de la population du pays envahi fait à présent de la libération un objectif absolu. La tradition est d'ailleurs longue en ce domaine, et la domination de l'Afghanistan a toujours été, d'Alexandre le Grand aux Britanniques, une affaire périlleuse pour les puissances qui l'ont tentée.

Depuis la constitution de différents partis en exil, qui a suivi l'instauration du régime communiste et l'invasion soviétique de décembre 1979, la résistance de l'intérieur a su, d'autre part, conquérir sa propre légitimité à travers l'action menée par ses commandants sur le terrain.

On peut enfin, nous semble-t-il, souligner l'émergence d'un parti plus structuré que les autres, le Jamiat Il Islami. Dirigé par un homme exceptionnel, originaire du Badakhshan et ancien théologien à Kaboul, le professeur Rabbani, le Jamiat s'est efforcé de s'assurer une double légitimité, à la fois intérieure et extérieure.

Des commandants régionaux ont été systématiquement nommés, qui disposent de tous les pouvoirs civils et militaires, et ont reçu mission de chercher à conjuguer les efforts de tous les groupes de la résistance. Tâche menée avec patience, mais avec des succès manifestes. La distribution des armes joue ici un rôle essentiel. Ainsi avons-nous vu le commandant Anwar obtenir le ralliement — sans intégration — d'une unité de l'Hezbi Il Islami (fondamentaliste) implantée dans l'une des vallées proches de Saroubi, en contrepartie de livraisons d'armes et de munitions.

A l'extérieur, une politique d'ouverture et de coopération avec les autres partis est également conduite par le professeur Rabani, qui lui a valu d'être désigné par tous les partis de la résistance comme observateur unique à la conférence islamique de Casablanca en janvier 1984.

L'armée rouge en échec

Troisième réflexion générale : l'armée rouge, réputée invincible, est, pour la première fois, mise en échec. Pour mesurer les conséquences de cette situation, il convient de nous arrêter sur les motifs et les conditions de l'intervention soviétique.

L'hypothèse selon laquelle les Soviétiques auraient cherché — objectif traditionnel dans l'histoire russe — un nouvel accès vers l'océan Indien ne résiste pas à l'examen d'une carte géographique, sauf si, au travers de l'Afghanistan, qui n'a pas de bordure maritime, c'était le Pakistan qui était visé : or, si l'Union soviétique s'intéresse assurément à ce pays, elle paraît loin encore de pouvoir en envisager le contrôle.

Restent les deux raisons qu'avancent habituellement les observateurs : disposer d'un moyen de pénétration éventuel en Iran au cas où les relations soviéto-persanes prendraient la forme d'un conflit ouvert ; élargir le « glacis protecteur » de l'URSS, comme dans l'Europe de l'après-guerre, afin d'éviter un dérapage politique dans ses propres républiques musulmanes. Cette dernière raison est naturellement assez satisfaisante pour l'esprit. On peut se demander néanmoins aujourd'hui si elle ne procède pas d'une analyse qui rappelle celle de l'« arroseur arrosé ».

En premier lieu, le temps ne joue pas forcément — contrairement à une idée commune — en faveur des Soviétiques. Soucieux qu'est le Kremlin de donner une bonne image de sa puissance, spécialement militaire, il constate qu'un peuple insurgé à ses portes le tient en échec et l'empêche d'atteindre son objectif. Bien plus, l'aviation gouvernementale s'est engagée dans la voie, périlleuse pour l'image internationale du régime, du bombardement de villes frontières situées au Pakistan, comme Tori-Mangal. De tout cela, l'armée soviétique, et donc l'URSS, n'a rien à gagner en prestige international.

Loin de protéger ses propres républiques de la contagion islamique, l'URSS prend, en second lieu, le risque de déclencher une guerre religieuse à ses frontières. L'incursion des maquisards afghans en Union soviétique dont il nous a été fait état est alors porteuse, si elle est suivie d'autres opérations du même type, de dangers considérables pour la stabilité même du régime soviétique. Si l'Iran se dégage un jour de son conflit avec l'Iraq, l'affaire pourrait prendre une singulière dimension, en dépit de la barrière religieuse qui oppose les Persans chiites et les Afghans majoritairement sunnites.

Quelle peut-être alors l'évolution de la question afghane ? La question qui se pose au Kremlin est aujourd'hui de savoir comment sortir de ce guêpier sans perdre la face. Depuis l'hiver, une première tentative a été effectuée, sous la forme d'offensives répétées, qui auraient pu, si elles avaient été couronnées de succès, conduire à une scénario du style « paix des braves ». Mais ces offensives n'ont fait qu'exaspérer la résistance et attirer de nouveau l'attention de l'opinion internationale sur ce qui se passe en Afghanistan. Dès lors, la seule possibilité ouverte à l'URSS est la recherche d'une négociation. Est-il encore temps pour que celle-ci puisse être honorable pour le régime soviétique ? Les dirigeants du Kremlin devront faire appel à toute leur ingéniosité pour y parvenir, car, jusqu'à présent, bien peu de guerres coloniales se sont terminées sans dommage pour l'envahisseur.

(*) Délégué national du RPR aux droits de l'homme.

ASIE

Japon

L'empereur, la Corée et le « regrettable » passé

De notre correspondant

Tokyo. — Moment historique, paroles quasi divines... L'empereur Hirohito du Japon, recevant le président sud-coréen dans son palais jeudi soir 6 septembre, a, en quelque sorte, « regretté » le passé. C'était, quarante ans après la fin de la colonisation de la Corée par le Japon, la grande affaire de cette visite présidentielle — la toute première — dans une ville pratiquement en état de siège policier. Dira, dira pas ? Après tout ce temps, le demi-dieu octogénaire que les Coréens furent contraints de révérer allait-il s'excuser, se taire ?

Les termes proposés par le gouvernement à Sa Majesté ont exprimé le regret. Mais, comme il fallait s'y attendre, pour satisfaire l'honneur coréen sans blesser l'orgueil japonais, ils ont été couchés dans un langage diplomatique et indirect que le caractère formel et souvent assez vague de la langue japonaise a encore atténué.

L'empereur a donc dit : *« En vérité, il est regrettable qu'une période infortunée ait existé entre nous pendant ce siècle, et je pense que cela ne devrait pas se reproduire. »* Un officiel a eu la bonté de préciser le non-dit essentiel : la *« période infortunée »* était une référence implicite à la période de colonisation et d'assimilation de la Corée par le Japon, entre 1910 et 1945.

Il n'en reste pas moins qu'il s'agit, même sous cette forme édulcorée, d'un geste symbolique qui marque un grand moment dans l'histoire des relations difficiles entre les deux nations. Tout Tokyo, tout le Japon, ne parle ce vendredi que de cela. La presse, sans doute un peu prématurément, titre sur l'« enterrement du passé infortuné ».

A ceux qui ont été témoins, par exemple, de l'agenouillement et des larmes du chancelier Willy Brandt à Auschwitz, il peut paraître étonnant qu'il ait fallu attendre quarante ans pour que le Japon exprime, officiellement, de tels regrets. Mais, après la guerre, les Japonais ont eu tendance à « oublier » les séquelles et les responsabilités découlant de leurs conquêtes militaires. Une autre conception du droit et du devoir, le traumatisme de la bombe atomique et l'occupation américaine les ont facilement fait passer du rôle de bourreaux à celui de victimes. Leurs dirigeants n'ont jamais vraiment accepté le jugement du tribunal international de Tokyo sur les crimes de guerre.

Cette « justice de vainqueurs » *a été et reste d'autant plus* contestée que les Japonais ont vu, depuis 1945, d'autres puissances occidentales porter la guerre (coloniale ou non) et son cortège de crimes aux quatre coins de la planète : Indochine, Algérie, Afghanistan, Liban, etc., sans passer devant un quelconque tribunal. D'ailleurs, contrairement à ce qu'a fait la RFA, jamais la justice nippone n'a poursuivi ses propres *« criminels de guerre »*. Et cela s'explique par la continuité de la responsabilité : non seulement l'empereur a été maintenu à la tête de la nation, mais, très vite, des politiciens qui avaient eu un rôle important pendant la guerre — parfois même des hommes poursuivis pour *« crimes de guerre »* par les Alliés — sont revenus au pouvoir. Certains jouent aujourd'hui un rôle politique de premier plan. On comprendra qu'il leur en ait coûté de recevoir le président sud-coréen et d'imposer à l'empereur de « regretter » le passé. Cela dit, la Corée du Nord, associant dans le même mépris le *« criminel de guerre Hirohito »* et le *« dictateur sanglant »* Chun Doo Hwan, a déclaré ne pas se sentir concernée par les regrets de l'empereur.

R.-P. PARINGAUX.

Chine

Pékin envisage de recevoir le dalaï-lama

Pékin *(AFP)*. — La Commission nationale pour les minorités chinoises a annoncé, le jeudi 6 septembre, qu'elle avait donné son accord pour la venue à Pékin d'une délégation de représentants du dalaï-lama afin préparer une éventuelle visite en Chine du chef spirituel tibétain en 1985, mais qu'aucune date précise n'avait encore été fixée.

« *Depuis cette année*, a déclaré le porte-parole de la Commission, *le dalaï-lama a suggéré à plusieurs reprises que, pour garder le contact avec les autorités centrales et les informer de la situation, et dans le but de préparer son retour en Chine pour une visite en 1985, il demandait l'autorisation d'envoyer trois représentants à Pékin.* »

En mai dernier, un responsable de la région autonome du Tibet avait invité le dalaï-lama à se rendre en visite en Chine, qu'il avait quittée en 1959 pour se réfugier en Inde avec quatre-vingt mille de ses partisans après l'échec d'un soulèvement antichinois.

Mercredi, le secrétaire général du Parti communiste chinois, M. Hu Yaobang, avait déclaré à des journalistes japonais que le chef spirituel des Tibétains était *« bienvenu en Chine s'il était patriote »*.

PROCHE-ORIENT

LE MINAGE DE LA MER ROUGE

La presse égyptienne continue à accuser la Libye

Correspondance

Adabeya (golfe de Suez). — Les travaux de déminage du golfe de Suez auxquels participent une vingtaine de bâtiments appartenant à cinq pays (Egypte, Etats-Unis et Grande-Bretagne, liés par un comité de coordination, France et Italie participant sur une base bilatérale), malgré leurs progrès, pourraient durer encore un mois ou deux, a indiqué, jeudi 6 septembre, le commandant Ahmad Abdel Barri, chef de la base navale égyptienne d'Adabeya, située à une trentaine de kilomètres au sud-ouest du port de Suez.

En ce qui concerne le ou les responsables du mouillage des mines, le commandant Abdel Barri a évoqué l'*« étrange coïncidence de dates »* entre les passages du cargo libyen *Ghat* et les explosions en mer Rouge. Le *Ghat*, a-t-il déclaré, a traversé le canal de Suez dans le sens nord-sud le 6 juillet dernier. Or, le 9 juillet, se produisait la première d'une série d'explosions qui se sont échelonnées sur un axe nord-sud. Le 22 juillet, le *Ghat* a traversé le canal dans le sens sud-nord, et le 27, les déflagrations ont repris, dans ce sens-là.

La presse égyptienne, elle, est plus catégorique. Selon le quotidien officieux *Al Ahram*, l'Egypte a *« obtenu la semaine dernière des informations incriminant indiscutablement la Libye »*. *Al Ahram* ajoute que le colonel Kadhafi a adressé récemment un message à l'imam Khomeiny l'informant de *« la réussite du minage de la mer Rouge qui a porté atteinte à la sécurité de cette voie d'eau »*. *« Ce message a mis l'imam dans une colère telle qu'il est sorti de son mutisme pour démentir la participation de son pays dans une opération menaçant, entre autres, les navires transportant le pétrole iranien et les armes à destination de Téhéran »*, ajoute M. Ibrahim Nafee, rédacteur en chef du journal et proche du président Moubarak.

Le quotidien officieux *Al Akhbar* a accusé pour sa part le chef de l'Etat libyen d'avoir dépêché en Arabie saoudite des commandos déguisés en pèlerins ayant pour mission de lancer une nouvelle attaque contre la mosquée de La Mecque.

Ce complot, selon *Al Akhbar*, a été déjoué après la découverte par les autorités saoudiennes de caisses d'armes présentées comme des « valises diplomatiques » et livrées par des avions et des bateaux libyens. Toujours dans le cadre de cette reprise de la guerre des médias, *Al Ahram* reprend à son compte, ce vendredi, sur huit colonnes à la une, les informations de l'agence américaine Associated Press selon lesquelles cent vingt personnes auraient été exécutées en Libye.

Enfin, les autorités égyptiennes poursuivent les opérations de fouille des navires *« suspects »* transitant par le canal de Suez, notamment après l'adoption, la semaine dernières de nouvelles mesures obligeant les navires à annoncer la nature de leur cargaison quarante-huit heures à l'avance, faute de quoi ils sont passibles d'une interdiction de passage de deux ans si des explosifs non déclarés sont découverts à leur bord.

ALEXANDRE BUCCIANTI.

Israël

Des « difficultés techniques » retardent la formation du cabinet d'union

Jérusalem *(AFP)*. — L'annonce officielle de la mise sur pied d'un gouvernement d'union nationale en Israël a, une fois de plus, été différée alors que pour la huitième fois, le jeudi 6 septembre, un tête-à-tête a eu lieu entre MM. Itzhak Shamir, chef de file du Likoud, et Shimon Pérès, premier ministre désigné et chef du parti travailliste.

« Je pense que le cabinet pourra être présenté à la Knesset vers le milieu de la semaine prochaine », a indiqué M. Pérès. *« Le Likoud et les travaillistes sont désormais d'accord sur l'essentiel, mais il leur reste à définir les grandes lignes de leur programme et à surmonter un certain nombre de difficultés techniques »*, a-t-il indiqué.

Selon la plupart des commentateurs israéliens, cette formulation n'est qu'un *« euphémisme »* cachant mal l'âpre bataille qui déchire la classe politique à propos de la répartition des portefeuilles ministériels au sein du futur cabinet d'union.

Ce nouveau délai dans le dénouement de la crise politique israélienne pourrait aussi indiquer que M. Shamir entend *« jouer la montre »*, dans la mesure où le 16 septembre prochain son rival, M. Pérès, aura épuisé le second et dernier délai de vingt et un jours dont il disposait pour tenter de former le cabinet.

Selon la télévision israélienne, le prochain cabinet pourrait compter vingt-six ministres ainsi qu'un certain nombre de vice-ministres. M. Ariel Sharon apparaît comme l'un des grands vainqueurs de *« la bataille des portefeuilles »*. Selon la télévision, M. Sharon devrait, en effet, diriger l'important ministère du commerce et de l'industrie et figurer au rang des huit ministres membres du futur *« cabinet restreint »*.

De même source, on apprend que M. Ezer Weizman, chef du parti centriste Yahad (trois députés) deviendrait *« ministre sans portefeuille chargé des problèmes spéciaux »*. Un certain nombre de ministères restent encore à pourvoir.

● *Les Etats-Unis et le Liban.* — Les Etats-Unis ont opposé, le jeudi 6 septembre, devant le Conseil de sécurité, leur veto au projet de résolution libanais demandant à Israël le strict respect des droits de la population civile du sud du Liban, sous occupation israélienne depuis juin 1982.

● *Tension en Libye.* — Certaines unités des forces armées libyennes ont été mises en état d'alerte au cours de l'Aid el Adha (fête musulmane du sacrifice) en raison des *« manœuvres effectuées actuellement par la VIe flotte américaine à proximité des eaux territoriales libyennes »*, a annoncé, le jeudi 6 septembre, l'agence libyenne de presse Jana. L'agence, qui cite un communiqué militaire, a qualifié de *« provocations »* les manœuvres américaines, auxquelles participent, selon elle, *« les deux porte-avions* America *et* Syracuse *ainsi que seize navires de protection et de ravitaillement »*. — *(AFP.)*

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. OZAL EN RFA

La question des immigrés a été au centre des conversations avec le premier ministre turc

Correspondance

Bonn. — Le premier ministre turc, M. Turgut Ozal, a laissé planer le doute, jeudi 6 septembre, à l'issue d'une visite de travail en République fédérale, sur ses intentions à l'égard du problème des travailleurs turcs immigrés en RFA. M. Ozal a indiqué qu'il n'entendait pas renoncer au principe de la libre circulation de ses concitoyens dans la Communauté européenne, qui doit en principe être reconnu à partir de 1986, lorsque entrera en vigueur le traité d'association entre la Turquie et la CEE. Mais il s'est toutefois déclaré prêt à prendre en compte les intérêts de la RFA, où l'on cherche à limiter l'afflux de travailleurs immigrés.

Cette question a été au centre des conversations que le premier ministre turc a eues mercredi avec le chancelier Kohl et les principaux dirigeants ouest-allemands. La coopération entre les deux pays est traditionnellement étroite. La RFA fournit à la Turquie, dans le cadre de l'OTAN, une aide militaire importante, qui s'est élevée depuis 1964 à 2,8 milliards de deutschemarks. Leurs échanges économiques, comme le montrent les négociations en cours sur la livraison d'une centrale nucléaire et d'équipements téléphoniques, constituent une donnée importante de leurs relations. Ce sont des arguments de poids qui ne peuvent être ignorés même si le problème des travailleurs immigrés turcs est devenu une source de polémiques au sein du gouvernement fédéral, et d'inquiétude pour l'opinion ouest-allemande.

Pour inciter ces travailleurs immigrés à regagner leur pays, les autorités ouest-allemandes avaient mis en place, en décembre 1983, un programme d'aide au retour qui a porté ses fruits. Cent mille demandes avaient été enregistrées au 30 juin dernier, date limite fixée par la loi, ce qui devrait permettre, en tenant compte des familles, une réduction de la population turque en Allemagne fédérale de trois cent mille personnes (sur un million six cent mille, soit la plus importante communauté immigrée en RFA).

Ce succès n'a cependant pas convaincu le ministre de l'intérieur, M. Friedrich Zimmermann (chrétien-social) de renoncer à son projet controversé de réforme de la loi sur l'immigration. Il souhaite notamment abaisser à six ans (au lieu de seize actuellement) l'âge jusque auquel les enfants des travailleurs immigrés peuvent venir rejoindre leurs parents en RFA. Ce projet se heurte, depuis le changement de coalition à Bonn, à une opposition farouche du Parti libéral, attaché à la défense des droits des minorités.

Le chancelier Kohl, qui a promis une décision du gouvernement au cours de la deuxième semaine de septembre, aura besoin de tous ses talents manœuvriers pour éviter une nouvelle confrontation au sein de sa majorité.

HENRI DE BRESSON.

La CEE est menacée de « dislocation » en raison de ses difficultés financières estime M. Pflimlin

M. Pierre Pflimlin, qui fait ce vendredi 7 septembre, au Luxembourg, sa première visite officielle en tant que nouveau président du Parlement européen, a prononcé jeudi à Strasbourg, en inaugurant la 52e Foire internationale, un discours *alarmiste sur l'état actuel de la* Communauté européenne. Selon lui, celle-ci est menacée de *« dislocation »* en raison des difficultés financières qu'elle traverse. *« Tous les responsables*, a notamment déclaré M. Pflimlin, *ne semblent pas encore avoir pris conscience de ce que signifierait pour les agriculteurs, mais aussi pour beaucoup d'autres, l'annonce que la CEE est en état de cessation de paiement. »*

Le ministre irlandais des affaires étrangères, M. Peter Barry, a d'autre part confirmé qu'il réunirait ses collègues de la Communauté au début de la semaine prochaine à Dublin, de façon informelle, pour tenter de débloquer les négociations sur l'adhésion de l'Espagne et du Portugal, actuellement dans l'impasse (*le Monde* du 5 septembre). Cette réunion aura lieu en marge de celle qui doit être consacrée, mardi, à la coopération politique, et qui était prévue depuis longtemps.

A Madrid, le gouvernement a réaffirmé jeudi dans un communiqué officiel sa *« ferme volonté politique »* de poursuivre les négociations avec les Dix, en application des décisions prises en juin dernier au sommet de Fontainebleau, *« prévoyant l'adhésion espagnole au plus tard en janvier 1986 et la fin des pourparlers dans le courant de 1984 »*. Madrid exprime en outre sa reconnaissance pour *« l'attitude constructive des gouvernements ouest-allemand, français et autres »* dans ces négociations. — *(AFP, AP)*.

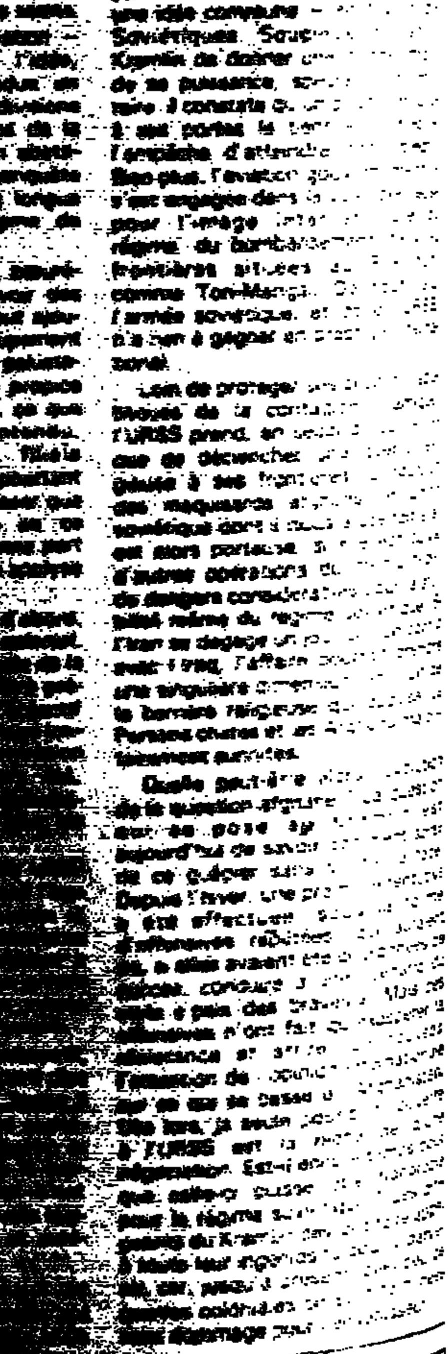
A l'occasion de l'Assemblée générale de l'ONU

MM. SHULTZ ET GROMYKO SE RENCONTRERONT A NEW-YORK LE 26 SEPTEMBRE

Washington *(AFP)*. — M. George Shultz, secrétaire d'Etat américain, s'entretiendra avec son homologue soviétique, M. Andrei Gromyko, le 26 septembre prochain à New-York, à l'occasion de la session de l'Assemblée générale des Nations unies, a annoncé, jeudi 6 septembre, le département d'Etat. Une telle rencontre n'était jusqu'à présent présentée officiellement à Washington que comme une probabilité.

Les deux responsables se sont rencontrés pour la dernière fois en janvier dernier à Stockholm lors de la conférence sur le désarmement en Europe (CDE). L'an passé, à la même époque, M. Gromyko avait renoncé à se rendre à l'ONU après que les Etats du New-Jersey et de New-York eurent annoncé qu'ils interdiraient à l'avion du ministre soviétique de se poser sur leurs aéroports, afin de protester contre la destruction du Boeing sud-coréen par la chasse aérienne de l'URSS. Le département d'Etat a précisé, jeudi, que des mesures avaient été prises à ce sujet et qu'un tel problème ne devrait pas se représenter cette fois-ci.

[De source officielle on annonce d'autre part à Pékin que le ministre chinois des affaires étrangères, M. Wu Xueqian, rencontrera M. Gromyko à New-York lors de la session de l'Assemblée générale de l'ONU.]



MM. MITTERRAND ET FABIUS

L'atout maître

M. Mitterrand a fait son deuil du référendum sur les libertés. La Constitution, dans son état actuel, interdit d'y recourir, et le Sénat s'oppose à la révision souhaitée de la Constitution. C'est un échec personnel pour le chef de l'Etat, malgré le bénéfice momentané qu'il a pu tirer des hésitations et des divisions créées, dans l'opposition, par son initiative. Son autorité est mise en cause.

Le président de la République, *« si l'occasion se présente »*, manifestera qu'il n'a pas l'intention de laisser tomber en désuétude la procédure de l'appel direct aux Français. Mais le référendum nouvelle manière ne verra pas le jour. Dans le même temps, M. Mitterrand confirme sa volonté d'aller jusqu'au bout de son mandat (1988) et de permettre à l'Assemblée nationale d'en faire autant (1986).

Le cadre institutionnel de l'action de la gauche reste donc figé. Mais il y a du nouveau à l'intérieur. Le Parti communiste vient d'effectuer un pas de plus sur sa pente logique de rupture. Il n'appartient plus à la majorité, affirme M. Roland Leroy, contredisant ainsi M. Laurent Fabius, qui feignait de se fier aux apparences des déclarations précédentes de la direction du PCF. Ce pas attendu prépare le suivant, c'est-à-dire le refus par les députés et les sénateurs communistes d'approuver le budget de 1985, à l'automne, lors d'un scrutin parlementaire qui, chaque année, est la manifestation concrète de l'existence d'une majorité. La direction du PCF avance à petites enjambées. Elle ne risque plus le grand écart.

Comme tout pouvoir qui se trouve en position de faiblesse, les socialistes s'efforcent à la décrispation. Cela, pour l'instant, leur réussit. M. Laurent Fabius, dans ce jeu, tient bon son rôle d'atout maître.

Le premier ministre disposait d'entrée d'une bonne image. Il en corrige, ici et là, les imperfections. Bien que la politique de rigueur ne soit pas remise en cause, il inspire confiance jusque parmi les électeurs de l'opposition. La gêne relative de celle-ci et, surtout, les coups de boutoir des opposants plus jeunes et décrispés en témoignent. M. Mitterrand a donc tout intérêt à laisser son premier ministre faire sa pelote sans trop paraître s'en mêler. Il lui faut maintenant, d'une certaine manière, se « tenir à carreau ». C'est pour lui, tout bénéfice.

Jusqu'alors, le président de la République, premier responsable de la politique du pouvoir, s'était exposé face à l'opinion, autant que le discrédit de M. Mauroy le rendait nécessaire, c'est-à-dire sans beaucoup de précautions. Il peut aujourd'hui prendre un peu d'air, en attendant peut-être que M. Fabius, à l'approche du combat obligatoirement crispé des élections législatives de 1986, finisse par en manquer.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Mme VEIL : « La politique, c'est François Mitterrand, point final »

Mme Simone Veil, présidente du groupe libéral à l'Assemblée européenne, estime, dans une déclaration à *l'Express* : *« Jamais depuis les débuts de la Ve République le pouvoir d'un président de la République n'a été aussi énorme. La politique, c'est François Mitterrand, point final. Conséquence : un véritable dévoiement de la vie politique qui tourne à une pure et simple querelle de clans. »*

A propos du choix de M. Fabius comme premier ministre, Mme Veil estime : *« Ce qui frappe, c'est qu'au bout de trois ans de pouvoir M. Mitterrand ait choisi comme premier ministre un homme dont les qualités et les défauts semblent décalqués sur ceux qu'on reprochait, à tort ou à raison, au personnel giscardien : technocrate, premier de la classe, grand bourgeois »*.

Le président de la République et l'Assemblée nationale iront jusqu'au terme de leur mandat

déclare le chef de l'Etat en Savoie

De notre envoyé spécial

Chambéry. — M. François Mitterrand s'est rendu, jeudi 6 septembre, à Montmélian (Savoie), où le maire, M. Roger Rinchet, sénateur socialiste, l'avait invité à l'occasion des cérémonies célébrant le quarantième anniversaire de la Libération. Dès l'annonce de cette visite, M. Michel Barnier, président du conseil général, député RPR, l'avait convié à présider une séance de l'instance qu'il préside. Invitation acceptée, le chef de l'Etat s'est rendu, en fin d'après-midi à la préfecture de Chambéry.

A Montmélian, après avoir dévoilé une plaque près du pont Mendes-France, déposé une gerbe au monument élevé à la mémoire des résistants tués lors de la Libération et inauguré l'hôtel de ville, M. Mitterrand a prononcé un discours au centre socio-culturel devant un parterre sélectionné sur invitation, où avaient pris place, notamment, les deux tiers des maires du département.

Evoquant la responsabilité qui lui a été confiée en 1981, M. Mitterrand a réaffirmé : *« Rien n'arrêtera l'action que je conduis pendant le temps pour lequel la confiance populaire m'a confié ce mandat. »* Il a également demandé que *« soient respectés les choix de la majorité issue de libres élections, et qui le restera tout le temps qui lui a été donné par les institutions »*. Après avoir parlé de la *« queue de la crise »* que subissent les Français, le chef de l'Etat a estimé que, si l'on parle aujourd'hui de *« décrispation »*, c'est sans doute que *« c'était son contraire qui prévalait jusqu'ici »*. *« Nul ne peut prétendre,* a-t-il dit, *que d'avoir voulu en conjurer le sort suffira pour en faire disparaître les effets »*.

« Recherchons d'abord, a-t-il ajouté, *les moyens de vivre avec les autres par le respect des autres (...). Veillons à préserver la capacité de parler sans être obsédés par les différences (...). Le respect des personnes, c'est bien. Cela risque d'être un peu court si cela ne va pas jusqu'au respect des pensées, des idées, des croyances. »* M. Mitterrand souhaite que l'action du président de la République et du gouvernement soient *« tolérée »* par ceux *« qui ne partagent pas leurs vues »* et que *« nul ne considère qu'il existerait pour telle personne, tel groupe, telle couche sociale, un droit à gouverner qui serait absolu puisqu'il refuserait la contradiction, le changement ou l'alternance »*.

La vertu d'alternance

« J'ai reçu don, a-t-il souligné, *de cette capacité d'alternance. Je la restituerai telle quelle, et les Français feront ce qu'ils voudront. Comme j'aurai en toute certitude préservé cette vertu-là, ce sera ma fierté. L'orgueil que j'en tirerai sera d'avoir assuré à celui ou à ceux que j'aurai souhaité la responsabilité de la France. Après tout, si c'était ainsi, je ne manquerais pas d'y prêter la main. Ma fierté, mon orgueil, sera, quels que soient ceux qui seront choisis par les Français, qu'ils retrouvent tous les pouvoirs qui incombent normalement à ceux que le peuple élit à cette fin. »*

M. Mitterrand a ensuite remarqué : *« Socialiste j'étais, socialiste je reste. C'est-à-dire que j'entends conduire la société dans cette direction-là. »* Mais il existe, souligne-t-il, des *« domaines fondamentaux »* qui ne passent pas *« par des lignes de séparation arbitraires »*. C'est le cas, selon lui, du service de la patrie et de la défense qui y concourt, de la grandeur de la France, du respect *« scrupuleux »* de la démocratie, du droit *« reconnu et institutionnalisé à s'exprimer »*, des libertés. Dans ces domaines, déclare-t-il, *« il me paraîtrait incroyable qu'il pût y avoir en France de profondes dissemblances ou des rivalités insupportables. Je ne ferai jamais passer ce que je souhaite, ce que je veux, ce que je fais avant ce sentiment qui veut que je me sens solidaire du pays tout entier »*.

Au-delà, *« il doit bien y avoir quelques chantiers où l'on peut ensemble mettre la main »*, a observé le chef de l'Etat. *« J'aimerais,* a-t-il dit, *voir notre démocratie franchir une étape — elle ne semble pas en avoir pris le chemin, ces temps derniers — d'un débat où l'on aurait plaisir, le dernier mot prononcé, à serrer la main de l'autre en disant :* « Bonne chance, mais je préfère encore ma chance à la vôtre. »

A Chambéry : dialogue courtois

La suite de cette courte visite en Savoie devait être un début de travaux pratiques sur la « décrispation », au moins une esquisse de dialogue. Au conseil général se sont exprimés les représentants de la gauche et de l'opposition nationale, le président RPR de cette assemblée et le président de la République. Le dialogue a été courtois, mais sans concession, dans une région victime, après les autres mais comme les autres, de la crise et du chômage.

M. Barnier, président du conseil général, s'est plaint des transferts de charges, déséquilibrés à son avis, de l'Etat vers les collectivités locales, et d'un risque de transfert parallèle de l'impôt et de son impopularité. *« A quoi cela sert-il,* a-t-il demandé, *de diminuer l'impôt sur le revenu si les taxes et les impôts indirects augmentent d'autant ? »* M. Barnier s'est inquiété de la liberté de la presse et des « pressions » qui s'exercent, selon lui, sur le groupe Hersant.

Il a enfin développé l'idée qu'il se fait de l'action politique. Elle ne s'accommode, a-t-il dit, *« ni de polémiques médiocres ni du mépris des autres, ni d'une confusion des idées et des rôles, tant il est vrai qu'il n'y a pas aujourd'hui de compromis idéologique possible entre les socialistes et les libéraux. Cette conception exige la fidélité et la clarté des convictions et le respect des hommes »*.

M. Mitterrand a ironisé sur les commentaires provoqués par cette rencontre : *« Ce sont apparemment des problèmes immenses pour les grands cerveaux politiques qui sont passés tour à tour de l'approbation à l'anathème. »*

A propos du chômage, il a souligné que l'on ne peut pas imputer à l'Etat des licenciements pratiqués par des groupes privés tels que Citroën ou Creusot-Loire et a demandé : *« Combien de licenciements se seraient produits si des groupes n'avaient pas été nationalisés. »* M. Mitterrand a réaffirmé que tous les groupes nationalisés, à l'exception de la sidérurgie, seraient en équilibre financier en 1985. *« Nous sommes dans la phase difficile. Il s'agit de la vivre sans perdre espoir, sans se laisser abattre par les campagnes politiques (...). C'est pour l'emploi que travaille le gouvernement. C'est pour l'emploi et pour les travailleurs qu'il faut créer un instrument moderne de production. »*

Le président de la République a contesté l'argumentation de M. Barnier sur les transferts de charges entre l'Etat et les départements ainsi que ses analyses sur la liberté de la presse. *« Je ne sais pas où vous placez votre liberté de la presse, mais visiblement pas au même endroit que moi. »* M. Barnier ayant fait référence à son engagement derrière le général de Gaulle, M. Mitterrand lui a fait remarquer : *« Moi, je n'étais pas derrière, mais avec le général de Gaulle. Moi, c'était en 1941. » « Nous sommes donc à égalité »*, a-t-il concédé, en remarquant que M. Barnier était *« derrière »* dans les années 60.

Enfin, le chef de l'Etat a déclaré : *« Je n'ai rien oublié de mes objections à l'égard des institutions dont j'ai la charge. Il n'empêche que nous avons une loi suprême. Qu'on m'invite à y manquer — fût-ce une Assemblée parlementaire — je m'y refuse. »*

J.-Y. L.

Moderniser le Sénat ?

par MAURICE DUVERGER

Les débats des dernières semaines n'ont peut-être pas éclairci le problème du référendum, mais ils ont réveillé une question toujours pendante : celle du Sénat. Les deux Français sur trois qui souhaitent une consultation populaire n'oublieront pas facilement qu'ils sont réduits au silence par les élus de cent vingt mille notables, ingénieusement répartis pour que la Haute Assemblée ait toujours une majorité conservatrice. La sagesse et la discrétion dont ses membres ont fait preuve entre 1962 et 1981 avaient fait oublier ce recrutement peu démocratique. Le voici désormais projeté en pleine lumière. Il ne retrouvera pas facilement l'ombre qui lui permet de survivre.

Les sénateurs affirment qu'ils sont élus au « suffrage universel indirect ». La formule figurait dans la Constitution de 1946. Les constituants de 1875 s'étaient bien gardés de l'employer. Pour eux, seule la Chambre des députés était « nommée par le suffrage universel », les sénateurs étant *« élus par un collège réuni au chef-lieu du département et composé : 1° des députés; 2° des conseillers généraux; 3° des conseillers d'arrondissement; 4° des délégués élus, un par chaque conseil municipal parmi les électeurs de la commune »*. La Constitution actuelle donne dans le flou artistique. Elle dispose que *« le Sénat est élu au suffrage indirect »* (article 24) en omettant le mot « universel », mais en déclarant dans son article 3 : *« Le suffrage peut être direct ou indirect dans les conditions prévues par la Constitution. Il est toujours universel, égal et secret. »* La plupart des juristes pensent que ce texte valide la prétention des sénateurs.

Cette thèse devient contestable si on la confronte avec les pratiques électorales des démocraties occidentales. Le président des Etats-Unis est véritablement élu au suffrage universel indirect, comme le président de la Finlande. Dans les deux pays, les citoyens désignent spécialement, après une vive campagne électorale, des « grands électeurs » qui votent ensuite pour le chef suprême du pays. On mesure l'immense différence avec le scrutin sénatorial français où les grands électeurs sont, soit des représentants des départements et des communes élus pour administrer ces collectivités locales, soit des délégués désignés en catimini par les conseils municipaux. A aucun moment, les citoyens n'interviennent réellement dans ce processus. Car leurs votes initiaux ont désigné des administrateurs locaux et non des mandataires chargés d'élire la seconde Chambre du Parlement. Comment parler de suffrage universel dans une telle procédure ?

Le mode d'élection des sénateurs les exclut d'ailleurs du champ de l'article 3, alinéa 1er, qui dispose : *« La souveraineté nationale appartient au peuple, qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum »*. On ne peut considérer comme représentants du peuple des élus qui n'ont jamais reçu de lui le mandat de les représenter. L'article 24 confirme cette interprétation, en précisant que le Sénat *« assure la représentation des collectivités territoriales de la République »*. Peut-on dire que ce texte est appliqué dans le collège électoral désignant les sénateurs, qui comprend 97 % de représentants des communes et 3 % de représentants des départements ?

La Constitution est encore plus méconnue dans la disposition citée plus haut, proclamant que le suffrage est *« toujours universel, égal et secret »*. Si l'on peut discuter l'universalité du scrutin sénatorial, comment soutenir un instant son égalité quand les élus sont désignés par un collège dont plus de la moitié des membres représentent les communes ayant moins de 3 500 habitants, lesquelles ne réunissent que le tiers de la population, pendant que les communes de plus de trente mille habitants, qui réunissent près du quart des Français, n'ont même pas 10 % des électeurs sénatoriaux.

Ces violations évidentes de la Constitution pourraient être aisément corrigées puisqu'il suffit d'une loi ordinaire pour réformer le mode d'élection du Sénat et qu'elle peut être votée sans l'accord de ce dernier. De toute façon, un texte de cette nature sera nécessaire pour que les régions, nouvelles collectivités territoriales, puissent être représentées au palais du Luxembourg, ce qui est exigé par l'article 24. Saisira-t-on cette occasion de faire entrer la Haute Assemblée dans le droit commun, en lui appliquant les dispositions de la Constitution qui la concernent ? Cette modernisation du Sénat ne serait pas moins importante que celle de l'économie, car la représentation des citoyens n'est pas plus négligeable que l'efficacité de la production.

Beaucoup de mécanismes sont concevables pour que les sénateurs deviennent les élus d'un suffrage indirect qui soit à la fois égal et universel. La pire des solutions serait le maintien du *statu quo* plus ou moins dissimulé par les ravalements de façade auxquels on procède de temps en temps.

Le recrutement du Sénat a été le prix qu'exigèrent les monarchistes, en 1875, pour accepter la République. Il fut *« le plus rude échec qui ait été fait jusqu'ici à l'omnipotence du nombre et à l'action démocratique des villes »*, écrivait alors l'un des chefs royalistes, le duc de Broglie (1), l'homme de l'ordre moral. La dette n'est-elle pas éteinte cent dix ans plus tard ? Faut-il encore en verser les arrérages, même diminués par les quelques réformes accomplies dans les dernières décennies ? Ou la démocratie va-t-elle avoir enfin un Sénat conforme à ses principes ?

(1) Cité par J.-M. Mayeur, *la Vie politique sous la IIIe République*, le Seuil, 1984, p. 55.

LA NOUVELLE ASSEMBLÉE CORSE CONDAMNE LES ATTENTATS

La nouvelle Assemblée de Corse s'est réunie jeudi 6 septembre pour désigner les présidents de ses commissions ; ce sont tous des élus de l'opposition nationale, RPR, UDF ou Front national. L'Assemblée a nommé également ses secrétaires permanents : trois pour l'opposition nationale, un pour le MRG Haute-Corse, un pour le Parti communiste et un pour l'Union socialiste et radicale. Les trois élus indépendantistes qui ont accepté d'être désignés dans les commissions ont indiqué qu'ils n'y siégeraient peut-être pas.

M. Jean-Paul de Rocca Serra (RPR), président de l'Assemblée, a déclaré, dans son discours d'ouverture que *« les derniers attentats de Bastia sont odieux et intolérables parce qu'ils ont visé ceux qui assurent notre protection et celle de nos enfants »*. (L'appartement et le véhicule d'un brigadier-chef de la police ont été complètement détruits mardi 4 septembre, à Bastia, dans un attentat qui n'a pas été revendiqué. D'autre part, un enseignant victime d'un attentat a quitté l'île). *« Je sais que vous condamnez ces attentats. J'adresse un message de sympathie, en votre nom à tous, aux victimes »*, a ajouté M. de Rocca Serra.

M. Pierre Poggioli, président du groupe de l'Unité nationaliste, a déclaré que celui-ci ne s'associait pas à ce « message de sympathie ».

A PROPOS DU « SEIGLE ET DE LA CHATAIGNE »

Loin de ses dossiers, lui aussi, Georges Vedel a critiqué, dans une lettre publiée dans ces colonnes le 16 août, mon application aux sénateurs de sa célèbre formule sur les élus du seigle et de la châtaigne. Il a affirmé qu'elle *« n'a rien à voir avec le Sénat »*, car elle visait lors de la préparation de la Constitution de 1958 *« l'annonce d'un système électoral selon lequel le président de la République serait désigné par un collège composé exclusivement des quarante mille maires de France »*.

Vérification faite, sa mémoire a été plus infidèle que la mienne. Rapportant les bruits selon lesquels le président de la République serait élu par les députés, les sénateurs, les conseillers généraux et les représentants des municipalités, voici ce qu'il écrit dans *le Monde* des 20-21 juillet 1958 : *« C'est la suprématie assurée des petites communes rurales (...). Même si l'on accorde une représentation plus importante aux conseils municipaux des villes, on n'arrivera point à corriger ce déséquilibre fondamental. Au mieux, on aura un président de la République élu comme un super-sénateur, et l'on sait combien les hameaux et les villages sont sur-représentés au Luxembourg. Est-ce bien ce que l'on veut ? Un chef de l'Etat qui ne sera même pas l'élu du blé et de la betterave, mais du seigle et de la châtaigne ! »*

M. D.

LES RÉACTIONS

« Le rendez-vous de 1986 »

Dans l'attente de la réunion samedi 8 septembre du comité directeur du PS, les réactions ont été rares dans les rangs socialistes. M. André Billardon, président du groupe de l'Assemblée nationale, a toutefois estimé : *« C'est en parlant le langage de la vérité, du courage et de l'effort, c'est en agissant pour plus de justice sociale, que la gauche pourra rassembler, ainsi que l'a souhaité Laurent Fabius, un grand nombre de nos concitoyens. L'on ne peut que se réjouir de la place ainsi donnée à l'homme dans une démocratie moderne comme la nôtre, comme on ne peut que se réjouir de la confirmation du respect dû aux travailleurs à l'occasion des tensions qui secouent le monde du travail. »*

RECORD D'AUDIENCE

M. Laurent Fabius a enregistré un succès d'écoute pour sa première prestation télévisée de premier ministre, selon les statistiques d'Audimat, rendues publiques jeudi 6 septembre.

« L'heure de vérité » à laquelle il a participé mercredi soir n'avait jamais été regardée par un nombre aussi élevé de téléspectateurs depuis sa création : 13 millions de personnes, soit 25,9 % d'audience Audimat (1 point = 185 000 foyers).

Le premier ministre a battu le record d'audience détenu jusqu'ici par M. Valéry Giscard d'Estaing : 23,5 % d'audience Audimat le 5 mars 1984, au moment de « l'affaire des avions renifleurs ». Viennent ensuite M. François Mitterrand, 23 % le 16 novembre 1983, M. Georges Marchais, 22,4 % le 22 avril 1983, et M. Raymond Barre, 21,5 % le 13 janvier 1982, selon Audimat.

M. Alain Krivine, au nom de la Ligue communiste révolutionnaire, préfère ironiser en lançant : *« Le nouveau Barre est arrivé. Cette heure de vérité fut suffisante pour enterrer franchement et sans détour les espoirs de changement du 10 mai. »*

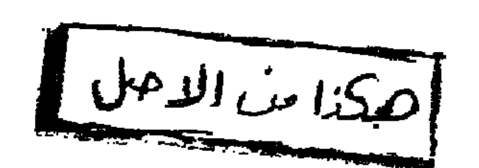
En revanche, le secrétaire national du PSU, M. Serge Depaquit, se félicite du langage *« simple et direct »* de M. Fabius, *« qui n'a pas cherché à biaiser avec la réalité »*. Il se réjouit de *« l'accent mis sur la défense de l'emploi »*, mais regrette que le premier ministre n'ait pas évoqué la réduction du temps de travail.

Dans l'opposition, si M. Jacques Barrot, député de la Haute-Loire, secrétaire général du CDS, préfère *« attendre et voir »* avant de juger les offres de concertation de M. Fabius, M. Méhaignerie président de ce parti, précise qu'il attend que le premier ministre *« passe aux actes, qu'il revienne sur les mesures prises depuis 1981 et qu'il les condamne catégoriquement »*. Il refuse tout *« compromis »* avec le gouvernement.

Le Parti républicain, dont le secrétaire général est M. François Léotard, attend *« le rendez-vous de 1986 »* pour *« proposer une véritable alternative à un socialisme qui se ramolit »*.

M. Philippe Malaud, président du CNIP, est tout aussi catégorique : *« Ou la France se débarrassera du socialisme ou elle disparaîtra comme puissance. »* M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, relève, lui, une *« contradiction fondamentale »* dans les propos de M. Fabius : *« Comment peut-on rassembler les Français en professant une idéologie de division dont le sectarisme est une source permanente de conflit ? Comment peut-on*





FACE A L'OPPOSITION ET AU PCF

AYANT QUITTÉ LA MAJORITÉ

Les communistes misent sur le développement des conflits sociaux

La Fête de *l'Humanité*, organisée les samedi 8 et dimanche 9 septembre à La Courneuve, en Seine-Saint-Denis, va être l'occasion pour les dirigeants communistes de préciser la position de leur parti face à la politique exposée par M. Laurent Fabius. C'est à MM. Georges Marchais, samedi, sur TF1, et Roland Leroy, dimanche, au cours du traditionnel meeting de la Fête, que cette tâche reviendra. Dès jeudi, toutefois, le directeur de *l'Humanité* a livré l'essentiel de cette position, en indiquant que les communistes ne sont *« plus dans la majorité »* depuis qu'ils ont quitté le gouvernement.

M. Philippe Herzog, membre du bureau politique du PCF, s'est exprimé, lui aussi, dans ce sens. Il a ajouté, simplement : *« Nous ne sommes pas, non plus, dans l'opposition. Nous sommes nous-mêmes. »* M. Herzog, responsable de la section économique du comité central, avait déjà développé, à l'occasion de la parution de son livre, *l'Economie nouvelle à bras-le-corps (le Monde* du 5 septembre), le thème que les communistes ont décidé de mettre en avant : celui d'un *« rassemblement national contre la crise »*, c'est-à-dire contre une politique qui, selon le PCF, ne combat pas la crise, mais s'y soumet.

M. Leroy, présentant, le 5 septembre, le programme de la Fête de *l'Humanité*, avait indiqué, au sujet du gouvernement de M. Laurent Fabius : *« Nous avons été contraints de constater qu'il nous était impossible, politiquement et moralement, d'y participer. »* M. François Hilsum, membre du comité central, directeur adjoint du quotidien du PCF, développe, dans *l'Humanité Dimanche* de cette semaine, le contenu de cette condamnation *« politique et morale »*.

« D'un côté, écrit-il, *on plaide en faveur d'une politique industrielle; de l'autre, on laisse le patronat dépecer Creusot-Loire, étouffer l'industrie automobile. On parle justice sociale, et on lèse des millions de Français qui ont des livrets de Caisse d'épargne. On parle liberté, décrispation, et le secrétaire de la CGT chez Citroën est agressé, brutalisé par les CRS. »* M. Hilsum s'interroge : *« Ces faits constituent-ils des bavures, des faux pas, ou sont-ils indicateurs de choix gouvernementaux ? »*

On assiste donc, selon les communistes, à une clarification de part et d'autre. La politique gouvernementale s'affirme pour ce qu'elle était, virtuellement, depuis mars 1983 et, effectivement, depuis le début de 1984 et la mise en œuvre des mutations industrielles. Le désaccord du PCF avec cette politique s'exprime sans ambages depuis le mois de juillet. Le refus de participer au gouvernement n'est donc pas une simple mise en retrait, mais bien *une rupture.*

Cette conclusion ne s'est pas imposée d'emblée à l'ensemble des communistes, puisque M. Pierre Juquin, membre du bureau politique, expliquait encore, le 26 août, qu'il ne voyait pas où le Parti communiste pourrait se situer, sinon dans la majorité. M. Jean-Claude Gayssot, lui aussi membre du bureau politique, s'était montré plus nuancé lorsqu'il avait expliqué, dans *l'Humanité Dimanche* du 31 août, qu'il n'était *« pas question de rejoindre les partis d'opposition »*, *mais que les communistes se prononceraient « sans a priori »* (sous-entendu : favorable) sur l'action du gouvernement. Il restait un pas à faire pour affirmer que les communistes ne sont en aucune manière engagés par l'action d'un gouvernement auquel ils ne participent pas ; M. Leroy l'a franchi.

Les communistes, qui misent sur un développement des conflits sociaux, espèrent, par leur attitude, libérer les militants de leur parti et ceux de la CGT de toute timidité vis-à-vis d'un gouvernement clairement dénoncé comme menant la même politique que celle des dirigeants d'avant 1981. L'appel à la lutte et à la défense de propositions économiques opposées aux choix gouvernementaux a eu raison des réticences de ceux qui, au sein du PCF, estimaient que le Parti n'aurait rien à gagner à se démarquer de la tentative faite par le président de la République pour restaurer le crédit de la gauche dans le pays. A ceux-là, une concession a été faite lorsque les communistes, tout en exprimant de nombreuses réserves, ont voté, à l'Assemblée nationale, en août, le projet de révision constitutionnelle.

Ce tribut unitaire et formel ayant été payé, les dirigeants du PCF peuvent préparer les deux échéances majeures qui approchent : la réunion du comité central, du 17 au 19 septembre, qui doit fixer, selon les termes de M. Leroy, *« le fond et les formes de préparation du vingt-cinquième congrès »*, prévu pour le mois de février 1985 ; l'examen, à l'Assemblée nationale, du projet de loi de finances pour 1985, qui sera l'occasion, pour les communistes, de développer une critique détaillée de la politique de M. Fabius et de tenter de mettre le Parti socialiste en difficulté.

Un pôle anti-social-démocrate

Le chemin parcouru depuis la précédente réunion du comité central, fin juin, permet à la direction du Parti d'envisager avec sérénité la préparation du congrès. Le mouvement d'humeur qui, au lendemain du scrutin européen, avait visé, particulièrement, M. Marchais, et qui avait abouti à la revendication, par certains membres du comité central, d'un débat stratégique à l'occasion de la préparation du congrès, a été étouffé par les choix du mois de juillet sur la non-participation au gouvernement. Obligés de se taire ou de s'avouer *influencés par l'« idéologie de crise »* et la social-démocratisation reprochées au PS, les partisans de ce débat ont perdu l'élan qu'avait paru leur donner la réunion du comité central de la fin juin.

Le souci de modernisation du Parti, qu'ils mettaient en avant, trouve encore un écho dans la publication, par l'hebdomadaire *Révolution* (daté 7-13 septembre), d'un long entretien avec le philosophe Henri Lefebvre, qui avait quitté le PCF à la suite des événements de 1956, *et qui affirme que « le Parti doit se renouveler pour persister et se développer »*. Pour l'essentiel, toutefois, l'impulsion rénovatrice se trouve captée et détournée sur le terrain des propositions économiques par le travail de M. Herzog, qui y répond de la façon suivante : ce qui manque au PCF, c'est, principalement et, peut-être, uniquement, une crédibilité économique, que le virage des socialistes, épousé, un temps, par les communistes, doit lui permettre d'acquérir. L'heure est venue de construire, à gauche, un véritable pôle anti-social-démocrate, et toute autre préoccupation ne peut être qu'une diversion.

PATRICK JARREAU.

UNE FORME DE CLARIFICATION déclare M. Delanoë (PS)

M. Bertrand Delanoë, membre du secrétariat national du Parti socialiste, déclare, dans *le Quotidien de Paris* du vendredi 7 septembre, au sujet des propos tenus, la veille, par M. Roland Leroy : *« C'est une forme de clarification. La direction du PC arrive à un moment crucial de la gestion de ses contradictions. Elle voudrait porter les aspirations des couches sociales salariées, mais elle se refuse à la responsabilité de la mise en œuvre des solutions aux problèmes rencontrés par ces personnes. »*

« Cela nous conduit, ajoute M. Delanoë, *comme avant 1981, à porter seuls les espoirs de toute la gauche. Nous n'avons jamais conçu l'union de la gauche seulement en termes de directions de partis politiques, mais d'un ensemble d'hommes et de femmes qui ont intérêt à une politique de justice. Le PS, pour sa part, assume ce besoin de rassemblement et d'unité ; en revanche, la direction du PC vient de s'y refuser. »*

M. NOIR (RPR) RÉCLAME LE « DROIT A LA PAROLE « POUR LA NOUVELLE GÉNÉRATION POLITIQUE

« Il ne sera plus longtemps acceptable que notre génération – celle des trente-cinq - quarante-cinq ans – ait si peu droit à la parole », affirme M. Michel Noir, député RPR du Rhône, dans un entretien que publie le dernier numéro de l'hebdomadaire *l'Express. « Nous ne demandons pas des postes »*, précise M. Noir, qui est âgé de quarante ans, *« nous voulons peser sur les orientations. Car au RPR, on ne débat pas assez en profondeur des questions-clefs pour la France des dix années à venir. »*

« L'heure de la tolérance, de l'ouverture aux autres, de l'humilité par rapport aux faits, du pragmatisme, a sonné », estime encore le député du Rhône, pour qui l'opposition *« aurait tort de choisir la voie de la crispation. Que serait un Rassemblement où l'on tirerait a vue sur celui qui aurait prononcé deux adjectifs ne figurant pas dans on ne sait trop quel « lexique officiel » ? »*.

Allusion probable aux réactions violentes provoquées dans son propre parti par les récents propos d'un autre député RPR, M. Philippe Séguin, dans nos colonnes.

Pour M. Bernard Pons, secrétaire général du mouvement, *« il n'y a pas d'états d'âme au RPR ». « Le RPR se porte bien »*, a affirmé jeudi 6 septembre M. Pons, *« stupéfait »* d'entendre mentionner des difficultés au RPR, alors que sont passés sous silence *« les vrais problèmes du Parti socialiste »*.

En guise de preuve de bonne santé de sa formation, M. Pons a indiqué : *« Le RPR compte 75 000 conseillers municipaux et plus de 4 500 maires. C'est la formation politique qui a connu le plus grand renouvellement aux dernières élections municipales »*.

LES RÉACTIONS A L'INTERVENTION DE M. FABIUS

Le rendez-vous de 1986 »

moderniser la France en fondant son action sur des thèmes du dix-neuvième siècle ? »

Toutefois, une première réponse positive a été adressée au premier ministre : M. Jean Bousquet, maire de Nîmes (opposition, proche du RPR), a adressé un télégramme à M. Fabius dans lequel il se dit prêt à offrir à des demandeurs d'emploi des travaux d'intérêt collectif dans sa commune *« ce qui est concevable qu'avec le concours des services de l'Etat et des partenaires socio-économiques »*.

D'autre part, les réactions des syndicats à l'intervention de M. Laurent Fabius à l'occasion de l'émission « L'heure de vérité » sont plutôt favorables.

La CFDT estime que le dispositif concernant l'emploi présenté par le premier ministre comporte *« un certain nombre d'avancées mais aussi des lacunes »*. Elle ajoute que *« l'orientation proposée en matière de pouvoir d'achat va dans le bon sens »* et apprécie que M. Fabius *« ait reconnu la nécessité de syndicats forts »*. En revanche, la CFDT regrette l'absence de référence à la réduction du temps de travail et affirme que *« pour maîtriser les mutations en cours, il est nécessaire que les orientations du IXe Plan soit prises en compte »*.

M. Jean Bornard, président de la CFTC, a déclaré pour sa part : *« l'accent mis sur un soutien de la consommation sur des politiques d'accompagnement de la modernisation ainsi que sur la coopération européennes, sont des orientations intéressantes »*.

La CSL affirme, pour sa part, *« si l'on excepte l'attitude du premier ministre sur l'automobile, dossier sur lequel nous émettons quelques réserves, le discours de Laurent Fabius correspond tout à fait à (nos) volontés. Solidarité, formation, résorption du chômage sont les points-clés pour la CSL comme pour le gouvernement »*.

En revanche, M. Paul Marchelli assure qu'il a *« en ce moment, la désagréable impression d'être cocu ; Laurent Fabius, qui est, semble-t-il, un homme intelligent, a fait la démonstration de sa méconnaissance totale de la réalité des entreprises. En effet, qu'a-t-il dit aux salariés ? Aux uns, il a promis des augmentations et aux autres des diminutions de salaires ». « Il n'y a pas de meilleure façon de casser la dynamique interne des entreprises »*, assure le leader de la CGC.

Enfin, M. Yvon Gattaz, président du CNPF, est satisfait que *« le bon sens l'emporte »*, et que l'on soit *« passé du lyrisme au réalisme »*, mais il se demande *« comment augmenter nos investissements et nos exportations »* et reproche à M. Fabius d'avoir ignoré les propositions du patronat pour créer des emplois supplémentaires.

L'autre socialisme

(Suite de la première page.)

Le traitement de la mini-crise de légitimité entre l'opinion et ceux qui gouvernent en son nom a été recherché par d'autres moyens plus classiques et, certainement, plus efficaces : retrait du projet de loi contesté, changement de premier ministre, volonté de décrispation, adaptation du discours politique à la réalité d'une gestion déjà profondément modifiée dans ses méthodes et ses ambitions. Les effets se font sentir, et la tension est retombée.

Le référendum, celui qui était prévu pour la mi-septembre, n'aura donc pas lieu, mais la nécessité pour la majorité et le pouvoir de prouver, avant l'échéance de 1986, leur bonne santé électorale reste entière. On peut être assuré que, si d'ici là une occasion gratifiante de mobiliser les électeurs se présente, elle sera saisie.

La reconquête de l'opinion

Sinon, il faudra s'en tenir à la stratégie, à la fois insidieuse et claire, de reconquête de l'opinion qu'incarnent M. Laurent Fabius et d'autres membres du nouveau gouvernement. Il suffit d'écouter M. Chevènement pour comprendre qu'il recherche la faveur non seulement de bien des enseignants mais aussi du peuple des parents.

Après avoir établi ce que M. Mauroy appelait le socle du changement et avoir procédé aux réformes de structures des débuts du septennat, la gauche a admis qu'il lui fallait se plier aux contraintes de la crise et a compris qu'elle devait répondre à des préoccupations de base des Français. Le socialisme est réduit sinon aux acquêts du moins à la promesse d'une plus juste répartition dans l'effort à fournir pour moderniser la France. Ce n'est déjà pas si mal, car, pas plus que la répartition des profits de l'expansion, l'application de la rigueur n'est spontanément égalitaire.

La gauche pourrait, sans doute, avoir l'ambition de mettre en œuvre d'autres réformes qu'elle a promises. En a-t-elle les moyens dès lors qu'elle affronte au pouvoir les contraintes qu'elle méconnaissait dans l'opposition, dès lors qu'elle découvre d'autres réalités, dès lors qu'elle veut gouverner non pas contre l'opinion mais avec l'adhésion de celle-ci ?

Tout pouvoir tend à se perpétuer, celui de la gauche aussi. A cette fin, il cherche à reconstituer ou à renouveler une majorité qui a été parfois déçue, qui s'est effritée. C'est la tâche du nouveau gouvernement de M. Fabius. Ce socialisme conservatoire serait décevant s'il n'avait pas d'autres ambitions, et notamment celle de moderniser la France dans des conditions qui ne sont pas toujours populaires et que l'opposition ne récuse pas systématiquement. Les résultats obtenus dans ce domaine entreront aussi en ligne de compte, le moment venu, pour juger la gestion socialiste.

ANDRÉ LAURENS.

● *Le président de l'Union nationale des associations familiales reçu par le premier ministre.* – M. Roger Burnel, président de l'Union nationale des associations familiales (UNAF), a été reçu, jeudi 6 septembre, par le premier ministre. *« Cet entretien a été extrêmement courtois et cordial »*, a déclaré M. Burnel qui s'est félicité de la volonté exprimée par M. Laurent Fabius d'agir pour que la politique familiale ne soit pas un à-côté de la politique économique et sociale du pays mais en soit une véritable dimension. Concernant les allocations familiales, le président de l'UNAF a demandé que le maintien du pouvoir d'achat en moyenne annuelle soit garanti, ce qui impliquerait une nouvelle augmentation de rattrapage en décembre prochain. Avant de donner sa réponse, le gouvernement va étudier le dossier.

● *M. Pierre Joxe a réuni les préfets.* – Pour la première fois depuis sa nomination au ministère de l'intérieur, M. Pierre Joxe a réuni, jeudi matin 6 septembre, place Beauvau, les préfets, commissaires de la République, des régions et des départements de métropole. Après un exposé du ministre de l'intérieur et de la décentralisation, les préfets ont entendu des communications de M. Laurent Fabius, premier ministre, de M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, et de M. Michel Delebarre, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle.

● *L'agence Tass et l'intervention de M. Fabius. – « Malgré les lourdes conséquences sociales de la politique de rigueur pour des millions de Français, le chef du gouvernement n'en a pas moins déclaré que cette politique serait poursuivie »*, a estimé, jeudi 6 septembre, l'agence Tass dans un compte rendu de treize lignes consacré à la prestation de M. Fabius à la télévision. Le premier ministre *« a reconnu que la crise que traverse la France serait longue »*, ajoute l'agence officielle soviétique, avant de se faire l'écho de la *« condamnation »* par le PCF de la politique économique du gouvernement. *(AFP).*

● *M. Lajoinie : « Contradictions ».* – M. André Lajoinie, membre du secrétariat du comité central du PCF, fait, dans *l'Humanité* du vendredi 7 septembre, l'éloge du livre de M. Anicet Le Pors, ancien secrétaire d'Etat, hargé de la fonction publique, livre paru fin juin et intitulé *Contradictions (le Monde* du 23 juin). *« Les réflexions d'Anicet Le Pors,* écrit M. Lajoinie, *à la lumière de son expérience gouvernementale, sont un acquis des communistes dans leur recherche passionnée de solutions à la crise dans laquelle le capitalisme plonge le pays, et, à ce titre, méritent le maximum de lecteurs. »*

L'« appel des cent » : unitaire. – M. Georges Séguy, membre du comité central du PCF, animateur de l'« appel des cent », a annoncé, le mercredi 5 septembre, l'organisation, le 28 octobre prochain, d'une *« marche pour la paix »*, pour laquelle l'Appel des cent souhaite parvenir à un accord avec le Mouvement de la paix (proche du PCF), le Comité pour le désarmement nucléaire de l'Europe (CODENE, indépendant) et l'organisation catholique Pax Christi.





POLITIQUE

LA MORT DE GASTON PALEWSKI

Un gaulliste heureux

Les obsèques de M. Gaston Palewski, ancien président du Conseil Constitutionnel, qui est décédé le 3 septembre, ont eu lieu le vendredi 7 septembre à 10 h 30 en l'église Saint-Louis des Invalides, à Paris.

Bordeaux, 16 juin 1940. Dans l'affolement de la débâcle, dont il est venu d'un coup d'aile faire le triste constat, avant de repartir à tout hasard bombarder l'Italie du Sud depuis le Maroc avec son escadrille, Gaston Palewski a cherché en vain de Gaulle, qui ce jour-là rameute à Londres. Mais il lui laisse un message, dont les premiers mots grifonnés scellent son destin d'homme public : *« Je suis certain que vous allez construire quelque chose. »* Il n'entendra pas l'appel du 18 juin, ce « chef-d'œuvre de prospective historique », mais être accouru avant l'heure au rendez-vous de la France libre est un bel acte d'allégeance. Palewski en concevra quelque orgueil et en a tiré une longue et sourcilleuse rectitude de comportement politique. Son demi-siècle de fidélité s'achève, quelques jours après la célébration du 40ᵉ anniversaire de ces journées glorieuses où il flanquait le général dans Paris libéré : l'aristocratie du gaullisme historique est en deuil.

Les meilleures fées n'avaient pas ménagé leur affection au jeune Palewski. Il eut l'aisance d'une bonne famille d'origine polonaise et juive, un père ingénieur, une mère exquise, le goût des belles choses, l'entrée dans le monde et la meilleure éducation. Gai, affable, l'œil gourmand volontiers posé sur un tableau de maître ou sur une jolie femme, il rejoint Lyautey au Maroc en 1924, à vingt-trois ans, avec trois diplômes prestigieux dans sa giberne : Sciences-Po, l'Ecole du Louvre et Oxford. Et déjà le sens du contact, l'appétit des êtres, l'art de dîner en ville et un goût immodéré pour les indispensables futilités du vernissage et du cocktail. Le bled marocain au temps de la guerre du Rif, la haute stature de son chef, la qualité des rencontres au hasard des soirées de Rabat, l'aguerrissent dans le bonheur et lui révèlent le sens de « l'équipe » : la popote est prestigieuse certains jours, avec de Lattre, Juin, Tharaud, Piétri ou Viénot.

Dès 1928, Palewski rencontre son second grand homme, Paul Reynaud, dont il dirigera le cabinet jusqu'en février 1939. Il y découvre la machinerie de l'Etat républicain, y affermit son sens du service public et y fait merveille. Non pas qu'il fût un boulimique des dossiers ou un technocrate avant la lettre : son art de cabinet est de détachement, de notes brèves et lumineuses, de coup d'œil acéré sur le quémandeur ou l'homme utile, d'inépuisable entregent. C'est cette convivialité qui séduira ses patrons surmenés. Car ce célibataire endurci et fringant, cet esthète tapi dans son repaire d'art de la rue Bonaparte, ce « Parisien » accompli qui soupe chez Galtier-Boissière et entend Anna de Noailles chez Paul Morand lui conter son amour pour Venise, sait tout sur tous, il écoute et compare, négocie et rend compte, avec tact et panache : un ministre, et même un grand, a besoin de cette sorte d'éminence grise, cosmopolite, polyvalente et fidèle.

C'est Reynaud qui lui fait rencontrer, dès 1934, le jeune colonel de Gaulle : Palewski sort étourdi et conquis de quelques heures inoubliables de ce monologue à dimension planétaire que l'apôtre des blindés affectionnait déjà. Ils peaufineront ensemble, et en vain, le projet de loi réorganisant l'armée française. Jusqu'à ce 16 juin 1940 où l'aviateur désespéré regrette d'avoir été sacrifié aux différends entre Daladier et Reynaud, d'avoir laissé la place depuis l'hiver à un entourage gouvernemental qui pousse à l'armistice. Mais c'est Palewski qui avait su rappeler à Paul Reynaud que leur colonel de chars pourrait faite un bon sous-secrétaire d'État.

Dès lors, les deux hommes ne se quitteront plus. Démobilisé à Meknès, convaincu après Mers-el-kébir que l'armée d'Afrique ne rejoindra pas la France libre, Palewski accourt à Londres, où de Gaulle le nomme directeur des affaires politiques : le connétable qui ne dialogue qu'avec les grands a su s'adjoindre l'homme qui connaît son Tout-Londres et arrondit les angles. Mais le dîneur a de la tripe : comme Courcel, comme Coulet, il n'y tient plus et, dès 1941, il part constituer la force française libre dans l'Est africain, dans un mélange superbe de baroud authentique, de Djibouti à Fort-Lamy, et de diplomatie à l'ancienne chez le Négus ou à Alexandrie. De Gaulle, toutefois, le rappelle dès 1942 à la tête de son cabinet, pour une aventure qui ne prendra fin qu'en janvier 1946 : à Londres, à Alger, à Paris, Palewski inlassablement trie, propose, encaisse les rebuffades et déguste les compliments, ouvre l'œil, irrite et séduit, veille à toute heure sans refuser une invitation. A ce train-là, il connaît tous les grands, de la Maison Blanche à Moscou, et tous les autres, du peintre au journaliste, du collectionneur au zazou, affairé et flâneur sur toutes les rives.

Ce fidèle, comme il se devait, fit le coup de main au temps du RPR : proustien peut-être, mais capable de tenir meeting sous les jets de pierres ou de boulons des communistes chauffés à blanc. De Gaulle, il est vrai, ne lui confia aucune responsabilité majeure au sein du Rassemblement : Palewski en ressentit quelque amertume et se rabattit sur le *minutieux* et *assez vain travail* de proposition d'un Comité national d'études qui rassemblait rue de Solférino Pompidou, Debré, Diethelm, Vallon, Aron et Chalandon. Après l'échec du RPF, la République fut bonne fille : Palewski fait un bref passage dans le ministère Faure de 1955, avant de s'épanouir de 1957 à 1962 au palais Farnèse. Il y tient magnifique table ouverte, expose ses trésors d'art, mais signe le traité de Rome : toujours ce mélange intime de mondanité efficace et de grande politique.

Au retour de Rome, Georges Pompidou ne l'oublie pas : n'est-ce pas Palewski qui l'a distingué en 1944 rue Saint-Dominique, qui l'a conduit à la direction du cabinet du général en 1949 ? Il lui confie la gestion de l'atome et de l'espace : l'esthète, une fois encore, fait merveille dans le détachement et lance les accélérateurs, la super-bombe et la future fusée Ariane. Mais, de nouveau, les hautes charges de décision sont hors de portée de Palewski : lui qui rêvait du Quai d'Orsay achève sa carrière publique à la tête du Conseil constitutionnel, de 1965 à 1974. Il y veille au respect des textes, *propose en vain* quelques amendements aux règles de 1962 et installe le nouveau chef de l'Etat après l'épisode douloureux du *référendum* manqué de 1969.

Qu'a-t-il donc manqué à Palewski pour se hisser aux dimensions d'un Malraux, d'un Debré ou d'un Pompidou ? Non pas, assurément, la fidélité : elle fut totale, et dès 1971, à la tête de l'Institut Charles-de-Gaulle, il a veillé à la promotion de la mémoire historique de son inoubliable patron. Peut-être, tout simplement, de Gaulle avait-il jugé que cet homme indispensable, son envers, excellait trop à sa place pour supporter toute transplantation ? Pompidou, toujours lui, nous rapporte cette petite phrase ingrate : *« Rien ne lui nuit plus dans mon esprit que cette manie de vouloir par vanité se mêler de tout et être partout »*, aurait dit le général de son homme de cabinet.

Au reste, Palewski n'était pas prêt à se morfondre au rang d'un grand destin un peu manqué. Cet habile avait trop de talents et trop de curiosité pour ne pas trouver ses aises dans le détachement, dans le sauvetage de Venise ou la restauration de son château d'Arnould, dans un coin de soleil sur une église romaine, dans ces mille riens qui embellissent la vie. Son secret de gaulliste, son plus beau témoignage pour l'histoire, ce fut peut-être aussi d'avoir cultivé le bonheur.

JEAN-PIERRE RIOUX.

Le compagnon d'une longue route

par PIERRE LEFRANC

On ne peut évoquer Gaston Palewski sans penser à sa première rencontre avec le général de Gaulle en 1934.

L'ancien collaborateur du général Lyautey, devenu celui de Paul Reynaud, était un passionné de la France et, voyant monter les périls, il cherchait les perspectives nouvelles et les caractères. De Gaulle lui démontre que la doctrine militaire de la France est périmée. Gaston Palewski est frappé par la vision à long terme de ce grand officier, pétri d'histoire et prompt à s'insurger contre les idées reçues. Et de Gaulle convaincra à son tour le futur président du conseil de 1940. On connaît la suite.

On sait aussi que, d'Afrique du Nord où se trouve repliée son escadrille de bombardement, Palewski partagera le choix du 18 juin et assurera de Gaulle de son appui qui ne devait jamais connaître une défaillance.

Mais au-delà de la fidélité, Gaston Palewski, par son talent et son abord souriant, apporte *plus* à *l'homme* solitaire de Londres et d'Alger : il panse des blessures, atténue des ressentiments et désamorce des intrigues. C'est sur lui que tomberont, pendant les secousses de la Libération, les plaintes et les colères, c'est lui qui prendra les plus utiles contacts et s'efforcera de réconcilier le passé et le présent. Sans doute fut-il, à cette époque, et restera-t-il, dans le domaine politique, le plus écouté des conseillers.

Puis c'est le départ. Gaston Palewski ne demande rien et se retrouvera sans fonctions dans son appartement aux murs couverts de tableaux. Commence une rude période pour celui dont la vie matérielle dépend de ses collaborations journalistiques. Il ne s'en plaint jamais, mais nous voyions avec tristesse son teint se ternir et ses vêtements s'élimer. Ces difficultés personnelles ne l'empêchent pas de participer avec toute sa vigueur aux campagnes du Rassemblement du peuple français dont il est l'un des *fondateurs. Il receveit avec calme* les pierres et les boulons qui atteignaient nos tribunes.

Mais lui n'a jamais désespéré, et je me *souviens* de sa première visite à Matignon en 1958. Nous nous sommes embrassés dans l'escalier, trop émus pour parler.

Rome, il était chez lui ; et après un passage au gouvernement comme ministre d'Etat, le fondateur de la Vᵉ République le choisit, en raison de la confiance qu'il lui porte, pour présider *le Conseil constitutionnel* en vue d'assurer la continuité. En 1966, il a la joie de communiquer au général de Gaulle réélu les résultats du scrutin. Je *regardais* les deux *hommes*, vieux compagnons de lutte au service de la France, et j'ai le souvenir du regard chargé d'affection qu'ils échangeaient au soir de cette nouvelle bataille.

Gaston Palewski *est* sans doute l'un de ceux qui a le mieux compris les aspirations profondes de Charles de Gaulle. Ils *marchaient* du même pas et raisonnaient à *l'unisson*. Dernier témoin des années de doute et d'espérance, il décrivait leur première entreprise avec un enthousiasme et une tendresse qu'un demi-siècle n'avait pas ternis.

Il est donc parti et nous sentons déjà le vide. Il vient d'emporter avec lui une période de la vie de celui qui n'avait jamais désespéré de la France. Nous sommes un peu plus tristes et un peu plus vieux.

● *Au cabinet de Mᵐᵉ Yvette Roudy.* — M. Henri Maurel est nommé directeur adjoint du cabinet du ministre des droits de la femme.

[Né le 27 octobre 1953 à Albi (Tarn), M. Maurel était conseiller technique au ministère des droits de la femme depuis septembre 1981.]

Mᵐᵉ Francine Collet est nommée chef de cabinet.

[Née le 3 juin 1946 à Saint-Aubin-le-Cloud (Deux-Sèvres), Mᵐᵉ Collet était conseiller technique au cabinet du ministre des PTT depuis 1981.]



Mᵐᵉ HALIMI SE DÉMET DE SON MANDAT DE DÉPUTÉ SOCIALISTE DE L'ISÈRE

(De notre correspondant)

Grenoble. — Mᵐᵉ Gisèle Halimi, député de l'Isère, apparentée au groupe socialiste à l'Assemblée nationale, doit annoncer dimanche 9 septembre, à Voiron, qu'elle quittera définitivement sa circonscription. Nommée il y a six mois chargée de mission auprès du ministre des relations extérieures, M. Claude Cheysson, Mᵐᵉ Halimi se verrait proposer de nouvelles fonctions. Son suppléant, M. Maurice Rival, conseiller général du canton de Chirens, la remplacera comme député de la quatrième circonscription.

Les relations entre Mᵐᵉ Halimi et sa circonscription ne furent jamais faciles ni simples. « Parachutée » à Voiron quelques jours seulement avant les élections législatives de juin 1981 par la direction nationale du Parti socialiste à la suite du brutal décès du député sortant Jacques-Antoine Gau (PS), l'avocate parisienne eut quelques difficultés à mobiliser autour d'elle les militants socialistes. En dépit d'une courte campagne, la présidente du mouvement Choisir obtenait toutefois au deuxième tour 53,04 % des suffrages.

● *M. Michel Dreyfus-Schmidt*, sénateur socialiste du Territoire de Belfort, est nommé parlementaire en mission auprès de M. Roland Dumas, ministre des affaires européennes. Il sera chargé d' *« améliorer la qualité du dialogue politique entre la France et le Conseil de l'Europe et la coopération entre l'Europe des vingt et un et l'Europe des dix »*, indique-t-on au cabinet de M. Dumas.

● *Réunion européenne du Congrès juif mondial.* — Quatre-vingts délégués, représentant vingt et une communautés juives d'Europe de l'ouest et de l'est, doivent participer, le dimanche 9 septembre, à Paris, au congrès de la branche européenne du congrès juif mondial. Au cours de ce congrès, M. Greville Jannel, membre du Parlement britannique, doit être élu président de la branche européenne (*le Monde* du 6 juillet).

هكذا من الاصل

هكذا من الاجل

... d'une longue route

... LEFRANC

Mme HALIMI SE DÉMET DE SON MANDAT DE DÉPUTÉ SOCIALISTE DE L'ISÈRE

Le Monde

société

DOUZE MILLIONS D'ÉLÈVES SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE

Des maîtres séduits mais embarrassés

C'est sous le signe d'un nouvel état de grâce que plus de douze millions d'élèves ont retrouvé, ce vendredi 7 septembre, le chemin des classes. Les responsables de l'éducation nationale débarrassés – ou presque – de la querelle scolaire devraient pouvoir redonner la priorité aux vrais problèmes du système éducatif. Surtout, le nouveau ministre de l'éducation nationale, avec quelques idées-forces qu'il répète inlassablement, tient un nouveau langage qui n'est pas pour déplaire aux enseignants, qu'ils soient de gauche, de droite ou d'ailleurs : le langage du retour aux valeurs traditionnelles de l'instruction.

« *Après le pluie, le beau temps.* » C'est par ce dicton populaire que M. Jean-Pierre Chevènement résume, dans un entretien à *la Croix*, le climat d'apaisement qui a suivi sa déclaration sur l'enseignement privé. « *Autant je pense*, y explique-t-il, *que la rénovation du système éducatif peut nous permettre de relever dans de meilleures conditions les défis auxquels nous sommes affrontés, autant la poursuite de la guerre scolaire me paraîtrait être un luxe que nous ne pouvons nous payer.* »

La page est tournée. Les militants laïques, qui ont pourtant bien peu de raisons de se réjouir des dispositions à venir sur l'enseignement privé, semblent l'avoir compris, laissant de côté les attaques contre l'enseignement privé pour réaffirmer le principe de la priorité à accorder à l'enseignement public. C'est dans cet esprit, nous signale notre correspondant à Angers, que M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque (CNAL), est allé soutenir le 6 septembre à Andrézé (Maine-et-Loire) la demande d'ouverture d'une école publique faite par les parents de vingt-quatre enfants, et à laquelle la municipalité s'opposait. Les quatre cents jeunes enfants du village étaient jusqu'alors scolarisés dans des écoles privées. Deux institutrices ont été nommées ; cependant, l'état des anciens locaux ne permet pas d'accueillir les enfants.

« Jules Ferry en kimono »

Mais au-delà d'un climat apaisé, d'un langage rénové, écoliers, collégiens et lycéens verront peu de différences dans les établissements. Même les collèges engagés dans la rénovation pédagogique inspirée du « rapport Legrand » s'y étaient préparés durant l'année passée. En fait, de même qu'il a retenu de l'expérience de son prédécesseur sur l'enseignement privé les seuls éléments qui n'étaient pas conflictuels, M. Chevènement hérite de la rentrée préparée par M. Savary. La rigueur budgétaire est toujours, et restera sans doute, à l'ordre du jour. Mais les syndicats d'enseignants, tout en le déplorant, s'y attardent moins, séduits dans l'ensemble par le discours du nouveau ministre sur la qualité de l'enseignement.

Ses propos font l'objet d'appréciations dont la tonalité, globalement positive, cache embarras et scepticisme. Deux d'entre eux, le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES, FEN), et la fédération des syndicats généraux de l'éducation nationale (SGEN-CFDT) viennent de donner leurs premières impressions. « *Le discours de M. Chevènement*, explique M. Gérard Alaphilippe, secrétaire général du SNES, *nous satisfait mais pas les réalités qui l'accompagnent* ». Pour le SNES en effet, un seul mot caractérise la rentrée 84 : « *Régression* ». Selon ce syndicat, les conditions d'enseignement se dégradent et l'échec scolaire se généralise en raison de la pénurie de postes et de la pauvreté générale des moyens. Il demande au ministre la négociation d'un « *plan de redressement d'urgence* ».

Le SGEN-CFDT constate lui aussi que « *les postes créés sont en deçà des besoins* », mais insiste surtout sur le fait que « *sans intérêt suscité (...) et sans épanouissement, l'effort de l'élève est vain et l'enseignement est alors inefficace* ». Le SGEN invite M. Chevènement à relever les défis de l'échec scolaire et de la rénovation. « *Le système éducatif ne souffre pas*, disent les responsables du SGEN, *de ne plus savoir dégager les élites, mais d'abord de n'avoir pas su passer d'un enseignement s'adressant à une couche restreinte de la population scolaire à un enseignement de masse.* » La France de 1984 n'a pas besoin d'un « *nouveau Jules Ferry en kimono* ».

Les syndicats semblent vouloir ménager l'avenir et relancer la balle dans le camp du ministre de l'éducation nationale. Un nouveau débat scolaire s'engage.

C. A.

Le ministre chez les profs

(Suite de la première page.)

Quelques-unes lui tiennent visiblement à cœur : *« A l'école, il y a ceux qui sont là parce qu'ils savent, c'est-à-dire les maîtres, et ceux qui sont là pour apprendre. » « L'école est faite pour transmettre des connaissances. La pédagogie n'est qu'un moyen destiné à y parvenir. » « Les pays qui gagnent, comme le Japon, les Etats-Unis et l'Allemagne, sont ceux où les jeunes ont un haut niveau de formation. La France ne les rattrapera que si elle investit dans l'éducation. » « Notre quadrature du cercle, c'est de concilier une exigence de démocratisation et une exigence de qualité. »* Et encore : *« Il n'existe pas d'apprentissage sans effort. Le bonheur auquel doit tendre l'école, ce n'est pas le bonheur à l'école, mais celui de toute une vie, avec le pouvoir d'exercer un métier. »*

En tout cas, le bonheur à l'école, le ministre le touche du doigt à Saint-Selve. Dans ce village de moins de 1000 habitants où commencent les Landes et où n'est pas fini le vignoble des Graves, les quatre enseignants nagent dans la félicité. Ils s'entendent à merveille : entre eux, avec les parents et avec la municipalité. La pédagogie est active, inspirée de Freinet, de Fernand Oury; la documentation est abondante, le sport développé; un micro-ordinateur et un terminal ont été achetés grâce à la coopérative scolaire. Les parents interviennent dans l'école pour rénover et décorer les locaux.

Le ministre s'inquiète : *« Avez-vous l'impression que ces enfants apprennent mieux par la pédagogie active ? »* Ce qui est sûr, c'est que leur niveau est bon lorsqu'ils entrent au collège de la Brède, lui dit-on. *« Alors, s'ils sont en plus épanouis ici, c'est très bien. »* Les enseignants seront aux anges après la visite : *« Nous avons bien pu expliquer que nous tenons à la fois aux apprentissages fondamentaux, à certaines méthodes et à l'ouverture de l'école. »*

M. le ministre aura lui-même d'autres joies. Au collège Alfred-Mauguin à Gradignan, il verra un établissement en rénovation pédagogique où se mettent en place des groupes de niveau et une forme de tutorat. Il entendra un enseignant s'écrier : *« Nous voulons retrouver la tradition des instituteurs de la IIIe République qui travaillaient et cherchaient sans cesse pour améliorer l'école et gagner la bataille de la qualité. »*

Vous le voyez : tout ne va pas si mal. Et les choses sont simples...

CHARLES VIAL.

Six mille enseignants auraient été nommés dans une autre académie que leur conjoint

Les enfants rentrent en classe, les enseignants aussi. Pour ces derniers, l'événement se vit parfois dans la grisaille d'une séparation. Lui est à Nancy, elle à Bordeaux. Dans toutes les administrations, des conjoints sont ainsi séparés au gré des mutations géographiques dont ils ne maîtrisent pas toujours le mécanisme complexe. Mais, dans l'éducation nationale, le phénomène, nécessairement lié au bon fonctionnement d'un service public qui emploie 640 000 enseignants, prend une ampleur considérable. Ils seraient ainsi 6 000 cette année à ne pas avoir été nommés dans la même académie que leur conjoint, selon l'Association pour le rapprochement des conjoints dans l'éducation nationale (ARCEN), créée récemment dans les Alpes-Maritimes. Le ministère de l'éducation nationale, pour sa part, affirme avoir pu, cette année, satisfaire 41,6 % des 9 517 demandes de rapprochement formulées dans le second degré.

Mercredi, lors du conseil des ministres, le cas de ces professeurs déchirés a fait l'objet d'une petite phrase du président de la République. M. Mitterrand a demandé au gouvernement, à la veille de la rentrée scolaire, de mettre en œuvre « *avec détermination* » la loi Roustan, qui permet de rapprocher les conjoints fonctionnaires séparés du fait de leur affectation.

LE RECTEUR DE NICE N'EST PAS IMPRESSIONNÉ

Le recteur de l'académie de Nice, M. Paul Verdier ne souhaite pas se laisser impressionner par l'assaut que les enseignants donnent chaque année aux postes à pourvoir dans les régions méridionales de son ressort. *« Les problèmes des adultes ne sont qu'accessoires par rapport à ceux des enfants »*. nous a-t-il déclaré. Exprimant son *« sens du service public »*, M. Verdier précise à propos du cas des conjoints séparés : *« Les fonctionnaires de l'education nationale n'ont de justification que parce qu'il existe des enfants à scolariser. Les cas humains des adultes sont sans doute intéressants, mais il faut d'abord régler le cas des enfants et leur offrir partout l'enseignement – et donc les enseignants – auxquels ils ont droit. »* Le recteur de Nice, très sollicité ces temps-ci, assure qu'il aide au rapprochement des conjoints *« dans la mesure du possible »*, mais rappelle que le mouvement des fonctionnaires dépend surtout du ministère, et qu'il est terminé... depuis juillet dans son académie.

Ce texte du 30 décembre 1921 prévoit que, chaque année, 25 % des postes restés vacants dans toutes les administrations de chaque département soient réservés aux agents de l'Etat qui, étrangers au département, sont mariés à des fonctionnaires de ce département ou à une personne y ayant fixé son domicile depuis un an. Un barème établi par décret en 1923 définit des critères de priorité pour le cas où les 25 % de postes offerts ne suffisent pas à satisfaire toutes les demandes. Il privilégie les familles nombreuses mais laisse relativement peu de chances aux célibataires qui désirent retourner au pays, même s'ils sont bien notés ou s'ils ont accumulé de nombreux points d'ancienneté, et aux concubins, – même avec enfants.

Et les concubins ?

Car le candidat « roustanien » – le nom leur est venu tout naturellement – doit être marié selon les formes pour prétendre rejoindre sa compagne. Le syndicat SNI-PEGC, par exemple, qui syndique l'essentiel des enseignants recrutés au niveau du département, les seuls concernés, revendique la modernisation de ce critère, mais se déclare « *prudent* » quant à une éventuelle application systématique de la loi Roustan dont les effets pervers ne sont pas négligeables. Elle peut tendre à concentrer dans les départements les plus demandés (le Midi en particulier) les enseignants les plus âgés et expérimentés, d'autant que la région d'accueil peut pratiquement être choisie pour des raisons d'agrément par un conjoint non fonctionnaire (la loi s'applique alors seulement après un séjour d'un an).

A ces réserves près, le principe posé voici soixante-trois ans reste tout à fait actuel. On ne compte pas, à chaque rentrée, les exemples des couples écartelés entre deux points extrêmes de l'Hexagone et rassemblés juste le temps d'une escale entre deux trains. Sans oublier la condition des enfants et les ménages qui craquent sous tant de pressions. Mme Fabienne Barbaroux, secrétaire de l'ARCEN, nommée en 1983 près de Nancy alors que son mari enseigne dans la région niçoise, affirme avoir dépensé les deux tiers de son salaire en frais de logement et de transport. Un autre responsable de l'Association questionne : « *Comment peut-on s'occuper des enfants des autres si l'on ne voit pas les siens ?* »

Ces situations parfois dramatiques semblent avoir ému le président de la République. Mais les mouvements au sein de l'éducation nationale ont été decidés dans leurs grandes lignes depuis plusieurs semaines. Dès lors, et mis à part quelques ajustements isolés, on voit mal comment l'administration, prenant au pied de la lettre les propos de M. Mitterrand, pourrait prendre le risque de désorganiser le fragile équilibre de la rentrée scolaire.

PHILIPPE BERNARD.

Une rentrée dans le centre de la France

A l'assaut des magasins

De notre envoyé spécial

Saint-Amand-Montrond. – Avant même d'entrer dans la cité, les panneaux publicitaires annoncent l'événement : *« Objectif rentrée : les prix ! »*, proclament sur fond de cahiers et d'ardoises les affiches bleues du centre Leclerc (*le Monde* du 7 septembre). *« La rentrée, c'est super ! »*, réplique de l'autre côté de la nationale le centre Major. Cent mètres plus loin, les Mousquetaires annoncent : *« Rentrée prix bas ! »*, éponges, ardoises et calculettes à l'appui.

Jeudi 6 septembre, Saint-Amand vit à l'heure de la rentrée. *« Il y a du monde en ville »*, note un habitué de la place de la République en glissant comme une confidence : *« La campagne s'est déplacée. »* Les voitures entourent le vieux kiosque à musique, déversant des familles entières qui partent à l'assaut des librairies, des magesins de confection, des supermarchés. Un ciel bleu, une température plus clémente que ce matin encouragent les chalands.

Nadège, un bac en plastique à la main, longe les gondoles du Prisunic pleines de cahiers, de copies perforées et de papier Canson. Le regard sur sa liste *« Fournitures pour la cinquième du collège Jean-Valette »*, un coup d'œil au rayon, et l'objet choisi tombe dans le bac. Nadège est déjà une habituée. Elle travaille méthodiquement, sous le vague contrôle de sa sœur aînée, une « première » qui parle vacances avec des camarades de lycée. A douze ans, Nadège sait déjà comparer les prix et ne se laisse pas séduire par l'emballage. Enfin pas trop, car elle avoue avoir « craqué » devant un classeur « Gym Tonic » à 15 F. *« Maman m'a dit de faire attention, mais elle acceptera cette petite folie. »*

Les envies refoulées ne semblent pas être nombreuses parmi les autres enfants qui circulent dans les rayons des grandes surfaces qui entourent la ville. Les outils de l'écolier sont sages et sans fioritures. Il n'y a que le capitaine Haddock pour participer à la promotion d'un tube de colle. *« Parents et même enfants ne veulent plus de gadgets*, explique le directeur d'Intermarché. *« Ils souhaitent des objets simples, qui durent et soient bon marché »*. Les chariots provoquent des embouteillages au rayon papeterie d'Intermarché, *« mais ce n'est rien, nous attendons la grande foule samedi après-midi, ou la semaine prochaine lorsque les enseignants auront fait connaître leurs exigences »*, explique le directeur.

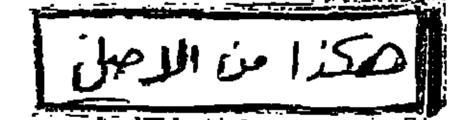
Vers 16 heures, un méchant orage met fin aux longues hésitations de Nathalie, huit ans. Finalement, elle opte pour la *« musette à 70 F »* et entre avec sa mère, soulagée, dans la maroquinerie Bag 18. Gibecières, musettes, sacs... Un cordonnier reconnaît : *« Non monsieur, nous ne réparons plus de cartables en cuir. »* Début des classes, ouverture de la chasse, les deux événements se mêlent et permettent à l'opticien d'afficher simplement : *« Rentrée sur tout ce qui permet de mieux voir. »*

Dernière nuit d'été

Sur le pont qui enjambe la Marmande, affluent paresseux du Cher, des collégiennes rient dans le soleil revenu. *« Ben oui, on est contentes de retourner à l'école, de retrouver les copines. Pourquoi ne faudrait-il pas le dire ? »* Et Bertrand, à qui sa mère montre derrière les grilles de l'école primaire Mallard les femmes de ménage en action, est-il heureux ? Il ne dit rien, perdu dans la contemplation de ce qui va devenir son avenir pendant cinq ans.

C'est la rentrée à la pizzeria, les enseignants occupent de nombreuses tables et se saluent pour ce dernier repas avant l'ordinaire du collège ou du lycée. Regroupés, les surveillants évoquent leur service d'internat et informent le nouveau de *« l'ambiance du bahut »*. A la Rotonde, le bar des potaches, on parle des profs. Des bacheliers, déjà fiers de leur statut universitaire et de leurs vacances supplémentaires, assurent qu'ils iront *« faire un tour au lycée »*. Deux petites punks lissent une dernière fois leur coiffure. A Saint-Amand-Montrond, beaucoup de jeunes souhaitent que cette dernière nuit d'été soit courte.

SERGE BOLLOCH.



LE DÉBAT SUR LA THÉOLOGIE DE LA LIBÉRATION

De l'Inquisition au « dialogue »

De notre correspondant

Cité du Vatican. — Derrière la colonnade du Bernin, place du Saint-Office, se trouvent les bureaux d'une congrégation héritière d'une institution de sinistre mémoire : l'Inquisition, devenue par la suite le Saint-Office. Aujourd'hui, elle a pris le nom de Congrégation pour la doctrine de la foi. Ce fut l'un des premiers organismes de la Curie à être transformé par Paul VI en décembre 1965 pour en faire un instrument de promotion doctrinale, de manière que *« la charité exclue la crainte »*. Depuis 1981, la Congrégation est présidée par le cardinal allemand Ratzinger.

La Congrégation est compétente pour toutes les questions qui regardent la doctrine de la foi et de la morale. Elle examine les nouvelles doctrines et les opinions rendues publiques, et condamne celles qui se révèlent contraires au principe de la foi : elle est en quelque sorte l'instrument de l'orthodoxie de l'Eglise. Selon le cardinal Ratzinger, il s'agit avant tout d'un organe de dialogue, *« d'échanges d'idées »*. Aux termes de son règlement, révisé en 1971, mais dont une nouvelle remise à jour est demandée depuis des années par l'assemblée plénière de la Congrégation, il existe deux procédures : extraordinaire pour les cas qui exigent une solution immédiate, et ordinaire pour les dossiers qui méritent une attention particulière. Est alors ouverte une instruction effectuée par deux experts. La défense est confiée à un rapporteur qui doit faire valoir les aspects positifs de la doctrine mise en cause, mais celui-ci reste inconnu de l'auteur.

Le dossier est alors transmis aux cardinaux membres de la Congrégation. Leur décision est ensuite soumise à l'approbation du pape.

Ce n'est qu'au cours d'une seconde phase de la procédure que «l'accusé» entre en scène. Les éléments de sa doctrine qui ont été jugés *«erronés et dangereux»* lui sont communiqués. Il peut répondre par écrit, mais, si cela est jugé nécessaire, il est convoqué à Rome pour un «colloque». C'est ce qui s'est passé dans le cas du Père Boff. Le procès-verbal doit être signé par les membres de la Congrégation et l'auteur incriminé. Les nouvelles décisions de la Congrégation sont soumises à l'approbation du pape.

Dans le livre dont le contenu est à l'examen de la Congrégation pour la doctrine de la foi, le Père Boff critique ces *«procès de doctrine»* dont il fait aujourd'hui l'objet. Il écrit par exemple : *«Il s'agit de procès kafkaïens dans lesquels l'accusateur, le défenseur, le législateur et les juges sont issus de la Congrégation.* (...) *Le colloque auquel est convoqué l'accusé et qui est son ultime occasion de se justifier, est mené sans les garanties juridiques qui sont désormais admises par les Etats de droit : on n'a ni accès aux actes de l'accusation ni la faculté d'être aidé d'un avocat.* (...) *Le théologien catholique va à Rome comme les Tchécoslovaques vont à Moscou pour un colloque avec le politburo soviétique.»*

Ph. P.

Le « procès » du Père Leonardo Boff s'est ouvert à Rome

Cité du Vatican. — Tant pour le Saint-Siège que pour les religieux qui cherchent à pratiquer une sorte de « messianisme temporel », s'engageant aux côtés des déshérités qui attendent justice sur Terre, le « colloque », qui a commencé vendredi 7 septembre, entre les membres de la congrégation pour la doctrine de la foi et le Père franciscain Leonardo Boff, l'un des principaux « théologiens de la libération », aura une valeur exemplaire.

Au centre du débat, il y a un livre, *l'Eglise : charisme et pouvoir*, mais, à travers lui, c'est toute une tentative de rénovation doctrinale qui est en cause : la « théologie de la libération », c'est-à-dire l'engagement des religieux aux côtés des pauvres et des opprimés.

De manière significative, témoignant de la portée de cette rencontre, l'un des plus prestigieux représentants de l'épiscopat latino-américain, le cardinal Alosio Lorscheider, archevêque de Fortaleza, Brésilien comme le Père Boff, est présent à l'entretien. Une présence muette mais symbolique : au-delà du théologien sur la sellette, ce sont des centaines de religieux qui sont concernés.

De notre correspondant

Le Père salésien Gustavo Guttierrez, théologien péruvien de la libération, avait eu, lui aussi, maille à partir avec l'ex-Saint-Office, mais sans être appelé au Vatican. Il fut simplement entendu en avril dernier à Lima par une commission d'évêques qui, pour la plupart, s'étaient abstenus de le juger. Sans doute est-ce pour éviter une telle « absolution », probable, étant donnée la notoriété du Père Boff, que celui-ci a été convoqué à Rome.

Il ne s'agit pas d'un *« procès »* mais d'un *« dialogue »*, a déclaré au début de cette semaine le cardinal Ratzinger, préfet de la Congrégation pour la doctrine de la foi. Les conclusions de ce *« dialogue »* sont prévisibles : dans un communiqué diffusé par le Vatican, dès jeudi, il était précisé que les écrits du Père Boff constituent *« une doctrine considérée comme dangereuse, ne serait-ce que par la diffusion qui lui a été donnée, pour la foi de l'entière communauté ecclésiastique »*.

Le Père Boff pose en fait deux types de problèmes à l'Eglise : de doctrine d'abord, mais aussi d'ordre hiérarchique, voire politique.

Pour ce qui concerne la doctrine, le Saint-Siège entend veiller à ce qu'elle ne soit pas progressivement pervertie par certaines idéologies, à commencer par le marxisme. C'est cette confusion entre foi et choix politique que condamne en premier lieu le document « Instructions sur quelques aspects de la théologie de la libération » *(le Monde* des 2 et 5 septembre). Sur ce point se dégage le plus large consensus au sein de l'Eglise.

Le Père Boff lui-même a d'ailleur précisé dans un journal brésilien : *« Les théologiens de la libération qui utilisent certaines catégories de la tradition marxiste (en particulier celles de Gramsci et d'Althusser) le font à partir d'une analyse de situations concrètes et en particulier de la souffrance des pauvres. Il ne s'agit en rien d'une réflexion systématique et académique sur le marxisme confronté au christianisme. Nous n'avons aucun intérêt pour Marx en soi. »* Dans la perspective qui est celle des théologiens de la libération, l'outil d'analyse marxiste n'est qu'une médiation, ne constitue qu'une « grille de lecture » d'une situation sociale.

Le document de la Congrégation pour la doctrine de la foi, pèche en réalité par la lecture étroite faite du marxisme. Une lecture acritique de Marx que même des partis communistes comme le PCI ne font plus.

Les auteurs du document semblent ignorer ou minimiser les évolutions de la pensée, au sein même de l'Eglise, dans l'approche du marxisme depuis Jean XXIII et ses distinctions entre idéologie et mouvement historique, reprises explicitement à propos du socialisme par Paul VI en 1971. Une lettre de 1981 aux provinciaux jésuites d'Amérique latine du Père Arrupe, alors général de la Compagnie, était encore plus explicite (1). Sans doute pour ne pas donner d'armes à ceux qu'elle tente de ramener dans le droit chemin tout en se situant implicitement cependant dans la ligne de l'évolution de la pensée de l'Eglise depuis Paul VI, la Congrégation pour la doctrine de la foi en est restée, dans ses analyses du marxisme, à une vision générale, presque caricaturale.

Si le Père Boff doit se défendre d'avoir formulé une doctrine jugée *« dangereuse »*, les critiques qui lui sont adressées se veulent constructives. Le point sans doute fondamental du document de la Congrégation pour la doctrine de la foi est la reconnaissance par l'ensemble de l'Eglise de la validité de la « théologie de la libération ». Certes, il s'agit de la purifier de ses déviations mais elle fait désormais partie du patrimoine du catholicisme.

La libération de l'homme est assurément un thème chrétien comme le rappelle le document, tout comme est légitime l'aspiration des peuples à des conditions de vie plus dignes, mais les expressions théologiques de cette aspiration ne doivent pas, à force de vouloir construire une « cité terrestre », oublier les fondements bibliques de toute libération : c'est-à-dire la dimension spirituelle de celle-ci. En d'autres termes, le Vatican entend rappeler que la libération de l'homme n'est pas réductible à l'affranchissement des contraintes économiques et politiques. Ce que condamne l'Eglise dans certaines théologies de la libération, c'est l'utilisation du message évangélique à des fins révolutionnaires mais aussi une vision de la libération de l'homme qui tend à nier la dimension éthique qu'elle comporte. L'Eglise estime donc qu'elle a un rôle social à jouer mais au nom de ses propres valeurs.

Le second problème que pose le « cas Boff » au Saint-Siège est moins d'ordre doctrinal que structurel. Le passage, depuis le concile Vatican II, d'une conception de l'*« Eglise comme société parfaite »* à celle de l'*« Eglise peuple de Dieu »* a donné à la « base » une autonomie qui, dans certains cas, a conduit à un éloignement de la hiérarchie. En exaltant *« une Eglise du peuple »*, les théologiens de la libération risquent, estime Rome, d'en arriver à un populisme accentuant cette opposition et de conduire à une *« Eglise de classe »*. Dans une telle perspective, le pauvre comme image du Christ souffrant s'estompe pour faire place au peuple dans sa dimension sociale et religieuse, celui-ci tendant à devenir l'instance décisive, sans référence aux pasteurs légitimes : c'est ce que le Père Boff appelle *« le renversement ecclésial »*, qui revient à une mise en cause de l'autorité de Rome.

Ce problème se pose de manière aiguë en Amérique latine. Le risque est notamment une sorte de marginalisation de la hiérarchie que certains analysent en termes de perte de pouvoir de celle-ci et, en dernière instance, de Rome. D'une manière générale, une telle évolution conduirait à une remise en cause de l'unité de l'Eglise, de son œcuménisme même, qui consiste à ne rejeter personne, pas plus le riche que le pauvre. La théologie de la libération constitue un cadre doctrinal à cette évolution progressive vers une suprématie des Eglises locales sur la hiérarchie : un enjeu qui dépasse le simple « cas Boff », mais dont celui-ci est un symbole.

PHILIPPE PONS.

(1) La lettre du Père Arrupe est publiée dans *Civiltà Cattolica* du 4 avril 1981.

Les complices de Gaëtan Zampa devant le tribunal de Marseille

Au terme du procès de Gaëtan Zampa et de ses coinculpés, qui s'est achevé le 30 août, le tribunal de grande instance de Marseille, qui vient de refuser la demande de mise en liberté de quatre prévenus (*le Monde* du 6 septembre), a mis son jugement en délibéré jusqu'au 16 octobre. Le ministère public a requis contre les trente personnes poursuivies dans l'affaire dite des « comptes du milieu » des peines allant de six mois de prison avec sursis à trois ans de prison ferme, assorties d'amendes représentant au total une somme de 2 630 000 francs.

De notre correspondant régional

Marseille. — Des juges soupçonnés de partialité et une accusation blâmée pour son « acharnement » par une défense virulente et ultra-procédurière : le procès Zampa, dramatisé de surcroît par le suicide du caïd marseillais, est largement sorti des normes d'une simple affaire correctionnelle. Le nombre des inculpés — quarante à l'origine, — la présence, parmi eux, d'un avocat du barreau marseillais et la « notoriété » de Gaëtan Zampa laissaient prévoir certes qu'il serait long et animé. De fait, les débats qui auraient dû être menés à leur terme en un mois se sont prolongés pendant soixante-dix jours, dans un climat qu'ont alourdi de multiples incidents.

Si le procès a ainsi dégénéré, c'est sans doute qu'à l'origine ses bases étaient ambiguës. Ici ou là, on a dit ou suggéré qu'il résultait d'une stratégie tortueuse de la justice, de mèche avec la police, pour faire tomber Gaëtan Zampa. D'où un affrontement incessant et confus entre une partie de la défense et le tribunal.

Procès biaisé ? Le représentant du ministère public, le premier substitut Christian Raysseguier, s'en est vigoureusement défendu dans ses longues réquisitions — plus de six heures — préfacées par un plaidoyer inhabituel en faveur de l'institution judiciaire. *« Il n'y a rien de monté ni de dissimulé dans ce dossier. Toutes les cartes sont sur la table ! »*, s'est-il notamment exclamé.

La célérité de l'instruction ? Le procès d'un homme seul ? L'acharnement de l'accusation ? Balivernes. *« Une justice rapide : oui. Une justice expéditive : non ! »* Les investigations ont été *« complètes et fouillées »*. Elles ont mis en évidence des malversations *« importantes »* commises par *« une véritable organisation »*. La plupart des inculpés, enfin, *« ont été laissés en liberté ou libérés rapidement »*.

Requête en suspicion légitime

Le fait que le ministère public ait cru devoir évoquer *« le contexte de grand banditisme »* dans lequel s'inscrivait cette affaire a, du moins, conforté la défense dans ses préventions. En un mot, selon elle, les faits reprochés aux inculpés constituaient des infractions fiscales. Et l'accusation se serait donné des moyens de poursuite plus rapides et plus sévères pour sanctionner un autre type d'agissement non démontré.

La défense, si absente parfois dans des affaires de moindre « éclat », s'est donc mobilisée pour faire échec à une démarche de la justice à ses yeux *« retorse »*.

Dès le début du procès les débats se sont enlisés dans une guérilla juridique alimentée par une série de conclusions en nullité de procédure. Autre sujet d'affrontement entre le tribunal et certains membres de la défense : l'état de santé de Gaëtan Zampa, non compatible, selon ses avocats, avec sa comparution à l'audience. Expertise psychiatrique et blocage du procès. Un point pour la défense.

Nouvel incident sérieux, un peu plus tard, entre le ministère public et les défenseurs de Philippe Duteil. L'avocat « conseil » du groupe Zampa, aujourd'hui suspendu, a entamé une grève de la faim. Ses défenseurs réclament une expertise médicale à laquelle s'oppose le substitut Raysseguier. Un mot est prononcé par le ministère public : celui de *« chantage »*. La défense manifeste, la salle est évacuée.

La stratégie de certains avocats est, à l'évidence, d'obtenir le renvoi de l'affaire. Duteil s'attache les services d'un cinquième défenseur. Aussitôt, celui-ci réclame l'interruption des débats pour *« prendre connaissance du dossier »*. Le moins surprenant n'est pas, cependant, de voir la défense de l'avocat inculpé faire appel de la décision du tribunal par laquelle elle a obtenu l'expertise médicale qu'elle réclamait.

Toutes les décisions prises par le président du tribunal, M. Bathélémy Albertini, et même de simples mentions au plumitif d'audience, seront en fait systématiquement frappées d'appel. Mais une partie de la défense ira encore plus loin en déposant — un mois après le début du procès — une double requête en suspicion légitime contre le tribunal.

Pour démontrer l'absence d'indépendance et d'impartialité de celui-ci, les auteurs de ces requêtes invoquent, à la fois, une incompétence *ratione loci* (« en raison du lieu » de la commission des infractions) et la personnalité des magistrats du siège. Ils soulignent, notamment, que l'épouse du président Albertini, promue substitut au même tribunal, a eu à connaître du dossier Zampa lors d'une brève absence de M. Raysseguier. De plus, soutiennent-ils, Gaëtan Zampa a été présenté comme le commanditaire possible de l'assassinat du juge Michel. Or, Mme Albertini est la marraine des enfants du magistrat disparu.

Autre grief : la présence du substitut Raysseguier susceptible de créer une atmosphère de règlement de comptes entre les avocats et le parquet après la « fuite » du cabinet du magistrat — alors juge d'instruction — de Me Fraticelli, l'un des inculpés de l'affaire des grâces médicales. La Cour de cassation statuera prochainement sur ces requêtes après s'être prononcée, dans un premier temps, sur leur caractère non suspensif.

Selon le ministère public, le procès Zampa laissera *« un goût d'amertume »*. Le bâtonnier de l'ordre des avocats de Marseille, Me Marc Greco, est, lui, plus philosophe en évoquant seulement *« un manque d'harmonie »* dans l'organisation de la défense. Ses confrères sont-ils allés trop loin ? *« Plus on dit que la défense doit s'exprimer*, remarque-t-il, *moins dans les faits on supporte qu'elle le fasse. »* Ces affrontements sont-ils de nature à nuire aux relations entre les magistrats et les avocats marseillais ? Certains magistrats le pensent. La police, pour sa part, se félicite ouvertement que la justice ait *« fait le ménage »* dans le milieu. La relève de Zampa sera certainement assurée. Mais cela prendra du temps et obligera les successeurs de « Tany » à chercher d'autres failles dans le système judiciaire.

GUY PORTE.

MORT DU CARDINAL JOSYF SLIPYJ

Cité du Vatican *(AFP, Reuter, UPI)*. — Le cardinal Josyf Slipyj, figure de l'Eglise catholique ukrainienne, ancien archevêque de Lvov, est mort à l'âge de quatre-vingt douze ans, a annoncé, vendredi 7 septembre, un porte-parole du Vatican. Il vivait en exil à Rome depuis 1963.

[Josyf Slipyj était né le 17 février 1892 à Zazdrist, dans l'ouest de l'Ukraine, région qui fit partie de la Pologne jusqu'en 1939. Ordonné prêtre le 30 septembre 1917, il devint évêque en novembre 1939. Les Soviétiques ayant tenté de forcer les catholiques ukrainiens à devenir orthodoxes pour liquider leur Eglise liée à Rome depuis 1596, Mgr Slipyj, qui était devenu entre-temps archevêque, fut arrêté, comme tous les évêques de son Eglise, en 1945.

Condamné pour menées antisoviétiques, il fut tantôt interné dans des camps, tantôt placé en résidence surveillée de 1945 à 1963. C'est sur intervention du pape Jean XXIII qu'il fut libéré et autorisé à quitter l'URSS pour s'établir à Rome. Il fut nommé cardinal par Paul VI en février 1965. Il consacra son activité à organiser la diaspora des deux millions de catholiques ukrainiens qui, comme lui, vivent en exil. Il avait souhaité devenir le patriarche des catholiques ukrainiens, mais le Vatican ne l'avait pas accepté.]

Jean-Paul II se rendra en Espagne en République dominicaine et à Porto-Rico

Jean-Paul II se rendra à Saragosse (Espagne) le 10 octobre prochain pour présider les fêtes de la Madonna del Pilar, patronne du Nouveau Monde, a annoncé le Vatican *mercredi 5 septembre*.

De Saragosse, où il passera la nuit, le pape s'envolera pour Saint-Domingue, capitale de la République dominicaine, pour assister aux cérémonies marquant le 500e anniversaire de la découverte du Nouveau Monde. Sur le chemin du retour au Vatican, il s'arrêtera le 13 octobre à Porto Rico.

Jean-Paul II quitte le Vatican dimanche 9 septembre pour un périple de douze jours au Canada. — *(Reuter.)*

Faits divers

Le sauvetage de la maison Malgorn

De notre correspondant

Brest. — SOS, la Société ouessantine de solidarité, l'a emporté. M. et Mme Yvon Malgorn pourront rester sans crainte dans leur maison (*le Monde* du 30 août).

A Ouessant, on redoutait que la bataille contre les banquiers — qui semblait gagnée, lundi 27 août, lors de la vente aux enchères de la maison du paisible couple — ne se poursuive par d'interminables tracasseries. L'UFB (Union française de banques) s'était manifestée en fin de semaine. Elle réclamait, pour *« passer l'éponge »*, selon la Société ouessantine de solidarité, un versement de 105 000 F, faute de quoi elle menaçait de faire monter les enchères.

A l'origine de cette affaire, un restaurant, que l'un des fils des époux Malgorn avait ouvert à Landerneau. Pour débuter, il avait contracté deux prêts, l'un de 70 000 F auprès de la SOFAL, l'autre de 200 000 F auprès de l'Union française de banques, une créance représentant, avec les intérêts, plus de 400 000 F que les parents avaient cautionnée un peu trop vite. Car le restaurateur a dû fermer son établissement pour cause de faillite. Les banques se sont alors retournées contre le couple, menacé, du coup, d'expulsion.

Sous-enchères

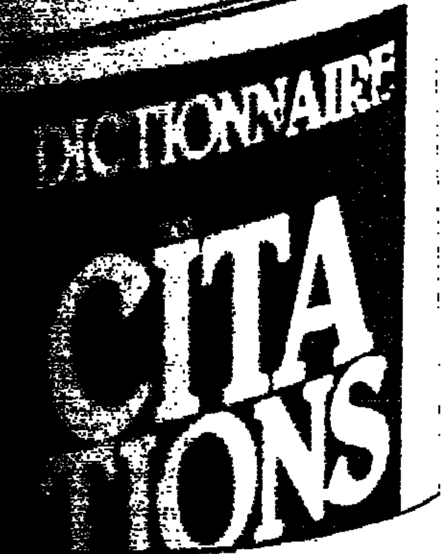
Dans l'île, la solidarité s'est aussitôt organisée. Les Ouessantins du continent ont été appelés à la rescousse et, en quelques jours, la Société ouessantine de solidarité, une société civile immobilière créée pour acheter la maison et la rétrocéder aux époux Malgorn, a réussi à réunir 300 000 F. Lundi 27 août, la vente aux enchères n'a pas plus duré qu'un feu de paille.

La SOS, seul acquéreur, a emporté le bien pour 175 000 F, alors que la mise à prix était de 280 000 F. Sauf surenchère dans les dix jours suivants, le couple resterait dans sa maison. On ne voyait d'ailleurs pas qui d'autre « oserait » venir y habiter.

Mais en fin de semaine, coup de tonnerre dans le ciel ouessantin : l'Union française de banques, principal créancier, proteste et propose d'éteindre la dette par le versement de 105 000 F correspondant à la différence entre la mise à prix de départ (280 000 F) et le produit de la vente (175 000 F). La SOS fait ses calculs : il lui reste 120 000 F en caisse mais, compte tenu des frais financiers et de procédure, ce n'est pas assez. Pas question de lâcher cependant. *« On sauvera le bâteau quoi qu'il arrive »*, assure le porte-parole de l'association.

Nouveau coup de théâtre mercredi 5 septembre. L'UFB fait machine en arrière. Étant donné le contexte, elle ne surenchérira pas. Il lui semble tout à fait impossible de participer à une nouvelle vente dans l'île. Elle craint que, sous la pression, son intermédiaire ne puisse porter les enchères. Cela étant, elle se défend d'avoir voulu mettre les Malgorn à la porte ; pour elle, le dossier est uniquement financier. *« M. Malgorn*, dit un responsable, *nous doit beaucoup d'argent. Il était dans son intérêt que sa maison soit vendue plus cher pour sa tranquilité d'esprit »*.

GABRIEL SIMON.



SPORTS

LES INTERNATIONAUX DE TENNIS DES ETATS-UNIS

A Flushing Meadow comme à Wimbledon

Le vainqueur et le finaliste du dernier tournoi de Wimbledon, respectivement McEnroe et Connors, se rencontreront en demi-finale des Internationaux des Etats-Unis. Trois fois vainqueur à Flushing Meadow, le champion du monde a éliminé Gene Mayer, jeudi soir 6 septembre, en trois sets secs. Rendu nerveux par sa défaite en double la veille, McEnroe a concédé un service par manche à son adversaire qu'il a battu, en l'occurrence, pour la dixième fois en onze rencontres. Cinq fois champion de l'open américain dont il est le tenant du titre pour ces deux dernières années, Connors a pour sa part, perdu deux fois son service pendant la première manche contre John Lloyd avant de conclure en alignant neuf jeux. C'était la quatrième défaite en quatre matches de l'ancien numéro 1 britannique contre « Jimbo » qui ne lui a jamais concédé un set.

Romance dans un fauteuil...

Il faisait beau, chaud, mais pas trop, ce jeudi à Flushing Meadow. Nous étions confortablement installés dans un fauteuil à proximité du central des Internationaux des Etats-Unis. L'après-midi s'annonçait sous les meilleurs auspices. La tête pleine de la *glamour* des tennismen, nous nous sommes endormi. Il y avait de quoi rêver avec ce quart de finale Connors-Llyod. Une véritable *« Love story »* des courts.

Après qu'il eut épousé Chris Evert, John Llyod, le meilleur joueur anglais, avait été ravalé de vingt-cinquième joueur mondial au rang de prince consort. Il ne savait plus gagner un match. Il s'assombrissait d'autant plus qu'il a commencé à avoir du mal à garder le cœur de sa belle. Lorsqu'il était tombé sous la trois centième place mondiale on a même parlé de séparation. Chris, sa femme, commençant à se faire battre régulièrement par Navratilova, la romance tournait mal.

Au lieu d'aller voir un avocat, John Lloyd est allé prendre conseil chez Bob Brett, un entraîneur de l'école Harry Hopman. C'est dire que le vieux *golden boy* s'était remis à l'entraînement à trente ans comme un forcené, selon la méthode australienne. Cela a été comme un coup de baguette magique. En quelques mois, John Lloyd est repassé dans les cinquante premiers mondiaux. Il

De notre envoyé spécial

a fait deux tours à Roland-Garros, trois à Wimbledon et, ici, il se retrouvait en quarts de finale après avoir éliminé quatre joueurs mieux classés que lui, dont Johan Kriek, tête de série numéro sept, et Henri Sundström, tête de série numéro neuf. Les conseils de Bob Brett, qui avait entraîné naguère ces deux derniers joueurs, avaient été des plus précieux pour conclure ces deux victoires.

« Chrissie » qui n'avait manqué aucun match de son mari, était rayonnante de bonheur. Et nous vous jurons que nous la vîmes, jeudi après-midi bondir sur le court pour étreindre son époux après qu'il eut battu Connors. Elle était logique cette victoire. Tout le monde sait comment battre Connors, il n'y a qu'à demander à Christophe Roger-Vasselin. Eh bien ! C'était exactement comme cela que Lloyd s'y était pris : des balles cotonneuses, encore des balles cotonneuses, toujours des balles cotonneuses et, enfin, une volée à contre-pied. Ah ! Que c'était bien fait !

« Jeu, set et match », s'est écrié le juge de chaise en nous tirant de notre sommeil. *« Jeu, set et match : Connors ! »* Malheur ! Nous l'avions tout bonnement rêvée cette victoire de John Lloyd. Mais c'était un rêve impossible. Et cela doit rester un secret entre nous. Tout le monde sait comment battre Connors, mais très peu de joueurs y parviennent malgré tout. En une décennie de présence au sommet de la hiérarchie mondiale, celui-ci n'a pratiquement jamais perdu contre un joueur moins bien classé que lui. C'est pour cette raison, essentiellement, qu'il a gagné plus de tournois que quiconque. C'est aussi pour cette raison qu'il a la réputation de se conduire sur le court comme un requin assoiffé de sang.

Dans la jungle de l'open, il n'y a pas de contes de fées. Connors affrontera donc en demi-finale son compatriote John McEnroe, qui n'a pas plus fait de sentiment avec Gene Mayer. Ce match constituera une revanche de la dernière finale de Wimbledon, perdue par Connors.

ALAIN GIRAUDO.

LES RÉSULTATS

SIMPLE MESSIEURS
(Quarts de finale)

Jimmy Connors (E.-U., n° 3) b. John Lloyd (G-B, n° 50), 7-5, 6-2, 6-0 ; John McEnroe (E-U, n° 1) b. Gene Mayer (E-U, n° 20), 7-5, 6-3, 6-4).

DOUBLE MESSIEURS
(Demi-finales)

Jarryd-Edberg (Suè.) b. McEnroe-Fleming (E-U), 3-6, 7-6, 7-5, 7-6 ; Fitzgerald-Smid (Aus-Tch.) b. Gunthardt-Taroczy (Sui.-Hong.), 7-6, 3-6, 6-1, 6-4.

LE CARNET DU Monde

Mariages

— M. Claude RIEUMAJOU
et
Mlle Annick TANGUY

ont la joie d'annoncer leur mariage, le samedi 8 septembre, à Nevers (58).

115-117, boulevard Bessières,
Paris-17e.

Décès

— Riom (Puy-de-Dôme).

M. Léon Bernet-Rollande,
M. et Mme Max Laure
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Bernet-Rollande
et leurs enfants,
M. et Mme Pierre Bernet-Rollande
et leurs enfants,
M. et Mme Yves Bernet-Rollande
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Pradat
et leurs enfants,
M. et Mme Louis Marie Bernet-Rollande et leurs enfants,
M. Denis Bernet-Rollande,
M. Jean-François Bernet-Rollande,
Les familles Bernet-Rollande et Chaumie,
La Fraternité Charles de Foucauld,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de

Mme Léon BERNET-ROLLANDE,
née Henriette Chaumie,

survenu le 4 septembre 1984.

Les obsèques auront lieu le samedi 8 septembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-du-Marthuret, à Riom.

Le Clos de Bardon,
63200 Riom.

— Mme Maurice Denizot,
M. et Mme André Denizot
et leurs enfants,
M. et Mme Jacques Denizot
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Maurice DENIZOT,

survenu le 3 septembre 1984, dans sa quatre-vingt-quatrième année.

Selon la volonté du défunt, qui a fait don de son corps à la faculté de médecine, une messe a été célébrée dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

22, rue Georges-Clemenceau,
77400 Thorigny.
Allée des Micocouliers,
04100 Manosque.
35, rue du Haut-Soleil,
77400 Thorigny.

— On nous prie de faire part du décès, survenu le 30 août 1984, du

docteur André GAULT,
ancien chef de clinique ophtalmologique à la faculté de médecine de Nancy,

De la part de
M. Gérard Gault,
MM. Jean-Pierre et Yves-Michel Gault,
Mme Yvonne Gault.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

3, rue des Bégonias,
54000 Nancy.

— Mme Henri Huni,
née Nadine Fressac,
M. et Mme Jean-Jacques Huni,
M. et Mme Bernard Huni,
M. et Mme Jean-François Huni
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri HUNI,

survenu le 5 septembre 1984.

Les obsèques seront célébrées à la chapelle de l'hôpital de Corbeil, 15, boulevard Henri-Dunant à Corbeil, ce jour, le 7 septembre, à 15 heures.

94, rue La Fontaine,
75016 Paris.
14, résidence Boïldieu,
92800 Puteaux.

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 25 août 1984, de

M. Eugène KOCH.

Les obsèques ont été célébrées le 28 août en l'église Sainte-Ségolène à Metz.

De la part de
Mme Georgette Koch,
Marie-Paule et Mohamed Taarji,
Ségolène et Claude Demougin,
Michel Koch,
Béatrice et Yves Brodhag,
Gaëlle et Thomas, leurs enfants,
Pascale Koch
et Jean-Yves Tilliette,
Ainsi que de toute la famille.

9, rue de la Glacière, 57000 Metz.
5, rue Antoine, 57000 Metz.
104, rue du Théâtre, 75015 Paris.
Presbytère de Retonfey,
57200 Retonfey.
40, avenue du Général-Sarrail,
51000 Châlons-sur-Marne.
Via Baccina, 67, 00184-Rome.

— M. Jean Lincet,
Jean-Luc et Bénédicte Lincet,
Véronique et Gérard Masmonteil,
Brigitte et Jacques Masmonteil,
Didier Lincet,
Olivier, Laure, Céline, Delphine, Marine, Blandine, Julien, Marion,
ses petits-enfants,
Le docteur et Mme Pierre Vauzanges,
M. et Mme Jean Vauzanges,
ses frères et belles-sœurs,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean LINCET,
née Betty Vauzanges,

dans sa cinquante-cinquième année, le jeudi 6 septembre 1984.

Les obsèques auront lieu le samedi 8 septembre, à 14 h 30, en l'église de Gaye.

— Lourdes. Metz. Dakar.

Mme Jean de Peyret,
M. Michel de Peyret,
M. et Mme Daniel Violle
ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean de PEYRET,

survenu le 1er septembre 1984, à l'âge de cinquante-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu à Lourdes, le 3 septembre.

Anniversaires

— Il y a deux ans,

Hélène FAUQUE-ETTINGER

décidait de nous quitter.

Merci à toutes celles et à tous ceux qui l'ont aimée de penser à elle.

— A l'occasion du premier anniversaire du décès de

Henri JANNÈS,

le 8 septembre 1983,

il est demandé une pieuse pensée à tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé.

Rectificatif

— Dans l'avis de décès paru dans *le Monde*, du mercredi 5 septembre, il fallait lire :

— Nancy.

Décès, le 28 août, de
M. Richard ROOS.

SCIENCES

Le séjour le plus long dans l'espace 211 jours, 9 heures et 5 minutes

Jeudi 6 septembre dans la soirée, les trois cosmonautes de Saliout-7, Leonid Kizim, Vladimir Soloviev et Oleg Atkov, ont battu le record de durée d'un séjour en orbite. Ils ont dépassé les deux cents onze jours, neuf heures et cinq minutes qu'avait duré la mission de leurs prédécesseurs Valentin Lebedev et Anatoli Berezovoy, en 1982.

Combien de temps les trois hommes vont-ils prolonger leurs révolutions autour de la Terre. Il est difficile de le savoir dans la mesure où les Soviétiques ont pour habitude d'entretenir l'incertitude. Même s'ils établissent des plans de vol minutieux, ils ne les font pas connaître. Le directeur du vol, M. Blagov, a déclaré, jeudi, que la mission touchait à sa fin, ce qui recoupe des informations officieuses sur un retour début octobre. Mais fin août, un académicien soviétique avait laissé entendre que le vol pourrait durer un an.

Qu'ont fait les cosmonautes en sept mois ? Beaucoup de déménagements, puisqu'ils ont reçu cinq cargos Progress, qu'ils ont déchargés, remplis de matériel usagé et renvoyés brûler dans la haute atmosphère. Beaucoup de réparations aussi, pour lesquelles Kizim et Soloviev ont cumulé plus de vingt-deux heures de sorties dans le vide. Ils ont reçu deux visites d'une semaine : celle, en avril, de Youri Malychev, Guennadi Strekalov et de l'Indien Rakesh Sharma ; puis, en juillet, celle de Vladimir Djanibekov, Igor Volk et leur collègue féminine Svetlana Savitskaya. Cette dernière, accompagnée de Djanibekov, est aussi allée se promener autour de la station.

Des indications ont été assez libéralement données sur l'activité de ces équipages visiteurs qui ont réalisé des expériences scientifiques. On sait ainsi que Svetlana Savitskaya a coupé, soudé, recouvert d'argent des échantillons métalliques et qu'elle a mis en œuvre un équipement d'électrophorèse — comme vient de le faire l'Américain Charles Walker à bord de la navette spatiale Discovery. Elle aurait ainsi isolé, dans une flore de micro-organismes, ceux qui produisent un antibiotique utile en médecine vétérinaire.

La présence parmi les cosmonautes du médecin Atkov indique, d'autre part, que l'étude du comportement humain en apesanteur était au programme de l'équipage de Saliout-7. Mais il est clair qu'on ne sait pas tout sur ce séjour record, qui vaudra sans doute aux cosmonautes d'être décorés par M. Tchernenko, comme viennent de l'être Vladimir Djanibekov, Igor Volk et Svetlana Savitskaya.

M. A.

La navette spatiale critiquée

La navette spatiale n'est pas suffisamment sûre et ses possibilités d'utilisation manquent de souplesse. A l'heure où Discovery, la troisième navette de la NASA, vient d'achever sa mission en fanfare, le propos peut surprendre.

Pourtant il est le fait du Conseil national de la recherche (NRC) qui, dans un rapport au Congrès américain, apporte de l'eau au moulin des militaires américains soucieux de développer une nouvelle fusée (*le Monde* daté 26-27 février) pour le lancement de certains satellites.

La NRC estime que les lanceurs conventionnels Atlas-II Centaur et Titan 34-D sont indispensables pour mettre en orbite des charges utiles militaires et compléter ainsi les possibilités des navettes.

Les rapporteurs du NRC soulignent aussi que les navettes actuelles ne permettent pas d'emporter des charges aussi lourdes que prévu — un peu moins de trente tonnes — que les délais de lancement se marient mal avec les besoins affichés par les militaires et que le recours à des fusées conventionnelles pour certains tirs éviterait de faire voler une navette porteuse d'un satellite militaire au-dessus du territoire soviétique.

Ces conclusions ne sont guère de nature à rassurer la NASA, qui reconnaît que si le Pentagone décidait de lancer une dizaine de satellites avec des lanceurs classiques, il faudrait *« annuler quelques missions »*. Il en résulterait que la navette *« aurait des problèmes de plan de charge au cours des prochaines années »*.

● *Accord entre la NASA et le CNES.* — Aux termes d'un accord conclu, jeudi 6 septembre, entre la NASA et le Centre national d'études spatiales (CNES), il a été décidé que la navette spatiale américaine pourrait, en cas d'urgence, se poser en Polynésie française. Cet accord, valable pour dix ans, prévoit, en effet, qu'en cas de difficultés sérieuses rencontrées lors des lancements effectués depuis la base californienne de Vandenberg, la France apporterait toute son aide. Le nouveau pas de tir de Vandenberg, en cours d'achèvement, sera principalement consacré à des opérations militaires. Il devrait entrer en service dans le courant du printemps 1986.

Culture scientifique, technique et industrielle

Le Conseil national commence ses travaux

La première réunion du Conseil national de la culture scientifique, technique et industrielle aura lieu lundi 10 septembre. Créé en juillet, le Conseil est placé auprès du ministre de la culture, M. Jack Lang, qui présidera cette première réunion. Il est composé de vingt-six personnalités nommées pour trois ans à titre individuel et a pour président M. Jean-Marc Lévy-Leblond, professeur de physique à l'université de Nice.

Le Conseil a pour mission de mener une réflexion sur le long terme et de donner des avis sur la politique et les moyens du développement de la culture scientifique, technique et industrielle. Il apparaît, en fait, comme une instance de coordination. A la suite des Assises régionales de la recherche et de la technologie de l'automne 1981, de nombreuses initiatives ont donné naissance à quelques réalisations et à de nombreux projets visant à intégrer l'activité scientifique et technique dans le fonds culturel. Ecomusées, musées techniques, centres culturels scientifiques et techniques, boutiques de la science... les noms et les structures sont très variés, mais la démarche est fondamentalement la même.

Donner à ces initiatives isolées la forme d'un mouvement d'ensemble est l'ambition exprimée par M. Lévy-Leblond. Il faut aussi aider les projets à se concrétiser, ce qui passe par des subventions (1) et par diverses mesures que le Conseil pourra proposer. La réunion inaugurale permettra de fixer les principales priorités et d'organiser au sein du Conseil des groupes de travail.

(1) Les activités culturelles scientifiques et techniques s'imputent au budget du ministère de la culture pour quelque 80 millions de francs. Divers ministères techniques et la DATAR apportent globalement une contribution du même ordre. Et en général la région et la collectivité locale apportent, chacune, une aide égale à celle de l'Etat.

EN BREF

Incendie à la base militaire de Taverny

Un sous-officier mort, un autre sérieusement brûlé et deux plus légèrement blessés, tel est le bilan de l'incendie qui s'est déclaré, jeudi 6 septembre vers 23 heures 30, à la base aérienne 921, à Taverny (Val-d'Oise). Le feu a totalement détruit un immeuble de quatre étages habité par des sous-officiers célibataires. Une soixantaine de personnes se trouvaient dans le bâtiment lorsque le feu y a pris. C'est en sautant par la fenêtre du quatrième étage que le sous-officier, âgé de trente-trois ans, dont l'identité n'a pas été révélée, s'est tué.

Située à 20 kilomètres au nord-ouest de Paris, la base 921 abrite le Centre opérationnel des forces aériennes stratégiques (COFAS), installé depuis 1963 dans les galeries souterraines d'une ancienne carrière couvrant plusieurs hectares. En cas de conflit, c'est ce PC qui serait chargé de transmettre aux unités des forces nucléaires stratégiques l'ordre d'intervention donné par le président de la République.

« A aucun moment, les installations opérationnelles du QG de la Force aérienne stratégique française n'ont été menacées », devait déclarer, vendredi 7 septembre, à 2 heures, le colonel Jean-Claude Tavernier, commandant de la base, qui a précisé que l'immeuble détruit par le feu était distant d'environ cinq cents mètres des installations opérationnelles. Il a fallu l'intervention de quelque six cents hommes, dont cent quatre-vingt-cinq sapeurs-pompiers, dotés d'un très important matériel, pour venir à bout du sinistre qui a détruit, en outre, deux des étages d'un second bâtiment. Selon les premières constatations, c'est probablement l'implosion d'un récepteur de télévision qui serait à l'origine de l'incendie. Toutefois, le ministère de la défense n'en a pas moins ordonné l'ouverture d'une enquête qui a été confiée à la Sécurité militaire.

Dix députés basques à la prison de Fresnes

Dix députés de l'Assemblée autonome du Pays basque espagnol, membres de la coalition Herri Batasuna, proche de l'organisation séparatiste ETA militaire, n'ont pas été autorisés à rencontrer, le jeudi 6 septembre, les huit militants nationalistes basques grévistes de la faim depuis le 9 août et détenus en France à la prison de Fresnes. Sept d'entre eux risquent une extradition vers l'Espagne.

A l'issue d'une entrevue avec le directeur-adjoint de la prison, M. Xavier Orain, et le médecin traitant des grévistes, les députés ont estimé que *« le gouvernement français était en train de commettre une erreur historique en ne reconnaissant pas la qualité politique des grévistes de la faim »*. Leur porte-parole a ajouté : *« Nous ne reconnaissons plus la France terre d'asile et de fraternité pour le peuple basque. En cas d'issue fatale, le gouvernement français en subirait toutes les conséquences. »*

Trois attentats à Marseille

Trois attentats par explosifs, qui n'ont pas fait de victimes, ont été commis à Marseille, vendredi 7 septembre, vers 1 heure 30. Les charges, d'environ 100 grammes de TNT, ont explosé simultanément, l'une devant le Palais de justice dont la porte principale a été endommagée, les deux autres avenue du Prado, devant le siège d'une section de la sûreté urbaine et contre la vitrine d'une succursale du Crédit commercial de France.

Ces actions n'étaient toujours pas revendiquées ce 7 septembre en fin de matinée, mais l'hypothèse de nouvelles opérations du FLNC n'est pas exclue par les enquêteurs de la police judiciaire.

Le suicide d'un directeur d'usine

L'un des directeurs de l'usine Ducelier, fabriquant des équipements pour automobiles à Issoire (Puy-de-Dôme), s'est pendu, mercredi 5 septembre, dans le jardin de sa maison. M. Marcel Taillandier, soixante ans, appartenait au personnel de l'usine depuis — où il était entré comme ouvrier, — depuis 1942.

Très estimé, il menait depuis plusieurs années de difficiles négociations pour protéger l'emploi dans une entreprise en crise. M. Taillandier, qui, d'autre part, se savait malade, ne cachait pas ces derniers temps son inquiétude sur l'avenir des établissements Ducelier.

● *Arrestation d'un dirigeant du Mouvement corse pour l'autodétermination* (MCA). — M. Jean-Baptiste Rotily-Forcioli, un des responsables du MCA recherchés depuis le 9 juin pour l'affaire de l'attaque-surprise de la prison d'Ajaccio par un commando de l'ex-FLNC, a été arrêté, le 6 septembre dans un bar d'Ajaccio. Il a été inculpé pour *« apologie de crimes »*.

هكذا من الاصل

Le Monde

culture

FESTIVALS

A DEAUVILLE
Naufrages et lots de consolation

Passé le week-end d'ouverture et ses « premières » à sensation, le Festival de Deauville s'est mis à naviguer sur des eaux calmes avec une sélection qui, dans l'ensemble, ne relève pas du prestige annoncé pour ce dixième anniversaire. Pourtant, la fréquentation n'a pas baissé : le public veut tout voir et ses réactions peuvent servir de test aux sorties nationales de ces temps-ci.

Les films comiques sont en faveur, or ils ne brillent ni par la finesse ni par la qualité. *Police Academy* de Hugh Wilson, dont le début faisait espérer une sorte de *MASH* (la formation de candidats policiers plus ou moins « barjos » et livrés à un lieutenant sadique), fonce à toute allure dans la vulgarité au premier degré. On dirait une bande dessinée assaisonnée d'obscénités. Steve Guttenberg en tire-au-flanc et deux acteurs noirs : Bubba Smith et Michael Winslow, s'en sortent à leur honneur, ce qui est une performance. *Top secret !* de Jim Abrahams, David et Jerry Zucker (les réalisateurs de *Y a-t-il un pilote dans l'avion ?*) ont misé de nouveau sur la loufoquerie avec une parodie de films d'espionnage (un rocker américain mêlé à la résistance anticommuniste en Allemagne de l'Est) et de multiples clins d'œil cinéphiliques. Cela ne manque pas d'idées amusantes mais elles se perdent dans une mise en scène fourre-tout et des gags salaces déclenchant, comme dans *Police Academy*, des rires conditionnés.

Une jeune actrice blonde, délurée, rayonnante de sensualité adolescente, Michelle Johnson, sauve du naufrage *C'est la faute à Rio*, comédie du vétéran Stanley Donen. Celui-ci s'est fourvoyé en reprenant le scénario d'un film français de Claude Berri, *Un moment d'égarement*, transposé dans l'univers exotique de vacances au Brésil avec plages de rêve, fêtes bariolées, extase sexuelle au clair de lune. L'histoire se traîne entre le vaudeville lourdingue et les cartes postales touristiques. Les adultes ne font pas bonne figure, mais c'est la faute du réalisateur. Michael Caine dérape, Joseph Bologna cabotine dans un personnage de dragueur... qu'il reprend pour *la Fille en rouge* de Gene Wilder, « remake » avoué de *Un éléphant ça trompe énormément* de Yves Robert où il tient le rôle qu'avait Victor Lanoux. L'humour, la fantaisie, le charme de ce cinéma de boulevard français ne se retrouve pas une minute dans la version américaine malgré ou à cause de l'application de Gene Wilder (il a tout de même sabré dans le scénario de Dabadie) à rendre hommage à son modèle. Gene Wilder lui, s'est attribué le rôle de Rochefort dont il ne possède ni l'ironie ni les égarement étonnés.

Redford le magnifique

On se console tant bien que mal de ces comédies débiles ou manquées avec les films qui laissent transparaître des éléments sociologiques. Point de départ d'*Incompatibilité d'humeur*, premier long métrage de Charles Shyer : une fillette de neuf ans demande au tribunal de l'État de Californie le divorce de ses parents séparés qui la tirent à hue et à dia. Fort de son expérience de scénariste, Charles Shyer a construit à partir du procès des retours en arrière pour l'histoire d'un couple qui s'est rencontré et aimé d'une manière romanesque, puis détruit par son acharnement à la réussite sociale (lui dans le cinéma, elle dans la littérature à succès).

Le réalisateur a mené ce film sur un ton humoristique, renforçant l'immaturité fondamentale de deux adultes représentatifs de la génération arriviste des années 70. La fillette comblée de confort matériel n'a reçu qu'une affection superficielle. Capable de juger la dérision du comportement de ses parents — trop égoïstes pour prendre conscience du mal qu'ils lui font — elle réclame son émancipation. La fin du film frôle le mélo, amorce une *happy end* laissant leur chance au père et à la mère. Comme quoi, dans l'Amérique d'aujourd'hui, on peut toujours se racheter ! Ryan O'Neal — dont la présence à Deauville avec Farah Fawcett ne passe pas inaperçue — et Shelley Long jouent très bien, elle surtout, cette satire. La petite Drew Barrimore (elle était dans *ET*) manifeste un naturel derrière lequel pointe la passion du métier.

Village dreams de Stuart Rosenberg ramène aux mœurs de la « petite Italie à New-York ». Maître d'hôtel de restaurant à Greenwich Village, Charlie Moran (Mickey Rourke), frimeur à l'élégance tapageuse rêvant de s'établir à son compte, perd sa place à cause de son cousin au troisième degré Paulie (Eric Roberts), un mythomane qui l'entraîne dans des coups foireux et dangereux, attire la colère et la vengeance de la mafia locale. Cette histoire virant au drame serait passionnante si la mise en scène ne fléchissait pas sur un scénario assez mal construit. Mais les acteurs sont remarquables. Eric Roberts se montre digne du Richard Widmark des *Forbans de la nuit* tourné jadis à Londres par Dassin.

Déjà présenté au Festival de Cannes, *Choose me* d'Alan Rudolph est une œuvre tout à fait à part, plastiquement envoûtante par ses atmosphères nocturnes, ses mouvements d'appareils, la composition des plans confrontant des personnages enfiévrés par le besoin d'amour, l'attrait sensuel, une sorte de folie que provoque une psychologue animatrice d'une émission de radio répondant aux confidences téléphoniques des êtres solitaires ou tourmentés. On pourrait parler de fantastique social.

Au sixième jour du Festival, *le Meilleur* de Barry Levinson apporte un ton extrêmement insolite. Roy Hobbs, un gamin initié au base-ball par son père, grandit, s'impose comme champion dans les années 20 et tombe sous le coup de révolver d'une femme mystérieuse. En 1939, oublié, abîmé par la blessure qui a failli le tuer, il reparaît, recommence sa carrière dans une équipe minable. Ce film doit sortir le 19 septembre et il sera nécessaire d'en parler longuement. Car il allie le thème très américain de la réussite à un climat onirique tissé par la mise en scène autour de Robert Redford et de figures à la fois réalistes et symboliques. *Le Meilleur*, c'est en fait le retour après quatre ans de retraite, de Robert Redford acteur magnifique réinventant avec illumination intérieure le « perdant » qu'il incarna souvent. Redford à quarante-sept ans remet en jeu quelque chose de profondément personnel, comme s'il revenait de très loin.

JACQUES SICLIER.

■ **UN ACTEUR ÉGYPTIEN SAUTE SUR UNE MINE. — Farid Mahmoud, l'un des comédiens du film franco-égyptien *Adieu Bonaparte*, réalisé par Youssef Chahine, a été tué, mercredi 5 septembre, par l'explosion d'une mine datant de la guerre israélo-égyptienne de 1973, en bordure de la route littorale de la mer Rouge. Farid Mahmoud était âgé de vingt-cinq ans.**

LA MOSTRA DE VENISE
Avec « Heimat », Edgar Reitz confirme l'avènement du téléfilm

La Mostra de Venise aura été le premier festival de cinéma où la télévision ait joué un rôle aussi décisif. Sans la télévision, en effet, il n'y aurait pas eu de cinéma italien à Venise, si l'on excepte *Le futur est femme*, de Marco Ferreri, qui relève du seul grand écran. *Kaos*, des frères Taviani, présenté dans la sélection officielle, mais hors compétition (à cause de la présence des deux frères au jury), reste un téléfilm pour l'Italie et un film de cinéma pour les Etats-Unis et la France, qui ont néanmoins retenu des épisodes différents sur les quatre qui composent l'œuvre achevée. *Cuore*, de Comencini, est un feuilleton télévisé dont on a détaché deux épisodes.

Pour Gian-Luigi Rondi, directeur de la Mostra, il y allait peut-être d'un pari : affirmer que le cinéma italien existe toujours malgré la crise qui paralyse la production purement cinématographique et cette nouvelle loi sur le cinéma toujours en gestation au Parlement. Mais peut-être aussi, plus subtilement, Gian-Luigi Rondi, après l'intégrale de *Fanny et Alexandre*, d'Ingmar Bergman, l'autre année, c'est-à-dire la version longue, à épisodes, destinée au petit écran, mais passant admirablement sur le grand, a-t-il eu l'intuition que le cinéma est en train d'être réinventé grâce à la télévision, sans pourtant relever du simple « docudrame », ou du *soap opera* (opéra larmoyant à l'américaine), ou de *Dallas* et de *Dynasty*. Un film, un long téléfilm de près de seize heures, a bouleversé toutes les prévisions à Venise : *Heimat*, d'Edgar Reitz, film de télévision tourné en 35 millimètres, et sur quarante semaines, montré sur la recommandation expresse de cinq cinéastes allemands, notamment, Werner Herzog, Wim Wenders et Margarethe von Trotta, qui l'avaient admiré cet été au Festival de Munich.

Pour beaucoup de journalistes présents à Venise, *Heimat (le Pays natal)* a été l'événement du festival, le grand roman en onze chapitres qu'on allait découvrir chaque jour dans une des deux salles qui l'avaient programmé. Edgar Reitz a admirablement résumé d'où lui est venue l'idée d'une œuvre aussi longue, aussi fouillée : *« Bizarrement, c'est la télévision qui a joué un rôle important. On a diffusé* Holocauste. *J'ai regardé chaque épisode et j'étais tellement furieux de voir que les images n'étaient pas exactes, que l'on racontait là une histoire de l'Allemagne, des destins allemands, jusqu'aux choses les plus horribles qui seront passées, sans qu'une image soit vraie, sans qu'un sourire, un mot, une phrase prononcée soient réels, conformes à la manière dont cela a dû se passer. »*

Ils furent une trentaine d'acteurs et d'actrices, cinq mille interprètes non professionnels, à recréer la vie d'un village allemand de 1919 à 1982. Village mythique mais bien réel, où l'on travaillait presque sans interruption. Techniciens, acteurs professionnels, avaient coupé leurs attaches et restaient à la seule disposition du metteur en scène et du projet. L'histoire allemande se recréait collectivement, au fil du temps, à partir d'un scénario néanmoins très travaillé. Edgar Reitz, qui précéda tout le monde dans le nouveau cinéma allemand, et sans qui Wim Wenders n'aurait peut-être jamais existé, retrouvait, non pas tant une vérité en soi, impossible à cerner, qu'une certaine authenticité. Le nazisme bien présent, mais vécu au ras du sol, l'après-guerre et la venue du miracle allemand, l'entrée dans le monde moderne, tout arrive d'un seul jet. Comme un conteur inépuisable qui a tant vu, tant entendu, qui était là chaque fois au moment décisif.

La traversée des générations

Les acteurs sont prodigieux, et d'abord Marita Breuer qui, dans le rôle central de Maria Simon, traverse plusieurs générations. Cette jeune femme d'une trentaine d'années, venue du théâtre à travers Grotowsky, incarne avec la même perfection l'ingénue de dix-huit printemps que la femme de soixante-dix-ans à bout de course. Quelque chose est arrivé au cinéma : la leçon à la fois de Rossellini et de de Sica, tout de suite après la guerre, comme du cinéma direct. L'affirmation que creuser un caractère, entrer dans la peau d'un personnage, le rattacher à un tout plus vaste, n'est pas hors de portée du cinéma et peut confiner à la perfection comme aux plus beaux jours du Berliner Ensemble, du vivant de Brecht.

Heimat sera projeté dans son intégralité, sur quatre week-ends, en novembre prochain au Théâtre de Nanterre, grâce à Patrice Chéreau. Trouvera-t-il ensuite un débouché sur nos écrans ? C'est peu probable, si l'on s'en tient au précédent de *Berlin Alexanderplatz*, l'œuvre peut-être la plus importante de Fassbinder, quinze heures, montrée dans son intégralité à New-York, près du Lincoln Center, avec un énorme succès. Le spectateur lui-même doit changer, savoir bien distinguer entre le pseudo-réalisme de tant d'ouvrages et cette soudaine réinvention du cinéma.

LOUIS MARCORELLES.

« GREYSTOKE », de Hugh Hudson
Le charme de Tarzan

Si un seul film fait l'unanimité à la Mostra, c'est bien Greystoke, la légende de Tarzan seigneur des singes, *du Britannique Hugh Hudson, auteur des* Chariots de feu. *Entre les raffinements esthétiques et l'humanisme lyrique, il y avait la place pour un grand spectacle, style Hollywood d'antan. Les supporters de la France et ceux de l'Italie, oubliant leurs différends, ont communié dans le plaisir du film d'aventures, réaliste, drôle, émouvant.*

Le cri de Tarzan dernier-né est un cri de désespoir. Le héros est un roi de la jungle sentimental, un être déchiré, moitié singe et moitié lord. La première partie du film montre de belle manière l'adoption du petit homme, son osmose avec le monde animal dit sauvage ; la deuxième ramène l'extraordinaire naufragé à ses origines, dans le monde dit civilisé. Avec une plaisante ironie, Hugh Hudson humanise ses singes et transforme en jungle l'aristocratie anglaise.

Tourné au Cameroun et dans les studios anglais, Greystoke *est techniquement parfait, avec des personnages bien travaillés et intelligemment interprétés, notamment par Sir Ralph Richardson. La réussite de la mise en scène est indissociable de cette trouvaille : Christophe Lambert. Il est un Tarzan magnifique, fort et fragile, aussi convaincant dans les arbres que dans les salons.*

Cl. D.

★ Sortie du film le 3 octobre.

Balthus le dernier des dinosaures

(Suite de la première page.)

A-t-il accepté de représenter la France au jury de cette Mostra pour se délasser de la peinture ? Il raconte qu'il a dû voir quatre films par jour : *« Je n'avais pas imaginé quel épuisement physique cela représentait,* dit-il. *Et j'ai l'impression de n'avoir vu qu'un seul film : ils se ressemblent tous, et sont tous trop longs. Des cinéastes qui n'ont jamais connu la guerre se croient obligés d'en raconter au moins un épisode. D'autres ont la prétention de parler de la mort... On s'aperçoit que ce moyen qu'on croyait artistique tourne en eau de boudin. »*

L'Amour à mort, de Resnais ? *« D'une bêtise fracassante. » Les Nuits de la pleine lune*, de Rohmer ? *« Je me refuse catégoriquement à fréquenter ce genre de milieu, je ne vois pas pourquoi je les supporterais au cinéma. » Les Favoris de la lune*, de Iosseliani ? *« Un pâle remake du* Fantôme de la liberté, *de Bunuel. »* Ce grand irascible sublime qui lut Agatha Christie dans le texte (*« pour la beauté des descriptions »*) n'a aimé qu'un seul film : *Bereg (« la Rive »)* des Soviétiques Alexandre Alov et Vladimir Naoumov : *« A cause des réminiscences très curieuses de son héros. On voit un paysage russe inondé; le héros enfant est avec une petite fille; ils approchent en barque du village; elle le persuade de plonger pour aller sonner la cloche de l'église; on le suit sous l'eau, on aperçoit des sortes de mosaïques byzantines. Plus tard, c'est l'hiver, le village est pris sous une plaque de neige, les coupoles sont rongées, les enfants creusent un trou dans la glace, ils espèrent entendre la cloche... Je ne sais pas ce que ces images veulent dire, mais je sais qu'elles m'ont ému. »*

Le dernier grand souvenir de cinéma de Balthus remonte à *Dersou Ouzala* : *« Kurosawa, voilà quelqu'un qui peut parler de la mort... »*

Balthus est allé seul à toutes ces projections : sa charmante femme japonaise, Setsuko — Fille de la fête — et sa fille, d'une douzaine d'années, — Beauté de printemps — allaient faire du cheval tandis qu'il s'enfermait dans les salles noires. Il rappelle que son nom, Balthazar, doit vouloir dire vaillant. Il aimerait que *« quelqu'un retrace la fin des derniers grands dinosaures »*. Setsuko raconte qu'ils sont allés en famille à Cinecitta sur le tournage de *E la Nave va*, de Fellini. *« Le film avec le rhinocéros ? »* demande Beauté de printemps. *« Oui, c'est ça »* répond Balthus. Beauté de printemps a adoré « Tarzan »...

HERVÉ GUIBERT.

A BESANÇON
L'ENSEMBLE A VENT MAURICE BOURGUE
Le souffle de la vie

Plus de cinquante concerts, auxquels s'ajoute le trente-quatrième Concours international des jeunes chefs d'orchestre, le Festival Musique en cinéma, des cours d'interprétation de musique contemporaine par Claude Helffer, un rassemblement de huit cents choristes des quatre départements comtois, et des animations dans les quartiers de la ville ainsi qu'en milieu rural — ce programme impressionnant dit bien la vitalité du Festival de Besançon dans cette trente-septième année de son existence.

Tout en conservant son ossature de programmes classiques traditionnels, avec de grands orchestres et solistes, il poursuit sa politique de diversification, à la fois du côté de la musique contemporaine et de la musique ancienne, et sa recherche d'un public plus large, grâce à une décentralisation exemplaire dans vingt et une villes de Franche-Comté.

Dans la banlieue même de Besançon, à l'Espace culturel de Planoise, géré par une société coopérative ouvrière de production, où les gens de la grande ville ne viennent guère, on a pu entendre un des concerts les plus beaux auxquels j'ai assisté depuis dix ans : l'Ensemble à vent Maurice Bourgue jouait la *Sérénade* K 361 ou *Gran Partita*, d'une si noble inspiration, pendant près d'une heure, écrite par Mozart au temps d'*Idoménée*, et la *Sérénade* opus 44 de Dvorak, musique fraîche, campagnarde, pleine de fierté et de rêve (1).

Les quinze solistes, qui appartiennent pour la plupart aux grands orchestres parisiens, forment une rare communauté artistique. Ils ont réuni, non seulement leurs talents, mais encore leur passion, toutes les forces de leur être transmué en musique et cet enracinement si particulier des instrumentistes « de bouche » qui communiquent physiquement avec les sons, transmettent le souffle de la vie.

La splendeur de leurs sonorités, l'homogénéité absolue de leur ensemble, l'engagement plénier de chacun, donnent à leurs interprétations un équilibre, une douceur, une fermeté de style admirables, et bien plus, le tressaillement le plus essentiel d'une musique qu'on va rarement chercher si loin, une musique qui se reflétait dans la gravité de tous ces visages saisis par l'émotion et cet effort presque surhumain vers la perfection.

Il faudrait les citer tous, les Arrignon, Cazalet, Wallez, les deux jeunes et merveilleux cors de basset (Crock et Meyer), et surtout Maurice Bourgue dirigeant modestement de son pupitre de hautbois, qui a donné à tous cette impressionnante inspiration, constitué cet ensemble français digne de rivaliser avec les groupes germaniques ou anglo-saxons les plus fameux.

Combien il était émouvant de les entendre dans cette modeste ville-dortoir, à côté d'un groupe de handicapés mentaux pris par une si grande beauté ! Je me rappelais ce fils de Bach « idiot », disait-on, dont on rapporte qu'il improvisait longuement en pleurant des musiques bouleversantes.

Ce concert faisait quelque peu pâlir, le lendemain, celui de l'Orchestre de Paris qui jouait de son côté la *Symphonie concertante* pour hautbois, clarinette, cor et basson K 297, de Mozart, une œuvre sans doute moins profonde que la *Gran Partita*. Quatre excellents solistes certes, appartenant à l'orchestre, dans une exécution très honorable, mais qui n'avait sûrement pas été mûrie pendant des années. Et le nouveau chef assistant de Barenboïm, Claude Bardon, à la battue claire, souple et énergique, reste un peu à la surface lisse de la musique, alors que Maurice Bourgue pénètre au cœur même du mystère vital.

Henryk Szeryng interprétait le *Concerto pour violon* de Beethoven de séduisante manière, mais sans surprise ni grand renouvellement, avec des cadences d'un style peu homogène à l'œuvre. Au début du concert, le lauréat du concours des jeunes chefs d'orchestre de l'an passé, Michaël Zilm, avait dirigé une *ouverture de Coriolan* d'un souffle assez grandiose.

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Le même concert est donné ce vendredi 7 septembre au théâtre de Montbéliard.

■ **MORT DU COMPOSITEUR AMÉRICAIN ARTHUR SCHWARTZ. — Auteur de nombreuses mélodies à succès, Arthur Schwartz est mort mardi 4 septembre dans sa maison de Kintnersville, en Pennsylvanie. Il était âgé de quatre-vingt-trois ans.**

[Collaborant avec Ira Gershwin, Oscar Hammerstein II, Frank Loesser et Howard Dietz, Arthur Schwartz composa quelques-unes des plus fameuses comédies musicales de Broadway : *The Bandwagon*, *Inside USA* et *By the Beautiful Sea*, notamment. Il fut aussi à Hollywood le producteur d'une série de films musicaux, dont une biographie de Cole Porter.]

NOTES

Animation culturelle

DIFFICULTÉS AU CAC D'ORLÉANS

Un départ discret qui ressemble fort à une démission, c'est ainsi qu'on interprète le départ décidé à la mi-juillet, mais annoncé seulement mercredi 5 septembre, d'Irène Hajer, directrice du Centre d'animation culturel (CAC) d'Orléans.

Irène Hajer est arrivée à Orléans en 1977 succédant à Olivier Katian. *« Mme Hajer a estimé qu'elle n'avait plus les moyens de diriger cette maison comme elle l'a fait depuis sept ans. Je peux affirmer que c'est une raison tout à fait valable »*, a déclaré Marc Baconnet, président de l'association qui gère le CAC. En effet, les relations avec la municipalité d'Orléans, conduite par Jacques Douffiagues (UDF-PR), qui proposait une reconversion des activités de la maison, sont devenues difficiles. Irène Hajer a été nommée chargée de mission pour le projet d'aménagement du Grand Louvre à Paris. L'intérim est confié à M. Bertrand Moroty, son adjoint. Le conseil d'administration du CAC doit se réunir fin septembre. Des retards dans la programmation des activités de la saison sont prévisibles. — *(Corresp.)*

Jazz

STELLA ET AL LEVITT A AIX-EN-PROVENCE

Mémoires vivantes

Pour qui se rappelle les *Je me souviens* de Georges Perec, le trois cent soixante-neuvième énoncé a un parfum discret de nostalgie : *« Je me souviens du Caméléon rue Saint-André-des-Arts, avec un batteur qui s'appelait Al Levitt. »* Perec n'est plus. Le Caméléon a changé de couleur. La rue en question s'est spécialisée dans l'industrie touristique. Seul Al Levitt continue de jouer superbement.

Né à New-York en 1932, élève de Lennie Tristano avec qui il a joué et enregistré, on trouve Al Levitt aux côtés de Stan Getz (en 1952), de Lee Konitz (en 1953), de Paul Bley (en 1954), de Scott Lafaro, Bud Powell et Mingus. Il vient deux ans en Europe, travaille avec Martial Solal, retourne aux Etats-Unis où il accompagne Jackie McLean et des vocalistes, s'installe finalement à Paris au début des années 60. Il y est encore, joue dans les clubs ou en tournée avec toujours la même délicatesse, une sorte de légèreté rêveuse que soutient sa rigueur de grand batteur de jazz.

Il n'est pas de chanteuse sans l'appui d'une bonne rythmique. Depuis longtemps Al Levitt tient les balais, tandis que Stella Levitt, d'origine mexicaine, chante : avec expérience, finesse et personnalité. Ensemble, ils maintiennent vivante la mémoire d'une époque et ils en jouent au présent.

FRANCIS MARMANDE.

★ Al et Stella Levitt au Hot Brass d'Aix-en-Provence, à partir du 7 septembre.

★ Discographie : Stella Levitt (Polydor, 2.393.281).

EN BREF

Incendie à la base militaire de Taverny

Dix députés basques à la prison de Fresnes

Trois attentats à Marseille

Le suicide d'un directeur d'usine

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

BEAUBOURG (277-12-33), Cinéma-vidéo, 16 h : Samson François joue le Concerto n° 2 de Chopin, de C. Santelli ; 19 h : The Secret Agent, J. Ochs ; 21 h : le Procès, de O. Welles. – Théâtre-danse : 20 h 30 : l'Artiste du jeûne, par le Box Théâtre de Jérusalem.

CARRÉ SILVIA MONFORT (531-28-34), 20 h 30 : la Panne.

Les autres salles

A DEJAZET (887-97-34), 21 h : les Maclona.

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71), 20 h 45 : Nos premiers adieux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 20 h 30 : le Nouveau Testament.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite à l'école des veuves.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : Madame, pas dame.

THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84), 21 h 15 : Y'en a marr...ez vous ?

C3B (524-48-42), 21 h : la Brasserie du bonheur.

COMÉDIE CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : Messieurs les ronds de cuir.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Histoire de clowns ; 21 h : l'Ours ; 22 h : la Mouche et le Pantin.

EDOUARD VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

ESSAION (278-46-42), 21 h : Tranche de conte ; 21 h : le Journal de Marie Bashkirtseff.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Bonjour Prévert.

LA BRUYÈRE (874-76-99), 21 h : Il pleut sur le bitume.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. 18 h 30 Pas ; 20 h 15 : le Sang des fleurs ; 22 h 30 : Hiroshima, mon amour. II. 18 h 30 : la Voix humaine ; 20 h 15 : Journal intime de Sally Mara ; 22 h 15 : Du côté de chez Colette.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MONTPARNASSE (320-89-90), 20 h 30 : la Salle à manger.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : le Dindon.

PRÉSENT (203-02-55), 20 h 30 : les Fantastiques aventures du comte de Saint-Germain.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE NOIR (346-91-93), 20 h 30 : Théâtre de Loup Guépard.

THÉATRE 3 SUR 4 (327-09-16), 20 h 30 : Psy cause toujours.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : Vie et Mort de Pier Paolo Pasolini.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 45 : le Bluffeur.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 21 h : Laisser chanter les clowns ; 22 h 15 : le Président.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84). I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 : les Sacrés Monstres ; II. 21 h 30 : Deux pour le prix d'un ; 22 h 30 : Limite !

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h 30 : l'Apologue.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II. 20 h 15 : Imprévu pour un privé ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Bel et la Bête ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

PATACHON (606-90-20), 20 h : F. Godard ; 22 h : Patachanson.

PETIT CASINO (278-36-50), 21 h : Il n'y a pas d'avion à Orly ; 22 h 15 : Attention, belles-mères méchantes.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : Les dames de cœur piquent ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Juliette et Roméo.

SPLENDID SAINT-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : J. Villeret.

TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Le cave habite au rez-de-chaussée.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 20 h : Petitelle.

La danse

COUR DE LA MAIRIE DU IVe (278-60-56), 21 h : Ballets historiques du Marais.

Le music-hall

BOUFFES DU NORD (239-34-50), 20 h 30 : Milva et Astor Piazzolla.

CAVEAU DES OUBLIETTES (354-94-97), 21 h : Chansons françaises.

DAUNOU (261-69-14), 21 h : From Harlem to Broadway.

GOLESTAN (542-78-41), 19 h : les Mille et une nuits.

OLYMPIA (742-25-49), 21 h : Dick Annegarw.

Opérettes

POTINIÈRE (266-44-16), 20 h 30 : le Roi-Cerf.

Spectacle d'eau

ESPLANADE DE LA DÉFENSE, Fontaine Agam (979-00-15), 21 h 30 : Daphnis et Chloé.

Vendredi 7 septembre

Les concerts

Eglise Saint-Médard, 21 h : G. Fumet, trio à cordes Stajic (Mozart).

Jazz, pop, rock, folk

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : Ch. Slide Sextet.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h : Manigua.

CITHEA (357-99-26), 20 h : la Folie des grandeurs ; 20 h : Métro reggae.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Colin Walcott, Jim Pepper, Coco JP, Brice Oukasse.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h 30 : Timpan Stompers.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : Marc Ducret, Antoine Hervé, P. Caratini.

STUDIO BERTRAND (783-64-66), 20 h 30 : Hermanou Essi, Sonzy Kasseya.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-21), 23 h : O. Piro, D. Arboléda, L. Cruz.

Festivals

FESTIVAL ESTIVAL DE PARIS (549-14-83)

Station Auber-RER, 16 h 30 : Ensemble de cuivres Pro Musica (Susato, Joplin, Gervaise).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : K. Koto (Bach, Ballif, Franck, Messiaen).

cinéma

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, l'Amant de Lady Chatterley, de M. Allégret ; 19 h, Chef de réseau, de A. de Toth ; 21 h, hommage à A. Resnais : Stavisky.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, le Figurant, de E. Sedgwick ; cinéma japonais : 17 h, Tendre et folle adolescence/Mon frère cadet, de K. Ichikawa ; 19 h : les Lanternes, de T. Kinugasa.

Les exclusivités

A COUPS DE CROSSE (France-Esp.), (*), (v.f.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-71-08) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Images, 18e (522-47-94).

A LA POURSUITE DU DIAMANT VERT (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Mistral, (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), Hsp.

ANGEL (A.), (*), (v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71).

LE BAL (Fr.-It.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (h. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON ROI DAGOBERT (Franco-It., v.f.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES BRÉSILIENNES DU BOIS DE BOULOGNE (Fr.) (**) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

BUSH MAMA (A., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

CANNON BALL II (A., v.f.) : Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77).

CARMEN (Esp., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CARMEN (Franco-It.) : Vendôme, 2e (742-97-52) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

CONAN LE DESTRUCTEUR (A.), (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

CONTRE TOUTE ATTENTE (A., v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

LA DÉESSE (Indien, v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DORTOIR DES GRANDES (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

EMMANUELLE IV (**) (V. Ang., V.f.) : George-V 8e (562-41-46). – V.f. Arcades, 2e (233-54-58).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71).

L'ÉTOFFE DES HÉROS (A., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

LA FEMME PUBLIQUE (*) (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82).

FORT SAGANNE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Club de l'Étoile, 17e (380-42-05).

LA FRANCE INTERDITE (**) (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40).

FRANKENSTEIN 90 (Fr.) : Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

LES GRANDES VACANCES DE DONALD (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; George V, 8e (562-41-46) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

HISTOIRE D'O No 2 (Fr.) (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Miramar, 14e (320-89-52).

IL ÉTAIT UNE FOIS EN AMÉRIQUE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

LISTE NOIRE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LOCAL HERO (Brit., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LES MALHEURS DE HEIDI (A., v.f.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

NOTRE HISTOIRE (Fr.), Calypso (Hsp), 17e (380-03-11).

LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.), Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Elisées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; PLM Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (525-27-06).

PARIS VU PAR... (20 ans après) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

PAVILLONS LOINTAINS (Ang., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

PINOT SIMPLE FLIC (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31).

LA PIRATE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Grand Pavois (h. sp.), 15e (554-46-85).

ROAR (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Lumières, 9e (246-49-07) ; Bastille, 12e (307-54-40) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

SIGNE LASSITER (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18).

LA SMALA (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

SUDDEN IMPACT (A., v.o.) (*) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; George-V, 8e (562-41-46) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

TOOTSIE (A., v.o. et v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRICHE (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA ULTIMA CENA (Cub.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : Calypso, 17e (380-03-11).

UNDER FIRE (A., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – V.f. : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

ULTIME VIOLENCE (A., v.f.) (*) : Gaîté Boulevard, 2e (233-67-06).

UN DIMANCHE A LA CAMPAGNE (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08).

UN HOMME PARMI LES LOUPS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

VIVA LA VIE (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (722-69-23).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) (h.sp.) ; Calypso, 17e (380-30-11) (h.sp.).

XTRO (Angl., v.f.) (*) : Lumière, 9e (246-49-07).

YENTL (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

ZOLOCK (POURQUOI L'ÉTRANGE M. ZOLOCK S'INTÉRESSAIT-IL TANT A LA BANDE DESSINÉE ?) (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

LES FILMS NOUVEAUX

L'AMOUR A MORT, film français d'Alain Resnais : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

C'EST LA FAUTE A RIO, film américain de Stanley Donen, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

LE FUTUR EST FEMME, film italien de Marco Ferreri, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA GARCE (*), film français de Christine Pascal : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 7 Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

HOTEL NEW HAMPSHIRE, film américain de Tony Richardson, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44).

POLICE ACADEMY, film américain de Hugh Wilson, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 3 Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; La Bastille, 12e (307-54-40) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvette, 14e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94).

PRIS AU PIÈGE, film américain de Gus Trikonis, v.o. : Paramount Odéon, 6e (325-59-83). – V.f. : Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE TARTUFFE, film français de Gérard Depardieu : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Olympic Saint-Germain, 5e (222-87-23) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

TIR A VUE (*), film français de Marc Angelo : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01).

LE VOYAGE, film français de Michel Andrieu : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Le Balzac, 8e (561-10-60) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montparnasse, 18e (606-34-25).

Les grandes reprises

ALEXANDRE NEWSKY (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

ALIEN (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14) ; Denfert, 14e (321-41-01).

L'ANGE DES MAUDITS (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

L'ANNÉE DE TOUS LES DANGERS (A., v.o.) : Boîte à films (H.sp.), 17e (622-44-21).

ANTONIO DAS MORTES (Bré., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (805-51-33).

L'ARNAQUE (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

L'ASSASSINAT DE TROTSKY (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

BARBEROUSSE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

BARRY LYNDON (Angl., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39) ; Boîte à films, 17e (622-44-21).

BLADE RUNNER (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (354-72-71). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

BLANCHE-NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BLOW UP (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

CITIZEN KANE (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-03-11).

CORRESPONDANT 17 (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

DÉLIVRANCE (A., v.o.) (*) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

DE L'OR EN BARRE (Ang., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A.) : George V, 8e (562-41-46). – V.f. : Impérial, 2e (233-56-70).

DITES-LUI QUE JE L'AIME (Fr.) : Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).

LES DIX COMMANDEMENTS (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93).

LA DOLCE VITA (It., v.o.) : Olympic, 14e (545-35-38).

DON GIOVANNI (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

EL (Mex., v.o.) : 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

L'ÉNIGME DE KASPAR HAUSER (All., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

EXCALIBUR (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

FAME (A., v.o.) : Action Rive gauche, 5e (329-44-40).

LE FAUX COUPABLE (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LA FÉLINE (Tourneur 1942), (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

LA FEMME A ABATTRE (A., v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89).

LA FILLE DE RYAN (Ang., v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Reflet Quartier latin, 5e (326-84-65).

FRITZ THE CAT (A., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

LE GUÉPARD (It., v.o.) : Olympic Marilyn, 14e (545-35-38).

LA GUERRE DU FEU (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

HAIR (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

L'HÉRITIÈRE (A., v.o.) : Reflet Médicis, 5e (633-25-97) ; Mac-Mahon, 17e (380-24-81).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

L'HOMME AU COMPLET BLANC (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07).

L'HOMME QUI EN SAVAIT TROP (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

IL BIDONE (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

IL ÉTAIT UNE FOIS DANS L'OUEST (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

IMMACOLATA ET CONCETTA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

L'IMPORTANT C'EST D'AIMER (Fr.) (**) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).

LAWRENCE D'ARABIE (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

LILI MARLEEN (All., v.o.) : Rivoli, 4e (272-63-32).

LA LOI DU SILENCE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Balzac, 8e (561-10-60).

LA MAIN AU COLLET (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Lincoln, 8e (359-36-14). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MAIS QUI A TUÉ HARRY ? (A., v.o.) : Logos, 5e (354-42-34) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).



هكذا من الأصل

COMMUNICATION

MANHATTAN (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MEAN STREETS (A., v.o.) (*) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66); Boîte à films, 17e (622-44-21).
MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).
MEURTRE D'UN BOOKMAKER CHINOIS (ex-LE BAL DES VAURIENS) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68).
METROPOLIS (All.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) : 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97).
MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).
MONTY PYTHON, SACRÉ GRAAL (Angl., v.o.) : Cluny-Écoles, 5e (354-20-12).
MONTY PYTHON, LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38).
ORANGE MÉCANIQUE (A., v.f.) (**) : Français, 9e (770-33-88).
PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) (*) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
PARIS VU PAR (1964) (Fr.) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
LE PIGEON II (HOLD-UP A LA MILANAISE) (It., v.o.) : Logos I, 5e (354-43-34).
PINK FLAMINGOS (A., v.o.), (**) : Movies, 1er (260-43-99).
PLUS FORT QUE LE DIABLE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
QUERELLE (All., v.o.) (**) : Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).
RASHOMON (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LE RETOUR DE MARTIN GUERRE (Fr.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE SALON DE MUSIQUE (Ind., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
LES SEIGNEURS DE LA ROUTE (ex-LA COURSE A LA MORT DE L'AN 2000) (A., v.f.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA SOIF DU MAL (A., v.o.) : Parnassiens, 14e (320-30-19).
SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Action Christine, 6e (329-11-30).
TAXI DRIVER (A., v.o.) (**) : Boîte à films, 17e (622-44-21).
TCHAO PANTIN (Fr.) : Cinéma Présent, 19e (203-02-55).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).
THE ROSE (A., v.o.) : Châtelet Victoria, 1er (508-94-14).
THE SERVANT (A., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).
TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch), (A., v.o.) : Saint-André des Arts, 6e (326-48-18).
TRISTANA (Fr., It., Esp.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 14e (326-58-00).
TUEUR A GAGES (A., v.o.) : Action Christine Bis, 6e (329-11-30).
UNE ÉTOILE EST NÉE (A., v.o.) (vers. intégr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA VIE D'ARCHIBALD DE LA CRUZ (Mex., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).
VICTOR VICTORIA (A., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).
VIVRE ET LAISSER MOURIR (A., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; – V.f. : Montparnos, 14e (327-52-37).
WEST SIDE STORY (A., v.o.) : Balzac, 8e (561-10-60).

Les séances spéciales

BARBEROUSSE (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 18 h 30.
CASANOVA (de Fellini) (It., v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.
CHARIOTS DE FEU (Brit., v.o.), Boîte à Films, 17e (622-44-21), 20 h 20.
LE CHATEAU DE L'ARAIGNÉE (Jap., v.o.), Saint-Lambert, 15e (532-91-68), 18 h 45.
LA DAME DE SHANGAI (A., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A., v.o.), Calypso, 17e (380-30-11), 22 h 15.
GEORGIA (A., v.o.), Studio Bertrand, 7e (783-64-66), 21 h 45.
HAMMETT (A. v.o.), Templiers, 3e (272-94-56), 22 h 15.
LE LÉZARD NOIR (Jap., v.o.), Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15), 24 h.
MISTER ARKADIN (A., v.o.), Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
POSSESSION (**) (Ang., v.o.), Olympic-Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF (A., v.o.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 0 h 10.
LA TRAVIATA (It., v.o.), Studio Galande, 5e (354-72-71), 16 h.
LES UNS ET LES AUTRES (Fr.), Châtelet Victoria, 1er (508-94-14), 19 h.
VOYAGE AU BOUT DE L'ENFER (*) (A., v.o.), Boîte à films, 17e (622-44-21), 21 h 15.
ZAZIE DANS LE MÉTRO (Fr.), Républic Cinémas, 11e (805-51-33), 18 h.

Les festivals

ÉRIC ROHMER : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) : Pauline à la plage.
ERIC ROHMER : ÉLOGE A LA RIGUEUR : Denfert, 14e (321-41-01) : la Femme de l'aviateur.
L'ÉTÉ DES STARS (v.o.) : Richard Geere : A bout de souffle made in USA ; American Gigolo ; Officier et Gentleman.
FANTASTIQUE, FICTION (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) : Repulsion (**) ; Salo ou les 120 journées de Sodome (**) ; l'Exorciste (**) ; Au-delà du réel (*).
FOLIES CRIMINELLES (v.o.) : Olympic Marylin, 14e (545-35-38) : Chien enragé.
HITCHCOCK (v.o.) : Action Lafayette, 9e (329-79-89) : les Oiseaux.
MARX BROTHERS (v.o.) : Action Ecoles, 5e (325-72-07) : la Soupe au canard.
LE ROMAN DU CINEMA : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19) : le Cameraman ; Scarface ; l'Atalante ; l'Ange bleu ; Boudu sauvé des eaux.
PROMOTION DU CINEMA (v.o.), Studio 28, 18e (606-36-07) : Um.



LA RENTRÉE A LA TÉLÉVISION

Les « vraies questions » aux « politiques »

Des personnalités politiques interrogées par des journalistes, on a vu ça. « Midi-presse », la nouvelle émission dominicale proposée et animée, sur TF 1, par Pierre-Luc Séguillon, se doit donc d'innover : un ton simple, dépouillé, ramassé (une demi-heure, de 12 heures à 12 h 30), des questions lapidaires. Tel est le style que son animateur compte imprimer à cette émission pour bousculer le ronron habituel de ce genre de rencontres.

« *Je voudrais*, déclare le chef du service politique de la chaîne, *essayer de casser le style de l'homme politique français, qui reste si souvent flou dans ses réponses, tente de biaiser* ». *Pour y parvenir*, explique P.-L. Séguillon, *il faut aussi que ceux qui interrogent sachent passer outre leurs habitudes de prudence et que leurs interlocuteurs apprennent à ne pas en être choqués. C'est à ce prix qu'un débat peut réellement avancer, que l'image de l'homme politique français pourra redevenir crédible aux yeux du grand public.* »

L'exemple anglo-saxon vient immédiatement à l'esprit où, contrairement à ce qui se passe en France, il y a belle lurette qu'un débat de ce genre ne s'enferme plus dans l'impasse de la question « *gentille ou méchante* ». Pour le journaliste, sans chercher « *à vendre un message* » ou à « *éditorialiser son interrogation* », il s'agit, comme on le fait outre-Atlantique, de se mettre dans la peau du téléspectateur et de poser, en fin de compte, les questions que celui-ci se pose.

Pierre-Luc Séguillon parviendra-t-il à réaliser ce petit miracle ? On le saura, le dimanche 16 septembre, date du coup d'envoi de cette émission où quatre protagonistes – ils seront différents chaque semaine – seront en présence : l'invité et trois journalistes, dont un appartenant à la rédaction de TF 1. Les thèmes abordés porteront principalement sur la politique intérieure française – ce qui n'exclut pas les problèmes de société – et « colleront » à l'actualité. Des sujets de politique internationale y seront éventuellement traités, en fonction des événements du moment. Affaire à suivre...

ANITA RIND.

★ « Midi-presse », chaque dimanche sur TF 1, de 12 heures à 12 h 30.

LES GRILLES D'AUTOMNE A LA RADIO

Sports et jeux sur RMC

Une radio c'est comme une horloge suisse. On la règle seulement quand elle marche bien, ou alors on la démonte carrément sans savoir très exactement quelle heure elle donnera. Radio Monte-Carlo, selon le dernier sondage du Centre d'études des supports de publicité (CESP) – qui montrait une stabilisation de l'auditoire, – a, semble-t-il, trouvé sa vitesse de croisière. Donc, la grille d'automne ne sera que très légèrement modifiée. Dans son ensemble, RMC reste fidèle aux choix de ces dernières années : musiques populaires, jeux, informations pratiques, sur le monde, la région et la vie quotidienne. La principale innovation de cette nouvelle grille réside dans l'arrivée de nouveaux animateurs formés à l'école de la FM de la station monégasque et en quelques aménagements des émissions traditionnelles.

Nouveaux animateurs, le week-end principalement. Yves Carra (samedi, de 17 heures à 18 heures), Gabriel Boudana (le même jour de 21 heures à 24 heures) et le dimanche de 16 heures à 18 h 30 pour le hit-parade, et de 19 h 15 à 20 heures pour « Collections », Christian Poncet (le samedi de 5 heures à 9 heures ; et un peu plus tard, Brigitte Poncin, de 19 heures à 21 heures.

Côté émissions de jeux et de variétés : Jean-Pierre Foucault, l'animateur-vedette de la radio azuréenne, lance quelques nouveautés dans sa tranche horaire du matin : de 8 h 30 à 11 heures, « Mot à mot », un jeu de dictionnaire, et « Radio Crochet », une manière de tester les tubes auprès des auditeurs. Tout de suite après, le « Puzzle » de Carole Chabrier se voit renforcé par un « Super Puzzle » et un « Spécial Puzzle pour enfants » tous les mercredis.

Informations : Jacqueline Vauclair regroupe ses conseils pratiques et psychologiques chaque jour de 9 heures à 10 heures et le jeudi à 14 heures, où elle répond au courrier. Jacqueline Renaud continue son « Psycho Test » d'une heure le dimanche de 20 heures à 21 heures. Elle disposera d'une demi-heure supplémentaire le lundi (problèmes du couple) et le mardi (relations parents-enfants) de 14 heures à 14 h 30. Une innovation avec « Claviers », une émission d'initiation à l'informatique de Georges Leclère.

Sport : l'émission « Forum Sports » est bien maintenue vendredi à 18 h 35 ; une autre naît le samedi et le dimanche de 8 h 35 à 9 heures : « RMC Sports ».

Restructurations à la rédaction de TF 1

Le tandem Bruno Masure-Claude Sérillon assurera en alternance, sept jours sur sept, la présentation du journal de 20 heures sur TF 1, tandis que, chaque week-end, la nouvelle édition matinale d'information et le journal de la mi-journée seront confiés à Jean-Claude Bourret. Telles sont deux des décisions prises par la direction générale de la première chaîne, qui entreront en vigueur le 15 septembre et concrétiseront le « lifting » du secteur information à TF 1. En revanche, Marie-Laure Augry et Yves Mourousi restent en place au journal de 13 heures (du lundi au vendredi), alors que la dernière édition du soir sera assurée par Joseph Poli et Jacques Idier. L'ancien présentateur-vedette Jean Offredo devient rédacteur en chef adjoint chargé, avec Jean-Louis Demigneux, de l'édition de 20 heures.

La rédaction est désormais structurée en cinq départements, sous l'autorité d'Alain Denvers, directeur adjoint de l'information, responsable de la rédaction. Les responsables en sont Pierre-Luc Seguillon (France), Dominique Bromberger (monde), Christian Guy (enquêtes et reportages), Michel Cardoze (société et culture) et Jean-Michel Leulliot (sports).

Chaque jeudi, en alternance, la rédaction de TF 1 réalisera un magazine « Infovision » (*le Monde* du 4 septembre), « l'Enjeu » (toujours assuré par le trio de la Taille-Closets-Weller), « Edition spéciale » (un document exceptionnel) et « Politiques », animé par Jean Lanzi, qui assurera par ailleurs, avec Anne Sinclair, la responsabilité de « 7 sur 7 » (*le Monde* du 7 septembre). Le dimanche, à 12 heures, « Midi-presse » aura pour invité un personnage-clé de la semaine, interviewé par trois journalistes extérieurs à TF1. Pour sa part, Michel Cardoze (connu pour son magazine « Tabou », sur France-Inter), animera « Extérieur nuit », qui se veut « *un magazine des noctambules* ». Contenu : « *vingt-six minutes d'informations sur la nuit, avec les coups de cœur des journalistes* » (chaque dimanche, vers 0 h 30).

Enfin, Luce Perrot présentera chaque soir un livre à la fin du journal de 23 heures, tandis que le service des sports, notamment la rubrique football, innovera en matière de championnat (*le Monde* du 2-3 septembre).

En ce qui concerne l'organigramme général de TF1, M. Jean Lallier, directeur général adjoint chargé des programmes, est nommé délégué du PDG pour les programmes. D'autre part, un comité des programmes, présidé par M. Hervé Bourges, PDG de la chaîne, « *sera prochainement installé* ». La confirmation de la disgrâce de M. Lallier, comme la création prochaine d'un comité des programmes présidé par le PDG, renforcent les signes évidents de concentration du pouvoir sur la première chaîne.

C. D.

UN NOUVEAU QUOTIDIEN MÉDICAL

Un nouveau quotidien verra le jour le 17 septembre. Exclusivement réservé au corps médical, *la Pratique médicale quotidienne* sera publiée par une filiale des éditions Masson, la Société de publications des périodiques internationaux, que dirige M. Philippe Luyt. De format tabloïd, composé de vingt-quatre pages, entièrement réalisé en quadrichromie, le quotidien tirera à cinquante mille exemplaires cinq jours sur sept et sera plus particulièrement diffusé auprès des généralistes (quarante cinq mille exemplaires).

« *La chaîne de fabrication et de routage du journal*, explique-t-on chez Masson, *a été conçue de telle manière que tous les abonnés sans exception reçoivent leur exemplaire avec le courrier du matin.* » Comme les autres titres de la presse médicale française, les ressources publicitaires de ce quotidien ne proviendront que de l'industrie pharmaceutique. Le directeur général est M. Jean-Paul Pigasse, quarante-cinq ans, qui fut notamment rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Entreprise*, directeur général adjoint des *Echos* et président-directeur général du quotidien *Panorama du médecin*.

La Pratique médicale quotidienne traitera l'actualité professionnelle, l'actualité médicale et abordera les problèmes de formation médicale continue. La rédaction sera dirigée conjointement par M. Pigasse et par le professeur Yves Malinas (Grenoble).

LES PROJETS DE « L'EXPANSION »

En cinq ans, c'est-à-dire depuis l'adoption de la périodicité bimensuelle, le magazine *l'Expansion* a gagné trente mille lecteurs (de cent quarante à cent soixante-dix mille exemplaires diffusés). Le chiffre d'affaires du groupe, qui a été de 205 millions de francs en 1983, progressera probablement de 10 % cette année. Ces signes de bonne santé n'empêchent pas *l'Expansion* de prendre, cette semaine, le risque de plusieurs changements : de format (légèrement plus grand, comme le magazine américain *Fortune*), de couverture, de maquette et même de sujets (prix : 19 F). Dans le souci, dit M. Jean Boissonnat, directeur de la rédaction, de « *faire plaisir au lecteur* ».

Ce numéro de rentrée, daté 7-20 septembre, contient notamment les résultats d'un sondage réalisé auprès de quatre cent trente chefs d'entreprise, montrant que ceux-ci font confiance à M. Laurent Fabius comme nouveau premier ministre, mais regrettent le remplacement, par M. Bérégovoy, de M. Jacques Delors à l'économie et aux finances. Pour sa part, dans son « Bloc-notes », Jean Boissonnat rapporte ses conclusions d'un entretien récent avec le président de la République.

En ce qui concerne la politique du groupe, pourquoi avoir cédé le mensuel *Lire* et vendu à M. Filipacchi *F magazine ?* Simplement parce que ces deux publications, a répondu sans autre fleur de rhétorique, M. Hubert Ziesenniss, directeur général, « *ne généraient pas assez de profit* ». Il est non moins vrai que *l'Expansion* n'a pas encore digéré l'échec, il y a quatre ans, de *Paris-hebdo*, magazine de la capitale, sur lequel M. Jean-Louis Servan-Schreiber, PDG du groupe, avait misé beaucoup d'espoirs et... autant d'argent (coût : 17 millions de francs).

Cependant, le groupe Expansion – qui publie aussi *la Lettre de l'Expansion, Architecture d'aujourd'hui* et patronne les « Forums » – nourrit aujourd'hui le projet d'un nouveau mensuel qui s'adresserait aux petites et moyennes entreprises. Il pourrait s'appeler *l'Entreprise*, avoir l'ambition de vendre entre cinquante mille et soixante-dix mille exemplaires par abonnements et être lancé au début de 1985. Du moins, cette fois, le groupe reste-t-il sur un « créneau » qu'il connaît bien, sans prendre trop de risques.

C. D.

EN BREF

● *Football : FR 3 Bretagne conteste.* – La direction régionale de FR 3 Bretagne-Pays de Loire a annoncé, jeudi 6 septembre, son intention de diffuser à partir de la semaine prochaine des comptes rendus de rencontres de football « *s'étant déroulées dans l'ouest* », sans tenir compte de l'accord signé entre TF 1 et les dirigeants du football français. « *Nous entrons directement en conflit avec la Fédération* », a déclaré M. Jean-Pol Guguen, son directeur. Aux termes de l'accord, chaque club aurait reçu 700 000 F en contrepartie de l'exclusivité des retransmissions sur TF 1. M. Guguen rappelle que les « multiplex » ne peuvent être assurés sans la participation des équipes des stations régionales. « *Cela veut dire que TF 1 a vendu les équipes de FR 3 sans même les consulter. Nous ne sommes pas les valets de cette chaîne* », a-t-il déclaré avec son franc-parler habituel.

● *Le départ de Max Favalelli.* – M. Max Favalelli a pris la décision de ne plus participer à l'émission « Des chiffres et des lettres ». C'est ce qu'a annoncé M. Armand Jammot lors d'une conférence de presse, le 6 septembre, en prévision du deuxième tournoi « Des chiffres et des lettres », qui se déroulera à Nîmes le 7 octobre. M. Max Favalelli, qui fêtera ses quatre-vingts ans le 23 janvier prochain, fera ses adieux aux téléspectateurs le 22 septembre. En exprimant ses regrets, Armand Jammot a précisé qu'il n'avait pas encore trouvé un remplaçant à M. Favalelli, qui assumait ces fonctions depuis dix-neuf ans.

● *Les livraisons de papier à* France-Soir. – Le quotidien parisien *France-Soir* est approvisionné en papier, depuis le début septembre, directement par les papeteries de La Chapelle-Darblay, sans passer par la société professionnelle des papiers de presse (SPPP) ou la Coopérative des journaux et publications (CJP), auxquelles il doit environ 40 millions de francs. La SPPP avait décidé de ne livrer le papier que contre des chèques bancaires (*le Monde* du 7 septembre).

● *Un sondage sur la télévision du matin.* – 70 % des téléspectateurs se déclarent favorables à des émissions matinales, selon un sondage effectué par l'Institut Louis Harris France pour *France-Soir magazine*. Le sondage a été réalisé fin août auprès d'un échantillon de cinq cents personnes âgées de dix-huit ans et plus, représentatives de la population française selon la méthode des quotas. Ce sont les informations qui sont désirées en priorité (71 %). Les téléspectateurs sont « *relativement hostiles* » à la publicité à cette heure (40 %). Pour présenter ces émissions, Jean-Claude Bourret (18 %) est préféré à Christine Ockrent (16 %) et à Patrick Poivre d'Arvor (13 %).

● *TV du matin sur FR 3.* – A l'occasion de la dixième année du Festival du cinéma américain à Deauville, l'équipe de FR 3-Caen, qui a déjà diffusé deux fois des émissions le matin, propose une émission spéciale, samedi 8 septembre, de 8 heures à 13 heures, mais cette fois sur le réseau national. Cinq heures en direct : vidéo-clips, flashs d'information (toutes les heures) mais surtout un panorama du festival avec des extraits de films, des reportages sur le cinéma américain (effectués par l'équipe auparavant à Hollywood), interviews, etc.

● *Guerre des nouvelles images.* – M. Bernard Chevry, organisateur des marchés internationaux du disque (MIDEM), des programmes de télévision (MIP-TV) et de la vidéo-communication (VIDCOM), vient d'ajouter une nouvelle corde à son arc en reprenant le Forum des nouvelles images à la demande du Festival international de télévision de Monte-Carlo et de l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA). Mais les images de synthèse auront peut-être un second rendez-vous puisque International marketing vidéo, l'ancien délégué général du Forum « Nouvelles images » de Monte-Carlo, annonce une nouvelle manifestation, « Parisgraph 85 », dans le cadre du Festival image et son à Paris.

Vendredi 7 septembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Salut les Mickey.
De C. Izard.
Dessins animés Donald et le gorille, La baleine qui voulait chanter à l'opéra ; *la rubrique des Castors juniors ; avec Roger Carel.*

21 h 35 Cinéma : Lettre de Sibérie.
Film français de C. Marker (1958).
Un film devenu un classique, et qui sert de base à toute discussion sur l'objectivité des images. Mêlant prises de vues directes, actualités, vieilles photos et dessins animés cocasses, Chris Marker propose avec malice, intelligence et humour, un voyage en Sibérie. Célèbres séquences, où il passe trois fois les mêmes images, avec trois textes différents idéologiquement (l'un « pour », l'autre « contre », le troisième « objectif ») – une démonstration étincelante.

22 h 35 Variétés : Marlène Dietrich.
De C. Jones.
La divine Marlène interprète une douzaine de ses succès. Récital enregistré à Londres en 1974.

23 h 30 Journal.

23 h 45 Les tympans fêlés.
Emission de J.-F. Bouquet.
Le groupe français Warning.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Naumachos.
Réal. B. Valaiti, avec M. Adorf, A. Cantafora...
Dernier épisode : Le lion de Judas.
Nos trois amis quittent le port malgré la tempête et les protestations du commandant de bord. Oncle Gino ne pense qu'à la récompense octroyée à ceux qui sauvent un bateau en danger. Georges, lui, réclame son dû et finit par avouer qu'ils ont repéré l'épave.

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème « Les profs », sont invités : Hervé Hamon et Patrick Rotman (Tant qu'il y aura des profs), *Michel Jumilhac* (le Massacre des innocents), *Dominique de la Martinière* (Lettre ouverte à tous les parents qui refusent le massacre de l'enseignement), *Jean-Claude Milner* (De l'école) *et Patrick Grainville.*

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-été : l'Homme fragile.
Film français de Claire Clouzot (1980), avec R. Berry, F. Lebrun, D. Sauvegrain, C. Cauvett, S. Kljajic.
Un homme et une femme de trente ans, meurtris par l'échec de leurs vies privées, travaillent ensemble comme correcteurs dans un journal. Ils hésitent à recommencer une nouvelle relation amoureuse. Film sentimental traitant à la fois de la mutation des mœurs et de celle de la vie professionnelle (le journal passe à la photocomposition), étude psychologique de la fragilité masculine et du rapprochement avec la femme d'aujourd'hui.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Milliards en cavale.
Magazine d'information d'André Campana.
Deux cents kilos d'or saisis à la frontière suisse, dans une cache aménagée à l'intérieur d'une voiture. La fuite des capitaux a connu plusieurs étapes importantes : 1969, 1975, 1977 et 1981. A.-L. Maestrati et J.-C. Deniau ont suivi les passeurs professionnels et le travail des douaniers. Un bon reportage.

21 h 30 Variétés : Laissez passer la chanson.
De P. Sevran.
Avec Juliette Gréco, Henri Tachan, Maxim Saury et son orchestre ; Maurice Fanon, Cora Vaucaire, Jean Constantin, Minouche Barelli et Pierre Tisserand.

22 h 25 Journal.

22 h 50 Prélude à la nuit.
Sonatine pour flûte et piano, *de Boulez, par M. Debost, flûte, et C. Ivaldi, piano.*

FRANCE-CULTURE

20 h 30 Quelle histoire aujourd'hui, celle que les enfants ignorent, celle que les parents demandent, par J. Yanowski.
21 h 50 Musique.
22 h 30 Nuits magnétiques : made in Luxembourg ; Hexagone New Wave.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 20 Concert (émis de Sarrebrück) : *Jeux*, de Debussy ; *Concerto pour flûte et orchestre K 313*, de Mozart ; *Symphonie du Nouveau Monde*, de Dvorak, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebrück, dir. H. Zender, sol. R. Staege, flûte.
22 h 15 Les soirées de France-Musique : de Mozart à Prague ; à 1 h, Musiques traditionnelles (musique du golfe arabe).

Les programmes du samedi 8 et du dimanche 9 septembre se trouvent dans « le Monde Loisirs »

INFORMATIONS « SERVICES »

VIVRE A PARIS

CIRCULATION : ATTENTION TRAVAUX

Rentrée difficile pour les automobilistes parisiens. Les traditionnels chantiers de l'été ne sont pas terminés. Les services de la voirie ont refait plus de 17 hectares de chaussée en juillet et août, mais le programme était par trop ambitieux. Ainsi, nombre de points noirs vont rendre la circulation pénible pendant le mois de septembre.

Du 10 au 15 septembre, par exemple, l'une des sorties du boulevard périphérique sur la porte d'Italie (13e), sera fermée, puis du 17 au 21 septembre, ce sera l'entrée vers la bretelle de l'autoroute du Sud qui sera impraticable en raison des travaux. Plusieurs autres tronçons des boulevards des Maréchaux seront encombrés, notamment porte de Sèvres (15e), pendant un mois, et porte de Clichy (17e), durant deux semaines, en raison de l'aménagement des couloirs d'autobus en site propre. Ceux-ci doivent accélérer les mouvements de la ligne dite de petite ceinture. A la porte d'Orléans (14e), on prévoit deux mois de bouchons à cause de l'installation d'une conduite de gaz.

Sous les fenêtres même de M. Jacques Chirac, quai de l'Hôtel-de-Ville, les services municipaux enfouissent un égoût collecteur et les voitures ne circulent que malaisément. Dans le 19e arrondissement, la rue de Flandres et le quai de la Loire, en plein réaménagement, constituent des secteurs difficiles. Les automobilistes seront aussi surpris par l'inversion d'une dizaine de sens uniques, notamment rue Saint-Placide (6e), rue du Mont-Cenis et rue des Martyrs (18e).

Les piétons aussi auront leurs soucis. A peine ont-ils retrouvé leur « pont des Arts » qu'on les prive de la passerelle Debilly enjambant la Seine entre le 7e arrondissement et le 16e arrondissement. On a découvert que cet ouvrage était dangereusement rouillé. Il est donc fermé pour réparation jusqu'au printemps 1985.

VISITES

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mme Senant.

« Château de Maisons-Laffitte », 15 h 30, entrée côté parc, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« De Renoir à Picasso », 10 h 30, hall orangerie des Tuileries (D. Bouchard).

« Notre-Dame », 15 heures, portail central (Histoire et archéologie).

« Cent tombeaux de musiciens célèbres », 14 heures, 10, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« L'île de la Cité », 15 heures, 1, rue d'Arcole (Paris autrefois).

WEEK-END D'UN CHINEUR

Dimanche 9 septembre

Versailles, 14 h 15, Arts d'Asie.

FOIRES ET SALONS

Annecy (74) ; Auch (32) ; Bar-le-Duc (55) ; Boussy-Saint-Antoine (91) ; Compiègne (60) ; Maisons-Laffitte (78) ; Vélizy (91) ; Villeneuve-lès-Avignon (30).

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 7 septembre :

DES LOIS

● Portant statut du territoire de la Polynésie française et de celui de la Nouvelle-Calédonie et dépendances.

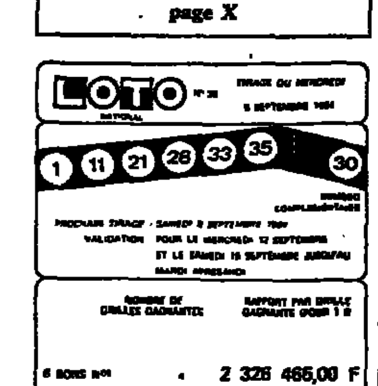
DES DÉCRETS

● Relatif à l'organisation du Conseil économique et social.

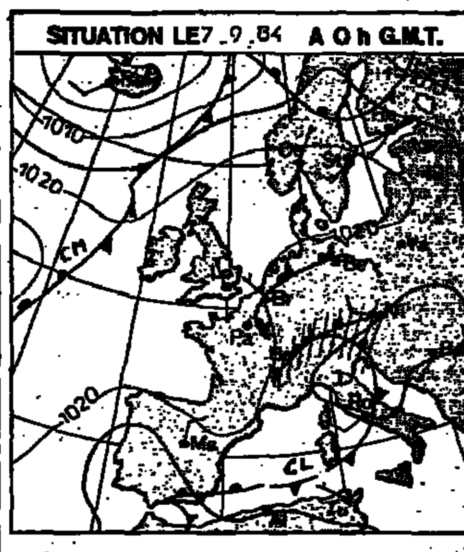
● Soumettant la société France Région 3 Publicité, Alsace, Aquitaine, Lorraine et Champagne-Ardenne au contrôle économique et financier de l'Etat.

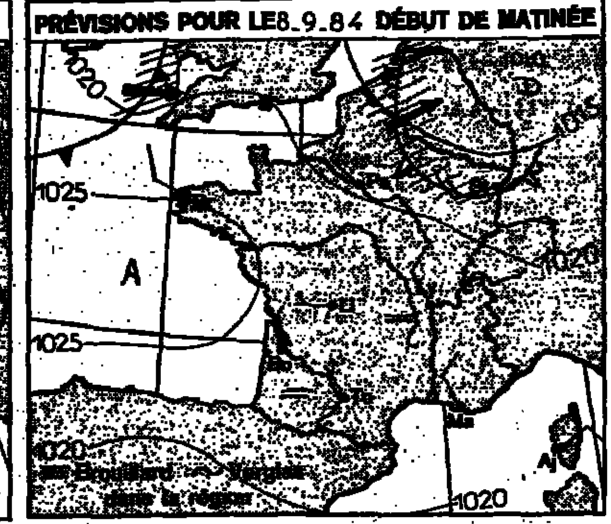
● Portant désignation de commissaires du gouvernement près les tribunaux administratifs.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page X



MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 7 septembre à 0 heure et le samedi 8 septembre à 24 heures.

La perturbation située sur le nord-est du pays se déplace lentement vers l'Allemagne, permettant à de l'air toujours frais mais plus stable de recouvrir la France.

Samedi matin, les nuages seront abondants au nord de la Seine et quelques précipitations se produiront près des frontières du Nord-Est ; le soleil fera des apparitions au cours de la journée, mais quelques averses seront encore observées des Ardennes au Jura.

Sur les autres régions, après une matinée fraîche et parfois brumeuse les éclaircies prédomineront ; un faible risque d'averses existe sur la Corse. En soirée, les nuages deviendront plus abondants près des côtes de la Manche, et pourront être accompagnés en début de nuit de faibles pluies locales. Le vent de nord-ouest soufflera faiblement ou modérément. Les températures, souvent inférieures à 10 degrés dans l'intérieur le matin, atteindront 17 à 25 degrés du nord au sud l'après-midi.

PRÉVISIONS POUR LE 8 SEPTEMBRE A 0 HEURE (GMT)

Evolution pour dimanche

Le temps brumeux le matin, mais ensoleillé dans la journée, prédominera sur une grande partie du pays, avec une hausse des températures maximales. En revanche, les nuages seront abondants du nord de la Bretagne au nord de la Seine, et ils pourront être parfois accompagnés de faibles précipitations.

Un renforcement des pluies risque de se produire en soirée près des côtes de la Manche.

Les températures seront en hausse de 2 à 3 degrés, excepté sur les régions du Nord où le vent d'ouest soufflera modérément ou assez fort.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était à Paris, le 7 septembre à 8 heures, de 1020,9 millibars, soit 765,7 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 6 septembre ; le second le minimum de la nuit du 6 au 7 septembre) : Ajaccio, 23 et 11 degrés ; Biarritz, 19 et 9 ; Bordeaux, 19 et 6 ; Bourges, 15 et 5 ; Brest, 17 et 9 ; Caen, 18 et 8 ; Cherbourg, 15 et 9 ; Clermont-Ferrand, 16 et 4 ; Dijon, 15 et 7 ; Grenoble-St-M.-H., 15 et 7 ; Grenoble-St-Geoirs, 14 et 6 ; Lille, 18 et 10 ; Lyon, 14 et 7 ; Marseille-Marignane, 20 et 12 ; Nancy, 14 et 9 ; Nantes, 20 et 8 ; Nice-Côte d'Azur, 23 et 14 ; Paris-Montsouris, 17 et 10 ; Paris-Orly, 18 et 9 ; Pau, 19 et 7 ; Perpignan, 21 et 10 ; Rennes, 19 et 6 ; Strasbourg, 14 et 9 ; Tours, 17 et 5 ; Toulouse, 19 et 5 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 26.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 29 et 22 degrés ; Amsterdam, 17 et 9 ; Athènes, 29 et 17 ; Berlin, 16 et 12 ; Bonn, 12 et 9 ; Bruxelles, 16 et 10 ; Le Caire, 33 et 20 ; îles Canaries, 28 et 2 ; Copenhague, 17 et 8 ; Dakar, 30 et 26 ; Djerba, 40 et 25 ; Genève, 15 et 5 ; Istanbul, 26 et 16 ; Jérusalem, 27 et 17 ; Lisbonne, 30 et 17 ; Londres, 17 et 9 ; Luxembourg, 14 et 6 ; Madrid, 24 et 10 ; Montréal, 16 et 9 ; Moscou, 26 et 8 ; Nairobi, 30 et 15 ; New-York, 21 et 12 ; Palma-de-Majorque, 21 et 14 ; Rio-de-Janeiro, 24 et 20 ; Rome, 25 et 18 ; Stockholm, 16 et 6 ; Tozeur, 40 et 24 ; Tunis, 30 et 19.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

EN BREF

AU JARDIN D'ACCLIMATATION

AUTOMATES ET POUPÉES. — Parmi les nouvelles attractions du Jardin d'acclimatation, une maison de poupées met en scène la vie d'une famille provinciale à la fin du siècle dernier, et on peut visiter un village d'automates grandeur nature, avec ses boutiques (boulanger, libraire, confiseur, marchand de légumes), des enfants qui jouent et des musiciens. Les petits métiers du début du siècle sont représentés : cardeuse, rémouleur, fileuse. Il y a aussi un fabricant de marionnettes, un tourneur sur bois, et un photographe. Les fenêtres des maisons s'ouvrent sur des intérieurs d'autrefois.

ENVIRONNEMENT

LES JARDINS EXTRAORDINAIRES. — Les Amis de la Terre de Paris proposent de découvrir en septembre quelques jardins de la capitale :

— Samedi 8 septembre à 10 heures, trois jardins du VIIe arrondissement (rendez-vous à l'entrée de l'impasse Récamier).

— Samedi 15 septembre à 10 heures, coulée verte (rendez-vous métro Bel-Air, sortie côté pair du boulevard de Picpus).

— Samedi 22 septembre à 10 heures, Bercy (rendez-vous à l'angle de la rue de Pommard et de la rue de Dijon).

— Samedi 29 septembre à 10 heures, Père-Lachaise (rendez-vous à l'entrée de l'avenue du Père-Lachaise).

★ **Les Amis de la Terre de Paris, 72, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris. Tél. 770 02 32 (de 16 heures à 18 heures). Participation financière : 20 francs la visite, 60 francs pour les quatre.**

EXPOSITIONS

ANNE DE BEAUJEU. — La délégation à l'action artistique de la Ville de Paris et les archives départementales du Rhône organisent, du 19 octobre au 25 novembre 1984, à la mairie du onzième arrondissement de Paris, une exposition sur Anne de Beaujeu (cinquième centenaire de sa régence).

Deux aspects de l'action de la fille de Louis XI sont évoqués : politique (reconstruction du pays après la guerre de Cent Ans, sauvegarde de la paix civile, annexion du comté de Provence et conquête du duché de Bretagne) et artistique (architecture — le château de Giens, et la cathédrale de Lyon en particulier, — vitrail, orfèvrerie, peinture et enluminures).

Des photographies feront découvrir aux visiteurs, notamment, le triptyque de Moulins, les clichés du livre d'or de Mme de Beaujeu, des représentations de vitraux en transparents (comme ceux de la chapelle des Bourbon à Lyon, récemment découverts), des joyaux, et des miniatures florentines ; ainsi que des documents divers.

★ **ADAC, 4, rue Jules-Cousin, 750004 Paris ; tél. : 272-93-41 ; Michèle Planel.**

★ **Mairie du onzième arrondissement, place Léon-Blum, 75011 Paris, ouvert tous les jours de 11 h 30 à 18 heures sauf le lundi.**

FONDATION DE FRANCE

PRÊTS D'HONNEUR AUX JEUNES. — Créée au sein de la Fondation de France par des particuliers, la *Fondation des prêts d'honneur aux jeunes* attribue, chaque année, une vingtaine de prêts pour les aider à poursuivre des travaux ou études, et réaliser ainsi un projet spécifique.

Il faut être âgé de dix-huit à trente ans, prouver sa valeur par des témoignages ou des travaux déjà réalisés et avoir choisi une voie de création ou d'innovation originale. Les candidats étrangers devront résider en France, avoir une bonne pratique de la langue française, et s'engager à servir, le plus rapidement possible, au développement culturel, économique, scientifique ou social de leur pays d'origine.

★ **Fondation des prêts d'honneur aux jeunes. Fondation de France, 40, avenue Hoche, 75008 Paris. Tél. : 563-66-66 ou 225-76-55.** *Date limite de dépôt du dossier : 31 octobre 1984.*

LOISIRS

A BICYCLETTE. — Le Moutain Bike ou vélo tout terrain, introduit en France il y a à peine plus d'un an, fait de plus en plus d'adeptes. L'Association française de Moutain Bike (AFMB) organise un stage les 10, 11 et 12 septembre à la station des Orres (Hautes-Alpes).

Le 14 octobre, aura lieu le premier Roc d'Azur, sur un parcours (très varié) de 45 kilomètres, dont 90 % de pistes et sentiers tout terrain entre la Chartreuse de la Verne (commune de Collobrières) et Saint-Tropez.

★ **AFMB, 3, villa des Sablons, 92 200 Neuilly-sur-Seine. Tél. : 624-49-12.**

TRAVAILLEURS ETRANGERS

INFORMATION. — L'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer (ANT) organise à partir du 10 septembre, au Centre d'information et de documentation jeunesse, des permanences (tous les lundis de 9 h à 18 h), pour informer les jeunes originaires des départements et territoires d'outre-mer sur l'orientation et la formation professionnelles (stages de préformations, stages qualifiants, stages AFPA), leurs droits sociaux, les possibilités de voyages à tarif réduit vers leurs départements d'origine, et le rôle des associations regroupant les ressortissants d'outre-mer.

★ **ANT, service d'information, 3, rue de Brissac, 75004 Paris. Tél. : 277-03-95.**

VIE QUOTIDIENNE

ATELIERS AU CIDJ. — Le Centre d'information et de documentation pour la jeunesse (CIDJ) organise cette année divers ateliers collectifs. Thèmes retenus :

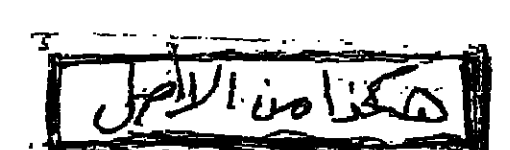
— Comment chercher un emploi (tous les huit jours, le jeudi à 10 heures). Les 8, 15, 22 et 29 novembre : les outils pour la recherche d'un emploi : *curriculum vitae* et lettre de candidature. A partir du 6 décembre, en alternance, la formation et l'emploi. A partir du 10 septembre, en outre, les lundis et vendredis après-midi, des conseillers d'orientation aideront les jeunes dans le choix d'une orientation professionnelle.

— Service national : tous les quinze jours (début le 12 septembre).

— Les handicapés (deux fois par trimestre). Les 26 septembre et 28 novembre : recherche d'un emploi pour les handicapés, puis lecture et handicapés, transports, aide à domicile, intégration scolaire.

— Droits des femmes. Mi-décembre, des informatrices du Centre national d'information sur les droits des femmes animeront un atelier sur le thème : vous élevez seule votre enfant.

★ **CIDJ, 101, quai Branly, 75740 Paris Cedex 15. Tél. : 567-35-85, poste 424, M. J.-P. Duvernois.**



ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne TTC
OFFRES D'EMPLOI	90,00	106,74
DEMANDES D'EMPLOI	27,00	32,02
IMMOBILIER	60,00	71,16
AUTOMOBILES	60,00	71,16
AGENDA	60,00	71,16
PROP. COMM. CAPITAUX	177,00	209,92

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col*	La mm/col. TTC
OFFRES D'EMPLOI	51,00	60,48
DEMANDES D'EMPLOI	15,00	17,79
IMMOBILIER	39,00	46,25
AUTOMOBILES	39,00	46,25
AGENDA	39,00	46,25

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

samm

Société en pleine expansion spécialisée dans les équipements électrohydrauliques de pointe pour l'aéronautique et l'armement, recherche pour son département aérospatial

INGÉNIEURS D'ÉTUDES DÉBUTANTS

diplômés A.M., I.N.S.A.

Intéressés par la mécanique et qui après formation notamment sur des moyens informatiques scientifiques adaptés s'intégrera dans une équipe pour conception d'équipements aéronautiques et spatiaux.
Dégagés des O.M.
Ecrire avec c.v. et prétentions

samm

DIRECTION DU PERSONNEL
224, quai de Stalingrad, 92130 ISSY-LES-MOULINEAUX.

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Châlon sur Saône
● **JEUNE CADRE DE GESTION** Réf. VM 4212 AN

Paris
● **INGENIEUR CONSEIL** Réf. VM 11/1107 A
débutant

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.



PARIS LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DÜSSELDORF LONDON MADRID TOKYO MONTREAL

média-system

emplois régionaux

SOCIÉTÉ BONNET
Filiale du Groupe THOMSON
Leader dans son domaine de fabrication et commercialisation d'équipements frigorifiques grandes et moyennes surfaces.

recherche pour son unité située à
HENDAYE

UN INGÉNIEUR

qui sera responsable du bureau d'études-dessin

- le candidat aura **un minimum de 3 à 5 ans d'expérience** qui lui permettront d'animer un bureau d'études de projeteurs et dessinateurs.
- **Réfrigération ou thermique sont des connaissances nécessaires**
- C.A.O. - G.P.A.O.
- Métaux en feuilles font partie des connaissances souhaitables.

Envoyer C.V. et prétentions à :
Société BONNET,
Service du Personnel
B.P.106 - **64700 HENDAYE**

Société spécialisée dans la rénovation sur le plan national de sols sportifs (tennis, etc.), membre de la F.N.C.E.S.E.L., cherche personne dynamique, sportive pour visite clientèle en vue commercialisation nouveau procédé. Secteur d'activité à définir, véhicule indispensable. Faire envoi C.V. pour rendez-vous à :
S.A. CHEM INDUSTRIES,
28120 BLANDAINVILLE.

Hebdo province recherche journalistes.
Tél. : (74) 22-63-73.

Nous prions instamment nos annonceurs d'avoir l'obligeance de répondre à toutes les lettres qu'ils reçoivent et de restituer aux intéressés les documents qui leur ont été confiés.

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

LA BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX

à Bâle (Suisse)

recherche un

TRADUCTEUR - RÉVISEUR

de langue maternelle française

Formation : niveau universitaire, solides connaissances économiques et financières.

Expérience : pratique confirmée de la traduction et de la révision de textes économiques et financiers.

Langues : parfaite maîtrise de la langue française ; excellente connaissance de l'anglais et également de l'allemand ou de l'italien.

Prière d'adresser candidature (C.V., copies de certificats, photo récente et références) au Bureau du Personnel de la Banque des Règlements internationaux, CH-4002 Bâle.

secrétaires

Société multinationale recherche une

SECRÉTAIRE

expérimentée pour son Directeur financier.
Anglais indispensable.
Disponible rapidement.
Lieu de travail :
Pont de Neuilly.
Adressez lettre manus., C.V., photo à *M. Alain Wiesenberg.*
STANHOME S.A. – Tour Litwin,
10, rue Jean-Jaurès,
92800 PUTEAUX.

GROUPE INTERNATIONAL SPÉCIALISÉ TRANSPORTS AÉRIENS recherche

SECRÉTAIRE

- Parfaitement bilingue Anglais, Français
- Steno Anglais, Français
- Minimum 5 a. d'expérience

Env. C.V. et candidature à :
RÉGIE PRESSE
Sous nº T 68 184 *M*
7, r. de Monttessuy, 75007 Paris.

Recherchons
PARIS - LA DÉFENSE

SECRÉTAIRE

PARFAITEMENT BILINGUE ANGLAIS
Exp. 4 années minimum.
Tél. 776-27-62 Mme IGIER.

INDUSTRIE DES TÉLÉCOMMUNICATIONS
boulevard Voltaire
recherche une

SECRÉTAIRE DE DIRECTION

Anglais parfait. Elle assistera dans l'établissement d'une nouvelle société. Des connaissances classiques du travail de secrétariat sont requises, ainsi que l'expérience dans un département ccial. Elle devra être polyvalente et capable d'assumer tous genres de travaux. Il y a de réelles possibilités d'avenir, un vrai challenge *dès le début.*
Veuillez adresser votre c.v. + photo + prét. + nº de Tél. à S. HAVRLIK, 100, r. Lafayette, 75010 PARIS.

DEMANDES D'EMPLOIS

Jeune femme, bonne présentation, cherche *place hôtesse,* secrétariat + standard.
Ecr. s/nº 6.656 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

J.F. diplômée Bac F.10 recherche emploi bureau étude ou service technique. 2 ans expérience. Salaire 6.000 F.
Tél. : 995-57-30.

PHYSICIEN ALLEMAND
Tri (Fr./angl. cour.), expér. commerce franco-allemand, connais. nucl./informatique, recherche emploi en France.
Ecr. s/nº 3.888 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Prof. certifié de français parlant espagnol, italien, un peu l'anglais, cherche place prof., gouvern., dame de compagnie de famille française ou étrangère.
Tél. 16 (67) 68-44-46, H. R.

ASSISTANTE de direction

ccial et financière
20 ans exp., gestion, statistiques, chiffres.
Rech. poste motivant et d'initiatives.
Ecr. s/nº 6.655 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

CADRE COMMERCIAL 32 a., école des cadres, 7 a. exp. dans multinat. ccial exports marketing, rech. sit. dans PME, de préf. Paris prov., étrang. Désirant dével. potentiel ccial. Grande dispo. Tél. (1) 525-06-16 après 20 h. M. CHEVALLIER. Ecrire 46, bd Exelmans 75016 Paris.

PÉDICURE-PODOLOGUE, D.E., ch. remplacement ou vacation, départ. 75-78-91-92.
Tél. 064-95-71 apr. 19 h. ; 461-84-01, p. 419 (h.b.) ou éc. Marc FERRÈRE, 14, pl. du Sancerrois, 78310 Maurepas.

formation professionnelle



INSTITUT NATIONAL d'INFORMATIQUE de GESTION

propose aux

JEUNES DIPLOMÉS
(Ing. - E.S.C. - Maît. Univ.)

et CADRES EXPÉRIMENTÉS
Formation d'un an (octobre à juillet) de

CONCEPTEURS DE SYSTÈMES INFORMATIQUES DE GESTION

Dernière sélection le 12 septembre 1984



INIG, 37, quai de Grenelle, 75015 Paris
Téléphone : 578-61-52.

Formation Professionnelle agréée CPE

ANALYSTES PROGRAMMEURS

- OPTION GESTION.
- OPTION INDUSTRIE (Electronique - Micro)

PROGRAMMEURS

CENTRE INTERNATIONAL DE TRAITEMENT INFORMATIQUE

COURS DU JOUR ET DU SOIR
Inscriptions – Tests pour sessions de sept. et oct. 1984.
DÉBUT COURS DE SOIR : 14 SEPTEMBRE.
206-24-63 / 241-83-83.

CILOG
DÉPARTEMENT ÉTUDES ET

FORMATION

Programmes nationaux et internationaux.
FORMATION PROFESSIONNELLE EN 10 MOIS 1/2 D'ANALYSTE-PROGRAMMEUR.
Sur gros système IBM + gamme. Micros. Format. : intervenants internationaux. Assist. et cons. intern. en logic.
Tél. : 723-55-18.
Adresse : 36, rue de Bassano, 75008 Paris.
Métro : Etoile-George-V.

enseignement

PARENTS D'ÉLÈVES...
Dès la rentrée, aidez vos enfants grâce à nos cours particuliers adaptés à leur niveau, à leur horaire et à votre budget.
Cabinet Conseil en Information Pédagogique G.E.G.E.
563-43-43 – 562-13-46.

propositions diverses

Si vous recherchez un Editeur pour votre manuscrit, adressez-vous à l'agence littéraire Briot Jean, Gorhey, 88270 Dompaire.

Les possibilités d'emplois à l'ETRANGER sont nombreuses et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B.P. 291 – 09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à toutes et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B.P. 402 – 09 PARIS.

Elève 3e cycle, violon conservatoire national, Paris, 20 ans. Moyens financiers modestes. Pour concours internationaux, emprunterais à mécène violon (un ou deux ans). Assurances et garanties morales. Tél. : (43) 84-21-10 de 9 h à 12 h. Ecr. s/nº 8 324 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A VENDRE R 14 TS 79, 1re main, 73.000 km, embrayage neuf. Prix Argus 17.000 F à déb. 680-71-69.

A VENDRE TALBOT HORIZON SPL 7 ch, 77.000 km. Mod. 80, 1re main, très bon état, coul. noire, jantes larges alu, auto-radio. Prix 20.000 F. Tél. : 434-22-17, avant 13 h.

de 8 à 11 C.V.

71.500 F
R 18 Turbo, fév. 84, sépia métal verni, intér. sépia, direct. assist., gl. teint. et fermet. électr., ordi. bord, jantes alu, pns P6, pr. m. 2.200 km. Nivet Daniel, tél. : bur. 609-50-37, dom. (3) 051-23-33.

de 12 à 16 C.V.

VENDS
R 30 TS AUTOMATIQUE, vert algue métallisé, MARS 1980, 89.000 km.
Vitres teintées bronze, pneus, batterie, freins neufs, sortie échappement neuf, pare-chocs avant, arrière R 30 TX.
Auto-rad. FM Stér. Etat impec., diagnostic fait mai 1984.
Px 24.000 F. T. : 570-76-16.

L'immobilier

appartements ventes

4e arrdt

PLACE DES VOSGES (près) 2 PIÈCES, KITCH., BAINS, IMM. RÉNOVÉ. 375.000 F. GARBI : 567-22-88.

6e arrdt

6e, 23, r. du CHERCHE MIDI 5 p. cuis., bains, à restaur. s/cour jard., 3e sans asc. Px 1.300.000 F. Sam. 15-17 h.

Me ODÉON
Séjour, entrée, 2 chbres, cuis. américaine, bains, 2 w.c., poutres, refait à neuf. 16, r. Grégoire-de-Tours, samedi, dimanche, lundi, 14-17 h.

11e arrdt

AVENUE DE LA RÉPUBLIQUE. GD 2 PIÈCES clair, calme, TT CONFT, état neuf. 325.000 F. Usage mixte. 722-78-99.

14e arrdt

Me ALÉSIA
Imm. récent tt cft, park., séj., 1 chbre, entrée, cuis., bains + petit jard. privat. 15, rue du Commandeur, samedi, dimanche, lundi, de 14 à 17 h.

15e arrdt

MOTTE-PICQUET
Imm. récent, tt cft, soleil, séj., 4 chbres, entrée, cuis., bains + cabinet de toilette.
99, bd de Grenelle, samedi, dimanche, 15-18 h.

16e arrdt

Me EXELMANS
Bon imm. tt cft, park., gd liv. dble, 2 chbres, entrée, cuis., bains, cabinet de toilette, vue dégagée.
8, RUE DE VARIZE, samedi, dimanche, lundi, 14-17 h.

IMM. NEUF CALME SOLEIL Reste GD 3 P. CUIS. ÉQUIPÉE, bains. Prix : 1.300.000 F. DUPLEX 105 m². Prof. libér. 1.250.000 F charges et droits réduits, finit. goût acquéreur. 16, r. JOUVENET - 504-81-47.

17e arrdt

A SAISIR ÉTOILE 2 PIÈCES DUPLEX 680.000 F.
S/PLACE SAMEDI 14 h à 17 h. 18, RUE DES ACACIAS.

Imm. récent, stand. 6e ét., asc. beau 2 P., soleil, 44 m², s. de bns. w.c., cuis. Bon état. Tél. av. 11 h ou soir 504-02-52.

RUE GUERSANT imm. récent, stand. 6e ét. asc., beau 2 p. soleil, 44 m², s. de bains, w.-c., cuis., bon état. Tél. avant 11 h ou soir : 504-02-52.

92 Hauts-de-Seine

SCEAUX, 72 m² appart. années 50, 4 pièces claires dans les 500.000 F. T. 350-37-55.

Province

VILLERS-S/MER
Résidentiel du studio au 3 p. à part. 108.000 F. Gd parc et vue mer, petits travaux.
Du vendredi au lundi.
(31) 91-51-00 - (1) 334-23-34.

CLUSAZ 74
Vd F2 tt cft, meublé, au pied des pistes. 490.000 F.
(81) 98-10-25/98-21-65.

locations non meublées offres

Paris

RUE SINGER
VUE DÉGAGÉE, SOLEIL, très BEAU 2/3 P. TT CFT, BALC. + petite terrasse. 7.000 F + charges. Tél. : 320-28-35. MARTINE IMMOBILIER.

Province

A louer vide au 1-10-84 à Cancale. Près St-Malo, Ille-et-Vilaine, Pavillon 4 pièces + cuisine, 120 m² habitables, sur sous-sol + garage. Terrain 1.122 m². Loy. mens. 2.900 F. Mme Gorge, 415-02-92.

locations non meublées demandes

Paris

Pour PERSONNEL ET DIRECTEURS MUTÉS IMPORTANT Groupe Bancaire rech. APPTS 2 à 8 P., VILLAS, Paris et environs. Téléphone : 504-01-34. Référ. J.M.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas ttes banl., loyer garanti. 889-89-66. - 283-57-02.

locations meublées demandes

Paris

2 étudiantes sérieuses rech. 7e, 8e, 15e, 13e, 12e de tte urgence studio 1.600 F C.C. max. Tél. : 16 (20) 97-34-68 ou 764-78-66.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 355-17-50.

fonds de commerce

Ventes

A VENDRE URGENT
Atelier carrosserie mécanique peinture, accepte ttes propos. Tél. : 858-69-29.

INVESTISSEUR
Pptaire vd 1.100.000 murs café-rest. Rev. net 180.000. Poss. interméd. 260-78-25.

propriétés

Nord Gironde vend maison pays sur 37 hectares. Guyot, 16 (57) 49-40-75.

TOURAINE, 210 KM PARIS, entrée localité, au calme, plaisante DEMEURE caract. 8 P., confort, communs, joli jardin ombragé clos. Cab. CHATET, 37150 Francueil.

L'IMMOBILIER
dans
Le Monde
du Lundi au Vendredi
555-91-82

l'agenda du Monde

Particuliers (offres)

VEND salle à manger rustique, style monastère orme massif. Buffet 220, 4 portes, 4 tiroirs. Table 220 × 70, pieds monastère. 2 bancs 220 × 40. Chambre à coucher rustique, orme massif. Lit 140, 2 tables de nuit. Armoire penderie, 3 portes. Tél. : 893-88-65, après 19 h.

Artisans

Agencements d'appartements

DÉCORATION
- Menuiserie. – Electricité
- Peinture. – Plomberie
- Maçonnerie. – Cuisine sur mesures.

Décoration : faux-bois, faux-marbres, trompe-l'œil, fresques.
English spoken
Devis gratuits
Paris, Province, Etranger
Veronèse
T. 723-67-47 ou 723-82-10.

Ball-trap

Ball-trap amateur – 3 lanceurs électriques, nbx lots. Presles-en-Brie, RN 4 35 km Paris – 8-9 sept.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83. ACHAT BIJOUX OR, ARGENT. Métro : Cité ou Hôtel-de-Ville.

Cours

CONCERTISTE gde exp. pédagogique, donne cours piano, ts niveaux, ts âges. 320-24-73.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité.

A PARTIR DE 180 F
le rouleau
(7,80 m × 0,91 m)
Grand choix de coloris et de pailles disponibles sur stock. Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papiers de couleurs.
MAGASINS D'EXPOSITION
CAP, 37, rue de Cîteaux, 75012 Paris. Tél. : 307-24-01.
CAP, 27, avenue Rapp, 75007 Paris. Tél. : 555-88-22.
CAP, 47, cours de la Liberté, 69003 Lyon – (7) 860-02-54.
Vente par correspondance : Documentation complète et échantillons contre 10 F par chèque.

Matériaux

VEND MATÉRIAUX ANCIENS
Disponible :
- 180 m² de beau dallage en pierre blanche
- Cheminées pierre blanche et granit.

Tél. le matin de 8 h à 10 h au (16-49) 63-71-25.

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 %
Pure laine WOOLMARK.
Prix posée 90 F le m².
TÉL. 658-81-12.

MOQUETTES 1er CHOIX
100.000 m².
Tous types et coloris.
Prix entrepôt, pose assurée.
757-19-19.
BINEAU MOKET'S.

Répondeurs téléphoniques

Répondeurs téléphoniques interrogation à distance. Prix très intéressants. Tél. : 589-77-97

Santé

RHUMATISMES
Soins par méthodes naturelles. Diététique, plantes, homéopathie, hydrothérapie.
Cures de 21 jours. 6.900 F, rembt Sécurité sociale partiel. Poss. séjour au cœur du Périgord vert ds château XVIIe, médecin, infirmière-kiné.
CALME, DÉTENTE.
Domaine de LA CHABRERIE.
24460 Château-Lévêque.
T. (53) 46-34-91.

Vidéo

OUVERT 7 JOURS S/7
VIDÉO-CLUB VHS
CHOIX DE CASSETTES IMPORTANT
RIS-ORANGIS.
Tél. : 943-04-54.

Troisième âge

RÉSIDENCE-LES-CÈDRES
10' Pte d'Italie, Paris.
Tourisme, repos retraite reçoit, toutes personnes, tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, avenue de Vitry, 94800 VILLEJUIF, (1) 726-89-63 (1) 638-34-14.

Le Monde

économie

AFFAIRES

Fives-Lille renonce à reprendre Creusot-Loire

La société Fives-Lille a décidé de *« ne plus intervenir dans le montage envisagé »* pour la reprise de certains actifs de Creusot-Loire *« dans la situation actuelle »*. Dans un communiqué, *« elle constate que le plan élaboré avec l'agrément de ses partenaires industriels au moment de la remise de la lettre d'intention, faute d'avoir rencontré une adhésion suffisante du personnel et, notamment, de son encadrement, se trouve compromis »*.

Elle renonce donc *« présentement à s'engager sur un plan définitif, voué dans ces conditions à l'échec à terme et qui risquerait de compromettre les intérêts de ses propres actionnaires et du personnel du groupe »*.

L'opposition des cadres de Creusot-Loire, leurs propos peu amènes sur le repreneur, avaient entraîné, dit-on, quelques difficultés au conseil d'administration de Fives-Lille, et le cours de l'action du groupe avait dû être soutenu. Les pouvoirs publics se retrouvent donc là où ils en étaient au mois de juin.

Ainsi, la manifestation du Creusot, le lendemain même de la prestation télévisée de M. Laurent Fabius, est venue montrer les limites de la modernisation à visage humain. Sur des secteurs industriels en difficulté – les commandes d'équipement énergétiques sont en chute libre, – dans une entreprise à la gestion trop longtemps incertaine, les adaptations sont forcément douloureuses. Quand cela se produit dans une ville, une région, même, où cette entreprise est seule de sa taille et qu'on y supprime un emploi sur trois, c'est inacceptable.

Et pourtant, y-a-t-il d'autres solutions pour Creusot-Loire, si l'on veut que cette société vive et ne revienne pas, tous les ans, tendre sa sébille aux pouvoirs publics ? La réponse est non. Il n'y a pas de recette miracle, comme le disait le premier ministre.

Creusot-Loire est engagée dans des activités métallurgiques, mécaniques et énergétiques. Or le consortium des *« repreneurs »* éventuels, comportait la principale firme sidérurgique française, Usinor – une société dont les capacités en matière d'énergie sont reconnues et liées au site du Creusot, – Framatome et le numéro deux français de la mécanique Fives Cail Babcock (représenté par sa maison mère Fives Lille).

Le plan de reprise, envisagé par ces sociétés avec le directeur général de l'industrie M. Louis Gallois, partait de l'idée que si la métallurgie (fabrication de tôles fortes spéciales et de grosses pièces forgées ou moulées, réalisée au Creusot et à Rive-de-Gier) était séparée de son aval, non seulement l'on perdrait toutes les synergies du site – ce qui à terme le condamnerait – mais en plus cette activité risquerait de ne jamais trouver preneur.

Les divers autres plans – que les pouvoirs publics, lors de leur rencontre avec les syndicats le 5 septembre au Creusot, se sont engagés à examiner – le montreront sans doute : ils prévoient soit la reprise des activités sidérurgiques par Usinor (cette nationalisation des pertes dont l'Etat ne veut à aucun prix), soit une mise de fonds de l'Etat.

La vente par départements – à laquelle on aboutira peut-être – a sa logique : Fives Cail reprendrait la mécanique, Framatome l'énergie, Usinor la sidérurgie, Renault l'armement par exemple. Mais, tant pour le site lui-même qu'en termes de tissu industriel régional et en niveau d'emplois, tout laisse à penser que cette solution à terme serait pire que celle envisagée par les pouvoirs publics. Qui reprendrait les 550 personnes des services de Creusot-Loire, les 800 personnes du siège ? Et la première tâche des repreneurs ne serait-elle pas de supprimer les poches de pertes, notamment dans la métallurgie et l'énergie, donc de licencier ? C'est le niveau des commandes – surtout s'il apparaît durablement bas – qui détermine l'emploi, même si, comme l'affirme Mme Edith Cresson, *« les licenciements ne règlent pas tous les problèmes »*.

Avec la renonciation de Fives-Lille, la *« victoire »* des syndicats pourrait être le prélude à des difficultés bien plus grandes encore, sauf à obliger Usinor et Framatome à reprendre sans licenciements et à cumuler, vainement, des pertes. Le dépôt de bilan, dans tous les cas, sera bien la catastrophe qui s'annonçait.

BRUNO DETHOMAS.

UNITÉS DE PRODUCTION DU GROUPE CREUSOT-LOIRE EN FRANCE : JUIN 1984

■ USINES CREUSOT-LOIRE
○ USINES FILIALES *
* Participations supérieures ou égales à 50 %

○ BONNEUIL-CERCA
○ CACHAN-ISA
○ LONGJUMEAU-ISA
○ ISA-RUEIL
○ IVRY-ISA
* PARIS

○ ARRAS-DELATTRE-LEVIVIER
○ FERRIERE-CLECIM
○ HAUBOURDIN-ISA
○ SAINT-AMAND-DELATTRE-LEVIVIER
○ VALENCIENNES-SOVEP

AUBEVOYE ○ CAREL FOUCH IND.
○ WOIPPY-DELATTRE-LEVIVIER-CHARPENTES
○ CHASSANT-ISA
LE MANS ○ CONSTRUCTIONS FERROVIAIRES DU MANS
COSNES ○ SMFI
○ POUILLY-ISA
■ NANTES
○ NANTES ETS LEMER
VILLEURBANNE-MARTIN ○
○ GRENOBLE-NEYRPIC
○ CHAMBÉRY-HAULOTTE

■ CHALON
○ CHALON FRAMATOME
★ SITE INDUSTRIEL DU CREUSOT :
■ ÉTABLISSEMENT MÉTALLURGIE
■ ÉTABLISSEMENT ÉNERGIE
■ ÉTABLISSEMENT TRACTION
■ FONDERIE MONTCHANIN
○ FRAMATOME

■ CHATEAUNEUF
○ FIRMINY-CL EXTRAL
○ MONTBRISSON-CLECIM
★ SITE INDUSTRIEL DE ST-CHAMOND
■ DIV. MÉCANIQUE SPÉCIALISÉE
■ L'HORME : DIV. PINGUELY
○ CLECIM
○ EUROFORM

A la fin 1983, les effectifs étaient les suivants : *Le Creusot*, 6 180 ; Montchanin, 380 ; Châlon-sur-Saône, 950 ; l'Horme (Pinguely), 300 ; Nantes, 960 ; Saint-Chamond, 980 pour ce qui concerne la société Le Creusot. Pour les principales filiales, Neyrpic, 2 450 ; Delattre Levivier, 4 200 ; Clecim, 1 650 ; Martin, 400 ; SMFI, 400 ; Framatome et ses filiales, 6 700.

VERS UNE HAUSSE DES PRIX DE L'ACIER EN EUROPE

(De notre correspondant.)

Bruxelles (Communautés européennes). – La Commission européenne envisage d'augmenter à partir du 1er octobre prochain les prix minima de vente des produits sidérurgiques soumis à des quotas de production au titre de l'article 58 du traité CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier). Bruxelles doit d'ici là recueillir l'avis des maîtres de forges de la CEE réunis au sein d'Eurofer.

Les hausses prévues portent sur 5 % pour les larges bandes et les tôles laminées à chaud et 2,5 % pour les feuillards. Les nouveaux barèmes resteront toutefois inférieurs au prix d'orientation établi en 1983. La Commission estime qu'ils seront néanmoins suffisants pour couvrir les besoins financiers des entreprises.

M. S.

Une mobilisation exceptionnelle

De notre envoyée spéciale

Le Creusot. – *« Nous avons une nouvelle à vous annoncer : la lettre des repreneurs est suspendue. »* Saluée par les acclamations des Creusotins, jeudi 6 septembre à 18 h 45, après quatre heures d'attente, la déclaration de l'intersyndicale CGT, CFDT, CGC a mis fin (mais pour combien de temps ?) à la tension qui régnait au Creusot depuis une semaine.

Ils étaient huit mille Creusotins, selon la police, dix mille selon l'intersyndicale, à manifester devant le siège de Creusot-Loire. De mémoire de militant syndical, *« on n'avait jamais vu cela »*. La mobilisation était générale. Les commerçants, après avoir apposé sur leurs vitrines l'affiche qui leur était distribuée affirmant *« mille huit cents licenciements, à Creusot-Loire = dix mille licenciements sur le canton »*, avaient fermé boutique.

La municipalité, le groupe socialiste de l'entreprise Creusot-Loire et le Parti communiste, l'UDF et le RPR, le SNPNI avaient appelé à la manifestation. Le maire, M. Camille Dufour (PS), confirmait que, si le plan Fives-Lille était appliqué en ses termes actuels, l'explosion sociale était inévitable puisque *« le taux de chômage de la ville allait passer de 12 % à 30 % »*.

Vingt-huit mille tracts avaient été distribués la veille à la population creusotine. Le ton s'était durci. Jusqu'aux banderoles qui affirmaient au fil de la manifestation : *« Non, Mauroy, nos emplois n'iront pas à Lille »* ou *« Si Fauvart passe, Le Creusot trépasse »*. L'intersyndicale avait réaffirmé, la veille encore de la réunion que *« l'abandon du plan Fives-Lille était la condition préalable à toute négociation »*.

« Rien n'est réglé »

Au fil de la rencontre qui réunissait les représentants des pouvoirs publics, les repreneurs, l'intersyndicale, les dirigeants des entreprises du site et les élus locaux, le ton montait dans les rangs des manifestants. Toutes les heures, un représentant de l'intersyndicale venait rendre compte du déroulement de la réunion devant une foule houleuse, qui trompait son attente en lançant des coups de sifflet et des pétards sous l'œil vigilant du service d'ordre. *« Nous avons mis les pouvoirs publics devant leurs responsabilités,* devait affirmer un peu plus tard un militant CFDT. *La tension était telle, parmi les Creusotins, qu'il nous était impossible de ressortir de la salle les mains vides. »*

Mais si cette rencontre a mis fin à une dure semaine de mobilisation au Creusot, les syndicats ne sont pas dupes. On a sans doute gagné du temps, mais *« rien n'est réglé »*, ainsi que l'affirme la CGT. *« Nous sommes heureux de la suspension de la lettre des repreneurs,* déclaraient des responsables de la centrale syndicale. *Nous avons fait un pas. Les pouvoirs publics ont déclaré qu'ils étudieraient tous les autres plans qui seraient proposés ainsi que notre projet de prise de participation majoritaire des fonds publics dans la société. Mais le dossier reste ouvert. La véritable question qui se pose est celle-ci : quel est le contenu des plans qui vont être proposés ? Il faut trouver des solutions industrielles et sociales. Pour nous, les négociations ne sont pas terminées, et si demain le contenu du plan des repreneurs est différent, nous apprécierons. »*

La lucidité est de rigueur à la CFDT : *« M. Louis Gallois a demandé à Fives-Lille de suspendre sa lettre de reprise, mais il faut reconnaître qu'il n'y a pas, dans l'état actuel des choses, de repreneurs sur un périmètre aussi large et que les autres plans dont on parle sont incomplets. Nous avons néanmoins fait un pas : les pouvoirs publics se sont engagés à étudier tous les plans qui seraient proposés autant qu'ils ont étudié celui de Fives-Lille. »*

Une nouvelle réunion est prévue pour le mercredi 12 décembre à Paris, afin d'étudier tous les aspects du dossier Creusot-Loire (carnet de commandes, situation du site, axes stratégiques des repreneurs, etc.). Au Creusot, on sait que *« rien n'est réglé »*, mais qu'*« à chaque jour, suffit sa peine »*. Reste à savoir si le *« pas »* franchi aujourd'hui, selon les syndicats, est une étape décisive. Certains estimaient, en effet, que l'occasion de voir abandonner définitivement le plan des repreneurs, sous la pression des Creusotins, ne se représenterait jamais.

M.-C. ROBERT.

Mésentente entre Thomson et Philips dans la micro-informatique et les tubes de télévision

Thomson et Philips ne parviennent pas à s'entendre, face aux Japonais, sur deux marchés importants de l'électronique grand public : la micro-informatique domestique et les tubes de télévision. Les deux groupes sont sur le point d'adopter des stratégies différentes et concurrentes.

Premier secteur, la micro-informatique domestique. Pour « attaquer » le marché mondial, les groupes nippons, dont l'écriture de logiciel n'est pas le point fort, ont décidé de s'allier : leurs matériels, construits autour d'une norme commune MSX, seront « compatibles », c'est-à-dire qu'un programme Hitachi, par exemple, pourra fonctionner sur une machine de n'importe quel autre constructeur. Cette mise en commun des programmes devrait permettre aux Japonais d'offrir une vaste gamme d'applications, avantage déterminant face aux groupes européens et américains, incapables de faire de même.

Philips, absent de ce marché (il avait axé ses efforts sur les jeux vidéo, où il a subi d'ailleurs de lourds revers), est alors tenté par le MSX. A Eindhoven, aux Pays-Bas, beaucoup tirent la leçon de la coûteuse bataille du magnétoscope engagée avec la norme maison V 2000 (contrairement à Thomson qui a, lui, choisi la norme japonaise VHS), et estimaient que Philips doit, en matière de micro-informatique, se rallier à la *« norme du plus fort »*.

Thomson, de son côté, souligne que les Européens ne pourront que très difficilement produire les machines au prix japonais, et que leur seul avantage réside dans la faculté d'écrire des programmes attractifs. Adopter le MSX, c'est permettre aux micro japonais de « tourner » avec des logiciels développés en Europe : l'avantage s'évanouit. Malgré la visite, en février dernier, de M. Fabius, alors ministre de l'industrie, à Eindhoven, Philips a annoncé, en juillet, qu'il optait pour le MSX.

Une redistribution des cartes

En réalité, la stratégie du groupe néerlandais n'est pas très claire. Philips-France s'apprête à lancer un matériel de norme ni MSX, ni Thomson fabriqué dans l'Hexagone. Divergence de vues entre la filiale française et sa maison mère ? Sans doute. Tout semble indiquer que Philips-France veuille construire ces appareils, tandis qu'Eindhoven, qui considère que ce marché est marginal, veuille simplement importer des micro du Japon ou d'Asie du Sud-Est pour les distribuer en Europe dans un premier temps. Quitte pour la génération suivante (16 bits) prévue pour 1986 à poursuivre son dialogue avec Thomson, comme l'indique un communiqué commun que viennent de publier les deux groupes.

Quoi qu'il en soit, Philips a refusé la norme Thomson. Le groupe français va devoir conquérir, d'ici à 1986, une part de marché en Europe, en particulier en RFA, avec ses matériels MO 5, avant le *« déferlement »* des appareils japonais. Or le montant des sommes nécessaires, 20 millions de francs, fait hésiter l'état-major. La question de l'avenir du groupe dans la micro-informatique domestique est désormais posée.

De son côté, Philips a demandé à Thomson de coopérer dans les tubes de télévision. Ce secteur, apparemment stabilisé, s'apprête à vivre une vaste redistribution des cartes à l'échelle mondiale. Le groupe japonais Toshiba, en perte de vitesse, veut lancer en effet dès 1985 un tube légèrement plus plat que l'actuel avec des « coins carrés » et un meilleur contraste. Un « surcoût » de 10 % environ mais un avantage de marketing important, qui contraint tous les autres constructeurs mondiaux à réagir. Philips s'est rallié à Toshiba tandis que tous les autres japonais et l'américain RCA ont préféré attendre 1987-1988 pour mettre au point un tube avec une face réellement plane (1).

Pour convaincre Thomson, Philips lui offre d'instituer là encore une norme européenne contre les Japonais et de répartir, entre eux, les fabrications des tubes. Or le groupe français est lié à RCA, qui est, lui, dans l'autre camp. Ensuite, n'ayant pas investi sur ces tubes pseudo-plats, il serait obligé d'adopter entièrement la technologie Philips et, pour ce faire, d'engager une coûteuse transformation de ses usines. En clair, Thomson craint de devenir un simple sous-traitant de Philips.

Le dossier n'est effectivement pas clos, comme l'affirment les deux groupes, mais il s'engage mal. L'échec de l'affaire Grundig au début 1983 a décidément de lourdes conséquences pour l'Europe.

ERIC LE BOUCHER.

(1) Ces tubes conservent la technologie traditionnelle (tubes cathodiques). Les écrans plats « véritables » seront, eux, d'une technologie complètement nouvelle (cristaux liquides), mais ne devraient pas faire leur apparition avant 1992-1995.

Assurance

LES AGENTS GÉNÉRAUX S'OPPOSENT A LA RÉFORME DU BONUS-MALUS

La Fédération nationale des syndicats d'agents généraux d'assurances (FNSAGA) qui regroupe l'essentiel de la profession, confirme, par la voix de son président, M. Bernard Vinstock, l'opposition de cette organisation à la réforme du bonus-malus telle qu'elle est appliquée depuis le 1er juillet dernier aux automobilistes (*le Monde* du 29 août).

Tout en reconnaissant que le système de bonification du bonus-malus est – dans son principe – *« une excellente chose »* dans la mesure où il s'agit de majorer les primes des bons conducteurs et de pénaliser les responsables d'accidents et, surtout d'accidents répétés, la Fédération considère que le nouveau bonus-malus est contestable en raison de sa trop grande complexité et de la pénalisation qu'il implique pour tous les assurés, y compris pour les bons conducteurs, par rapport à l'ancien système.

En raison de ces handicaps, la Fédération suggère que soit remise à l'étude la réforme du bonus-malus pour revenir à un système fondé *« sur des principes d'équité et de simplicité »*, sur le modèle de la coopération qui a pu être établie avec l'Institut national de la consommation (INC) et qui a abouti à la mise au point d'un devis-type pour l'établissement des contrats auto-moto.

CORRESPONDANCE

Une lettre du président du tribunal de commerce de Marseille

Après la publication dans nos éditions du 24 août d'un article intitulé « Imbroglio politico-maritime », M. Jean di Cara, président du tribunal de commerce de Marseille, nous écrit :

Après avoir écrit que c'est sans sourire que j'ai qualifié de banalité attristante les saisies conservatoires que nous prononcions régulièrement au tribunal de commerce, vous terminez votre article par ces mots : « Jugé à l'aune du tribunal marseillais, Ulysse ferait figure de voyageur de commerce... » Il faut bien reconnaître que votre choix du mot accentue délibérément le sens péjoratif de cette phrase, guère à l'avantage du tribunal. Alors se pose la question : pourquoi ces méchantes flèches que rien ne justifie ?

A moins que vous ignoriez totalement que les décisions que nous prenons le sont dans les minutes qui suivent la demande avec les seuls éléments qui nous sont soumis, sans connaître le passé et l'histoire ni du saisissant ni du bien saisi. Ce sont les réactions à nos décisions qui nous font découvrir le contexte, et, dans le cas qui nous occupe, nous sommes abreuvés de détails vrais ou faux, amalgame ou pas.

C'est pourquoi, informé de la procédure en la matière, vous auriez mieux interprété ma déclaration et de toute manière autrement que nous ne l'avez fait, en sorte que le héros grec, jugé à l'aune du tribunal marseillais, aurait conservé au moins à vos yeux l'auréole dorée que lui accorde la mythologie grecque, d'autant mieux, que, même si le tribunal avait manqué de sens d'appréciations, ce qui n'est pas le cas, il n'aurait pas pu en faire état. En effet, il n'est pas de la compétence juridique d'un tribunal de commerce, même marseillais, de juger de la qualification professionnelle d'un VRP, fût-il Ulysse. Aussi, ne cherchez pas dans nos décisions plus qu'il n'y a.

EN CÉDANT SA PARTICIPATION DANS PRIMISTÈRES

Le groupe Félix Potin se retire de la distribution

Un important groupe succursaliste, la holding Félix Potin, s'est engagé à céder sa participation de 57,8 % dans Primistères à un groupe d'investisseurs étrangers si les pouvoirs publics donnent le feu vert à cette opération, comme il est de règle. La transaction s'est effectuée sur la base de 285 F par titre, ce qui doit rapporter environ 100 millions de francs à Félix Potin.

Le nom des acquéreurs n'est pas encore officiellement connu, mais selon l'AGEFI, les négociations ont été organisées par la Banque arabe et internationale d'investissement (BAII) et menées par un administrateur délégué de l'Omnium nord-africain, groupe financier de Casablanca aux activités très diversifiées, dans les mines, l'agro-alimentaire et le commerce.

Primistères exploite, sous les enseignes Félix Potin et La Parisienne, 1 303 magasins de tailles très diverses, et la société a réalisé, en 1983, un chiffre d'affaires de près de 4,3 milliards de francs et un bénéfice de 28,6 millions. La transaction comprend les fonds de commerce (dont les murs d'une douzaine d'entre eux appartiennent à Primistères, une autre douzaine à Félix Potin et le reste à des tiers), les entrepôts, la participation de 42 % dans COFRADEL, autre groupe succursaliste, 34 % dans Nicolas. Félix Potin se portera vraisemblablement acquéreur des 50 % de Primistères qui ne lui appartiennent pas déjà dans COMEPAR (trois Prisunic situés à Paris, qui réalisent un chiffre d'affaires de 200 millions de francs).

Le principe de la vente de l'enseigne Félix Potin, dont Primistères est locataire, est acquis, mais le montant de la transaction n'est pas encore définitivement arrêté. La redevance annuelle payée par Primistères à Félix Potin pour l'utilisation de cette enseigne est d'environ 4,5 millions de francs.

Lorsque cette ultime transaction sera réalisée, la holding Félix Potin, propriétaire d'un domaine immobilier essentiellement constitué de locaux commerciaux (80 millions de francs de loyers annuels), de Château-Margaux et, plus récemment, d'une participation de 14 % dans Perrier, devra changer de nom.

Ainsi se dégage du commerce de détail un groupe vieux de cent quarante ans, dont André Mentzelopoulos, disparu en 1980, avait recréé en dix-huit ans la puissance par le rachat de nombreuses sociétés de commerce de détail parisiennes (Cercle bleu, Comptoirs français, Paris-Médoc, La Parisienne, etc.). Les difficultés que connaît le secteur de la distribution et que cause la gestion d'un ensemble disparate expliquent cette vente, confirme M. Vincent, PDG de Félix Potin. Sans qu'aucun projet à moyen terme existe, M. Vincent ne cache pas que Perrier constitue un « pôle d'attrait » pour les investissements futurs de Félix Potin.

La CFDT propose une révision des seuils sociaux et fiscaux « sur une base contractuelle » dans les petites entreprises

La CFDT a affirmé clairement, vendredi 7 septembre, à Paris, *« sa volonté de faire, de proposer »*, quitte *« à se mouiller »*, pour lutter contre *« la gangrène que représente le chômage »*.

Au cours de la conférence de presse de rentrée de son organisation, M. Jean Kaspar, secrétaire national de la CFDT, a souligné que le bureau national souhaitait placer cette conférence *« sous le signe de la proposition »*, notamment *« pour améliorer les conditions de travail et de vie des salariés, élargir leurs espaces d'intervention et maîtriser l'introduction de nouvelles technologies »*.

Evoquant les débats actuels sur la modernisation, M. Kaspar a souligné qu'*« il ne s'agissait ni d'une mode ni d'un gadget »*, mais d'*« une chose sérieuse, les problèmes des entreprises nous concernant tout autant que le patronat et l'Etat »*.

Pour le secrétaire national, les solutions globales de lutte contre le chômage ne sont pas suffisantes. Il suggère des solutions plus locales : réduction du temps de travail dans les entreprises ou les branches, recours au temps partiel, réforme des conditions d'utilisation des heures supplémentaires (quatorze millions d'heures supplémentaires habituelles, soit trois cent soixante-quatre mille emplois, selon la CFDT), meilleure insertion des jeunes par des travaux permettant de répondre à des besoins sociaux non encore satisfaits.

En outre, la CFDT propose une révision des seuils fiscaux et sociaux *« sur une base contractuelle »* dans les petites entreprises.

Enfin, autre ouverture, M. Kaspar a indiqué que sa centrale acceptait la suppression des butoirs de six mois pour les contrats à durée déterminée *« en cas de circonstances particulièrement justifiées »*.

LES USAGERS DU TÉLÉPHONE DEMANDENT UN BLOCAGE DES TARIFS EN 1985 et 1986

Au cours de son entretien le 6 septembre avec M. Mexandeau, ministre délégué aux PTT, l'Association des usagers du téléphone et des télécommunications (AFUTT) a demandé que les tarifs de la taxe téléphonique soient bloqués en 1985 et 1986. Il s'agit de compenser la hausse « brutale » de 10,5 centimes, du 1er août.

M. Mexandeau n'a pas voulu se prononcer sur cette demande mais a affirmé *« que la hausse n'est pas assimilable à un impôt et doit être considérée comme un concours exceptionnel destiné à la modernisation du pays »*, selon l'AFUTT.

Par ailleurs, le ministre des PTT sera entendu par la commission sénatoriale des finances le 13 septembre. Cette audition avait été demandée par M. François-Poncet, sénateur UDF du Lot-et-Garonne (*le Monde* du 21 août).

BAT INDUSTRIES (GB) ACCROIT SA PRÉSENCE DANS L'INDUSTRIE PAPETIÈRE AMÉRICAINE

BAT Industries, groupe britannique du tabac, du papier et des cosmétiques, continue de se renforcer aux États-Unis. La filiale papetière américaine de BAT, Appleton Papers, vient d'acquérir pour 83 millions de dollars la plus grande fabrique mondiale de papier à copier sans carbone. Située à West Carollton, dans l'Ohio, elle appartenait au groupe Glatfelter, et sa capacité de production s'élève à 110000 tonnes par an. L'activité papetière de BAT en Amérique du Nord est en pleine expansion, puisque Appleton a acquis une usine au Canada en avril et a investi 92 millions de dollars dans l'agrandissement de deux usines en Pennsylvanie et dans le Wisconsin.

AGRICULTURE

Le directeur de l'Office du blé recommande aux céréaliers de ne pas céder à la panique

La récolte française de céréales, d'un niveau exceptionnel, pose des problèmes aux producteurs, à Paris et à Bruxelles.

Selon l'Office national interprofessionnel des céréales (ONIC), elle atteindrait 56,2 millions de tonnes, soit 10 millions de tonnes de plus que la précédente. La récolte de blé s'élèverait à 31,5 millions de tonnes contre 24,3, le rendement moyen passant de 52 à 63 quintaux par hectare. Celle d'orge progresserait de 8,7 à 11,5 millions de tonnes, avec un rendement moyen de 54 quintaux contre 41 en 1983. Côté collecte et non plus récolte, l'augmentation serait pour le blé de 6 millions de tonnes, soit, remarque l'ONIC, le niveau de la consommation annuelle de cette céréale pour l'alimentation animale en France.

Cette progression est en fait inquiétante, car, si le volume d'exportation de blé ne s'accroît pas, le stock sera en fin de saison en France de 6,5 millions de tonnes. Selon l'ONIC, il pourrait tomber, avec un effort d'exportation, à 4 millions de tonnes, contre 1,9 million pour la campagne 1983-1984 et 3,05 millions pour celle de 1982-1983.

Le directeur général de l'ONIC, M. Moulias, a mis en garde les négociants et coopératives contre le *« mouvement de panique »* que pourraient provoquer des ventes trop hâtives. Selon lui, l'excédent produit peut être en grande partie écoulé sur le marché mondial. Le blé se conserve, et un nouveau programme d'augmentation des capacités de stockage sera lancé avec un financement de l'ONIC. *« A tout moment, l'ONIC a le devoir de prendre le blé au prix d'intervention »*, a déclaré M. Moulias, qui ajoute toutefois que *« personne n'a intérêt, et surtout pas la Commission européenne, à ce que le blé soit porté à l'intervention, car cela coûte très cher »*.

Une seule solution, l'exportation. Celle-ci est rendue plus facile par la baisse des prix européens, qui ne sont plus qu'à 8 % au-dessus des cours mondiaux, a indiqué M. Moulias. *« La restitution, ou subvention versée à l'exportation est, de 10 F par quintal contre 25 F en moyenne en 1983-1984 et 45 F en 1982-1983. Le moment est donc propice à un accroissement des ventes, d'autant qu'il y a une demande pour le blé français »*, a conclu le directeur général de l'ONIC.

Il faudrait que la Commission de Bruxelles, qui gère le marché des céréales, l'entende de cette oreille. Or, pour ne pas envenimer les relations avec les Etats-Unis, elle contient le volume des exportations européennes de blé à 14 % du marché mondial. Parce qu'elle manque d'argent, elle rechigne à verser les restitutions nécessaires et tente de supprimer les dépenses utiles à la gestion du marché. Les professionnels français ont, par exemple, surtout insisté auprès de M. Rocard pour qu'il demande à Bruxelles le rétablissement de l'indemnité de fin de campagne.

Cette disposition financière permet aux organismes stockeurs de conserver des grains jusqu'à la prochaine saison, ces mesures de report évitant un encombrement et un effondrement du marché. Si toutefois des mesures de soutien n'étaient pas prises, les professionnels agricoles ont décidé de lancer un mot d'ordre pour que 3 à 4 millions de tonnes de blé soient portées dans les stocks publics.

ÉNERGIE

SELON L'AGENCE INTERNATIONALE DE L'ÉNERGIE

L'offre et la demande mondiales de pétrole devraient s'équilibrer au cours du troisième trimestre

L'offre mondiale de pétrole brut devrait, au troisième trimestre 1984, être inférieure de 1 million de barils/jour (50 millions de tonnes/an) à celle du trimestre précédent, estime l'Agence internationale de l'énergie dans son rapport mensuel sur le marché pétrolier. Cette réduction est due pour l'essentiel à la baisse de la production de l'OPEP constatée en août (16,5 millions de barils/jour contre 17,6 millions en juillet), qui devrait se poursuivre en septembre, alors que les quantités mises sur le marché par les pays producteurs non membres de l'OPEP devraient s'accroître légèrement, du fait de l'augmentation des exportations nettes des pays de l'Est.

La consommation devrait pour le même trimestre augmenter, atteignant 44,4 millions de barils/jour, soit 2 % de plus que l'an passé et 1,6 % de plus qu'au trimestre précédent. L'offre et la demande mondiales devraient ainsi pouvoir s'équilibrer à 0,5 million de barils/jour près, l'AIE prévoyant un maintien des stocks à terre de l'OCDE à leur niveau précédent. L'absence de restockage prévue au niveau des compagnies est « inhabituelle » au regard des tendances historiques, notent les experts de l'agence, qui soulignent que le niveau prévu des stocks des compagnies au 1er octobre (76 jours de consommation) est le plus bas observé à cette date depuis 1979, et correspond *grosso modo* au niveau moyen observé de 1975 à 1979 (avant le second choc pétrolier).

L'ensemble de ces données laisse prévoir une relative stabilité du marché et la poursuite du redressement des cours au jour le jour amorcé depuis le début du mois d'août.

ÉTRANGER

En Roumanie

LE PROJET DE PLAN QUINQUENNAL PRÉVOIT LE REMBOURSEMENT INTÉGRAL DE LA DETTE EXTÉRIEURE D'ICI A 1990

Bucarest *(AFP)*. – Le projet de plan quinquennal roumain 1986-1990 prévoit que Bucarest remboursera entièrement d'ici à 1990 sa dette extérieure, qui s'élève actuellement, selon des estimations occidentales, à environ 8,5 milliards de dollars.

Selon l'agence Agerpres, le projet de plan qui sera soumis au treizième congrès du Parti communiste roumain, en novembre, considère comme *« tâche primordiale »* l'obtention d'un excédent de la balance commerciale au cours du prochain quinquennat.

Pendant la période 1986-1990, les exportations doivent, à cette fin, enregistrer une croissance de 52 % à 56 %, plus rapide que celle des importations, par rapport au quinquennat précédent, avec une croissance annuelle du volume du commerce extérieur de 7,1 % à 7,7 %.

Le revenu national doit s'accroître, selon ce projet, de 7,6 % à 8,3 % par an, alors que le niveau de vie sera maintenu au niveau actuel pendant la même période.

CONJONCTURE

Budget 1985 : 15 milliards à trouver

(Suite de la première page.)

Trois critiques sont faites sur ce point au projet de budget : l'automobile ne se porte pas bien ; de très nombreux automobilistes ne disposent que de faibles revenus, et surtaxer l'essence serait une injustice ; le gouvernement a pris suffisamment de mesures impopulaires ces derniers mois pour ne pas en rajouter.

On en est là, et le débat promet d'être chaud. Il n'est même pas certain qu'il soit tranché avant le conseil des ministres de mercredi prochain. Il sera, en effet, très difficile de trouver les 15 milliards de francs de recettes de remplacement, indispensables à un budget dont le déficit ne doit pas dépasser – en présentation – 140 milliards de francs.

Les autres dispositions fiscales du projet de loi de finances pour 1985 sont, en revanche, arrêtées pour la plupart d'entre-elles. On pourrait les classer en trois catégories. Les premières sont destinées à réduire les impôts et les taxes pour respecter la promesse présidentielle d'une baisse des prélèvements obligatoires d'un point l'année prochaine ; les deuxièmes doivent permettre – paradoxalement – d'accroître certaines recettes fiscales de l'Etat pour limiter à 3 % du produit intérieur brut – autre engagement présidentiel – le déficit du budget de l'Etat ; les troisièmes portent sur des économies faites sur les dépenses – économies nécessaires, elles aussi, pour limiter le déficit budgétaire.

Le budget de 1985 a été bâti en grande partie sur la réduction des prélèvements obligatoires (impôts de l'Etat et des collectivités locales, taxes, cotisations sociales). Ceux-ci augmentaient rapidement chaque année du fait des cotisations sociales. Ainsi, en 1982, les prélèvements obligatoires se sont accrus d'un point, atteignant 43,8 % du PIB (produit intérieur brut) contre 42,8 % en 1981. En 1983, la montée des charges s'est – relativement – ralentie, le total des prélèvements ayant atteint, selon les dernières estimations, 44,1 % du PIB, soit un niveau inférieur aux prévisions (44,7 %). Cette année, les prévisions étaient faites sur un montant de prélèvements équivalent à 45,6 % du PIB, mais nous serons probablement en dessous de 45 %.

Cet écart entre les prévisions et la réalité, qui a presque entièrement bénéficié aux entreprises, s'explique essentiellement par la sécurité sociale dont les dépenses ont été freinées, mais aussi par un net ralentissement des charges budgétaires. Du coup, la promesse de M. Mitterrand d'abaisser d'un point les prélèvements obligatoires en 1985 représente une réduction d'environ 45 milliards de francs des impôts et taxes et non de 70 milliards, comme cela aurait été le cas si la tendance à un alourdissement des cotisations et des dépenses sociales s'était confirmée (1). On pourra discuter – les experts aussi bien que l'opposition le feront certainement – la façon dont a été calculé le chiffre de 45 milliards de francs. Mais une chose est sûre : le budget de 1985 a été construit en fonction de ce chiffre.

Les réductions d'impôts et de cotisations les plus importantes touchent les entreprises à travers la taxe professionnelle, et les personnes à travers la baisse de l'impôt sur le revenu et la suppression du 1 % pour la sécurité sociale.

Le détail de ces mesures est maintenant connu : la suppression du 1 % pour la sécurité sociale est acquise mais ne concernera pas les revenus du capital ; la baisse de 5 % de l'impôt sur le revenu pour tout le monde laissera subsister pour les gros contribuables un reliquat de surtaxe progressive qui disparaîtra complètement en 1986 comme M. Fabius s'y est engagé lors de sa dernière émission télévisée (2). Ajoutons que les tranches du barème de l'impôt sur le revenu seront toutes relevées de 7,6 % l'année prochaine. Pour les entreprises, le montant de la taxe professionnelle sera réduit de 10 % et, de plus, plafonné (elle ne pourra pas dépasser 5 % de la valeur ajoutée de la firme).

Les trois mesures représentent à elles seules un allégement de 30 milliards de francs se répartissant en trois parts à peu près égales.

Les 15 milliards restants se retrouvent dans de nombreuses mesures très différentes. Les unes sont des allégements réels et coûteux (plusieurs centaines de millions), comme la déductibilité de la TVA sur le gazole pour les transporteurs routiers ou la majoration d'un point du remboursement forfaitaire de la TVA aux producteurs laitiers (3). Les autres sont des opérations de débudgétisation, comme le remboursement par les entreprises publiques à l'Etat des 4 milliards de crédits qui leur avaient été consentis par le Trésor – le FDES, – à charge pour les banques nationalisées de reprendre ces prêts. D'autres opérations sont en fait de simples jeux d'écritures comme la suppression de la taxe sur les salaires que l'Etat se paie à lui-même sur les traitements de la fonction publique en même temps qu'il l'encaissait.

De même la défiscalisation des taxes d'apprentissage et de formation professionnelle (permise par la prise en charge par les entreprises d'une partie des tâches de formation des jeunes) est-elle aussi une sorte de débudgétisation qui a le mérite d'économiser 2 milliards de francs à l'Etat.

Un autre ensemble de mesures est destiné à limiter le déficit budgétaire, la tendance étant depuis 1983 à un net ralentissement des recettes (l'année dernière, les impôts sur les sociétés, les revenus, la TVA, les droits d'enregistrement... ont rapporté 24,5 milliards de francs de moins que prévu). Du coup, l'Etat doit – et ceci n'est plus, théoriquement du moins, incompatible avec la baisse des prélèvements obligatoires – accroître certaines de ses recettes. Nous avons parlé au début de cet article du projet d'alourdissement massif de la fiscalité pétrolière, projet qui suscite de vives discussions au sein du gouvernement tant il paraît « provocateur » à certains même si financièrement et même économiquement on peut l'estimer parfaitement fondé (les importations pétrolières ont augmenté de 3,4 % en volume au premier semestre 1984 par rapport au premier semestre 1983).

D'autres dispositions susciteront aussi de beaux tollés : le prélèvement par l'Etat de 3 milliards de francs sur les recettes des collectivités locales au titre d'une contribution à la baisse des prélèvements obligatoires ; la reconduction de la taxe sur les frais généraux payés par les banques (plus de 1 milliard) ; un prélèvement exceptionnel sur les compagnies pétrolières (un milliard) ; le maintien de la majoration exceptionnelle de 8 % pour les contribuables payant l'impôt sur les grandes fortunes (mais les tranches de barème de cet impôt seront relevées de 3 %) ; la modification du régime fiscal des réserves constituées par les entreprises au titre de l'intéressement des salariés (celles-ci ne seraient plus déductibles).

Enfin, toute une série d'économies sur les dépenses ont été décidées, permettant de limiter à moins de 6 % la progression des charges publiques en 1985, qui augmenteront ainsi moins vite que la richesse nationale en valeur (environ 7 %). Outre la réduction de quelques 5 000 postes dans la fonction publique on notera que M. François Mitterrand a accepté de différer certains grands travaux auxquels pourtant il tient beaucoup, comme le parc du musée de la Villette et l'Opéra de la Bastille.

ALAIN VERNHOLES.

(1) Les prélèvements augmentent quand les dépenses augmentent puisqu'ils sont destinés à les financer. Quand les dépenses se ralentissent, les prélèvements suivent.

(2) Seul restait à régler techniquement le sort des contribuables situés entre 20 000 F et 25 000 F d'impôt et qui bénéficiaient d'une décote.

(3) Le niveau du remboursement forfaitaire de la TVA pour les agriculteurs est différent selon les productions : 2,4 % pour les productions végétales et 3,5 % pour les productions animales. Depuis l'origine de ce système, en 1966, le lait était considéré comme un produit d'origine végétale. Lors de la conférence laitière qui s'est tenue en mai 1984, (conférence destinée à mettre en place les quotas de production), il fut décidé d'appliquer en 1985 au lait, le taux de remboursement des productions animales.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	9,1075	9,1125	– 95	– 45	– 185	– 140	– 585	– 440
$ can.	6,9575	6,9640	– 95	– 45	– 175	– 115	– 525	– 390
Yen (100)	3,7211	3,7255	+ 125	+ 160	+ 275	+ 320	+ 800	+ 890
DM	3,0650	3,0677	+ 125	+ 150	+ 275	+ 305	+ 740	+ 810
Florin	2,7187	2,7210	+ 90	+ 115	+ 205	+ 235	+ 565	+ 630
F.B. (100)	15,2350	15,2485	– 25	+ 41	– 80	+ 70	– 210	+ 180
F.S.	3,6850	3,6893	+ 170	+ 205	+ 375	+ 415	+ 1065	+ 1155
L (1 000)	4,9689	4,9730	– 200	– 125	– 385	– 300	– 1125	– 965
£	11,6394	11,6549	0	+ 70	+ 5	+ 110	+ 50	+ 310

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	11 1/2	11 7/8	11 5/8	12	11 3/4	12 1/8	11 1/16	12 7/16
DM	5 1/2	5 7/8	5 1/4	5 5/8	5 1/4	5 5/8	5 3/4	6 1/8
Florin	5 7/8	6 5/8	6	6 3/8	6 1/8	6 1/2	6 1/2	6 7/8
F.B. (100)	10 7/8	11 5/8	10 7/8	11 5/8	10 7/8	11 5/8	10 7/8	11 5/8
F.S.	2 13/16	3 3/16	4 3/8	4 3/4	4 7/16	4 13/16	4 13/16	5 3/16
L (1 000)	14 1/4	15 1/5	14 1/2	15 1/2	14 5/8	15 5/8	15 1/8	16 1/8
£	10 1/8	10 5/8	10 5/8	11	10 5/8	11	10 13/16	11 3/16
F. franç.	10 7/8	11 1/8	10 7/8	11 1/4	10 7/8	11 5/16	11 13/16	12 3/16

Le Fonds monétaire révise en hausse ses prévisions concernant l'activité économique dans le monde

Dans le rapport sur les prévisions économiques et financières que les services du Fonds monétaire ont préparé en vue de la prochaine assemblée générale, les experts de cette institution ont révisé en hausse leurs estimations concernant la croissance dans le monde, et, en particulier, dans les pays industrialisés.

Pour les sept pays les plus importants, le taux de croissance serait globalement, cette année, de 5,2 %, les Etats-Unis arrivant en tête avec un taux de croissance réel de 7,3 %, suivis par le Japon (+ 5 %), le Canada (+ 4,6 %), l'Allemagne fédérale (+ 2,7 %), l'Italie (+ 2,5 %), le Royaume-Uni (+ 2,4 %). La France arrive en queue avec 1,3 %. Ces chiffres sont révélés par le correspondant à Washington de notre confrère britannique, le *Financial Times*. Le document d'où ils sont tirés doit être distingué du rapport annuel qui sera rendu public mercredi prochain, et dont le texte, s'il est, lui aussi, préparé par les services du Fonds, est discuté et finalement approuvé par le conseil d'administration où les Etats membres sont représentés en tant que tels.

Les économistes du Fonds estiment que de graves incertitudes pèsent sur les chances d'une poursuite de l'expansion. Elles sont notamment dues, selon eux, au niveau extraordinairement élevé des taux d'intérêt, à l'état précaire des finances publiques dans plusieurs pays, aux disparités d'évolution entre les uns et les autres. Les experts du FMI renouvellent leur critique à l'endroit de la politique budgétaire américaine et s'inquiètent de la formidable augmentation du déficit de la balance des paiements des Etats-Unis.

Aussi préviennent-ils que les prévisions qu'ils proposent pour 1985 sont *« hautement hypothétiques »*. Pour l'ensemble des grands pays industrialisés, le Fonds prévoit un ralentissement moyen dû surtout à la baisse du taux de croissance aux Etat-Unis où il serait ramené aux environs de 4 % et aussi au Canada (+ 3,1 %) et au Japon (+ 4,1 %). Ailleurs le taux serait stable ou en légère augmentation : Allemagne de l'Ouest : 2,6 %, Italie (2,5 %), Royaume-Uni (2,4 %) et France (1,7 %). Cependant ces derniers pays auraient tort, selon le Fonds monétaire, de compenser par des politiques de stimulation la moindre expansion des Etats-Unis, et cela parce que les politiques anti-inflationnistes, *« bien qu'elles aient enregistré de substantiels résultats, n'ont pas encore atteint complètement leur but »*. Globalement, l'expansion des principaux pays industriels serait ramenée d'après les calculs à 3,5 % en 1985 tandis que le taux d'inflation (prix à la consommation) augmenterait de 4,9 % contre 4,6 % cette année.

Quant aux pays en voie de développement, le Fonds monétaire estime au contraire qu'ils pourraient connaître une certaine accélération de leur taux de croissance.

FAITS ET CHIFFRES

● **Le Perreux (Val-de-Marne) et l'industrialisation.** – Le conseil municipal du Perreux (Val-de-Marne), dont le maire est M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, a décidé d'exonérer de la taxe professionnelle les nouvelles entreprises de la ville, ainsi que celles en difficulté qui sont reprises. Cette mesure, qui ne concerne que les entreprises industrielles, prendra fin le 31 décembre 1986. – *(Corresp.)*

● **Ford en tête des importateurs au premier semestre.** – Malgré un certain tassement de ses ventes (71 613 véhicules contre 75 826), Ford a conservé sa première place d'importateur sur le marché français avec 7,93 % de celui-ci au premier semestre devant Volkswagen-Audi (5,63 %), Fiat (5,46 %) et General Motors. La part des constructeurs étrangers sur un marché en déclin est passée de 31,54 % sur les six premiers mois de 1983 à 34,93 % en 1984. Quant aux motocyclettes, Honda (33,8 %) devance Yamaha (30,5 %) et Kawasaki (11,6 %) sur un marché en chute de 18,4 %.

● **A Lille : manifestation contre les licenciements.** – Une soixantaine de salariés des établissements Masquelier (parcs et jardins), soit le quart du personnel de cette entreprise, qui a déposé son bilan le 29 août, ont bloqué pendant une heure, jeudi matin 6 septembre, le centre de Lille pour protester contre un projet de licenciement de soixante-quinze salariés, dont quinze représentants syndicaux.

Nominations

● **M. JEAN MENGUY**, cinquante-neuf ans, PDG du Marché d'intérêt national de Rungis, sera reconduit dans ses fonctions en 1984, à l'issue de son mandat de trois ans, a annoncé, le 6 septembre, M. J.-M. Bocker, secrétaire d'Etat au commerce, au cours d'une visite au MIN.

● **M. MIDHAT GAZALÉ**, cinquante-cinq ans, PDG de la filiale française du groupe américain Sperry, numéro six mondial de l'informatique, vient d'être nommé vice-président de Sperry Computer Systems.

M. Gazalé a fait toute sa carrière dans l'informatique. Sperry Computer Systems est l'une des quatre divisions du groupe, qui comprend également les systèmes aéronautiques, les systèmes électroniques et les machines agricoles.

● **M. JACQUES BRUNIER**, cinquante-cinq ans, est nommé vice-président du CNPF. Depuis juin 1984, M. Jacques Brunier est président de la Fédération nationale du bâtiment (FNB), et, à ce titre, membre du conseil exécutif du CNPF.

● **M. JEAN-PAUL ESCANDE**, quarante-quatre ans, a été nommé par le premier ministre président du Comité de décentralisation en remplacement de M. Marcel Long. M. Escande est PDG de la Société marseillaise de crédit.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

7 septembre

Nouveau progrès

Nouveau progrès de la cote dans des transactions qui, de l'avis des professionnels, se sont sensiblement étoffées d'un jour à l'autre (jeudi, le volume des affaires a atteint 80 millions de francs sur les actions françaises cotées en règlement mensuel – RM, – dont 23 millions de francs pour la seule valeur Elf-Aquitaine).

Le marché parisien, qui avait gagné 1,2 % la veille, a encore mis 0,6 % à son actif sous l'effet de nouveaux achats qui se portent, en partie, sur les « belles américaines ».

Bien orientées ces derniers jours, les pétrolières lâchent un peu de lest et Elf-Aquitaine perd 1,4 %, précédée, parmi les plus fortes baisses, par Simco, Lyonnaise des eaux, Maisons Phénix, Alsthom-Atlantique, Docks de France (– 1,5 % à – 3 % environ), tandis qu'Esso perd 1,3 %.

Bonne tenue de Damart (+ 6 %), ce qui fait dire à certains commentateurs que « les boursiers ont sorti leur petite laine », et de Peugeot, sensiblement dans les mêmes proportions, tandis que Fives-Lille gagne un peu plus de 3 %. Cette dernière valeur est d'autant plus remarquée que l'amorce de règlement de « l'affaire Creusot-Loire » – récemment remis en question (voir page 20) *– aurait dû normalement faire baisser le titre en raison des difficultés que va devoir surmonter Fives-Lille face à ce dossier explosif. En hausse de 4,5 % la veille, CIT-Alcatel a encore gagné 2,5 %.*

Sur le marché de l'or, le métal fin a reculé dans la City : 339,50 dollars l'once contre 340,30 dollars la veille à midi. Remontée du lingot, à 99 000 F (+ 200 F), mais baisse de 2 F du napoléon, à 602 F.

Vendredi, le dollar-titre est grimpé à 10,22/25 F (contre 10,10/13 F), tandis que la monnaie américaine inscrivait un nouveau record historique à 9,1140 F en séance officielle.

NEW-YORK

Nette reprise

Sans raison apparente (la contraction de 700 millions de dollars de la masse monétaire M1, au cours de la semaine s'achevant le 27 août dernier, n'a été connue qu'après la séance), le marché new-yorkais a opéré une nette reprise jeudi, hissant au niveau de 1 218,86 points (+ 9,83) l'indice Dow Jones des valeurs industrielles, lequel marquait une forte avance dès l'ouverture (plus de douze points). Cette séance s'est déroulée dans un climat très actif ainsi qu'en témoigne le volume des échanges, passé à 91,92 millions d'actions, contre 69,25 millions la veille.

Selon les observateurs, la légère détente constatée sur les bons et les obligations a pu contribuer à la hausse de Wall Street, où les valeurs vedettes n'ont toutefois gagné que quelques fractions de point. Une fois de plus, ce sont les titres soumis à forte pression, en raison de rumeurs d'OPA, qui ont largement alimenté le marché.

L'offensive étant dirigée, cette fois-ci, sur des sociétés du secteur de la radio-télévision. C'est notamment le cas d'American Broadcasting Company (ABC), en hausse de 2 1/4 points, à 77 dollars, et qui figure en troisième position parmi les valeurs les plus actives de la séance (précédée par Middle South Utilities et par American Express), avec un total de 1,03 million de titres échangés sur cette seule société.

VALEURS	Cours du 5 sept.	Cours du 6 sept.
Alcoa	35 1/8	34 7/8
A.T.T.	18 7/8	18 7/8
Boeing	51 7/8	52 5/8
Chase Manhattan Bank	42	42 1/4
Du Pont de Nemours	48 1/8	49 3/8
Eastman Kodak	75 1/4	76 3/4
Exxon	43 3/8	43 3/4
Ford	42 5/8	43 3/4
General Electric	56 1/4	58 5/8
General Foods	58 1/8	58 3/4
General Motors	72 7/8	73 5/8
Goodyear	28 3/4	27 1/2
I.B.M.	122 1/4	123 1/4
I.T.T.	28 1/4	28 3/8
Mobil Oil	29 1/2	30 1/4
Pfizer	35 7/8	36 3/8
Schlumberger	48 1/8	46 1/2
Texaco	36 1/8	35 3/4
U.A.L. Inc.	37 3/8	38 7/8
Union Carbide	53 3/8	54
U.S. Steel	23 7/8	24 3/8
Westinghouse	26 5/8	26 1/4
Xerox Corp.	37 3/8	37 7/8

LA VIE DES SOCIÉTÉS

PRIMISTÈRES. – La cotation des actions de la société Primistères, filiale du groupe Félix Potin, a été suspendue, les 6 et 7 septembre, à la Bourse de Paris, en prévision d'une opération financière concernant cette entreprise. Cette cotation devrait reprendre normalement le 10 septembre prochain, une fois connues les modalités de cette opération qui implique un groupe d'origine étrangère (voir par ailleurs).

CHARGEURS SA. – Cette société, holding très diversifiée, qui possède notamment des intérêts dans les transports aériens (UTA) et maritimes, va procéder prochainement à une augmentation de capital. Celle-ci s'effectuera par émission au numéraire d'une action nouvelle, au prix de 220 F, pour quatre anciennes.

Cette opération est destinée, selon le communiqué publié par la société, à concourir au financement du programme d'investissements lancé par le groupe et ses filiales. Ces trois dernières années, Chargeurs a investi pour environ 3,7 milliards de francs. Le bénéfice consolidé des Chargeurs en 1984 devrait être en hausse par rapport à celui de 1983, estiment les responsables du groupe qui envisagent de reprendre la distribution d'un dividende au titre de l'exercice 1984. Malgré les bonnes performances de sa filiale Spontex par exemple, le groupe avait souffert, ces dernières années, de la crise sévissant dans le transport maritime. Le résultat net consolidé, tombé à 146 millions de francs en 1982, est toutefois remonté en 1983 à 205 millions de francs.

BRITISH PETROLEUM CO PLC. – La compagnie annonce, pour le premier semestre 1984, un bénéfice net pratiquement doublé par rapport à l'exercice précédent, à 668 millions de livres sterling (contre 293 millions), sur un chiffre d'affaires de 17,8 milliards (+ 15 %), ce qui permet à la société de distribuer un dividende intérimaire de 10 pence pour les six premiers mois de 1984, contre 7 pence précédemment.

LAFARGE COPPÉE. – Une filiale du groupe, Lafarge Fondu International, a créé, avec son représentant en Australie, GR Wills, une filiale commune dans ce pays. Baptisée Wills-Lafarge et détenue à 51 % par LFI et pour le solde par la firme australienne, cette nouvelle société va commercialiser les produits LFI, notamment une nouvelle qualité de ciment, et d'autres produits du groupe Lafarge-Coppée.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	5 sept.	6 sept.
Valeurs françaises	114,7	115,7
Valeurs étrangères	90,8	90,4

Cie DES AGENTS DE CHANGE

(Base 100 : 31 déc. 1981)

	5 sept.	6 sept.
Indice général	173	174,4

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 7 septembre .... 11 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	6 sept.	7 sept.
1 dollar (en yens)	244,20	244,60

BOURSE DE PARIS Comptant 7 SEPTEMBRE

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 90	2 811
5 %	40 85	3 005
3 % amort. 45-54	71	0 312
Emp. 7 % 1973	9080	..
Emp. 8,80 % 77	118 55	2 604
9,80 % 78/93	92 30	1 557
8,80 % 78/86	94 05	6 516
10,80 % 79/94	95 40	0 118
13,25 % 80/90	102 30	3 521
13,80 % 80/87	103 73	12 387
13,80 % 81/99	102 50	8 936
16,75 % 81/87	111 20	16 668
16,20 % 82/90	113 90	10 579
16 % juin 82	113 80	3 989
E.D.F. 7,8 % 61	139 20	9 613
E.D.F. 14,5 % 80-92	103 90	3 647
Ch. France 3 %	133	..
CNB Bques janv. 82	102 28	2 442
CNB Paribas	102 75	2 442
CNB Suez	102 70	2 442
CNI janv. 82	102 28	2 442

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	47	45 50
A.G.F. (St Cent.)	388	390
A.G.P. Vie	5450	....
Agr. Inc. Madag.	70	70
Amrep	155	141 40 o
André Roudière	137	139
Applic. Hydraul.	330	332
Arbel	30	30
Artois	590	....
At. Ch. Loire	8 70	....
Aussedat-Rey	52	54 10
Bain C. Monaco	87 20	90
Banania	420	....
Banque Hypoth. Eur.	275	274
Blanzy-Ouest	309	310
B.N.P. Intercontin.	134 90	130
Bénédictine	1719	1788
Bon-Marché	131 10	131 10
Bras. Glac. Int.	885	880
Cáif	465	465
Cambodge	299	301
C.A.M.E.	108	107
Campenon Bern.	158	158
Caout. Padang	410	448
Carbone-Lorraine	81	81
Carnaud S.A.	197	196
Caves Roquefort	845	855
C.E.G.Frig.	274	273
C.E.M.	33 80	33 70
Centen. Blanzy	898	900
Centrest (Ny)	103 20	102 50
Cerabati	49 70	54 d
C.F.F. Ferrailles	261 90	260 10
C.F.S.	684	....
C.G.I.B.	89 60	....
C.G.V.	119 80	....
Chambon (M.)	452	452
Chambourcy (M.)	960	920 o
Champex (Ny)	105	105
Chim. Gde Paroisse	86 40	83 10
C.I. Maritime	432	429
Citram (B)	134	146 d
Clause	525	....
Cofradel (Ly)	450	450
Cogifi	245 50	248 10
Comiphos	177	184
Comp. Lyon-Alem.	215	221
Concorde (La)	280	275
C.M.P.	12	12 50 d
Conte S.A. (Li)	40	....
Crédit (C.F.B.)	202	195
Créd. Gén. Ind.	519	519
Cr. Universel (Cie)	482	483
Créditel	124 90	125
Darblay S.A.	318	317
Darty Act. d. p.	895	890
De Dietrich	400	....
Degremont	118	119
Delalande S.A.	719	770
Delmas-Vieljeux	710	725
Dév. Rég. P.d.C (Li)	130	130
Didot-Bottin	612	612
Dist. Indochine	459 40	441 o
Drag. Trav. Pub.	177	176
Duc-Lamothe	141 80	144
Eaux Bass. Vichy	1818	1692
Eaux Vittel	1153	....
Ecco	2707	2770
Economats Centre	450	450
Electro-Banque	265	....
Electro-Financ.	501	502
Elf-Antargaz	164	....
E.L.M. Leblanc	810	....
Ennelli-Bretagne	127	....
Entrepôts Paris	260	257 40
Epargne (B)	1026	1025
Epargne de France	310	....
Escaut-Meuse	404	405

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eurocom	600	....
Europ. Accumul.	29 10	30 06
Eternit	371	....
Félix Potin	1255	1305
Ferm. Vichy (Ly)	107	107
Finalens	109	....
FIPP	135	....
Fnac	275 50	275 50
Focep (Châl. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	247	241 70
Fonc. Agache-W.	215	222
Fonc. Lyonnaise	1780	1780
Foncina	177 20	183
Forges Strasbourg	148	154
Forinter	1200	1200
Fougerolle	50	50
France I.A.R.D.	115	....
France (La)	818	....
Frankel	195	195
Fromageries Bel	839	838
From. Paul Renard	400 50	....
GAN	695	....
Gaumont	510	501
Gaz et Eaux	1389	1360
Genty S.A.	300	298
Gerwain	110	....
Gér. Arm. Hold.	24 65	25
Gerland (Ly)	490	480
Gévelot	255	....
Gr. Fin. Constr.	212	213 50
Gds Moul. Corbeil	83	....
Gds Moul. Paris	335	....
Groupe Victoire	880	....
G. Transp. Ind.	185	163 50
Hutchinson	265	275 60
Hydro-Energie	239	....
Hydroc. St-Denis	42 50	....
Immindo S.A.	223	225
Imminvest	168 10	....
Immobail	337	336
Immobanque	557	....
Immob. Marseille	2250	2250
Immofice	448	438
Industrielle Cie	965	965
Invest. (Sté Cent.)	740	....
Jaeger	18 50	17 75
Lafitte-Bail	350	352
Lambert Frères	48 30	45
Lampes	128 50	128 60
La Brosse-Dupont	104	104
Lille-Bonnières	274	284
Locabail Immob.	560	555
Loca-Expansion	220	220
Locafinancière	295	298
Locatel	318	....
Lordex (Ny)	107 50	109
Louvre	400	403
Luchaire S.A.	272 50	273 60
Machines Bull	34 50	34 05
Magasins Uniprix	57 50	58
Magnant S.A.	80	....
Maritimes Part.	137 50	....
Marocaine Cie	40 10	37 60
Métal Déployé	299	301
M. H.	83	81 60
Mors	264	261
Nadella S.A.	167	....
Navel Worms	134 50	134 90
Navig. (Nat. de)	66	64 80
Nicolas	385 50	386
Nobel Bozel	5 50	....
Nodet-Gougis	71	71
OPB Paribas	152	152
Optorg	122 20	125
Origny-Desvroise	135 20	136 20
Palais Nouveauté	291	....
Paris France	94	97 80
Paris-Orléans	154	154
Part. Fin. Gest. Im.	280	291 20 d
Pathé-Cinéma	237 80	239
Pathé-Marconi	115	....
Piles Wonder	115 60	120 20 d
Piper-Heidsieck	351	351
P.L.M.	94 50	95 50
Porcher	177	177 80
Prouvost ex-Lain.R.	80 90	80
Providence S.A.	480	484
Publicis	1361	1361
Raff. Souf. R.	140	143 10
Ressorts Indust.	65	....
Révillon	389 50	390
Ricqlès-Zan	131	....
Rochefortaise S.A.	82 60	82 60
Rochette-Cenpa	20 40	20 50
Rosario (Fin.)	119 80	115 10
Rougier et Fils	46 50	48 40
Roussalot S.A.	850	850
Sacer	49	....
Sacilor	3 10	3 12
SAFAA	140	....
Safic-Alcan	283 90	281 90
SAFT	250	250
Sauner Duval	17 70	18
Saint-Raphaël	80	80
Salins du Midi	270	280 10
Santa-Fé	152 20	152 20
Satam	47 90	49
Savoisienne (M)	82	....
SCAC	140	....
Sellier-Leblanc	281	292 20
Senelle Maubeuge	185	190

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
S.E.P. (M)	173	173
Serv. Equip. Véh.	33	31 70
Sicli	35 10	35 50
Sicotel	285	290
Sintra-Alcatel	455	459
Sinvim	134	....
Siph (Plant. Hévéas)	223	....
SMAC Acieroïd	129	129
Sofal financière	437	425
Soffo	197	199 70
Soficomi	491	491
S.O.F.I.P. (M)	90 50	90 50
Sofragi	832	832
Sogepal	215	....
Soudure Autog.	89	87
Sovabail	596	601
Speichim	121	116 20
S.P.I.	315	320
Spie Batignolles	165	162
Stemi	285	280
Taittinger	805	....
Testut-Aequitas	385	400 50
Thann et Mulh.	100	99
Tour Eiffel	365	363
Ufiner S.M.D.	119	119
Ugimo	230	232
Ugine Gueugnon	13 15	....
Unibail	620	626
Unidel	81	....
U.A.P.	662	....
Union Brasseries	66 30	....
Union Habit.	300	300
Un. Imm. France	278	281
Un. Ind. Crédit	321	333 80
Usinor	2	2 05
U.T.A.	240 50	....
Vicat	240	241
Virax	56	57
Vuitton	579	....
Waterman S.A.	255	255
Brass. du Maroc	161	....
Brass. Ouest-Afr.	26 50	26

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	315	....
Akzo	290	290
Alcan Alum.	290	....
Algemeine Bank	910	900
Am. Petrofina	580	....
Arbed	255	....
Asturienne Mines	112	....
Banco Central	111	112
Banco Santander	80 40	....
Bco Pop Espanol	98	98
Banque Ottomane	790	....
B. Régl. Internat.	28800	27500
Barlow Rand	72	68
Blyvoor	116	120
Bowater	12	....
British Petroleum	64	63 40
Br. Lambert	387 40	388 50
Caland Holdings	92	93
Canadian-Pacific	358 60	370
Cominco	357	....
Commerzbank	515	500
Dart. and Kraft	770	770
De Beers (port.)	60	....
Dow Chemical	315	320
Dresdner Bank	550	....
Femmes d'Auj.	58 10	....
Finoutremer	260	....
Gén. Belgique	309	313
Gevaert	670	....
Glaxo	122	124
Goodyear	270	....
Grace and Co	410	425
Gulf Oil Canada	140	143
Hartebeest	64 50	64
Honeywell Inc.	632	632
Hoogovens	170 50	....
I. C. Industries	530	530
Int. Min. Chem	404	....
Johannesburg	980	....
Kubota	13 20	13
Latonia	244	240
Mannesmann	480	525
Marks-Spencer	16 50	16 30
Midland Bank Plc	44	44
Mineral-Ressourc.	75 10	....
Nat. Nederlanden	725	....
Noranda	156 20	163 30
Olivetti	27 25	28
Pakhoed Holding	180	184
Pfizer Inc.	380	368
Phoenix Assuranc.	79 05	79 95
Pirelli	10 20	....
Procter Gamble	563	556
Ricoh Cy Ltd	38 90	39 60
Rolinco	186	187 50
Robeco	192 50	195
Rodamco	400	396
Shell fr. (port.)	85	....
S.K.F. Aktiebolag	211	213
Sperry Rand	386 50	395 10
Steel Cy of Can.	177	....
Stilfontein	124	....
Sud. Allumettes	265	....
Tenneco	405	386
Thorn EMI	51	50 50
Thyssen c. 1 000	260	....
Toray indust. inc	16 30	16 60
Vieille Montagne	567	580
Wagons-Lits	368	....
West Rand	56 30	57

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P.-R.D.	1770	....
C.D.M.E.	528	529
C. Equip. Elect.	220	222
Delta	331	335
Dauphin O.T.A.	1560	1570
Guy Degrenne	770	780
Merlin Immobilier	1563	1551
Métallurg. Minière	156	....
M.M.B	280	....
Om. Gest. Fin.	281	270
Petit Bateau	420	425
Petrofigaz	535	541
Poron	420	420
Salomon	1570	1582
S.C.G.P.M.	270	276
Far East Hotels	0 94	....
Sofibus	216	217
Sovac	570	575
Zodiac	1230	1230

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alser	198	....
Borie	295	295
Cellulose du Pin	27 60	29
C.G.M.	10 50	11 30 d
Cochery	39 60	38 50 o
C. Sabl. Seine	115	....
Coparex	530	535
Dunlop	9 20	....
F.B.M. (Li)	70	3 50 o
La Mure	60	....
Mic	294 50	....
Novotel S.I.E.H.	1650	....
Profils Tubes Est	1 52	....
Pronuptia	100	99
Ripolin	39	....
Rorento N.V.	613	619
Sabl. Morillon Corv.	129	....
S.K.F.(Applic. méc.)	45	65 d
S.P.R.	135	136 10
Total C.F.N.	44 10	....
Ufimex	273	259 50

SICAV 6/9

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actions France	234 48	223 85
Actions-Investiss.	266 87	254 77
Actions sélectives	349 62	333 77
Audificandi	360 14	343 81
A.G.F. 5000	249 33	238 02
Agfimo	386 84	369 30
A.G.F. Interfonds	353 93	337 88
Altefi	216 25	206 44
A.L.T.O.	183 62	175 29
Amérique Gestion	462 41	441 44
A.M.I.	223 20	213 08
Assoc. St-Honoré	11803 82	11745 09
Associc	24055 05	24065 06
Bourse-Investiss.	303 02	289 28
Bred Associations	2209 52	2202 91
Capital Plus	1324 79	1324 79
Columbia (ex W.I.)	667 92	637 63
Convertimmo	280 48	287 76
Cortexa	931 80	889 55
Credinter	377 28	380 17
Croiss. Immobil.	379 90	362 67
Déméter	12285 29	12260 77 ◆
Drouot-France	317 57	303 17
Drouot-Investiss.	715 74	683 28
Drouot-Sécurité	187 57	179 06
Drouot-Sélection	114 50	109 31
Energie	234 66	224 02
Eparcic	51592 29	51540 75
Eparcourt Sicav	6391 34	6375 40
Epargne Associations	23288 38	23218 72
Epargne-Capital	5783 57	5726 31
Epargne-Croiss.	1361 85	1300 10
Epargne-Industr.	420 37	401 31
Epargne-Inter	643 32	614 15
Epargne-Long-Terme	1086 02	1036 77
Epargne-Oblig.	176 44	168 44
Epargne-Unie	867 23	827 90
Epargne-Valeur	344 31	328 70
Eparoblig	1202 80	1200 40
Eurocic	8428 54	8046 34
Euro-Croissance	407 36	388 89 ◆
Europe Investiss.	1066 46	1018 10
Foncier Investiss.	650 84	621 33
Fonceval	152 40	145 49
France-Garantie	278 60	273 14
France-Investiss.	412 54	393 83
Fr.-Obl. (nouv.)	386 81	379 23
Francic	244 78	233 68
Fructidor	224 68	214 49
Fructifrance	448 59	428 25
Fructivar	63380 98	63202 97
Fructi-Associations	1062 16	1060 04
Fructi-Première	10428 81	10274 69
Gestilion	56137 11	55997 12
Gestion Associations	114 77	111 97
Gestion Mobilière	558 68	533 35
Gest. Rendement	467 62	446 42
Gest. Sél. France	392 84	375 03
Haussmann Oblig.	1248 20	1191 60
Horizon	723 84	702 76
I.M.S.I.	385 20	367 73
Indo-Suez Valeurs	618 39	590 35
Ind. française	12798 67	12547 72
Interoblig.	9692 45	9252 94
Intersélect France	303 09	289 35
Intervaleurs Indust.	415 38	396 54
Invest. net	11511 35	11488 37
Invest. Obligataire	13435 29	13408 47
Invest. Placements	775 95	740 76
Invest. St-Honoré	642 23	613 11

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Japacic	108 86	103 92
Laffitte-crt-terme	114139 20	114139 20 ◆
Laffitte-Expansion	645 55	616 28 ◆
Laffitte-France	205 06	195 74 ◆
Laffitte-Japon	221 89	211 83 ◆
Laffitte-Oblig.	139 40	133 08 ◆
Laffitte-Placements	105866 33	105860 47 ◆
Laffitte-Rend.	193 33	184 56 ◆
Laffitte-Tokyo	944 85	901 81 ◆
Lion-Associations	12261 11	12261 11
Lionplus	53774 96	53242 53
Livret portefeuille	473 66	459 86
Mondiale Investissem.	337 97	322 64
Monecic	53456 78	53456 78
Multi-Obligations	439 13	419 22
Mutuelle Unie Sél.	107 27	102 41
Natio.-Assoc.	24838 07	24788 49
Natio.-Epargne	12398 36	12265 89
Natio.-Inter.	906 43	865 33
Natio.-Obligations	439 66	419 72
Natio.-Placements	60643 09	60643 09
Natio.-Valeurs	506 40	483 44
Oblifica	1085 56	1036 33
Obsem	157 09	149 97
Pacifique St-Honoré	394 50	376 61
Paribas Epargne	12296 80	12247 81
Paribas Gestion	537 57	513 19
Patrimoine-Retraite	1224 65	1200 64
Phenix Placements	236 66	235 48
Pierre Investiss.	439 90	419 95
Placement crt-terme	57659 41	57569 41
Province Investiss.	276 14	263 62
Rendem. St-Honoré	11499 68	11442 47
Sécur. Mobilière	397 79	379 75 ◆
Sél.court terme	11584 36	11498 11
Sélec. Mobil. Div.	318 18	308 45
Sélection-Rendem.	172 80	164 96
Sélect. Val. Franç.	200 76	191 66
Sicav-Associations	1136 31	1134 04
S.F.I. fr. et étr.	453 20	432 65
Sicavimmo	482 73	460 84
Sicav 5000	225 43	215 21
Silvafrance	365 73	349 15
Sivam	315 58	301 27
Sivarente	192 86	184 11
Sivinter	331	315 99
S.I.-Est	966 72	922 88
S.I.G.	751 25	716 86
S.N.I.	992 47	947 47
Solinvest	442 32	422 26
Sogeparge	349 78	333 92
Sogevar	829 93	792 30
Sogestar	1076 66	1027 84
Soleil Investiss.	392 97	392 97
Technocic	1077 70	1028 83
U.A.P. Investiss.	345 49	329 82
Uni-Associations	111 42	111 42
Unifrance	270 56	258 29
Unifoncier	712 61	680 30
Uni-Garantie	1077 16	1055
Unigestion	651 94	622 38
Uni-Japon	1099 73	1049 86
Uni-Régions	1574 84	1503 24
Unirente	1741 99	1684 71
Univar	141 47	141 47
Univers-Obligations	1072 81	1037 53
Valorem	354 20	363 85
Valorg	1189 39	1188 20
Valrel	128389 31	128261 06

◆ : Prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché; * : droit détaché; o : offert; d : demandé.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1710	4,5 % 1973	1705 50	1710 10	1710	+ 0 28
3550	C.N.E. 3 %	3557	3558	3564 80	+ 0 21
1410	Electricité T.P.	1519	1499	1510	– 0 59
977	Renault T.P.	987	988	992	+ 0 50
1336	Rhone-Poul. T.P.	1410	1409	1409	– 0 07
1184	St-Gobain T.P.	1194	1191	1191	– 0 25
1137	Thomson T.P.	1152	1158	1158	+ 0 52
225	Accor	225	228	228	+ 1 33
625	Agence Havas	697	670	670	– 3 87
525	Air Liquide	540	540	537	– 0 55
535	Als. Superm.	555	559	559	+ 0 72
94	A.L.S.P.I.	97	97	97	....
195	Alsthom-Atl.	209 50	205 50	205 50	– 1 90
255	Applic. gaz	274	274	273	– 0 36
460	Arjom. Prioux	502	500	503	+ 0 19
755	Aux. Entrepr.	821	820	820	– 0 12
440	Av. Dass.-Br.	515	523	527	+ 2 33
230	Bail-Equipem.	258	260	260	+ 0 77
590	Bail-Investiss.	615	615	615	....
540	Cie Bancaire	563	558	559	– 0 71
165	Bazar H.-V.	170	181	185	+ 8 82
265	Béghin-Say	285 30	285 30	285 30	....
420	Bic	451	452	452	– 0 22
260	B.I.S.	279	284	285	+ 2 15
1350	Biscuit (Géné.)	1430	1431	1431	+ 0 06
1670	Bongrain S.A.	1730	1775	1770	+ 2 31
550	Bouygues	636	638	637	+ 0 15
2620	B.S.N.	2665	2698	2695	+ 1 12
1530	Carrefour	1563	1585	1586	+ 1 47
950	Casino	951	960	960	+ 0 94
590	Cedis	634	640	640	+ 0 94
330	Cetelem	376	379 90	379 90	+ 1 03
585	C.F.A.O.	655	660	665	+ 1 52
75	C.F.D.E.	87 10	89	89	+ 2 18
335	C.G.I.P.	418	416	415 10	– 0 69
335	Chargeurs S.A.	339	336	334	– 1 47
24	Chiers-Châtill.	27 10	27 90	27 90	+ 2 95
240	Ciments franç.	248 80	250	251	+ 0 88
1080	C.I.T. Alcatel	1155	1182	1179	+ 2 07
955	Club Méditerr.	954	959	959	+ 0 52
117	Codetel	118	119	119	+ 0 84
210	Cofimeg	224	226	226	+ 0 89
225	Colas	239	239	239	....
138	Compt. Entrepr.	149 50	150	150	+ 0 33
355	Compt. Mod.	354	368	369 50	+ 4 37
620	Créd. Foncier	630	635	636	+ 0 79
225	Crédit F. Imm.	231	229 30	230	– 0 43
655	Crédit Nat.	646	648	648	+ 0 30
25 50	Creusot-Loire	25 50	....	....	....
168	Crouzet	169 20	170 30	170 30	+ 0 65
1700	Damart-Servip	1871	1990	1990	+ 6 36
960	Darty	1026	1040	1040	+ 1 36
605	Docks France	610	600	600	– 1 63
90	D.M.C.	97 90	97 90	97 90	....
665	Dumez	726	728	727	+ 0 13
535	Eaux (Gén.)	543	536	536	– 1 28
220	Elf-Aquitaine	243	239 50	239 60	– 1 44
210	– (certific.)	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
[illegible]	Epeda	[illegible]	1039	1039	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
2700	Essilor	2800	2800	2800	....
620	Esso S.A.F.	592	590	583	– 1 52
805	Eurafrance	885	890	890	+ 0 56
685	Euromarché	680	685	685	+ 0 73
635	Europe nº 1	850	850	850	....
820	Facom	865	868	868	+ 0 34
675	Fichet-Bauche	688	689	689	+ 0 14
181	Finextel	184	184 90	184 90	+ 0 48
245	Fives-Lille	280 40	285	292 50	+ 4 31
37	Fonderie (Gén.)	41	42 50	43 50	+ 6 09
76	Fraissinet	73 20	72 20	72 20	– 1 36
290	Francarep	306	310	310	+ 1 30
250	Gal. Lafayette	240 50	249	249	+ 3 53
760	Gén. Géophys.	830	830	830	....
205	GTM-Entrepose	243	244	243	....
305	Guyenne-Gasc.	306	306	306	....
1600	Hachette	1595	1630	1630	+ 2 19
325	Hénin (La)	340	335	335	– 1 47
83	Imétal	87 10	88 60	88 60	+ 1 72
345	Imm. Plaine-M.	352	355	355	+ 0 85
1220	Inst. Mérieux	1300	1285	1285	– 1 15
400	Interbail	415	418	418	+ 0 72
1700	Intertechnique	1685	1682	1682	– 0 17
155	J. Lefebvre	140 10	140 50	140 50	+ 0 28
640	Lab. Bellon	681	685	685	+ 0 58
325	Lafarge-Coppée	341 90	348 10	348 40	+ 1 31
780	Labon	762	765	765	+ 0 39
1890	Legrand	1945	1945	1940	– 0 25
1120	Lesieur	1143	1135	1135	– 0 69
285	Locafrance	311	312	312	+ 0 32
680	Locindus	684	684	684	....
705	Lyonn. Eaux	761	741	741	– 2 62
185	Mais. Phénix	208	204	204	– 1 92
1115	Majorette (Ly)	1200	1215	1220	+ 1 66
94	Manurhin	103	104	104	+ 0 97
94	Mar. Wendel	104 40	104	103 50	– 0 86
1880	Martell	1885	1905	1906	+ 1 11
1190	Merlin-Gerin	1220	1219	1219	– 0 08
1530	Matra	1571	1600	1600	+ 1 84
775	Michelin	857	855	857	....
1850	Midi (Cie)	1700	1710	1705	+ 0 29
175	Midland Bk S.A.	184	188	188	+ 2 17
54	M.M. Penarroya	56 80	57	57	+ 0 35
1740	Moët-Hennessy	1748	1748	1745	– 0 17
315	Mot. Leroy-S.	321 50	322 50	322 50	+ 0 31
100	Moulinex	102 50	101 90	101 90	– 0 58
480	Muram	569	573	571	+ 0 35
240	Navig. Mixtes	249 90	255	256 20	+ 2 52
45	Nord-Est	48 70	49 50	49 50	+ 1 64
325	Nordon (Ny)	340	340	340	....
106	Nouvelles Gal.	108 50	109	109 20	+ 0 64
610	Occident. (Gén.)	700	708	708	+ 1 14
245	Olida-Caby	262	265	270	+ 3 05
740	Omn. F. Paris	790	....	....	....
180	Opfi-Paribas	166 30	170	172	+ 3 42
2450	Oréal (L')	2500	2530	2530	+ 1 20
94	Papet. Gascogne	96	96	96	....
535	Paris-Réescompte	651	660	659	+ 1 22
[illegible]	Pechelbronn	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
555	Penhoet	560	560	560	....
800	Pernod-Ricard	809	816	816	+ 0 86
230	Pétroles (Fse)	231 50	231 50	230	– 0 64
53	– (certific.)	55	55	55	....
84	Pétroles B.P.	114 80	111 30	113 80	– 0 87
205	Peugeot S.A.	209	222	221	+ 5 74
44	Poclain	51 50	53 50	53 50	+ 3 88
330	Poliet	360	359	359	– 0 27
128	Pompey	125	129	129	+ 3 20
306	P.M. Labinal	348	353	356	+ 2 29
1630	Presses Cité	1686	1695	1694	+ 0 47
960	Précabail Sic.	985	967	967	– 1 82
205	Primagaz	230	227	227 10	– 1 26
147	Printemps	155 90	155 40	156 90	+ 0 64
1650	Promodès	1800	1789	1789	– 0 61
240	Radiotechn.	280	280	279	– 0 35
79	Raffin. (Fse)	79 60	81	81 50	+ 2 38
1070	Redoute (La)	1130	1150	1152	+ 1 94
1240	Roussel-Uclaf	1480	1496	1496	+ 1 08
1390	Rue Impériale	1450	1475	1475	+ 1 72
160	Sade	162	162	162	....
1270	Sagem	1310	1320	1316	+ 0 45
275	St-Louis B.	303 50	306	306	+ 0 82
500	Sanofi	531	537	537	+ 1 12
300	S.A.T.	319	322	322 50	+ 1 09
640	Saupiquet Cie	585	595	595	+ 1 70
88 50	Schneider	88 50	....	....	....
55	S.C.O.A.	58	59 40	59 40	+ 2 41
135	S.C.R.E.G.	142 70	142	142	– 0 49
350	Seb	349	353	353	+ 1 14
240	Sefimeg	257 50	258	257	– 0 19
865	S.F.I.M.	918	939	939	+ 2 28
59	S.G.E.-S.B.	65 50	65	65	– 0 76
720	Sign. Ent. El.	780	781	781	+ 0 13
480	Silic	492	492	492	....
290	Simco	315 90	305	310	– 1 86
140	Simnor	144 20	145 50	145 50	+ 0 90
1450	Skis Rossignol	1450	1455	1455	+ 0 34
520	Siminco	540	544	544	+ 0 74
3060	Sodexho	3160	3180	3180	+ 0 63
465	Sogerap	462	474	474	+ 2 59
435	Sommer-Allib.	494	491	494	....
485	Source Perrier	515	517	516	+ 0 19
235	Synthelabo	252	250 10	250 10	– 0 75
455	Talcs Luzenac	455	457	457	+ 0 43
1700	Tél. Elect.	1820	1845	1845	+ 1 37
315	Thomson-C.S.F.	348	352	351	+ 0 86
2070	T.R.T.	2210	2220	2220	+ 0 45
270	U.F.B.	318 50	322	329	+ 3 29
600	U.I.S.	636	636	636	....
250	U.C.B.	268	265	265	– 1 11
220	Valéo	236 50	238 50	238 50	+ 0 84
57	Vallourec	69 80	71	71 50	+ 2 43
2100	V. Clicquot-P.	2220	2205	2205	– 0 67
835	Viniprix	810	798	798	– 1 48
950	Elf-Gabon	1030	1023	1023	– 0 67
210	Amrex Inc.	214	218 80	218 80	+ 2 24
340	Amer. Express	329	335	335	+ 1 82

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
186	Amer. Teleph.	193 80	195 90	195 90	+ 1 08
151	Anglo Amer. C.	140 30	140 10	140 10	– 0 14
1020	Amgold	946	955	955	+ 0 95
545	BASF (Akt)	519	526	526	+ 1 34
585	Bayer	565	590	590	+ 4 42
520	Buffelsfont.	472	471	471	– 0 21
32	Charter	30 50	30 40	30 40	– 0 32
430	Chase Manh.	421 90	428 90	428 90	+ 1 65
305	Cie Pétr. Imp.	324	327 50	327 50	+ 1 08
58	De Beers	55 10	55 45	55 40	+ 0 54
1160	Deutsche Bank	1128	1130	1130	+ 0 17
107	Dome Mines	103 10	103 90	104	+ 0 87
330	Driefontein Cld	302	304	304	+ 0 66
525	Du Pont-Nem.	510	517	517	+ 1 37
775	Eastman Kodak	767	779	779	+ 1 56
120	East Rand	113 50	113 50	114	+ 0 44
315	Electrolux	300	304 70	304 50	+ 1 50
480	Ericsson	422	427	427	+ 1 18
440	Exxon Corp.	444	450	450	+ 1 35
465	Ford Motors	435	445 10	445 10	+ 2 32
345	Free State	317 30	317	317	– 0 09
165	Gencor	150 50	151 80	151 80	+ 0 86
315	Gén. Belgique	309	313	313	+ 1 29
580	Gén. Electr.	574	588	588	+ 2 43
780	Gen. Motors	745	755	755	+ 1 34
69	Goldfields	64 25	62 20	62 20	– 3 19
42	Gd Metropolitain	39 50	40 60	40 55	+ 2 65
178	Harmony	172	173 50	174	+ 1 16
38	Hitachi	34 90	35 80	35 80	+ 2 57
600	Hoechst Akt.	582	583	583	+ 0 17
81	Imp. Chemical	81	83	83	+ 2 46
117	Inco. Limited	115 30	115 30	116 10	+ 0 69

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1270	IBM	1250 50	1271	1272	+ 1 71
86	Ito-Yokado	88 70	89 90	89 90	+ 1 35
285	ITT	273 60	274	274	+ 0 14
72	Matsushita	68 10	69	69	+ 1 32
890	Merck	846	868	864	+ 2 12
845	Minnesota M.	836	842	842	+ 0 71
285	Mobil Corp.	300	310 20	311	+ 3 66
23400	Nestlé	22350	22530	22530	+ 0 80
780	Norsk Hydro	760	750	751	– 1 18
1280	Petrofina	1245	1255	1255	+ 0 80
780	Philip Morris	768	790	788	+ 2 60
156	Philips	157	159 90	159 90	+ 1 84
395	Pres. Brand	354	351	349 80	– 1 18
475	Président Steyn	436	430	430	– 1 37
200	Quilmès	215	216	216	+ 0 46
1210	Randfontein	1162	1141	1141 c	– 1 80
515	Royal Dutch	498	503	506	+ 1 60
75	Rio Tinto Zinc	76	75 10	75 10	– 1 18
280	St Helena Co	253 40	260 50	260	+ 2 60
490	Schlumberger	473	477	478	+ 1 05
84	Shell transp.	82	83 30	83 30	+ 1 58
1430	Siemens A.G.	1396	1410	1410	+ 1
144	Sony	149	150 90	150 90	+ 1 27
235	T.D.K.	220	220 50	220 50	+ 0 22
17 50	Toshiba Corp.	17 55	17 75	17 70	+ 0 85
880	Unilever	849	843	850	+ 0 11
405	Unit. Techn.	384 90	394 90	394 90	+ 2 59
1110	Vaal Reefs	1033	1030	1034	+ 0 09
500	West Deep	448	457	457	+ 2
420	West Hold.	398	399	399	+ 0 25
405	Xerox Corp.	383	394	394	+ 2 87
2 07	Zambia Corp.	2 19	2 12	2 14	– 2 28

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 7/9	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	9 063	9 114	8 880	9 280
ECU	6 876	6 878	....	....
Allemagne (100 DM)	306 940	306 940	293	313
Belgique (100 F)	15 244	15 244	14 600	15 700
Pays Bas (100 fl.)	271 810	272	260	280
Danemark (100 krd)	84 520	84 600	79	87
Norvège (100 k)	107 540	107 880	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 815	11 651	11 050	11 950
Grèce (100 drachmes)	7 742	7 752	6 900	8 400
Italie (1 000 lires)	4 971	4 980	4 700	5 200
Suisse (100 fr.)	367 840	369 100	356	377
Suède (100 krs)	107 250	107 570	101	108
Autriche (100 sch)	43 690	43 720	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 411	5 429	5 100	5
Portugal (100 esc.)	5 880	5 880	5 200	6 400
Canada ($ can 1)	6 943	6 968	6 760	7 100
Japon (100 yens)	3 709	3 722	3 580	3 740

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 7/9
Or fin (kilo en barre)	99050	99000
Or fin (en lingot)	98800	99000
Pièce française (20 fr)	604	602
Pièce française (10 fr)	400	.....
Pièce suisse (20 fr)	571	576
Pièce latine (20 fr)	563	568
Souverain	719	723
Pièce de 20 dollars	4080	4020
Pièce de 10 dollars	2002 50	2002 50
Pièce de 5 dollars	1220	.....
Pièce de 50 pesos	3830	3800
Pièce de 10 florins	590	580

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA HAUSSE DU DOLLAR CONTINUE : 9,11 F

Interrompue une journée, la hausse du dollar sur les marchés des changes a repris avec vigueur vendredi 7 septembre, le cours de la monnaie américaine passant de 9,06 F à plus de 9,11 F, nouveau record historique sur la place de Paris, et de 2,95 DM à 2,97 DM sur celle de Francfort.

Mardi soir, à New-York, une légère baisse des taux d'intérêt avait bien provoqué un recul du dollar à 9,04 F et 2,94 DM, mais l'absence de vendeurs et, surtout, la persistance d'une demande importante poussaient le « billet vert » encore plus haut. A l'heure actuelle, la plupart des experts ne voient pas pourquoi l'ascension du dollar s'interromprait.

● *Domaines Barons de Rothschild acquiert le premier cru de sauternes.* – La société Domaines Barons de Rothschild s'est enrichie du premier cru de sauternes, en acquérant la majorité des parts de la société du Château Rieussec, un bordeaux blanc. L'acquéreur gère le domaine du Château Lafite Rothschild et possède d'autres crus. (Château Duhart-Milon Rothschild, Château La Cardonne). La famille Vuillier, actuel propriétaire, de Château Rieussec, un domaine de 75 hectares, cède une partie de son capital à la famille Rothschild, ainsi qu'au groupe de Paris et des Pays-Bas et au groupe belge Albert Frère. C'est la première fois que la société Domaines Barons de Rothschild exploite un bordeaux blanc, en vue de la commercialisation, notamment sur le marché américain, favorable à ce produit.

● *Démission du directeur de la rédaction de France-Inter.* – M. Claude Sales, directeur de la rédaction de France-Inter et ancien adjoint de M. André Chambraud lorsque celui-ci dirigeait l'information pour l'ensemble de Radio-France, démissionne de ses fonctions à compter du *15 septembre*. Cette démission *« ne traduit aucun désaccord avec les aménagements de la grille »* ni avec le PDG, a précisé M. Sales.

LA LOI SUR LA PRESSE A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Bis repetita

En piste pour un troisième tour de manège ! et ce ne sera pas le dernier... Il en faudra encore un quatrième pour que le projet de loi sur la presse soit définitivement adopté par l'Assemblée nationale. La mécanique parlementaire a ses lois, ses dures lois qui sont les garantes de la démocratie. Parfois, pourtant, elles semblent bien tourner à vide.

Quand la fête – pardon la discussion – a commencé il y a maintenant près de neuf mois ; quand le premier tour – pardon la première lecture – a duré cent cinquante heures, tout a été dit, re-dit, re-re-dit. Même si le maître du manège – le premier ministre – a interrompu la deuxième partie, lassé d'entendre une musique d'accompagnement ressemblant par trop à celle d'un disque rayé.

Pourtant, MM. Alain Madelin (UDF, Ille-et-Vilaine), François d'Aubert (UDF, Mayenne) et Jacques Toubon (RPR, Paris) ne semblent pas se lasser. Jeudi 6 septembre, pour la troisième lecture du projet sur la presse au Palais-Bourbon, ils ont représenté pour la énième fois leurs critiques à ce projet, auxquelles ont répondu – bien entendu avec les mêmes arguments – M. Georges Fillioud, secrétaire d'Etat aux techniques de la communication, et M. Jean-Jack Queyranne (PS, Rhône), rapporteur de la commission des affaires culturelles.

L'atmosphère était d'autant plus curieuse que chacun savait bien – espérait en tout cas – que le débat serait interrompu par une déclaration de M. Laurent Fabius engageant la responsabilité de son gouvernement sur l'adoption de ce projet – comme l'avait fait début juillet M. Pierre Mauroy pour la deuxième lecture – ce qui, en vertu de l'article 49, alinéa 3 de la Constitution, entraînera automatiquement son adoption.

Mais comme il se doit, chacun entend faire porter à l'autre la responsabilité de l'utilisation de cette arme « lourde » de la procédure parlementaire. Alors à gauche, on affirme qu'elle ne sera utilisée que si l'opposition la rend indispensable. A droite, on jure être prêt à une discussion calme et sereine : on s'interdit – contrairement aux précédentes fois – les rappels au règlement, mais M. Madelin soutient une question préalable ; l'UDF ne dépose qu'une dizaine d'amendements, mais M. Toubon en propose près de cent cinquante et MM. d'Aubert et Madelin ne cachent pas leur intention de procéder par sous-amendements... D'ailleurs, le député RPR a annoncé la couleur : *« Ce texte, nous le combattrons méthodiquement, pas à pas, comme nous l'avons toujours fait. »*

La majorité, bien entendu, dramatise cette attitude : *« L'opposition a rendu impossible l'examen honnête du texte du Sénat »*, a expliqué M. Queyranne. Déjà le matin, en commission des affaires culturelles, M. Bernard Derosier (PS-Nord), qui la présidait, avait argué de la défense d'amendements déjà repoussés en première lecture, à nouveau proposés en deuxième lecture, puis une troisième fois jeudi, pour estimer que celle-ci ne pouvait achever ses travaux dans un délai raisonnable, et donc pour lever la réunion avant que n'ait été abordée la discussion de l'article 1er...

L'objectif est clair : préparer la déclaration du premier ministre. Celle-ci devrait avoir lieu vendredi 7 septembre en fin d'après-midi ; en ce cas, la motion de censure que déposera le RPR, associé à l'UDF, serait débattue le lundi 10 septembre.

Sans attendre, l'opposition a déjà commencé à attaquer M. Fabius : *« Cette loi va à l'encontre des objectifs du gouvernement et est en complète contradiction avec le discours du nouveau premier ministre »*, a affirmé M. d'Aubert ; *« S'il y a un texte crispé c'est bien celui-là »*, a déclaré M. Toubon ; *« Cette loi agresse l'opposition, nous faisons donc de sa discussion un test des nouveaux rapports promis avec l'opposition »*, a prévenu M. Madelin. Même le « geste » de M. Fabius est retourné contre lui : vous retardez l'application de cette loi jusqu'au lendemain des législatives, cela prouve qu'au départ vous vouliez en faire un outil électoral, analysent les porte-parole de l'opposition, alors que la majorité affirme ainsi avoir prouvé sa bonne foi.

Voilà la preuve en tout cas que chacun ne veut voir dans ce texte que la menace qu'il fait peser sur le groupe Hersant. L'amendement proposé par le gouvernement ne fait en effet que renvoyer au printemps 1986 l'obligation pour ce groupe de presse de se séparer de certains de ses quotidiens. Le reste de la loi sera immédiatement applicable : la création de la commission pour la transparence et le pluralisme chargée notamment de surveiller les rachats de quotidiens, l'obligation pour les journaux de dire à leurs lecteurs à qui ils appartiennent réellement, qui les dirige... Ce n'est tout de même pas négligeable.

THIERRY BRÉHIER.

ENDETTEMENT DE LA FRANCE FIN JUIN : 469 MILLIARDS DE FRANCS

Fin juin 1984, selon les chiffres officiels, l'endettement brut de la France s'élevait à 469 milliards de francs contre 451 milliards de francs fin 1983. L'endettement net (qui prend en compte ce que les pays étrangers doivent à la France) s'élevait à 197 milliards de francs contre 201 milliards de francs fin 1983.

L'ÉTAT NE PAIERA PLUS LES DÉFICITS DE L'INDUSTRIE SUCRIÈRE EN GUADELOUPE

L'Etat a décidé de ne plus payer les pertes des usines sucrières de la Guadeloupe. C'est ce que le commissaire de la République, M. Maurice Saborin, vient d'écrire aux élus locaux. La conséquence de cette décision va être d'obliger les élus locaux à fermer l'usine de Beauport, la plus déficitaire, *« pour un an »*, dit-on, mais, compte tenu de l'évolution, plus vraisemblablement définitivement. Dans le même temps, les pouvoirs publics confirment leur intention d'accroître les subventions à la replantation de canne et de poursuivre l'irrigation de Grande-Terre. Il s'agit, dit-on au secrétariat aux DOM-TOM, de restructurer l'industrie sucrière pour que, comme à la Réunion, elle redevienne compétitive.

Les quatre usines encore en activité à la Guadeloupe – y compris celle de Marie-Galante, à laquelle il n'est pas question de toucher faute d'activités autres dans cette île, – vont perdre 54 millions de francs en 1984 (la campagne est déjà achevée). Alors que, pour être rentables, ces usines doivent broyer 250 000 tonnes de canne, la production totale cette année – en chute de 25 % en un an – n'a été que de 458 000 tonnes (le quart de ce qu'elle était il y a vingt ans). La rentabilité passe donc par une concentration, à laquelle les élus locaux s'opposent depuis des mois, du fait des difficultés sociales de l'île. L'Etat, qui a dépensé pour le sucre guadeloupéen 49 millions de francs en 1982, 89 millions en 1983 et 81 millions en 1984, n'entend plus combler des déficits permanents. Beauport, aux équipements vétustes et dont la modernisation coûterait 20 millions de francs, paraît donc condamné.

La Martinique, qui ne dispose plus que d'une seule usine, a connu la même évolution avec quelques années d'avance.

B. D.

LA MOSTRA DE VENISE LE PALMARÈS

Lion d'or : *l'Année du soleil tranquille*, **de Krzystof Zanussi (Pologne).**

Prix spécial du jury : *les Favoris de la Lune*, **d'Otar Iosseliani (France).**

Prix d'interprétation féminine : *Pascale Ogier, pour* *les Nuits de la pleine lune*, **d'Eric Rohmer (France).**

Prix d'interprétation masculine : Naseeruddin Shah, pour *Paar la traversée* **(Inde).**

Prix spécial pour les qualités techniques : *Noi Tre*, **de Pupi Avati (Italie).**

Lion d'argent pour la première œuvre : *Sonatine*, **de Micheline Lanctot (Canada).**

Le numéro du « Monde » daté 7 septembre 1984 a été tiré à 474 186 exemplaires

Sur le vif

Les mots pour le dire

Eh bien ! voilà. Il suffit de parler français dans ce pays pour être compris. De parler comme vous ou moi. Ou comme Fabius l'autre soir à la télé. Avec un minimum de mots. Lui, c'est un record, n'en a utilisé que 1979. Rassurez-vous, ce n'est pas moi qui les ai comptés, c'est l'Institut Infométrie. Avec un maximum d'expressions courantes, populaires, du style « se crever au travail » ou « tourner autour du pot ». Avec des phrases ou coupées court ou vagabondes, souvent un peu bancales, ponctuées de « choses », de « on », de « ça », qui les rendent familières et spontanées et sincères par leur imprécision même. Celle de Mme et de M. Tartemuche.

Tout le monde sait – notre récent sondage le confirme – que les Françaises-z-et-les-Français ne supportent plus, c'est physique, ça leur colle de l'urticaire, le ronron emphatique, hermétique et archaïque de leurs leaders. Il sonne creux, il fait toc, il date d'une autre époque.

Alors il y a un truc que je ne m'explique pas. Figurez-vous que l'institut en question a concocté, à l'intention de nos princes, un dictionnaire du français quotidien ramenant à deux mille mots usuels les vingt mille mots qui sont l'apanage de la classe dirigeante. Je croyais qu'ils allaient tous se jeter dessus et se donner la peine de traduire « exaucer » par « satisfaire » ou « immunité » par « protection », par exemple. Pensez-vous. Mitterrand excepté – il a fait l'an dernier un petit effort de simplicité, il s'est vite relâché, sa dernière intervention sur le référendum était d'un abscons ! – personne ni dans la majorité ni dans l'opposition n'a profité de cette bonne occasion de se recycler.

Occasion, façon de parler. Il n'est pas donné, ce dictionnaire, il coûte cher, plus de 2 000 F, je me suis renseignée. Mais, bon, c'est pas le bout du monde. Ces gens-là sont grassement payés – trop aux yeux de l'opinion, – ils pourraient quand même se l'offrir. C'est un bon investissement. Ils ne le font pas. Je sais pourquoi, ils attendent que, assommés, matraqués par la langue de bois officielle, on finisse par se cotiser, par ouvrir une souscription publique. Pour venir en aide aux victimes de l'inflation verbale. Allez, un bon mouvement. Moi, j'y vais de mes 10 balles.

CLAUDE SARRAUTE.

Rome dément tout marchandage avec Sofia sur la libération d'un syndicaliste détenu en Bulgarie

De notre correspondant

Rome. – M. Paolo Farsetti, le syndicaliste italien arrêté en août 1982 en Bulgarie pour *« espionnage »* alors qu'il y faisait du tourisme, puis condamné à dix ans de détention, devrait quitter ce vendredi 7 septembre la prison de Sofia. Sa compagne d'infortune, Mlle Trevisin, arrêtée en même temps que lui, avait été libérée il y a trois mois. La libération de M. Farsetti à l'occasion du quarantième anniversaire de la Bulgarie socialiste est un *« acte de clémence »* mais aussi un geste de bonne volonté politique dont Sofia espère peut-être une contrepartie.

Bien que sans rapport direct, l'affaire Farsetti-Trevisin et le cas Antonov (le fonctionnaire des lignes aériennes bulgares arrêté pour complicité dans l'attentat contre le pape Jean-Paul II) ont souvent été liés. C'est, par exemple, au moment fort de l'enquête sur la « piste bulgare » que les deux Italiens ont été condamnés en Bulgarie. La libération, il y a trois mois, de Mlle Trevisin, à Sofia, avait été suivie, à Rome, de la mise en résidence surveillée de M. Antonov.

On attend pour la fin septembre la décision du juge d'instruction Martella sur le dossier Antonov (ouverture d'un procès ou non-lieu). Selon les rumeurs circulant au palais de justice, le juge Martella serait favorable à un procès en cour d'assises. On craint cependant qu'Ali Agça, auteur de l'attentat contre le pape et principal accusateur de M. Antonov, ne se rétracte une nouvelle fois.

Au ministère des affaires étrangères, on qualifie de *« hasardeuse et fantaisiste »* l'hypothèse d'un marchandage entre l'Italie et la Bulgarie sur les deux cas Farsetti – Antonov qui constituerait, précise-t-on, *« une grave ingérence dans les affaires de la justice italienne »*. Quant aux Bulgares, ils affirment avoir toujours considéré les deux affaires séparément.

Ph. P.

VISITE A DAMAS DU PRÉSIDENT IRANIEN

M. Ali Khamenei, président de la République islamique iranienne, est arrivé jeudi soir 6 septembre à Damas, où il s'est peu après entretenu avec le président syrien Hafez El Assad, a-t-on appris de source officielle syrienne. *« La situation au Proche-Orient, les relations bilatérales et des questions d'intérêt commun »* ont été au centre de cet entretien, a-t-on ajouté de même source. C'est la première visite en Syrie d'un chef d'État iranien depuis la révolution islamique.

L'hodjatoleslam Khamenei est accompagné du ministre des affaires étrangères, M. Ali Akbar Velayati, et du commandant de l'armée de terre, le colonel Sayad Chirazi, ainsi que du ministre des gardiens de la révolution, la milice islamique, M. Mohsen Rafiq Doust.

La présence de ces deux hauts responsables militaires, estiment les observateurs à Téhéran, laisse penser que l'aide qu'apporte la Syrie à l'Iran dans sa guerre avec l'Irak sera un des principaux points abordés.

● *M. Gorbatchev en Bulgarie.* – M. Mikhaïl Gorbatchev, membre du bureau politique et secrétaire du comité central du PC soviétique considéré comme le « numéro deux » de la hiérarchie, a quitté Moscou ce vendredi 7 septembre pour Sofia où il représentera l'URSS aux cérémonie marquant le quarantième anniversaire de la « libération ».

هكذا من الاصل

Le Monde
Loisirs

JEAN GAUMY/MAGNUM

Scènes de pêche en Sicile, page III

L'Aubrac des hautes solitudes, page IV

Tokyo inaugure « sa » Tour d'argent, page IX

Et les programmes commentés de radio et de télévision, pages V à VIII

Supplément au nº 12323. Ne peut être vendu séparément. Samedi 8 septembre 1984.

mots pour le dire

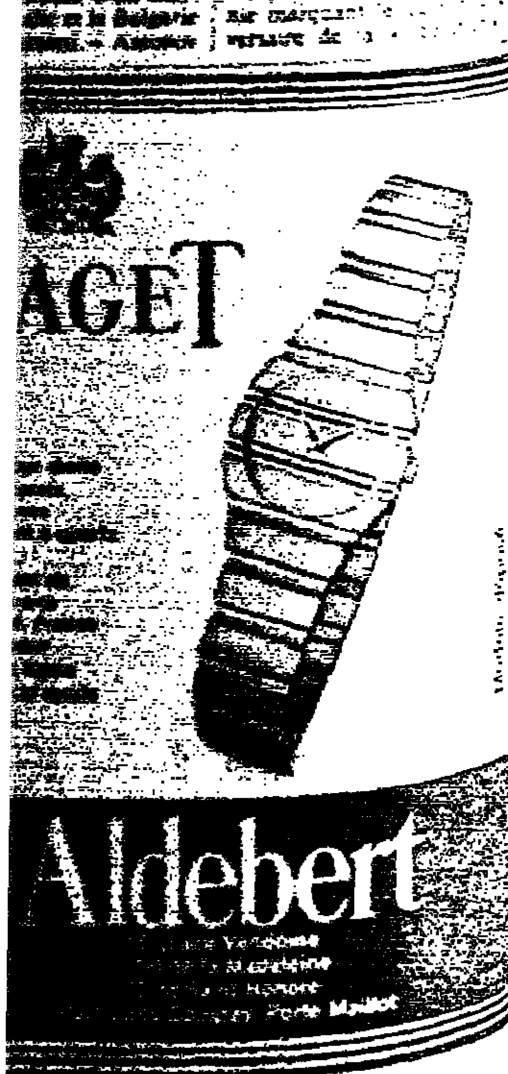
CLAUDE SARRAUTE

tout marchandage avec ...

d'un syndicaliste détenu ...

De notre correspondant

VISITE A DAMAS DU PRÉSIDENT ...



Les mouches de la Creuse

Avec l'art et la manière.

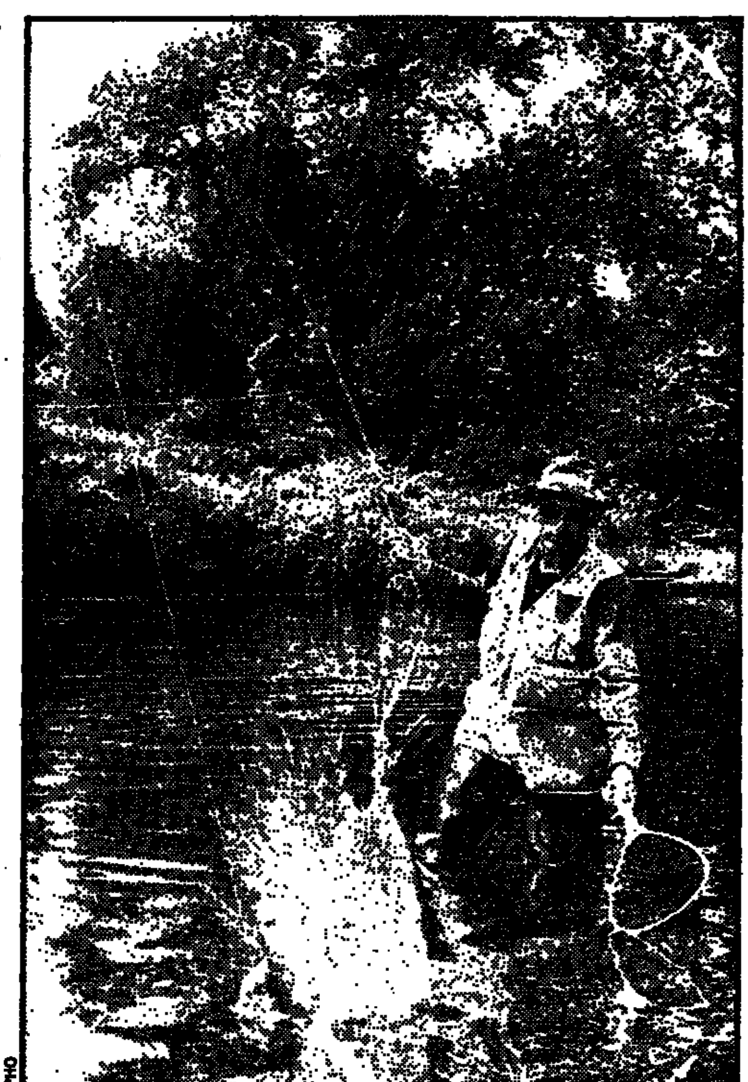
APRÈS la Creuse au fil des routes (onze circuits fléchés) ou des sentiers, voici la Creuse au fil de l'eau avec ses 3 810 kilomètres d'eaux vives et ses 3 000 hectares de lacs et d'étangs. Cadre idéal pour un stage d'initiation à la pêche à la mouche.

Le lieu de séjour, Saint-Hilaire-le-Château, est à une trentaine de kilomètres au sud de Guéret, entre Gourganeuf et Aubusson, sur le CD 941. Ou, comme on le dit plaisamment ici : méridien 0, parallèle 46. Etape gastronomique réputée, Saint-Hilaire-le-Château est situé sur les rives du Taurion, rivière à mouche par excellence. La Gosne, plus étroite, offre aux stagiaires des parcours tout à fait adaptés à l'apprentissage et au perfectionnement des diverses techniques. Pour l'ultra-léger, c'est Daniel Taboury qui assure l'encadrement. Pour la mouche, Pierre Bennet accueille, guide et conseille les participants.

Albert, trente-trois ans, de Chartres, est un vrai mordu. Déjà pêcheur étant gamin, il pratique depuis de nombreuses années. Après la vallée de la Cère, dans le Cantal, en Auvergne, il est venu en Creuse pour ce stage. Pierre, cinquante-quatre ans, de Paris, discret et appliqué, débute. Enfin, Marie-Hélène, d'Ajaccio, a de la langue, et donne l'impression d'être très décontractée. Elle s'inquiète cependant et interroge : *« Vous croyez qu'un jour j'aurai assez de patience ? »* Le moniteur est catégorique : *« Il faudra bien ! »*

Pierre Bennet, qui assure l'encadrement du stage « mouche », est installé à Saint-Hilaire-le-Château depuis plus de trois ans. Il y possède un magasin d'articles de pêche et élève des coqs de pêche, dont les plumes servent à confectionner les mouches. Depuis trente-cinq ans, il fréquente les rivières de la Creuse. Qui peut mieux les connaître ? Il a pris ce stage en main, en 1982, dans ce secteur idéal, avec le Taurion, la Gosne et la Balize, réputés pour les truites farios. Pierre Bennet inspire tout de suite confiance ; c'est un homme tranquille. *« Parler de pêche,* avoue-t-il, *me passionne, enseigner me captive. Mon hobby est devenu mon activité principale. Personnellement, la rivière m'a réappris à vivre. »*

C'est le lundi que les stagiaires arrivent à Saint-Hilaire et s'installent à l'Hôtel du Thaurion. Première réunion à midi, avant le déjeuner. L'après-midi, présentation du matériel et des accessoires nécessaires. Lundi soir, premier contact avec l'eau, sur un étang privé, avec l'explication des mouvements de lancer simple au tableau noir. Pierre Bennet précise : *« Nous passons ensuite à l'action. Chacun avec son équipement s'entraîne au lancer. L'initiation se fait avec un bout de laine au lieu et place de la mouche et de l'hameçon : un accident est toujours possible. La majorité de nos stagiaires sont de vrais débutants, mais nous avons aussi des pêcheurs qui ont déjà pratiqué et qui sont conscients de leurs lacunes : ils viennent ici se perfectionner. L'atmosphère est très généralement studieuse, pour ce qui touche à la pratique. Pour la confection et le montage des mouches, certains sont plus réticents, mais ils y viendront s'ils sont vraiment passionnés. »*


RAPHO

Du mardi au jeudi, le matin, les rendez-vous sont fixés à l'étang pour étudier les différents lancers : droit, revers, latéral, roulé. Viendra ensuite la précision du lancer. L'après-midi, montage des bas de ligne, puis démonstration sur la rivière avec l'étude du cours d'eau. Il ne s'agit pas seulement d'apprendre à lancer, encore faut-il savoir poser une mouche.

Le vendredi matin, sur l'étang, où les prises sont plus fréquentes, on perfectionnera le ferrage du poisson. Le vendredi soir, chacun pour soi sur la rivière. Pierre Bennet viendra corriger l'un, conseiller l'autre. On se quittera samedi matin, sans oublier de se donner rendez-vous au Salon de la pêche à Paris. On y parlera, bien sûr, de la Creuse « petit paradis » de la truite.

C. L.

Contenu du stage :

Théorie : initiation théorique « mouche », entomologie (connaissance des insectes naturels intéressant les poissons gobeurs), connaissance des mouches artificielles et initiation à leur montage. Initiation à l'ultra-léger et connaissance des matériels.

Pratique : sur plan d'eau privé et rivières, initiation aux techniques de lancer « mouches » : lancer droit, revers roulés, posés... (matériel vidéo).

Prix :

Forfait stage de cinq jours en pension complète en hôtel trois étoiles NN ; chambre avec un grand lit ou à deux lits : 2 500 F. Tarif accompagnant non stagiaire : 1 600 F.

Particularité :

Matériel personnel souhaité et matériel de stage. Possibilité d'achat sur place. Nombre de participants limité à dix. Carte de pêche obligatoire.

Calendrier :

– Initiation mouche : 10 au 15 septembre ;

– Perfectionnement mouche : 24 au 29 septembre.

Renseignements :

Loisirs-Accueil Creuse : 43, place Bonnyaud, 23000 GUÉRET. Tél. : (55) 52-33-00.

Salon de la pêche : Paris, porte de Versailles, du 14 au 18 septembre. Stand du Limousin.

Eaux vives

Le Limousin, paradis des pêcheurs

Avec 13 000 kilomètres de berges, 10 000 hectares de retenues, dont Vassivières sur la Haute-Vienne et la Creuse et Bort-les-Orgues en Corrèze, deux lacs de plus de 1 000 hectares où foisonnent brochets, sandres, truites, gardons et perches, le Limousin se présente comme le paradis des pêcheurs.

Trois départements qui proposent chacun des produits touristiques pêche parmi lesquels on peut signaler :

Une école de pêche dans la vallée de la Dordogne, en Corrèze. — A Neuvic, station verte de vacances, au réseau hydrographique particulièrement privilégié, à mi-chemin entre les rivières coulant du plateau de Millevaches et le bassin de la haute Dordogne. Nombreuses possibilités de pêche dans le lac de Triouzoune et les ruisseaux environnants aux noms chantants de Luzège, Triouzoune, Vianon, Riffaut, Artauge, Eaularge...

Contenu du stage : une semaine d'initiation et de perfectionnement en compagnie d'un animateur à temps complet et de spécialistes locaux de la pêche qui interviennent en fonction de leur compétence. Programme prévu : connaissance de l'environnement (étude du milieu aquatique, entomologie, alevinage, réglementation, pollution, micro-centrales), et apprentissage gestuel sur le terrain, en lac et en rivière.

Hébergement : à la Maison de l'arbre et de l'eau, grande bâtisse restaurée au centre du village et comprenant sur trois étages dix-huit chambres avec chauffage et lavabo.

Activités sur place : plan d'eau de 430 hectares (toutes activités nautiques), centre équestre, terrain de golf neuf trous.

Prix : par personne, comprenant l'hébergement en pension complète, en chambre à deux ou trois lits, avec lavabos (douche, WC à l'étage), le prêt du matériel, à partir de 1 200 F par semaine.

Prévoir un supplément (carte de pêche et cotisation locale de pêche). Minimum 5 personnes. Maximum 15 personnes.

● Comité départemental de tourisme de la Corrèze. Quai de Baluze, 19000 Tulle. Téléphone : (55) 26-46-88.

Stage d'une semaine à Bujaleuf, en Haute-Vienne, avec pratique de première catégorie, dans la Vienne peuplée de salmonidés : truites sauvages dites « farios » et ombres communs ainsi que dans les plans d'eau de la Maulde, où se trouvent en grand nombre cyprinidés et carnassiers.

Contenu du stage : l'encadrement est assuré par des moniteurs qualifiés du Club français de pêche à la mouche, du Groupe des pêcheurs sportifs, et de Truite-ombre-saumon.

Prestation offerte : initiation théorique à la pêche à la mouche, le matin. Pêche à la mouche sur la Vienne ou d'autres ruisseaux du pays, l'après-midi. Soirée rencontres et débats avec des spécialistes ou initiation à l'hydrobiologie, à la connaissance du milieu aquatique. Entomologie et montage des mouches avec Charles Gaidy. Possibilité d'extension au lancer ultra-léger.

Loisirs : plan d'eau de 60 hectares, baignades surveillées et toutes activités nautiques. Courts de tennis, randonnées pédestres et cyclotouristiques, canoë-kayak et équitation (14 kilomètres).

Prix : une semaine en pension complète, sur la base de deux personnes, à partir de 1 300 F.

Particularités : matériel de pêche prêté. Nombre de participants, maximum 12 personnes, minimum 5.

● Comité départemental de tourisme, 41, boulevard Carnot, 87000 Limoges. Téléphone : (55) 77-58-21.

En Haute-Loire : 700 rivières et ruisseaux

Le saumon, roi de l'Atlantique, vient frayer et se reproduire dans la haute vallée de l'Allier, après un périple de 1 000 kilomètres depuis l'embouchure de la Loire.

La truite, « reine des eaux de Haute-Loire », est abondante grâce à des conditions naturelles favorables et aux efforts de repeuplement de la Fédération départementale et des sociétés locales de pêche. Saumon, truite mais aussi perche, brochet, carpe, goujon, vairon...

De multiples formules d'hébergement : à l'hôtel, par exemple, en Logis de France, prix par pension par personne : de 110 F à 240 F par jour ; en gîte rural : prix à la semaine, 800 F par personne ; en accueil à la ferme : prix par personne 110 F, ou encore en village de vacances ou en camping.

● Comité départemental de tourisme, 4, avenue Charles-de-Gaulle, 43000 Le Puy-en-Velay. Tél. : (71) 09.26.05.

Dans les hôtels-relais Saint-Pierre

Couvrant quelque quinze départements de pêche, la chaîne des hôtels-relais Saint-Pierre est constituée par une cinquantaine d'établissements — pour la plupart affiliés aux Auberges et Logis de France — mettant à la disposition de leurs clients, amateurs de pêche :

— *un local équipé de supports pour y ranger cannes à pêche, bottes, cuissardes et pantalons de pêche ;*

— un vivier destiné à la conservation des appâts vivants (vairons et vifs de toutes sortes) ;

— un congélateur ou une chambre froide permettant la conservation des prises.

Ces établissements assurent également la délivrance des cartes de la société de pêche locale.

Les tarifs varient de 75 F à 300 F par jour en pension complète selon l'établissement choisi.

● Hôtels-relais Saint-Pierre, hôtel du département, 25000 Besançon. Tél. : (81) 81-12-12.

Pêche au brochet et au saumon en Irlande

Le brochet et la perche se pêchent toute l'année, en rivière et en lacs, au lancer et à la traîne, avec des leurres classiques, cuillers, poissons nageurs.

Le saumon d'été, le grilse et la truite de mer remontent en eau douce de juin à octobre et se pêchent en rivières et en lacs, au lancer, à la mouche et aux esches, vers et crevettes.

Sur la base de quatre personnes, à partir de 2 900 F le week-end et 3 900 F la semaine : chacun des forfaits comprenant :

— le vol Paris-Paris par Aer Lingus ;

— l'hébergement en pension complète en Guest House ;

— la mise à disposition d'une voiture sans chauffeur avec kilométrage illimité.

● Aer Lingus, 38, av. de l'Opéra, 75002 Paris. Tél. : (1) 226-93-61.

Pêche en mer à Cuba

Les Jardins de la reine, cet archipel totalement inhabité, situé à 53 milles nautiques au sud de l'île de Cuba, est un endroit idéal pour la pêche légère en mer (lancer et mouche) : bonesfish, palomite et tarpon y sont très abondants toute l'année. En octobre-novembre, les eaux sont hantées par les espadons voiliers et les marlins bleus.

Au cours d'un programme de dix jours, près de quarante heures sont consacrées à la pêche (pêche au lancer, à la mouche, dans les lagons ou entre les îles, pêche à la traîne dans les canaux qui séparent les îlots et au large sur les « tombants »).

A partir de 10 200 F par personne, le forfait comprenant :

— le vol Paris-La Havane (aller-retour) en classe touriste ;

— les transferts aériens, routiers et maritimes ;

— le logement en pension complète ;

— les sorties en mer (prévoir son propre matériel).

● Jet Tours, 19, av. de Tourville, 75007 Paris. Tél. : (1) 550-20-75.

Du sang sur mer d'huile

Pêche au thon en Sicile.

SUR la mer plate au bleu dur de l'aube, les barques forment un carré encore ouvert sur l'un de ses côtés. Celui-ci sera progressivement fermé par une longue barque noire d'une trentaine de mètres qui se rapproche lentement, avançant de côté, pour venir s'encastrer dans les autres. A bord, une quarantaine de pêcheurs, les *tonnaroti* (thoniers), alignés, lèvent les filets avec des mouvements lents et réguliers. Au milieu du carré formé par les bateaux, le *castello* (château), debout sur une petite embarcation à rames, le *raïs* (chef de la pêche) vient de donner un ordre : « *assuma* » (ça vient). Vêtu d'un ciré noir, encapuchonné, il semble l'officiant d'un rite ésotérique, scandant ses ordres de coups de sifflet et d'amples et solennels gestes des bras.

Couvrant le clapotis de l'eau contre les coques, ont retenti les premiers chants : « *Aja Mola, aja Mola* » (qui signifie sans doute, car l'expression vient de l'arabe, *Forza Moro* (allez, Maure). Sorte de litanie au rythme d'abord lent puis s'accélérant au fur et à mesure que les filets de la « chambre de la mort » se referment et remontent vers la surface. Le chant est entrecoupé de prières à Jésus, à la Vierge, à Saint-Joseph pour que la pêche soit bonne. La *mattanza* (la levée des filets) a commencé. Bientôt dans une explosion d'eau et de force musculaire s'accomplira ce rite du sang qu'est la mise à mort des thons.

Le soleil est désormais haut dans le ciel et la mer transparente, a pris des teintes opalines. Le castello est pratiquement refermé. On commence à apercevoir les thons et parmi eux un espadon qui, tels des fuseaux argentés, filent entre deux eaux à la recherche désespérée d'une voie d'issue. Mais le piège s'est refermé. Bientôt ce carré de mer enserré entre les bateaux, battu des furieux coups de queue des énormes poissons, ne sera plus qu'écume et sang. « *Assuma, assuma* », crient les *tonnaroti*, qui ont entonné un autre chant, *Nianzo*, au rythme rapide comme une mélopée africaine. A la voix puissante du soliste répond le chœur des hommes penchés sur les filets. *Nianzo* raconte la vie de la mer, ses peurs et ses joies. Si la pêche s'annonce bonne (on voit désormais combien de thons sont dans la nasse) retentit *Lina, Lina*, le chant à la fille riche avec sa belle dote, prête à être aimée. *Spara a tonnina* (mort au thon). C'est le signal de la mise à mort. Désormais, les thons ne sont plus qu'à quelques mètres de la surface, dans un carrousel désespéré, faisant jaillir des gerbes d'eau de plusieurs mètres, ils se débattent, suffoquent n'ayant plus assez d'eau pour respirer et se heurtent furieusement les uns les autres, s'assommant contre les angles de la « chambre de la mort ».

Armés de harpons de différentes longueurs, les *tonnaroti* se disposent par groupes de huit sur le bord de la barque. Les deux premiers ont des harpons courts. Penchés en avant, avec tout le buste hors du bateau, ils plantent leur courte lame recourbée à la hauteur de la tête du thon, le hissant à mi-corps. Leurs deux compagnons, avec des harpons d'environ 2 mètres, accrochent le poisson plus bas. Tirant tous ensemble, ils amènent l'énorme corps gigotant en équilibre sur le bord de la barque : c'est le moment le plus délicat et le plus dangereux, l'animal donnant de furieux coups de queue. Les deux premiers *tonnaroti* plantent leurs harpons à la hauteur de l'épine dorsale du thon et dans un ultime effort le font basculer au fond du bateau. Maculés de sang, des plaies béantes sur leurs corps argentés, les thons agonisent de longues minutes dans le dos des *tonnaroti* tandis que ceux-ci poursuivent leur travail.

E sempri sia luratu u nomu di Jesus ! (Que soit loué à jamais le nom de Jésus !). Les *tonnaroti* enlèvent leur béret et répètent en chœur leurs remerciements. Les muscles se détendent. Dans la chambre de la mort, l'eau s'est calmée. Peu à peu, elle reprend sa couleur azur. Lentement, le carré de bateaux se défait. Les barques abandonnent la *tonnara*, ce labyrinthe de filets, haut de 30 à 60 mètres selon les fonds, long de 3 kilomètres et lesté par trois cent cinquante ancres pesant une demi-tonne chacune. Seule marque encore son emplacement cette croix de bois de plusieurs mètres, amarrée aux filets et dédiée à San Pietru Piscatori (saint Pierre). Décorée de fleurs et d'images votives, elle est placée juste au-dessus de l'entrée de la *tonnara*.

Celle-ci est divisée en six « chambres », dont l'une comporte un filet qui peut être remonté et forme la nasse qu'on appelle la « chambre de la mort » (les *tonnaroti* la nomment *u coppu*). Puis, une fois entrés, ils sont acheminés par l'ouverture et la fermeture des différentes chambres jusqu'à l'ultime. Le silence est revenu sur la mer d'un bleu limpide. A quelques centaines de mètres, on distingue le port de Favignana. Plus loin, l'île de Levanzo dresse sa masse rocheuse. Plus loin encore, c'est Marettimo. Toutes trois forment l'archipel des Egades. C'est là, entre la côte de la Sicile et l'île de Favignana, qu'eut lieu en 241 avant Jésus-Christ la première guerre punique, que les Romains gagnèrent sur les Carthaginois, coulant dans ces eaux cent vingt de leurs navires.

La *mattanza* est une pratique de pêche qui remonte sans doute à une époque encore plus reculée, comme en témoignent des peintures murales découvertes en 1950 dans l'île de Levanzo et datant de deux millénaires avant Jésus-Christ, c'est-à-dire de l'âge du bronze. Le phénomène de la migration saisonnière des thons en quête, pour le frai, d'une eau possédant un certain degré de salinité et une température précise semble donc avoir été connu des premiers habitants des Egades, qui avaient trouvé le moyen de dérouter les thons vers leurs filets et se livraient aux premières *mattanze*. Après les Phéniciens, les Grecs devinrent experts en pêche : dans *les Perses*, Eschyle (Ve siècle av. J.-C.) évoque la *tonnara* ; et Aristote, dans son *Histoire des animaux*, décrit pour la première fois les migrations des thons.

C'est sous la domination arabe, entre le VIIIe siècle et le Xe siècle de notre ère, que fut développée la *tonnara* de Favignana : ce qui explique qu'une partie de la terminologie employée aujourd'hui soit d'origine arabe. Les occupants espagnols, en développant les marais salants de Trapani, permirent une intensification du traitement de la chair du thon, mais ce fut, au siècle dernier, le propriétaire de la *tonnara* de Favignana, Vincenzo Florio, qui expérimenta la conservation du thon dans l'huile d'olive.

Au milieu de ce siècle, il y avait encore une dizaine de *tonnare* fonctionnant en Sardaigne et en Sicile. Aujourd'hui, cette pratique de pêche, qui a cristallisé une tradition millénaire, est en train de disparaître. Cette année aura peut-être connu la dernière *mattanza* de Favignana. La saison a été désastreuse : en un mois (du milieu de mai au milieu de juin), on n'a pris guère plus d'un demi-millier de thons, contre le double en 1983. Au siècle passé, les bonnes années, les *tonnaroti* prenaient plus de 10 000 poissons en une saison.

La pollution de la Méditerranée, et en particulier des côtes de la Sicile, les vibrations provoquées par les hydroglisseurs qui passent des dizaines de fois par jour à quelques centaines de mètres de la *tonnara* et, surtout, la pêche en haute mer des bateaux-usines équipés de détecteurs ultra-sensibles à infrarouges, qui traquent les thons sans leur laisser la moindre chance, condamnent les *tonnare*. Ainsi, plus de 3 000 thons ont été pris l'an dernier en moins de sept heures au large de Stromboli par quatre unités de pêche grâce à des lignes munies de milliers d'hameçons qui courent sur des kilomètres derrière les bateaux décimant les bancs. Une pêche, sans respect pour les jeunes thons de moins de trente kilos qui n'ont même pas eu le temps de se reproduire.

La crise des *tonnare* de Sicile semble irréversible. Celle de Formica, non loin de Trapani, a dû fermer. Restent celles de Scopello et surtout de Favignana. Mais la pêche traditionnelle est devenue trop onéreuse, affirment les propriétaires de l'établissement thonier de l'île, un chef-d'œuvre d'architecture industrielle du siècle dernier avec ses salles voûtées, qui aujourd'hui est à l'arrêt : chaudière et palans sont en train de rouiller. On n'y traite plus les thons qui sont embarqués pour les ports de la Sicile. Une campagne de pêche coûte 270 millions de lires, c'est-à-dire le salaire des quatre-vingts *tonnaroti* engagés à plein temps pendant cent jours. Les subventions n'arrivent pas. Les pétitions circulent dans le village, où déjà il y a plus d'habitants qui bénéficient de pensions que de salariés véritables. Pour le pêcheur qui doit renoncer à la mer, il n'y a guère que la solution d'émigrer ou de devenir gardien de prison ; Favignana a un pénitentier célèbre, où fut incarcéré au siècle dernier l'écrivain patriote Silvio Pellico, et qui devient l'un des principaux employeurs de l'île. L'île avait trois richesses : la forêt, le tuf de couleur ocre, qui a donné unité et harmonie à ses constructions, et le thon. Les deux premières ont périclité. La troisième est en train de disparaître, et avec elle toute une tradition, des gestes polis par des siècles.

On a parfois comparé la *mattanza*, par son caractère de rite du sang, à la corrida. Mais, comme le souligne avec justesse Mme Gin Racheli dans son livre, merveilleux de sensibilité et d'érudition, *Egadi, mare et vita* (1), la seconde est fondée sur la gratuité d'un combat symbolique permettant l'identification du public au torero, qui est complètement étrangère à la première. Dans la *mattanza*, écrit Gin Racheli, chacun a une tâche à accomplir à travers laquelle, au cours d'une vie faite d'efforts, il trouve son identité.

Le visage buriné, marqué de rides profondes, Gioacchino Ernandez n'à rien d'un héros. Il a derrière lui cinquante-deux ans de travail et semble habité d'un fatalisme séculaire. C'est le raïs de Favignana. Comme le fut son père. Assis devant le grand hangar où sont rangés en hiver les filets, il se repose, à l'ombre, après la *mattanza* du matin. C'est le raïs qui fixe la date, à la mi-avril, de l'installation de la *tonnara* en fonction de ses observations et de son expérience de la mer. Chaque opération, chaque geste sera rythmé par des cantilènes. Chaque jour, à l'aube, il va inspecter les filets et réciter un Credo. Autrefois, si les thons tardaient à entrer dans la *tonnara*, un pêcheur plongeait revêtu d'un grand linceul blanc et s'agitait tel un spectre à l'entrée. Curieux, les thons se dirigeaient vers lui. Les inspections du raïs ont pour fonction de vérifier si un requin ne rôde pas autour de la *tonnara* ou n'y est pas entré : en 1972, à Favignana les *tonnaroti* en ont pêché un mesurant plus de 5 mètres.

« *Les jeunes et, désormais, même les vieux* tonnaroti *ne croient plus que la* tonnara *puisse être sauvée* », dit M. Ernandez. « *Notre pêche est une pêche d'attente. Or il n'y a plus rien, ou si peu, à attendre. Il faudrait changer tant de choses pour que les thons reprennent leur route millénaire qui les conduisait sur les côtes de Favignana. C'est dommage : je suis le dernier raïs.* » Giachino Ernandez n'a jamais vu la neige. Il ne connaît que la mer et le sirocco, « *plus fort que le soleil* ». Et pourtant, « *je sais que, pour la* mattanza, *j'ai dû connaître l'univers* », dit-il.

PHILIPPE PONS.



(1) Edition Mursia, via Tadino 29, Milano, 1979.

● **Pour tout renseignement sur Favignana, prendre contact avec l'Ente Turismo de Trapani (bureau du tourisme de Trapani) ou bien avec l'agence de voyages Mercury Travel, via Francesco Crispi 15/A, à Rome, qui organise chaque année des séjours pour suivre la *mattanza*.**

Partir

Week-end polo

Un week-end au polo-club du Léman pour assister à deux tournois franco-genevois de polo qui auront lieu les 8 et 9 septembre et les 15 et 16 septembre sur l'hippodrome de Divonne-les-Bains. Dressage, voltige et quadrille sont également inscrits au programme.

● **Tél. : (50) 20-70-39.**

Randonnée

Une randonnée équestre de neuf jours, de la Lozère jusqu'au Luberon, pour accompagner un troupeau de juments et de poulains qui, l'automne venu, abandonne les hauts plateaux. Du 27 octobre au 4 novembre. Prix : 2 300 francs.

● **Domaine de l'Habitarelle 48170 Châteauneuf-de-Randon, tél. : (66) 47-90-10.**

Stages au Pays basque

Située au cœur de la forêt de Chiberta, au milieu des pins et à 500 mètres de la mer, l'auberge de jeunesse d'Anglet, toute proche de Biarritz et de Bayonne, organise des stages de surf, de tennis et d'équitation, à la fin du mois d'août et en septembre, période traditionnellement très ensoleillée.

Dix jours de surf sur les vagues de la côte basque : 1 700 F, tout compris, en pension complète avec prêt des planches et des combinaisons. A partir de seize ans, sous réserve d'être bon nageur. Pour les cavaliers, initiés ou débutants, deux formules de stages de six jours : l'une à 1 280 F (deux heures de monte par jour), l'autre à 1 500 F (trois heures de monte par jour), en pension complète. A partir de quatorze ans. Enfin, dans un site splendide, entre golf et lac, le Tennis club de Chiberta propose deux formules de stages de six jours : l'une à 1 250 F (deux heures de cours par jour), l'autre à 1 450 F (quatre heures de cours par jour), en pension complète. A partir de quatorze ans. Dans tous les cas, hébergement en dortoirs.

● **Renseignements et inscriptions : Auberge de jeunesse, 19, route des Vignes, 64600 Anglet (Biarritz). Tél. : (59) 63-86-49.**

Rallye aérien

Patronné par Royal Air Maroc et Air France, le rallye aérien Toulouse - Saint-Louis du Sénégal entend faire revivre l'aventure de l'Aéropostale. Ce rallye, qui se déroulera du 6 au 14 octobre est ouvert aux avions de tourisme mono et bi-moteurs de moins de 6 000 kgs et aux pilotes ayant au moins trois cents heures de vol.

A l'occasion de cette manifestation, ITC Itinéraires transcontinentaux propose à ceux qui le souhaitent de participer aux fêtes officielles qui seront organisées au cours du rallye, à Toulouse, Agadir et Tarfayat (Cap Juby). On pourra également assister au départ et à l'arrivée de plusieurs étapes du rallye. Prix : 7 850 F, comprenant les vols Paris-Toulouse-Agadir et retour, l'hôtel (demi-pension) à Toulouse et à Agadir et l'excursion à Tarfayat.

Inscriptions courant septembre. Nombre de places limitées.

● **ITC, 4, rue du Commandant-Schloesing, 75116 Paris. Tél. : (1) 727-20-40.**

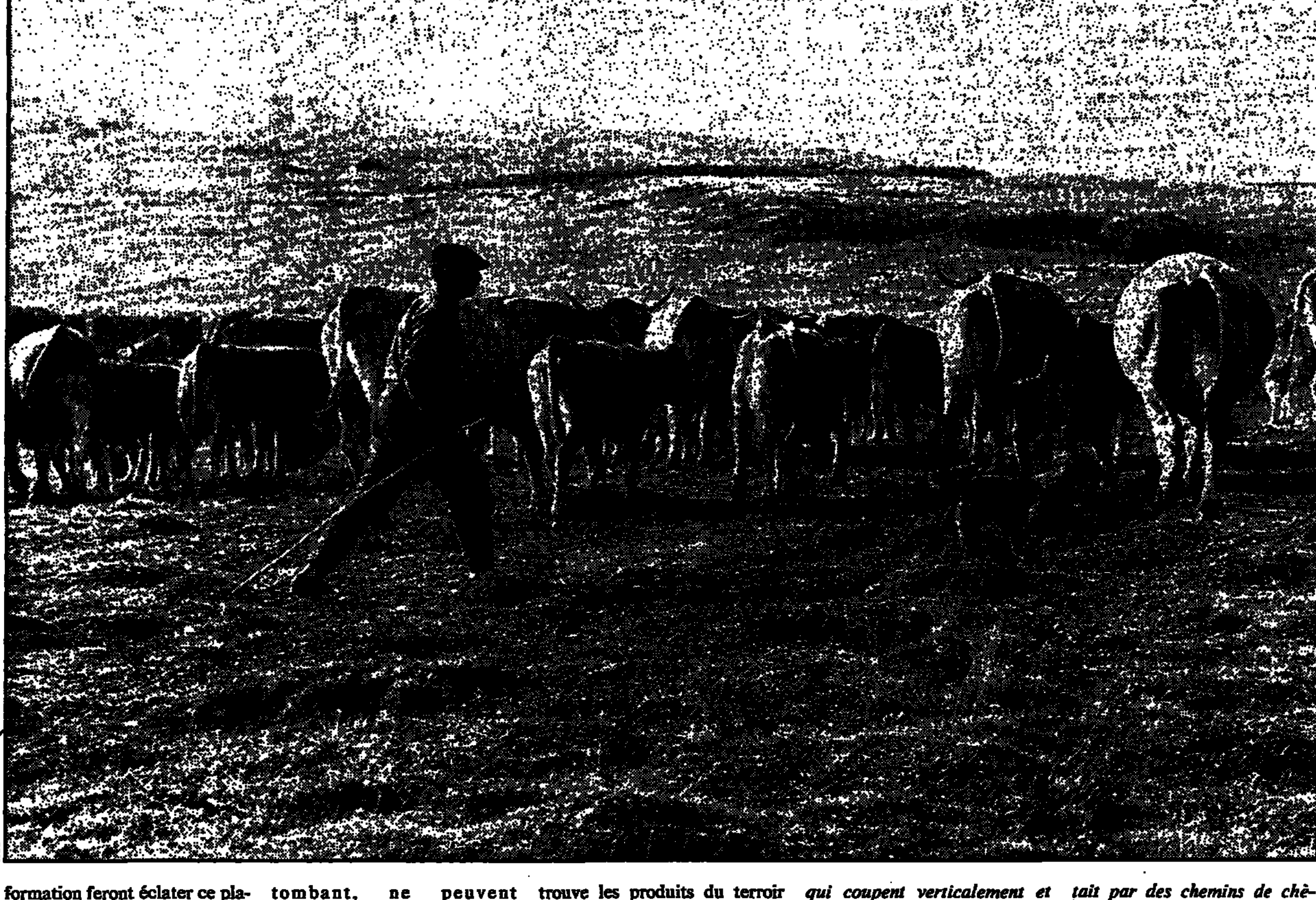
Forfaits détente

La rentrée, c'est aussi la redécouverte du week-end. M. Lucien Barrière propose dans les palaces de sa chaîne un « forfait détente » à 280 F par jour et par personne, en chambre double avec petit déjeuner (taxes et services inclus), tennis et golf gratuits. Du luxe à petits prix à Cannes, Deauville ou La Baule. Forfaits valables toute l'année, sauf juillet-août et périodes de festivals. Deux nuits au minimum.

● **Renseignements : Chaîne Lucien Barrière, 9, avenue de l'Opéra, 75001 Paris. Tél. : (1) 296-98-59.**

Un solitaire en Aubrac

« Pays de plein ciel », selon Henri Pourrat.



ROBERT VARLACHER

PAR ses cours d'eau, ses lacs sauvages, ses herbes rousses et mauves d'automne, ses solitudes et ses hommes, l'Aubrac a des allures de Connemara et se présente comme l'Irlande française. L'Aubrac, vieux pays, *« pays en plein ciel »*, écrivait Henri Pourrat. Tenons, pour nous situer, l'axe nord-sud : Paris-Béziers. Au sud de Clermont-Ferrand, entre Saint-Flour et Marvejols, vous quittez la nationale 9 à Aumont-Aubrac en prenant la direction de Nasbinals. Vous voilà sur le plateau des lacs, sur l'Aubrac *« planier »*, vers les 1 000 mètres d'altitude.

A Nasbinals, ne manquez pas le buste de Pierrounet Brioude, enfant du pays. Ce n'était ni un explorateur audacieux, ni un général hardi, ni un génie mathématique. Il s'est contenté, puisqu'il en avait le don, de remembrer, de « rhabiller » les bêtes et les gens. Les entorses, foulures, déplacements de vertèbres et fractures sont venus par milliers le consulter. On allait par le train, puis en carriole, jusqu'au bourg de Nasbinals s'abandonner aux mains expertes de Pierrounet, grand raccommodeur, « petasseur », de membres. La Faculté lui fera des ennuis : qu'importe, on venait toujours. Il était aussi le cantonnier du village. Ses compatriotes l'ont statufié et hissé sur un piédestal de granit. Il le méritait. Cet homme simple, mort en 1907, a fait beaucoup de bien.

Depuis Nasbinals, en direction du sud-ouest, voici la ligne des monts avec les Trucs d'Aubrac et le signal de Mailhebiau (1 469 mètres). Au-delà, ce sont les pentes tournées vers le Rouergue qui descendent, rapides, sur la vallée du Lot. Autre point de repère, facile à situer, la Croix des Trois-Evêques (Saint-Flour, Mende, Rodez), qui marque le point de jonction des limites des départements du Cantal, de la Lozère et de l'Aveyron : à cet endroit, sûr, vous êtes en Aubrac.

Au début, il y eut un soubassement de granit. Les Alpes en formation feront éclater ce plateau. Cataclysme infernal : la lave s'étale et s'accumule à la surface sur d'énormes épaisseurs. Plus tard, viennent les glaciers, qui rabotent l'amas volcanique. Disparus, ils laissent apparaître, sur le pourtour du plateau, des vallées où s'installent, pour achever le travail de creusement, rivières et ruisseaux. Poésie des noms de ces « rious » : le Bès et le Doulou, Moussau et Moussaurou, Doulounet et Rioumau. Dans ces eaux claires, fraîches et oxygénées – le Bès est réputé – frémissent et fuient les truites argentées. Maurice Toesca leur a consacré un livre (1). Il séjourne en Aubrac chaque année depuis trente étés : « Et ne pouvant aller à toutes les sources, à tous les lacs, à toutes les rivières, j'ai adopté, pour ma joie personnelle, un de ces ruisseaux anonymes dont je me suis épris jusqu'à le trouver sans défaut, comme il arrive d'un être que l'on aime d'amour.»

Au début aussi il y avait, sur l'Aubrac, la forêt. L'homme la fera reculer pour y créer des pâturages et introduire le bétail. La tradition veut que les moines de l'abbaye-hôpital, la dômerie d'Aubrac, commencèrent ce travail au douzième siècle (2). Aujourd'hui encore, quelques troupeaux montent à l'estive. Le 25 mai, Saint-Urbain, les vaches d'Aubrac aux beaux yeux d'Egyptienne, paupières soulignées, pourtour plus clair, grimpent aux montagnes, colonne blonde décorée de drapeaux et de roses en papier tricolore (3). Elles redescendront le 13 octobre, Saint-Géraud.

L'Aubrac, c'est aussi l'idéal du randonneur, du marcheur à pied. Près des lacs, en certains points, il n'y a plus que la terre, l'herbe et l'eau, et le ciel. Nul signe de la présence ou du passage humain. Quand l'horizon s'éloigne, on reconnaît un buron, on devine un troupeau. Aucun accident de terrain ne gène le regard ; les herbages piquetés de gentianes jaunes sont offerts, larges, sinon immenses. Les rousseurs et les dorures d'automne, au soleil tombant, ne peuvent qu'impressionner. Le sentier « tour de l'Aubrac » permet de parcourir le plateau et les montagnes. Sur près de 200 kilomètres, en dix étapes balisées, le promeneur emprunte les chemins ruraux et les anciennes « drailles », passages des troupeaux transhumants. Le soir, l'accueil au gîte sera traditionnel : les moines d'Aubrac savaient déjà recevoir et même sauver des neiges les pèlerins en route pour Saint-Jacques-de-Compostelle.

L'Aubrac offre encore des belles promenades équestres et cyclotouristes avec aussi les centaines d'hectares de forêts et de plateaux d'altitude pour le ski de fond et de randonnée. Les possibilités d'hébergement sont variées : camping, villages de vacances, chambres d'hôtes, fermes-auberges, hôtels rustiques neufs ou plus anciens. Enfin partout, et on insiste ici sur la qualité et le naturel, on trouve les produits du terroir (charcuterie, fourmes et fromages de chèvre, miels, confitures de fruits sauvages, pain de seigle).

Reste, avant un séjour, à s'imprégner du pays, à se ménager un rendez-vous. On le fera en ouvrant un livre : il y est question d'un petit village, Corbières, accroché à mi-pente entre le plateau d'Aubrac et la vallée d'Olt, et d'une femme qui régnait là sur une maison. Elle s'appelait Apollonie. Son petit-fils parle d'elle et de son monde, simplement et tendrement (4). Avec Marie Rouanet, Henri Jurquet dit aussi son pays, les vallées et le plateau, ce qui les unit : *« Entre le plateau d'Aubrac et les fonds de vallées, les montagnes d'Aveyron, le causse de Séverac, la Lozère ou le Cantal, il existe toutes les pentes, toutes les exploitations situées à mi-chemin, tous les villages des boraldes, ces vallées sauvages qui coupent verticalement et vertigineusement le roc. »*

» Là, où pas une parcelle de terre n'est horizontale, on vit dans la pensée de l'Aubrac, tout « planier », des pâturages immenses à perte de vue, de l'herbe grasse. L'Aubrac, c'est une pensée permanente, une sorte de rêve du côté du ciel vaste. On vit en respiration avec lui, économiquement, mais spirituellement aussi.

» Il vient d'« en haut », l'eau vive, les rigueurs de l'hiver, neige tenace et congères, le thé d'Aubrac qui est une menthe.

» C'est un lieu mythique. Il en venait autrefois les loups.

» Les saisonniers de l'Aubrac, roules, cantaliers et buronniers, participent de cette mythologie du mont.

» Vers cette table élevée, presque un autel face à la face de Dieu et des dieux, on montait par des chemins de chèvres, le vin des libations, vin « canin » des pentes ensoleillées. »

CHRISTIAN LASSALAS.

(1) *Rêveries d'un pêcheur solitaire.* Albin Michel.

(2) *Récits et contes populaires d'Auvergne,* recueillis par M.-L. Tenèze en Aubrac. Gallimard.

(3) *Drailles et burons d'Aubrac.* Photographies de J.-D. Lajoux, texte J. Anglade. Chêne.

(4) *Apollonie,* de Marie Rouanet et Henri Jurquet. Plon.

● CARTES :

– I.G.N Nº 58, 1/100 000, Rodez-Mende.

● RENSEIGNEMENTS :

– Buron de l'Aubrac, RN 9, 48130 Aumont-Aubrac. Téléphone : (66) 42-80-70.

– Syndicat d'initiative de Mende, BP 83, 48002 Mende Cedex. Téléphone : (66) 65-02-69.

– Pour le sentier « le tour de l'Aubrac », contacter Jean-Pierre Montialoux, Le Butassin. 48500 Saint-Germain-du-Teil. Téléphone : (66) 32-60-23.



Livres

L'autre Casamance

DES pays qu'il visite, le touriste ne voit généralement que l'une des faces, celle qu'on s'applique à lui montrer, sachant bien qu'elle saura plaire. La Casamance n'échappe pas à la règle : les plages, les pirogues alanguies sur le sable, les tam-tams et les palétuviers, tous ceux qui sont allés jusqu'à cet extrême Sud sénégalais les connaissent. Mais il existe bien d'autres choses à y découvrir. Son histoire d'abord, semée de péripéties souvent sanglantes, de révoltes, de répressions ; son organisation tribale, ses particularités ethniques, ses croyances, ses « rois » et ses féticheurs ; son mode de vie quotidien, ses habitudes, le riz de tous les repas qui prend ici valeur de symbole ; son architecture de glaise longtemps pétrie avant de sécher au soleil.

C'est cette face méconnue de la Casamance que Christian Saglio, économiste et sociologue qui a vécu quinze ans dans l'Ouest africain, s'attache à nous montrer dans le petit livre, fort bien illustré de photographies signées de Catherine et Bernard Desjeux, qu'il vient de faire paraître. L'autre côté de la plage, celui qui ignore tout encore des hôtels climatisés, des soirées dites « folkloriques » sous les cocotiers et des faux sorciers dont tant de caméras font ingénument leurs délices...

J.-M.-D.-S.

● CASAMANCE, par Christian Saglio. L'Harmattan, éditeur, collection Cairn. Un volume de 70 pages, 70 francs.

Valfrancesque, la huguenote

DANS ce bout de pays cévenol tout bossu, déjà méditerranéen, avec ses glycines qui éclatent sur la façade des mas et ses citronniers prospères plantés dans de gros bidons récupérés chez les garagistes, la route chahute fort le long du Gardon. C'est la Vallée-Française (1).

Agrippé à son volant, l'automobiliste, toujours pressé, file à vive allure entre les pentes couvertes de châtaigniers. Peu après Sainte-Croix (Lozère), déjà, il aperçoit, plantée dans le hameau de la Boissonnade, derrière un muret ombragé par une treille, Notre-Dame-de-Valfrancesque, aujourd'hui temple protestant.

La voiture ne s'arrête pas. Cette église romane sévère et austère, le plus ancien monument chrétien de la Lozère (avec les cryptes de la cathédrale de Mende) n'a pas eu droit à la distinction des ouvrages spécialisés. Dommage. Elle mérite pourtant une visite attentive. Un point fort dans cette région balafrée par l'histoire. Seules quelques lignes dans les guides à grande diffusion attirent sur cet édifice l'attention des voyageurs qui sillonnent le pays huguenot.

Construite en fraidonite, une pierre très sombre qu'on appelle aussi « granit noir » des Cévennes, couverte de lauzes, l'ancienne église possède une nef unique terminée par une abside semi-circulaire. De jolis pignons ornent la façade. A l'intérieur, dépouillement le plus complet. Rien que la pierre des murs. De beaux blocs arrachés au flanc de la montagne voisine et disposés régulièrement. Un autel très simple. Une Bible. Un morceau du tronc d'un gros châtaignier ouvert en son milieu et dans lequel peut prendre place le pasteur. Pas de chapiteaux. Pas de fresques. Peu de lumière. Un édifice solide, sans complaisance. Rugueux, à l'image de ces maçons qui, il y a bien longtemps, « montaient » pierre sur pierre sans se soucier des règles et des plans. Une église de paysans.

Les spécialistes estiment que les origines de cet édifice remontent au huitième siècle. Il aurait été bâti pour commémorer la victoire d'une armée franque sur les Sarrasins. Le combat aurait eu lieu à la Boissonnade. Légende dorée. Histoire régionale. Querelle locale. Pour les uns, Charlemagne aurait déjà envoyé son neveu Roland chasser les Arabes réfugiés dans l'arrière-pays après la prise de Nîmes par Charles Martel. La preuve : à quelques centaines de mètres de Notre-Dame-de-Val francesque existe un lieudit appelé le « fez Roland ». Pour d'autres, cette appellation, dont l'origine demeure mystérieuse, pourrait tout aussi bien évoquer le souvenir de Pierre Laporte, dit Roland, le célèbre chef camisard qui, dix siècles plus tard, « tiendra » les vallées cévenoles face aux dragons du roi.

Aux environs de l'an mil, cette église devient la propriété de l'évêque de Nîmes. Après, elle passe entre les mains des pères abbés de l'abbaye de Sauve. Les guerres de religion achevées, les évêques de Mende assurent la responsabilité du culte. Elle est « restaurée » au dix-septième siècle. C'est de cette époque que date la disparition du clocher et des colonnes qui ornaient le portail. Un historien local raconte : *« Un acte du 5 août 1640 indique que cette église est fort bien bâtie et qu'il n'y manque que la cloche et le clocher dont les pierres de taille ont servi à contruire la maison du seigneur de Sainte-Croix. »* Huguenot passionné, M. de Gabriac n'y va pas de main-morte avec les édifices où se réunissent les papistes.

Brûlée par les camisards au mois de novembre 1702, Notre-Dame résiste au sinistre. Sa voûte et ses murs restent debout. Son ossature est préservée. En 1796, elle est vendue comme bien national pour 990 F. Peu de temps après, elle est ouverte au culte protestant.

En dépit des épreuves et des caprices de l'histoire et du goût, Notre-Dame-de-Valfrancesque n'a guère changé depuis bientôt douze siècles. Une rigueur émouvante pour les visiteurs saturés des grandes gestes romanes de Bourgogne et d'Auvergne. Ces Hollandais et ces Allemands, de retour au pays de leurs ancêtres, le temps d'un été, ne s'y trompent pas. Ils n'oublient jamais, en effet, de s'arrêter au temple de la Boissonnade... Les réflexions et les commentaires consignés à chacun de leur passage dans le livre posé sur la pierre de l'autel en témoignent.

JEAN PERRIN.

(1) La Vallée-Française s'étend sur 37 kilomètres entre Barre-des-Cévennes et Saint-Jean-du-Gard.

● Maison de la Lozère : 4, rue Hautefeuille, 75006 Paris. Tél. : 354-26-64.

Fantasmes collectifs et faits divers

« Un homme va être assassiné », de Dolorès Grassian

UN jeune journaliste, Philippe Prost, arrive dans une cité-dortoir de province apparemment bien tranquille. Il est sur la piste d'un scoop alléchant : Julien Miellème, rotativiste dans une imprimerie, considéré par sa famille et ses voisins comme un ivrogne invétéré, un chef de famille indigne, va être assassiné, le 28 du mois en cours, par son fils aîné, Gérard.

C'est décidé, tout le monde le sait dans le coin, tout le monde attend avec impatience la date fatidique. Marthe, l'épouse malheureuse, entourée de ses enfants, reçoit le journaliste dans sa salle à manger, avec petits gâteaux et vin blanc. Gérard prend la pose et récite, fièrement, la déclaration de justicier qui explique son geste. De quoi en rester baba, à moins d'admettre la logique du fait divers à venir dont la mise en scène est, déjà, élaborée. Que le journaliste devienne copain au café avec la future victime prévenue de son sort, qu'il découvre en Julien un brave homme, bien différent du monstre décrit par son entourage, ne change rien à l'affaire. Même la police, avertie lors de l'arrestation de Gérard pour un vol de moto, va laisser courir et aider, d'une certaine manière, à la préparation du spectacle.

Gébé avait écrit, dans *Hara-Kiri*, une nouvelle dont Dolorès Grassian l'a persuadé de tirer le scénario et les dialogues de ce téléfilm. *Un homme va être assassiné*, est, en fait, un film dans sa manière à elle.

Depuis son court métrage, *la Surface perdue* (1965), Dolorès Grassian décrit avec un humour décapant, une lucidité peu commune, les absurdités de la vie moderne, la mise du monde à l'envers par les fantasmes collectifs, l'aliénation des mythes sociaux, la dérision, comique ou dramatique, du destin individuel. En 1969, son film-feuilleton en huit épisodes, *Que ferait donc Faber ?*, histoire d'un représentant en farces et attrapes découvrant l'art de vendre n'importe quoi aux habitants d'une banlieue industrielle, mettait du plomb dans l'aile à la société de consommation et provoquait, — c'était le vrai bon temps de la «création» à la télé — un grand mouvement d'opinions contradictoires dans le public et la critique.

Si *le Dernier Baiser* (1977) fut une comédie romantique sur l'amour-passion (avec Annie Girardot et Maria Pacôme), Dolorès Grassian a repris, sur le scénario et les dialogues de Gébé, son inspiration profonde, sa vision ironique et amère des phénomènes de société obéissant à un mécanisme manipulateur. Dans le rôle du journaliste, Gilles Laurent ressemble un peu au Faber autrefois interprété par Gérard Lartigan.

A l'exception de Dany (Agnès Château), la patronne du café, et de Julien (Julien Guiomar, défiant le destin qu'on lui prépare de sa prodigieuse stature humaine), il n'y a pas ici de personnages sympathiques, mais des êtres ordinaires, inconscients (sauf le conseiller général exploitant, sous les traits de Philippe Laudenbach, la situation pour son image de marque politique) de l'aberration à laquelle ils se prêtent. Ces personnages, au fond, Dolorès Grassian les plaint. Ce sont eux les véritables victimes.

Ainsi Dominique Blanchar, douce et résignée, agit comme une somnambule. Aux approches du drame, elle a encore pour son mari, dont elle a déjà choisi la pierre tombale, des moments de tendresse. Passionnée d'opéra, elle écoute à longueur de journée *la Tosca*, de Puccini, se prend pour l'héroïne farouche poignardant Scarpia, rêve.

Ainsi Fabrice Eberhard, comédien étonnant, fait échapper Gérard à sa médiocrité, par son fantasme de justicier. S'il ne tue pas le père, il n'est rien.

La mise en scène, incisive dans le comique absurde, vire lentement mais sûrement vers une tragédie qui réveillera, trop tard, les endormis de la cité des Fruitiers. Les éclairages de Jean Charvein créent, dans ce microcosme, une atmosphère de réalisme fantastique, culminant dans les scènes d'une kermesse frénétique organisée par la télévision, avec service d'ordre de la police, foule haletante comme à une corrida. Un moment troublé par un drame de la jalousie imprévu et douloureux, la fête du meurtre aura lieu quand même. Dans un superbe mouvement de caméra, un cadrage de théâtre, la mise en scène de Dolorès Grassian fait éclater l'autre mise en scène, arrache les lambeaux du spectacle, pour redonner à ce fait divers créé de toutes pièces sa consternante réalité.

JACQUES SICLIER.

● « Un homme va être assassiné. » A 2, mercredi 12 septembre, 20 h 35.



Dominique Blanchar, Julien Guiomar.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

Le Bon, la Brute et le Truand ■

Film italien de Sergio Leone (1966), avec C. Eastwood, E. Wallach.
TF1, 20 h 35 (155 mn).

Pendant la guerre de Sécession, trois hommes, indifférents aux combats, cherchent un trésor caché en se jouant des tours cyniques. Après des débuts dans le western italien, sous le pseudonyme de Bob Robertson, Leone affichait son identité, sa virtuosité technique dans la violence, la démesure, l'humour macabre. Ses trois bandits sont des acteurs américains, venus de la série B hollywoodienne. Porté par l'engouement de la mode — et malgré les réserves des critiques, — Leone triomphait dans un genre partagé entre l'admiration et la parodie du vrai western. On peut ne pas aimer la sauce spaghetti, mais le phénomène est bien curieux.

Une poule, un train et quelques monstres ■

Film italien de Dino Risi (1969), avec N. Manfredi, S. Koscina (v.o. sous-titrée).
FR3, 22 h 30 (110 mn).

Titre original, Vero nudo. *Suite de sketches sur les comportements sexuels « anormaux » résultant des aliénations sociales. Risi, l'un des réalisateurs les plus originaux de la « comédie italienne » au temps de sa splendeur, cultive l'humour noir jusqu'au malaise, et prend le parti de ses « monstres » malheureux ou incompris. Attitude de moraliste, qui ne fait pas tellement rire. Dans des compositions basées sur un jeu en profondeur, Nino Manfredi — qu'on mit bien du temps à découvrir en France — interprète le principal rôle masculin de chaque sketch.*

LUNDI 10 SEPTEMBRE

La Clé sur la porte

Film français d'Yves Boisset (1978), avec A. Girardot, P. Dewaere.
TF1, 20 h 35 (95 mn).

Une femme, professeur de lettres aux idées libérales, tente d'établir un dialogue permanent avec ses élèves. Société permissive, conflit des générations, condition féminine : c'est une adaptation poussée aux artifices extrêmes, dans l'étude de mœurs, d'un roman de Marie Cardinal. Par son jeu de grande professionnelle, Annie Girardot met le paquet. Mais on ne marche pas. Ou guère.

Angélique et le sultan

Film français de Bernard Borderie (1967), avec M. Mercier, J.-C. Pascal.
FR3, 20 h 35 (95 mn).

Décidément, c'est une manie : voilà de nouveau Angélique vendue comme esclave. Le sultan du Maroc en fait la fleur de son harem. Elle lui résiste. Elle est fouettée en public. Au secours, Joffrey ! Arrivera-t-il à temps ? De toute façon, la série, épuisée par sa médiocrité, s'est arrêtée là. Espérons qu'on ne nous la resservira plus...

MARDI 11 SEPTEMBRE

Comment se débarrasser de son patron ■

Film américain de Colin Higgins (1980), avec J. Fonda, L. Tomlin.
A2, 20 h 40 (120 mn).

Trois secrétaires s'unissent pour se venger de leur patron, misogyne, tyrannique, phallocrate comme il n'est pas permis. Conçu et produit par Jane Fonda, ce film retrouve, grâce au style satirique du réalisateur, une certaine tradition de la comédie américaine. Et les comédiennes défendent la condition féminine, en faisant bien rire aux dépens d'un affreux jojo.

Le Désert des Tartares ■

Film italien de Valerio Zurlini (1976), avec V. Gassman, G. Gemma.
FR3, 20 h 35 (130 mn).

Les vaines illusions d'une garnison clouée dans une forteresse au bord d'un désert, attendant l'invasion des Tartares pour se couvrir de gloire. Belle transposition d'un roman métaphysique de Dino Buzzati, que Zurlini, plus heureux que d'autres cinéastes avant lui, put réaliser grâce à l'obstination de Jacques Perrin, détenteur des droits de l'œuvre littéraire. Une atmosphère étrange, envoûtante, l'angoisse du temps qui passe et des vies qui ne servent à rien.

JEUDI 13 SEPTEMBRE

Les Belles Années de miss Brodie ■

Film anglais de Ronald Neame (1968), avec M. Smith, R. Stephens.
A2, 14 h 50 (110 mn).

Les méthodes pédagogiques anticonformistes d'une éducatrice d'un collège féminin d'Edimbourg, dans les années 30, provoquent drames et catastrophes. Etude d'un milieu fermé et d'un caractère excessif, rôle en or pour la grande comédienne de théâtre Maggie Smith. La réalisation est solidement britannique.

Hamsin (le Sirocco) ■

Film israélien de Daniel Waschman (1981), avec S. Tarshish, Y. Shawap (v.o. sous-titrée).
FR3, 20 h 40 (85 mn).

La vie d'une famille de fermiers de Galilée, dont la fille s'éprend d'un travailleur arabe. La tragédie, sans manichéisme, de deux communautés entrant en conflit lorsque le gouvernement israélien veut expulser de leurs terres des Arabes vivant en bon voisinage avec des juifs. Le déchirement d'un homme qui ne peut supporter un acte d'amour. Daniel Waschman a traité des problèmes actuels et brûlants sans quitter le terrain des relations humaines. Ce film n'a jamais été distribué en salle.

VENDREDI 14 SEPTEMBRE

L'Enfance nue ■ ■

Film français de Maurice Pialat (1967), avec M. Tarrazon, L. Gutemberg.
A2, 23 h 5 (85 mn).

Le cas d'espèce — inspiré par des documents authentiques — d'un jeune garçon, « recueilli temporaire » de l'Assistance publique, qui va de parents nourriciers en parents nourriciers, sans pouvoir s'adapter. L'atmosphère fidèlement recréée de foyers modestes dans le nord de la France. La vérité affective d'un enfant muré sur lui-même et qui fait les « quatre cents coups ». Ce remarquable premier film de Pialat fut coproduit par François Truffaut, Claude Berri et Mag Bodard.

Samedi
8 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.30 TF 1 vision plus.
11.55 Quarante ans déjà.
12.10 Téléforme.
12.30 Aventures inattendues.
Loué soit le camion.
13.00 Journal.
13.35 Série : Buck Rodgers au vingt-cinquième siècle.
14.40 C'est super.
15.05 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés, infos-magazine.
16.35 Dessin animé : Capitaine Flam.
17.00 Starter (le rugby).
17.15 Casaques et bottes de cuir. Magazine du cheval.
17.40 Série : Aurore et Victorien.
18.35 Trente millions d'amis. *SOS refuges.*
18.45 Magazine auto-moto.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Théâtre : le Vison voyageur.
De Ray Cooney, mise en scène J. Sereys, réal. B. Deflandre. Avec M. Roux, A. Jouzier...
Deux associés d'une maison de couture — temple de la haute fourrure anglaise. Arnold est en train de mettre la dernière main à un chef-d'œuvre, mais ne sait pas que ce manteau est promis à une aventure... Machination amoureuse, trahison de Steve.
22.55 Alfred Hitchcock présente : Crime parfait.
Série de courts métrages réalisés et présentés par A. Hitchcock.
Charles Courtney serait le plus grand détective du monde. Lui-même se croit d'ailleurs infaillible. Aussi supporte-t-il difficilement des accusations sur ses responsabilités dans l'arrestation et l'exécution d'un innocent.
23.05 Journal.
23.20 Fréquence vidéo.
De R. Adaridi et H. Cegarra.
23.50 Journal de voyage avec André Malraux.
Série de J.-M. Drot. (Rediff.)
A la recherche des arts du monde entier : Inde.
Les lieux sacrés, les temples, sculptures et fresques de Bénarès, Madurai, Elephanta commentés par l'auteur de « la Condition humaine ».

ANTENNE 2

10.15 Antiope.
11.45 Journal des sourds et des malentendants.
12.00 Vidéomaton.
12.15 Platine 45.
France Gall, Art Company, Laurent Voulzy et Véronique Jannot, Cyndi Lauper, Cookie Dingler, Raf, Axel Bauer, Madona, Jean-Jacques Goldman.
12.45 Journal.
13.35 Série : Le retour du Saint.
14.30 Les jeux du stade.
Cyclisme : Tour de l'Avenir ; athlétisme : meeting de Londres ; rétrospective des Jeux olympiques.
18.00 Les carnets de l'aventure.
« The Madigan line », de P. de Montignie (la traversée du désert Queensland d'Australie, quarante-cinq après Cecil Madigan).
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Spécial Colette Renard.
21.45 Magazine : Les enfants du rock.
De B. Lenoir, réal. O. Baudoin.
Première partie : *Rockline été, avec Lloyd Cole and the Commotions, Billy Idol, Elvis Costello, Ultravox, Bronski Beat, Bananarama ;* 2e partie : *Echo and the Bunnymen.*
23.00 Journal.
23.20 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

8.00 Festival du cinéma américain.
Deauville, à l'occasion du dixième anniversaire du Festival. De 8 heures à 13 heures, l'équipe de FR3-Caen diffuse un programme en direct sur le réseau national : extraits de films, interviews et reportages.
16.15 Liberté 3.
Le magazine des Associations.
19.05 Jeu littéraire : Les mots en tête.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Scoopitou.
19.55 Dessin animé : Les petits diables.
20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie.
Fallon refuse de voir son fils souffrant d'une grave déformation cardiaque. Claudia est soudoyée par Cécil. Jeff apprend que la fille de Claudia et son ex-mari sont portés disparus dans la forêt péruvienne.
21.25 Série : Laurel et Hardy.
La Bohémienne. Film en noir et blanc de James House et Charles Rogers (1936), 65 minutes. Avec S. Laurel et O. Hardy.
Stan et Ollie sont membres d'une tribu de bohémiens. La femme d'Ollie, séduite par le beau « Corne du diable », décide de fuir avec lui. Représailles, conflits. Deux génies du burlesque.
22.30 Journal.
22.50 Musiclub.
« Pas de quatre », de C. Pugni, interprété par le Ballet Kirov de Leningrad.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 19 h 45, Point de mire spécial : la baie James ; 20 h 35, Bruxelles se raconte ; 21 h 5, Concert : Festival de Bruxelles.
- T.M.C., 19 h 45, Variétés italiennes : *Lady Magic ;* 20 h 45, L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *le Gang du dimanche,* film de Ron Wilston ; 22 h 30, les Carnets de l'été ; 22 h 35, Emissions régionales ; 22 h 50, Clip'n'roll.
- R.T.B., 20 h, Le naturaliste en campagne ; 20 h 30, *Sauvez le Neptune,* film de David Greene ; 22 h 20, Sourire d'été (avec Raymond Devos).
- T.S.R., 20 h 10, Dallas ; 21 h 5, Jardins divers ; 22 h 15, Journal ; 22 h 30, Sport : football ; 23 h 30, *Buffet froid,* film de Bertrand Blier.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 9 septembre

9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Orthodoxie.
10.00 Présence protestante.
Jean Calvin.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe à Saint-Pierre-de-Chartreuse (Isère).
12.00 Série : Doris comédie.
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.25 Série : Agence tous risques.
14.25 Sports-vidéo.
Automobile : Grand Prix de Monza ; parachutisme : championnat du monde.
17.30 Les animaux du monde.
Les oiseaux derrière la fenêtre.
18.00 Série : les Plouffe.
19.00 Magazine : Sept sur sept.
Emission de Jean Lanzi.
La nouvelle formule de « Sept sur sept », sera présentée en alternance par Jean Lanzi et Anne Sinclair. Cette semaine Jean Lanzi a pour invité le commandant Cousteau.
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : Le Bon, la Brute et le Truand.
Film de Sergio Leone.
23.15 Sports dimanche.
00.00 Journal.

BRITO

Lundi 10 septembre

11.30 TF 1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
Le nouveau rendez-vous de l'automne. Réponses aux lettres et aux appels téléphoniques, informations diverses, invités.
12.00 Feuilleton : Nans le berger.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
« Atout cœur », de Patrick Sabatier est remplacé par « Une bouteille à la mer ». Jean Chatel reçoit une vedette de la chanson, du cinéma ou du sport. Autour d'un jeu, des voyages dans des îles de rêve à gagner.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie (et à 15.40).
13.50 Série : La petite maison dans la prairie.
14.45 Reprise : Sept sur sept.
Magazine de la semaine (diffusé le 9 septembre).
15.45 Accroche-cœur.
Magazine de C. Boisgelot.
Avec Billy ; mode avec Alain Soral ; des conseils pour une coiffure « branchée ».
16.00 La maison de TF 1.
17.20 Aventures inattendues.
17.50 Journal.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Magic hall.
De Gérard Majax.
Nouveau magazine censé concurrencer « Les chiffres et les lettres » sur A 2. Le retour du prestidigitateur Majax accompagné par le professeur Gaëtan Bloom : tour de passe-passe, illusions, humour.
18.55 Cyclisme : Tour de l'avenir.
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe.
La FEN (Fédération de l'éducation nationale).
20.00 Journal.
20.35 Cinéma : la Clé sur la porte.
Film d'Yves Boisset.
22.15 Etoiles et toiles.
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
Portrait des réalisateurs Wim Wenders et John Huston.
23.10 Journal.
23.25 Clignotant.
Une nouveauté. Dorénavant chaque soir... dix minutes de musique avec deux chansons de jeunes auteurs compositeurs interprètes français.

Mardi 11 septembre

11.15 TF1 Vision plus.
11.45 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Nans le berger.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : La petite maison dans la prairie.
14.45 Document : Les imagiers du XIX[e] siècle :
de J. Vigoureux, réal. G. Pignol.
15.45 Ces chers disparus : Jean Gabin.
16.00 Les choses du mardi :
de J. Bertho et F. Chesneau. Souvenirs d'école.
17.20 Histoire naturelles.
La pêche en réservoirs.
17.50 Journal.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Magic hall.
18.55 Cyclisme : Tour de l'Avenir.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Série : L'Équipe Cousteau en Amazonie.
Nº 1 : Au pays des mille rivières.
Premier volet du périple amazonien du commandant Cousteau, de son équipe et de la Calypso : la remontée du fleuve Amazone jusqu'à sa source. Une caméra hautaine jauge l'espace, un commentaire surévalue les mystères de cette région, les musiques folkloriques ou faussement métaphysiques envahissent les images parfois étonnantes (dont une forêt sous l'eau !).
21.30 Magazine : Bravos
de José Arthur et C. Garbisu. L'actualité des spectacles.
Au Théâtre Marigny : S. Lama dans « Napoléon » d'Y. Gilbert ; « Après dissipation des brumes matinales » de L. Bellon aux Champs-Élysées ; « la Dernière Classe » de B. Friel au Théâtre des Mathurins ; « Le tango argentino » au théâtre musical de Paris « El tango » aux Bouffes du Nord, avec Milva, Astor Piazzola ; « la Mégère apprivoisée », au Théâtre de la Porte Saint-Martin ; Dossier « Café-théâtre ».
22.25 Musique : Berlioz.
La 3[e] Session de l'orchestre français des jeunes (à laquelle ont participé 110 musiciens de quatorze à vingt-cinq ans sélectionnés parmi les élèves des conservatoires) s'est achevée le 21 août par un concert au Théâtre Antique d'Orange, ou elle a joué la « Symphonie fantastique » de Berlioz dirigée par E. Krivine.
23.20 Journal.
23.35 Clignotant

ANTENNE 2

Dimanche 9 septembre

10.50 Journal et météo.
10.55 Les chevaux du tiercé.
11.25 Gym tonic.
12.00 Récré A2.
Les Schtroumpfs.
12.15 Variétés : On fera mieux la prochaine fois.
Des chutes de longs métrages et d'émissions de télévision. Drôle !
12.45 Journal.
13.20 Cirque sur glace de Moscou.
14.40 Téléfilm : Le juge et le pilote.
Un juge haut en couleur et un coureur automobiliste, beau et fougueux. Une équipe étonnante.
16.10 Les amours des années grises.
Agnès de rien.
17.10 Téléfilm : Madame Sourdis.
Réal. C. Huppert.
D'après une nouvelle de Zola. Comment une femme ambitieuse vient au secours d'un peintre, qu'elle avait épousé pour son génie.
18.50 Stade 2.
19.55 Téléchat.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
A Kapsiki, au Cameroun, avec des candidats suisses.
21.45 Série : Le village sur la colline.
Réal. Y. Laumet. Dernier épisode : Chavigny 1943 à nos jours. (Redif.)
Malgré la deuxième guerre mondiale, le village s'enrichit, Marie et Louis achètent quelques terres. Marie se remet au travail, seule. René, son fils, qui est devenu professeur, se marie et persuade sa mère de rejoindre la ville. Changement de société, de mentalités. Un feuilleton rare, une création à part entière.
23.10 Journal.
23.30 Bonsoir les clips.

Lundi 10 septembre

12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : la Pendule.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Avec Francis Lalanne.
14.50 Série : Gaston Phébus.
Numéro 1 : le Lion des Pyrénées (redif.).
La guerre de Cent Ans, vue du comté de Foix.
15.45 Cette semaine sur A 2.
16.00 Reprise : Apostrophes.
Les profs (diffusé le 7 septembre).
17.10 La télévision des téléspectateurs.
17.40 Récré A 2.
La couleur du vent ; Latulu et Lireli ; les Schtroumpfs ; Tchaou et Grodo ; Pac Man.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Emmenez-moi au théâtre : la Tragédie de Carmen.
D'après Bizet, réal. P. Brook.
Avec H. Delavault, H. Hensel, A. Host, J. Gardner, J.-P. Denizon, A. Maratrat, T. Sudana (en liaison avec France-Musique).

Carmen, née de l'imagination de Prosper Mérimée en 1845, portée à l'opéra par Georges Bizet en 1875, n'a cessé d'évoluer au gré des adaptations, des modes et des mœurs lyriques. Carmen un mythe. « Libre elle est née et libre elle mourra », mise en scène par Peter Brook, un grand shakespearien. Après la diffusion au mois de décembre dernier du premier volet de cette trilogie, Antenne 2 retransmet *la Tragédie de Carmen* avec sa deuxième distribution. Hélène Delavault est une Carmen d'une gaieté enfantine, sauvageonne.

22.00 Magazine : Plaisir du théâtre.
De P. Laville. Avec Edwige Feuillère.
Au sommaire : le Festival d'automne à Paris ; « la Dernière Classe », aux Mathurins ; Naissance du Centre théâtral du Limousin ; le Festival d'Hammamet ; les comédiens anglais ; histoire du théâtre à travers de nouveaux livres.
23.00 Journal.
23.20 Bonsoir les clips.

Mardi 11 septembre

10.30 Antiope.
12.00 Journal et météo.
12.10 L'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La Pendule.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Un village au subjectif.
14.50 Série : Gaston Phébus.
15.40 Reprise : La chasse aux trésors.
Au Cameroun (diffusé le 9 septembre).
16.45 Entre vous, de Louis Bériot.
Le mont Hermé (création d'un quartier par ses futurs habitants) ; Espaces à prendre.
17.45 Récré A2.
Les devinettes d'Epinal ; Les quat'z'amis ; Latulu et Lireli ; Sido et Rémi ; Terre des bêtes (pêche à la pieuvre) ; C'est chouette.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.40 Cinéma : Comment se débarrasser de son patron.
Film de Colin Higgins.
22.45 Mardi cinéma.
Avec Marie Dubois, Josiane Balasko, Jean Carmet et Guy Marchand.
23.45 Journal.
0.05 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 9 septembre

13.00 Quatre-vingt-quatre.
Emission du GMF (Groupe mutuel des fonctionnaires).
18.30 Emissions pour la jeunesse.
Les aiguillages du rêve ; Inspecteur Gadget ; Les vendanges ; Deux jeux sur la trois ; Le petit opéra des tortues ; La cuisine sans cuisson ; La minute de Spirale.
19.40 RFO Hebdo.
20.00 Wayne and Shuster.
Série humoristique canadienne.
20.35 La terre des vivants et le royaume des morts.
Série de R. Chanas, textes dits par Jean Piat.
Dernier épisode : Préhistoire de la mort... le silence.
Il y a cent mille ans, les premières manifestations de la mort, la prise de conscience d'une immortalité de l'âme impliquant une survie dans un au-delà. La naissance du sentiment religieux, avec les professeurs Bonifay et Vandermeerch.
21.30 Aspects du court métrage français.
« Si je réponds pas, c'est que je suis mort », de C. Van de Putte.
22.05 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Une poule, un train et quelques monstres.
Cycle cinéma italien. Film de Dino Risi.
0.20 Prélude à la nuit.
« Air », de Gluck, par les Douze Violons de France.

Lundi 10 septembre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma : Angélique et le sultan.
Cycle Angélique. Film de Bernard Borderie.
22.15 Journal.
22.35 Thalassa.
Magazine de la mer, de G. Pernoud.
Le renouveau de l'hydravion.
23.20 Une bonne nouvelle par jour.
Emission de Brice Lalonde et Philippe Germa.
L'un des porte-drapeaux de l'écologie nous offre des nouvelles actuelles et non d'actualité, précise-t-il. Ecologiques, politiques ou de société, en trois minutes. Mis en scène dans un décor de clip ou de bande dessinée, Brice Lalonde s'entretient avec son double qui joue le rôle de Candide. Discours simpliste, conclusion naïve.
23.25 Prélude à la nuit.
« Chanson triste » ; « la Vague et la cloche », de Duparc, interprétées par Roger Soyer.

Mardi 11 septembre

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Cinéma : le Désert des Tartares.
Film de Valerio Zurlini.
22.50 Journal.
23.10 Une bonne nouvelle par jour.
23.15 Prélude à la nuit.
« Quatuor en ut », de Pleyel, par l'Ensemble Secolo Barocco.

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 9 septembre

- **R.T.L.**, 19 h 25, Série : Quincy ; 20 h 15, *le Chacal*, film de Fred Zinneman ; 22 h 50, Journal ; 23 h 5, Variétés : Show Ella Fitzgerald.
- **T.M.C.**, 20 h 5, A vous de choisir ; 21 h 40, Série : l'Île fantastique ; 22 h 40, Emissions régionales.
- **R.T.B.**, 20 h 10, Variétés : avec Carlos ; 20 h 45, Téléfilm : *Au plaisir de Dieu*, de R. Mazoyer.
- **T.S.R.**, 20 h, Théâtre : *les Flotteurs du Trient*, de W. Thomi, interprété par le Théâtre du Vieux-Mazot ; 21 h, Dis-moi ce que tu lis... ; 21 h 55, Regards.

Lundi 10 septembre

- **R.T.L.**, 20 h, Dynastie ; 21 h, Série : la Pieuvre (sur la Mafia) ; 23 h, Journal ; 23 h 10, La joie de lire ; 23 h 15, Portrait d'artiste : Roger Bertemes, peintre luxembourgeois.
- **T.M.C.**, 19 h 50, Série : Quincy ; 20 h 45, Jeu : L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *l'Albatros*, film de J.-P. Mocky ; 22 h 30, Les carnets de l'été ; 22 h 35, Emissions régionales ; 22 h 40, Clipn'roll.
- **R.T.B.**, 20 h, Ecran-témoin : *Coup de tête*, film de J.-J. Annaud.
- **T.S.R.**, 20 h 15, Spécial cinéma ; 22 h 45, Journal ; 23 h, L'antenne est à vous.

Mardi 11 septembre

- **R.T.L.**, 20 h, Chips ; 21 h, la Pieuvre ; 23 h, Journal ; 23 h 10, La joie de lire.
- **T.M.C.**, 19 h 50, Série : le Bel Eté ; 20 h 45, L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *l'Héritage de la colère*, film de R.H. Bartlett ; 22 h 15, Les carnets de l'été ; 22 h 20, Emissions régionales ; 22 h 25, Clipn'roll.
- **R.T.B.**, 20 h, Les sentiers du monde : Nord-Yemen ; 21 h 35, Téléfilm : *les Moyens du bord*, de B. Toublan Michel (d'après Michel Mohrt).
- **T.S.R.**, 20 h, La chasse aux trésors (à Syracuse) ; 21 h 25, Armin Jordan : de Servion à Carnegie Hall ; 22 h 15, Journal ; 22 h 30, *« Hortensia, je t'aime », signé Alexis*, film de Monique Quintart.

هكذا من الاصل

Mercredi
12 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF 1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Nans le berger.
12.30 Variété : La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.40 Vitamine.
Nouvelles rubriques ; un nouveau décor multicolore. « les petits creux de Zaza » (cuisine) ; « les Trois Mousquetaires », nouveau dessin animé, etc.
16.30 C'est super.
16.45 Hip hop.
17.00 Microludic.
Jeux vidéo, micro-ordinateur, clavier et crayon optique.
17.25 Jack spot.
17.50 Journal.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Magic hall.
18.55 Cyclisme : Tour de l'avenir.
19.15 Émissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
19.55 Tirage du Tac-O-Tac.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série : Dallas.
Grand bal chez les Ewing. Confrontation. J.R. est ravi de voir Bobby et Pam avec d'autres partenaires, mais il est choqué d'apprendre que Cliff a été nommé à un poste important.
21.25 Série : Le bébé est une personne.
Émissions de G. Lauzun. T. Laine et B. Martino.
Nº 1 : Voyage au centre de la mère.
Premier volet d'une série de trois émissions sur les comportements du fœtus (ses facultés de perception, d'émotion), puis la période de l'accouchement et enfin les premiers rapports mère-enfant. Très belles images pour cet ensemble réalisé par le trio Bernard Martino, Gérard Lauzun et le pédo-psychiatre Tony Lainé. Un appel à la responsabilité qui aboutit à une dramatisation du rôle de la mère, culpabilisée jusqu'à l'exès.
22.25 Fréquence vidéo.
Emission de R. Adaridi et H. Cegarra.
L'actualité des cassettes vidéo.
23.10 Journal.
23.25 Clignotant.

ANTENNE 2

10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La Pendule.
13.45 Les carnets de l'aventure.
« On l'appelle Thelay Sagar », de J.-P. Chaligne. *(Redif.)*.
14.20 Dessin animé : X Or.
14.50 Récré A 2.
Yakari ; Latulu et Lireli ; les Schtroumpfs ; Buster Keaton ; la bande à BD...
17.30 Micro Kid.
Jeux vidéo et collèges.
18.00 Platine 45.
Jeanne Mas, Nick Lowe, Germaine Jackson, Krootchey, Evelyne Thomas.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Émissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Téléfilm : Un homme va être assassiné.
D'après Gébé, réal. D. Grassian. Avec J. Guiomar, D. Blanchar, J. Rosny...
(Lire notre article.)
21.55 Magazine médical : Rééduquer les articulations.
de D. Thibault, réal. B. d'Abrigeon.
L'émission a été tournée à l'hôpital Cochin, avec le professeur Amor, chef du service de rhumatologie, et le docteur Revel, responsable de la rééducation, et au Centre de rééducation fonctionnelle de Menucourt.
22.45 Chefs-d'œuvre en péril.
Émission de P. de Lagarde.
Que faire d'un château ?
23.15 Journal.
23.35 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les Jeux.
20.35 Variétés : Ring parade/Cadence 3.
De Guy Lux et Lela Milcic.
Avec Carlos, Michel Delpech, Jean-Luc Lahaye...
22.00 Journal.
22.20 Série : Scènes de la vie conjugale.
d'I. Bergman. Nº 1 : Innocence et passion. Avec L. Ullman, B. Anderson, E. Josephson...
Johan et Marianne, un couple heureux, sans histoires, issu de la bourgeoisie, est confronté au cours d'un dîner à un autre couple qui ne cesse de s'entre-déchirer. Premier signe d'incompréhension entre Johan et Marianne. Richesse psychologique des personnages, ambiguïté des situations, « scènes de la vie conjugale » interprétées par de grands acteurs.
23.10 Une bonne nouvelle par jour.
Avec Brice Lalonde.
23.15 Prélude à la nuit.
« Mana », six pièces pour piano, de Jolivet, par B. Thoreux.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, La croisière s'amuse ; 21 h, la Pieuvre ; 23 h, Journal ; 23 h 10, La joie de lire ; 23 h 15, Concert : œuvres de Haydn, Saint-Saëns, par l'Orchestre symphonique de RTL, dir. Louis de Froment, sol. G. Tacchino.
- T.M.C., 19 h 50, Série : la Bataille des planètes ; 20 h 45, L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *les Disparus de Saint-Agil*, film de Christian-Jaque ; 22 h 40, Les carnets de l'été ; 22 h 45, Emissions régionales ; 22 h 50, Offres d'emploi ; 22 h 55, Clipn'roll.
- R.T.B., 20 h, La chasse aux trésors (à Syracuse) ; 21 h 10, Feuilleton : Un ours pas comme les autres ; 22 h 10, Document : Restauration de la cathédrale de Nivelles.
- T.S.R., 20 h 15, Concours international d'exécution musicale Genève 1984 ; 22 h, Téléscope.

Jeudi
13 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF 1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Nans le berger .
12.30 Variétés : la bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.45 A pleine vie.
13.50 Série : La petite maison dans la prairie.
14.45 Portes ouvertes, magazine des handicapés.
15.00 Images d'histoire.
La guerre de 1914-1918 avec le général Delmas.
15.30 Quarté : en direct de Vincennes.
16.00 Santé sans nuages.
Emission de M. Morance et S. Corne.
17.00 La chance aux chansons.
L'air de Paris, avec S. Langlois, D. Guichard, C. Verdi, J.-L. La Haye.
17.50 Journal.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Magic Hall.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Feuilleton : La terre et le moulin.
Réal. J. Ertaud, d'après G. Coulonges.
Une ferme dans la campagne quercynoise, la mort du père, Léon Nadal, laisse dans l'embarras deux dames incapables d'assurer les travaux champêtres. Heureusement l'une d'elles rencontre, au cours d'un bal, un homme, mais l'affaire se complique... Une chronique de la vie rurale. Solitude, conflits de génération.
21.30 Magazine : L'enjeu.
Magazine économique et social de F. de Closets, E. de la Taille et A. Weiller.
M. Jacques Chirac, président du RPR, maire de Paris, répond aux questions des trois animateurs de l'émission : large tour d'horizon de l'actualité économique et sociale.
22.45 Jazz : le jazz et vous.
Emission de J. Dieval.
Avec Steckar Tubapack, Benny Vasseur, Caratini, Daniel Wayenberg, Jack Dieval, le « papi » du jazz.
23.45 Journal.
0.00 Clignotant.

ANTENNE 2

10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La Pendule.
13.45 Aujourd'hui la vie.
Des auteurs et vous.
14.50 Cinéma : Les belles années de Miss Brodie.
Film de Ronald Neame.
16.45 Magazine : Un temps pour tout.
De M. Cara et A. Valentini.
Pour garder la forme.
17.45 Récré A 2.
Les devinettes d'Epinal ; Mes mains ont la parole ; Latulu et Lireli ; Antilope d'or.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.35 Expression directe : UDF.
19.45 Dessin animé : La danse du gorille.
20.00 Journal.
20.35 Série : la Vallée des poupées.
D'après J. Susann, réal. W. Grauman, avec C. Hicks, L. Hartman, V. Hamel...
Le destin de trois jeunes femmes prêtes à payer le prix maximum pour réussir, s'imposer, aimer. A Hollywood, New-York, Paris, Ann, Jennifer et Neely prises dans la roue de la fortune, de l'amour. Une histoire inspirée d'un best-seller.
21.45 Magazine : Musiques au cœur.
D'E. Ruggieri.
Les passions de la création : les grandes figures du panorama musical du vingtième siècle, de Stravinsky à Boulez.
22.55 Histoires courtes.
« Le Tombeau des musiciens », de P. Jeudy.
23.25 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.35 Cinéma sans visa.
Emission de J.-C. Guillebaud et J. Lacouture.
20.40 Cinéma israélien : Hamsin (le Sirocco).
Film de Daniel Waschman.
22.05 Témoignages.
L'histoire, les thèmes du metteur en scène. Avec D. Waschman, Jean Daniel, spécialiste des problèmes israélo-arabe, Tams Golan, journaliste israélienne, et Smita Patil, comédienne indienne.
22.35 Journal.
22.55 Une bonne nouvelle par jour.
Avec Brice Lalonde.
23.00 Prélude à la nuit.
« Bacchus et Ariane », de Roussel, par l'Orchestre de Monte-Carlo, dir. L. Foster.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Dallas ; 21 h, *les Grandes Gueules*, film de R. Enrico (avec Bourvil, L. Ventura, M. Dubois) ; 22 h 55, Journal ; 23 h 5, La joie de lire.
- T.M.C., 19 h 50, Série : Magnum ; 20 h 45, L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *l'Héritière*, film de W. Wyler ; 23 h, Les carnets de l'été ; 23 h 5, Emissions régionales ; 23 h 10, Clipn'roll.
- R.T.B., 20 h 5, *le Gang*, film de Jacques Deray ; 21 h 45, Le carrousel aux images.
- R.T.B. Télé 2, 20 h, *l'Italienne à Alger*, de Rossini, par l'Orchestre royal de Wallonie, dir. C. Franci.
- T.S.R., 20 h 15, Temps présent : réfugiés, une Suisse craintive ; 21 h 20, Série : Dynastie ; 22 h 5, Journal ; 22 h 20, *le Monde désert*, film de Pierre Beuchot.

Vendredi
14 septembre

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

11.20 TF 1 Vision plus.
11.50 La une chez vous.
12.00 Feuilleton : Nans le berger.
12.30 Variétés : La bouteille à la mer.
13.00 Journal.
13.50 Série : La petite maison dans la prairie.
14.40 A pleine vie.
14.45 Reprise : Infovision.
Magazine de l'information de A. Denvers, diffusé le 6 septembre.
16.05 Temps libre.
Emission de J.-C.Narcy.
Le TGV, l'Aubrac, Festival Berlioz...
17.50 Journal.
18.10 Le village dans les nuages.
18.30 Magic Hall.
18.55 Cyclisme : Tour de l'avenir.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Cocoricocoboy.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Porte-Bonheur.
De P. Sabatier et R. grumbach.
Avec M. Sardou, P. Sébastien, F. Gall...
21.50 Téléfilm : A 50 ans, elle découvrait la mer.
De D. Chalem, réal. Ch. Dubreuil. Avec I. Sadoyan, D. Chalem, P. Laval...
Une femme de retour de voyage pense retrouver sa mère. Celle-ci est morte. Un vide se creuse sous ses pas. Elle part à la recherche de cette femme drôle, impudique, majestueuse et possessive.
23.35 Journal.
23.50 Clignotant.

ANTENNE 2

10.30 ANTIOPE.
12.00 Journal et météo.
12.10 Jeu : L'Académie des neuf.
12.45 Journal.
13.30 Feuilleton : La pendule.
13.45 Aujourd'hui la vie.
La peur, plaisir ou douleur ?
14.50 Série : Gaston Phébus.
15.45 Reprise : Magazine médical.
Rééduquer ses articulations (diffusé le 12 septembre).
16.35 Itinéraires.
De S. Richard.
Caraïbes : Haïti, trois monuments, un symbole ; Carifesta, le grand festival des Caraïbes.
17.45 Récré A 2.
La couleur du vent ; Latulu et Lireli ; Il était une fois le cirque ; Superbug.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Série : Péchés originaux.
Nº 1 : Meurtre avec préméditation, de P. Lainé, d'après W. Gombrowicz. Avec M. Bouquet, G. Page, P. Pistaccio...
Une petite gare de campagne. L'étonnement d'un juge et de son secrétaire de ne pas trouver la voiture d'un baron. Une histoire étrange sinon très inquiétante adaptée d'une nouvelle du grand écrivain polonais Witold Gombrowicz, l'auteur de « la Pornographie ».
21.40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : les vieilles boussoles. Sont invités : Roland Castro (1989), *Claude Imbert* (Ce que je crois), *Hubert Monteilhet* (Néropolis), *notre collaborateur Bertrand Poirot-Delpech* (l'Été 36).
22.55 Journal.
23.05 Ciné-club : l'Enfance nue.
Cycle « Du côté de l'enfance ». Film de Maurice Pialat.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.
20.30 D'accord pas d'accord (INC).
20.35 Vendredi : André et Jacqueline, les liens du passé.
Magazine d'information d'André Campana.
L'histoire d'André et Jacqueline. Ils ont adressé une lettre au président de la République : *« Nous avons vingt-neuf et trente-quatre ans, nous vivons ensemble depuis cinq ans et de notre amour vient de naître une petite fille. La vie a voulu que nous soyons frère et sœur. Enfants de l'assistance publique... nous sommes aux yeux de tous dans une situation incestueuse. »* André et Jacqueline apparaissent dans leur vie quotidienne. Avec le docteur René Alomovitch, qui évoque les problèmes de génétiques engendrés par la consanguinité et Mᵉ Charles Libman, la reconnaissance législative. Document émouvant, fort, réalisé par Mireille Dumas et Dominique Colonna.
21.30 Bleu outre-mer.
Tahiti : le tapa ; la Réunion : le tourisme vert ; Guyane : la sculpture ; Guadeloupe : un train ; Saint-Picar.
22.00 Journal.
22.20 Une bonne nouvelle par jour.
Avec Brice Lalonde.
22.45 Prélude à la nuit.
« Concerto pour piano nº I », de Tchaikovski, par B. Engerer, piano.

PÉRIPHÉRIE

- R.T.L., 20 h, Lou Grant ; 21 h, Série : Hôtel ; 22 h, Journal ; 22 h 5, *Casanova*, film de Fellini.
- T.M.C., 19 h 50, Dynastie ; 20 h 45, L'itinéraire mystérieux ; 21 h, *Coppelia*, ballet de Roland Petit ; 22 h 20, Les carnets de l'été ; 22 h 25, Emissions régionales ; 22 h 30, Clipn'roll.
- R.T.B., 20 h, Télé chérie (le câble) ; 21 h, Dernière séance : *Abbott et Costello et l'Homme invisible*, film de Charles Lamont.
- R.T.B.-TÉLÉ 2, 20 h, Commémoration alliée du 40ᵉ anniversaire de la libération de la Belgique.
- T.S.R., 20 h 15, Tell quel ; 21 h 50, *Ubu*, film de Claude Champion ; 23 h 20, Journal.

Le prochain week-end

TF 1

Samedi 15 septembre

8.15 TF 1 Vision plus ; 8.45 Journal ; 9.05 Téléforme (et à 10.15) ; 9.25 Concert : « Symphonie fantastique », de Berlioz, par l'Orchestre français des jeunes (diffusé le 11 sept.) ; 10.35 Sept jours en Bourse ; 10.50 Aventures inattendues ; 11.15 Un métier pour demain (l'informatique de gestion) ; 11.30 Pic et Poke et Colegram ; 12.00 Bonjour, bon appétit ; 13.00 Journal ; 13.25 Amuse-gueule ; 13.40 Télé-foot ; 14.20 Série : Buck Rodgers au XXVe siècle ; 15.15 Dessins animés ; 15.50 Temps X ; 16.35 Casaques et bottes de cuir ; 17.05 Série : Rébecca ; 18.05 Trente millions d'amis ; 18.35 Auto-moto ; 19.05 D'accord, pas d'accord (INC). 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Cocoricocoboy ; 20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.

20.35 Téléfilm : Tout comme un homme.
De R. Sullivan, réal. M. Boisrond. Avec C. Millet, A. Sachs...
22.05 Droit de réponse, l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac. Monsieur le Maire.
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit...

Dimanche 16 septembre

9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 La source de vie ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe, chez les bénédictines de Saint-Thierry (Marne) ; 12.05 Midi-Presse ; 12.30 La séquence du spectateur ; 13.00 Journal ; 13.25 Série : Agence tous risques ; 14.35 Sports-dimanche (tennis, ski nautique, cyclisme) ; 16.30, Variétés : La belle vie ; 17.30 Les animaux du monde (musaraigne aquatique) ; 18.00 Série : les Plouffe ; 19.00 Magazine : Sept sur sept ; 20.00 Journal.

20.35 Cinéma : Dernier Domicile connu.
Film de José Giovanni.
22.20 Sports dimanche.
Emission de Jean-Michel Leulliot.
23.15 Journal.
23.20 Clignotant.

A2

Samedi 15 septembre

10.00 Journal des sourds et des malentendants ; 10.20 Vidéomaton ; 10.35 Platine 45 (Jeanne Mas, Nick Lowe, Germaine Jackson, Krootchey, Évelyne Thomas) ; 11.05 Les carnets de l'aventure ; 12.00 A nous deux ; 12.45 Journal ; 13.35 Série : L'homme qui tombe à pic ; 14.20 Série : MASH ; 14.55 Les jeux du stade ; 17.00 Terre des bêtes (Méharis en Australie ; Le village aux serpents) ; 17.30 Récré A2 ; 17.50 Magazine de l'information ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Émissions régionales ; 19.40 Le théâtre de Bouvard ; 20.00 Journal.

20.35 Variétés : Champs-Élysées.
de Michel Drucker, avec Serge Lama.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
Spécial Balavoine ; Les Gogo's.
23.20 Journal.
23.40 Bonsoir les clips.

Dimanche 16 septembre

9.30 Journal et météo ; 9.40 Récré A 2 ; 10.10 Les chevaux du tiercé ; 10.40 Gym tonic ; 11.15 Dimanche Martin (Entrez les artistes) ; 12.45 Journal ; 13.20 Dimanche Martin (suite) : Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 Série : Le juge et le pilote ; 15.20 L'école des fans ; 16.05 Dessin animé ; 16.25 Thé dansant ; 17.05 Disney dimanche ; 17.55 Stade 2 ; 18.55 Feuilleton : Le mystérieux docteur Cornélius ; 20.00 Journal.

20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
Dans la région de Gruyère, en Suisse.
21.40 Document : Nous te saluons, gentil Rousseau.
de Y. Le Pichon, réal. J.-L. Fournier.
A l'occasion de l'exposition consacrée à l'œuvre du Douanier Rousseau, qui aura lieu au Grand Palais du 15 septembre au 7 janvier.
22.35 Musique : l'Orchestre national de France.
L'Orchestre national de France, dir. L. Maazel, interprète « Ouverture du carnaval romain » et « Roméo et Juliette ».
23.25 Journal.
23.45 Bonsoir les clips.

FR3

Samedi 15 septembre

13.30 Action (Fédération nationale de la mutualité française) ; 16.15 Liberté 3 ; 17.30 Télévision régionale ; 19.55 Dessin animé : Les petits diables ; 20.05 Les jeux.

20.35 Feuilleton : Dynastie.
21.25 Série : Laurel et Hardy.
« Têtes de pioche », film de J. Blystone, avec Stan Laurel, O. Hardy et P. Ellis.
22.20 Journal.
22.40 Musiclub : Brahms.

Dimanche 16 septembre

12.00 Oser (émission de la Fédération pour la vie associative) ; 18.30 FR3 Jeunesse ; 19.40 RFO Hebdo ; 20.00 Merci Bernard.

20.35 Foi d'anar, ou portrait d'un anarchiste : Maurice Joyeux.
Emission de J. Lamant, réal. P. Bouhin.
21.35 Aspects du court métrage français.
« Roses rouges », de D. Sauvegrain.
22.05 Journal.
22.30 Cinéma de minuit : Casanova, un adolescent à Venise.
(Cycle cinéma italien.) Film de Luigi Comencini.
0.30 Prélude à la nuit.

France-Culture

SAMEDI 8 SEPTEMBRE

7.00 Les parlers régionaux : la Savoie.
7.45 Le texte et la marge : « La relevée des herbes » et « Histoires pour dire autre chose », de Max-Pol Fouchet.
8.00 Les chemins de la connaissance : Le jardin des sens.
8.35 Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Les effets des nouvelles technologies de la communication.
9.05 Matinée du monde contemporain.
10.30 Démarche avec... Michel Chaliou (« Souvenirs littéraires » de Maxime du Camp).
10.50 Musique : Villa-Lobos, l'homme de Rio (et à 14 h et 21 h 50).
11.30 Itinéraires, en un Japon inattendu.
12.45 Panorama.
13.35 Le cri du homard.
16.00 Dramatique : « Jouons avec un tigre », de Doris Lessing ; adapt. M. Véron ; avec B. Devoldère, N. Klein, G. Lartigau.
18.30 L'Italien de la rue des Cloys.
19.00 Revue de presse internationale.
19.20 Aquarium.
19.30 Assemblée du musée du désert.
20.00 Bonjour, Monsieur Rousseau.
21.50 Musique : Villa-Lobos, l'homme de Rio.
22.30 Du côté de l'entreprise.
23.30 Danses royales à Foumban.

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

7.03 Chasseur de sons.
7.20 Horizon : magazine religieux.
7.30 La fenêtre ouverte.
7.35 Un musée, un chef-d'œuvre.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.10 Ecoute Israël.
9.40 Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
10.00 Messe au monastère de la Solitude à Evry-Grand-Bourg.
11.00 La radio sur la place : à Epinal.
12.05 Le cri du homard.
12.30 Lettre ouverte à l'auteur.
12.45 Musique : Brel, la quête (et à 16 h 30, Douleurs et 23 h).
14.30 Théroigne de Méricourt : l'Amazone de la liberté.
17.30 D'une langue à l'autre,
18.30 Un musée, un chef-d'œuvre.
19.10 Le cinéma des cinéastes.
20.00 Albatros.
20.40 « Autour de l'île », de Luis Mizon ; avec C. Couffon, J.-M. Goulemot, J. Larivière, S. Sarduy et les habitants, pêcheurs, bergers, folkloristes, de l'île d'Yeu.
23.00 Musique : Brel.

LUNDI 10 SEPTEMBRE

7.00 Matinales : dans le Morbihan.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : l'héritage ; à 8 h 33, le rêve dans l'antiquité.
8.50 Echec au hasard.
9.05 Les lundis de l'histoire : Faust.
10.30 Le cri du homard.
10.50 Musique : Dédicaces et mémoire (de Bach à Berio) (et à 14 h 50 et 21 h 50).
12.05 Nous tous chacun.
12.45 Panorama.
13.30 Avec ou sans rideau.
14.10 Un livre, des voix : « la Chute de Tanger », de Th. de Beaucé.
16.03 Arts et gens : images ; à 16 h 45, vitrine ; à 17 h, œuvres-clés/clés du temps ; la Renaissance en France ; à 17 h 30, la radio sur la place à Epinal.
18.30 Comment va le monde, Unamuno ? Un cœur simple.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 L'homme et l'informatique.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 L'autre scène ou les vivants et les dieux : de la tribune à l'association : avec Jean Garello et Henri Lepage.
21.50 Musique : Dédicaces et mémoire — Mozart et les autres.
22.30 Nuits magnétiques : rock et belles oreilles ; à 23 h 30, entretien (avec Jean David).

MARDI 11 SEPTEMBRE

7.00 Matinales : dans le Morbihan.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : l'héritage ; à 8 h 33, Le rêve dans l'Antiquité ; à 8 h 50, La cité des songes.
9.05 La matinée des autres : Connaissez-vous Naples ?
10.30 Le texte et la marge : « la Haute Saison » de Frédéric Rey.
10.50 Musique : black and blue.
12.05 Nous tous chacun : l'année du bac.
12.45 Panorama.
13.30 Présence des arts.
14.10 Un livre, des voix : « Coup de soleil », de J. Hougron.
14.50 Musique : cycle d'orgue, (Avignon 84) à Roquemaure.
16.05 Les yeux de la tête : portrait de cire ; à 16 h 35, Mardiscophilie ; à 16 h 45, Moteur ; à 17 h 05, L'autre rive ; à 17 h 40, Terre des merveilles.
18.10 Le cri du homard.
18.30 Comment va le monde, Unamuno ? « Juan Menzö ».
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Sciences : M. Tompkins explore l'atome.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Dialogues : Le socialisme, Goulag ou/et État-providence.
21.45 Lectures : André Dhôtel.
21.50 Musique : Tournois du royaume de la musique.
22.30 Nuits magnétiques : Mi-temps ; à 23 h, Trompe-l'oreille.

MERCREDI 12 SEPTEMBRE

7.00 Matinales : dans le Morbihan.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : l'héritage ; à 8 h 33, le rêve dans l'Antiquité.
8.50 Échec au hasard.
9.05 La matinée des recherches et de la pensée contemporaine : Temps et devenir.
10.30 Le livre, ouverture sur la vie : « Le Naviluk » avec Thérèse Roche.
10.50 Musique : Portrait d'un musicien, Charles Ravier (et à 16 h 30 et 20 h 30).
12.05 Nous tous chacun.
12.45 Panorama.
13.30 Instantané, magazine musical.
14.30 D'un antipode à l'autre : « l'Anguille et le poisson-lune », de Jean Mariotti ; Adapt. J. Richard ; avec P.-E. Deiber, B. Allemane, J. Bachelier...
15.30 Un musée, un chef-d'œuvre.
18.00 Le cri du homard.
18.15 L'école des parents et des éducateurs : le travail de Devil.
18.30 Comment va le monde, Unamuno ? « Parrain Antonio ».
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Perspectives scientifiques : la biologie végétale.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Musique : Portrait d'un musicien, Charles Ravier.
22.30 Nuits magnétiques : Mi-temps ; à 23 h Trompe-l'oreille.

JEUDI 13 SEPTEMBRE

7.00 Matinales : dans le Morbihan.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : l'héritage ; à 8 h 33, le rêve dans l'Antiquité.
9.05 Matinée de la littérature.
10.30 Le cri du homard.
10.50 Musique : 6e semaine de la chanson à la Sainte-Baume (et à 14 h 50).
12.05 Nous tous chacun.
12.45 Panorama.
13.30 Peintres et ateliers.
14.10 Un livre des voix : « la Croix du Sud » de Christian Megret.
16.03 Méridiennes : adresse aux vivants ; à 16 h 10, La vie qui change ; à 16 h 55, Paroles ; à 17 h, Une journée dans la vie de Jérôme Savary.
18.30 Comment va le monde, Unamuno ? L'homme qui s'enterra.
19.25 Jazz à l'ancienne.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la bio-éthique.
20.00 Les enjeux internationaux.
20.30 Nouveau répertoire dramatique : « la Mère du printemps », de Driss Chraïbi ; avec J. Negroni, J. Frantz, F. Cantrel ; Ph. Laudenbach, G. Montero.
22.30 Nuits magnétiques : Mi-temps ; à 23 h 30, Trompe-l'oreille.

VENDREDI 14 SEPTEMBRE

7.00 Matinales : dans le Morbihan.
7.30 Revue de presse.
8.00 Les chemins de la connaissance : l'héritage ; à 8 h 33, le rêve dans l'Antiquité.
8.50 Échec au hasard.
9.05 Matinée du temps présent : Chances et risques de l'école.
10.30 Le texte et la marge : « Mémoires d'un agent secret ».
10.50 Musique : Libre-parcours voix (et à 14 h 50 et 21 h 50). Avec B. Delage et M. Radolfi.
12.05 Nous tous chacun : l'année du bac.
12.45 Panorama.
13.30 On commence...
14.10 Un livre, des voix : « Reviens Afrique », d'A. Nuel.
16.03 Communauté des radios publiques de langue française.
16.33 Les rencontres de Robinson.
18.30 Comment va le monde, Unamuno ? Les fils spirituels.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : santé et développement.
20.00 Histoire actualité : Les classes moyennes sont de retour.
20.30 Relecture : Saint-Pol Roux.
21.50 Musique : Libre parcours voix.
22.30 Nuits magnétiques : Mi-temps ; à 20 h 30, Trompe-l'oreille.

France Musique

SAMEDI 8 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : G.-B. Martini et son temps.
7.03 Avis de recherche : œuvres de Haydn, Mahler, Barraud, Loucheur.
9.10 Carnet de notes.
11.05 Opéra : « Turandot », de Busoni. « Francesca da Rimini », de Zandonai.
15.00 France-Musique à Besançon : désaccord parfait (débat autour des cinq pièces pour orchestre de Webern) ; à 17 h, concert : œuvres de Schoenberg, Stockhausen par l'ensemble des professeurs du conservatoire de Besançon.
18.02 Les cinglés du music-hall en Franche-Comté.
19.05 Concert : musique traditionnelle d'Inde du Nord.
20.00 Le temps du jazz.
20.45 Concert (en direct du Théâtre municipal de Besançon) : « Sonate pour piano nº 8 en la mineur », de Mozart ; « Scènes de la forêt », « Bunte Blätter », de Schumann ; « Sonate pour piano nº 7 en ré majeur », « Sonate pour piano nº 31 en la bémol majeur », de Beethoven, avec M.-J. Pires, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : autour du salon de Charles Nodier ; œuvres de Weber, Chopin, Liszt, Wagner, Schubert, Berlioz.

DIMANCHE 9 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique. : « Voix de femmes ».
7.03 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
8.00 Cantate : BWV 137 de Bach.
9.10 Le salon de musiques : œuvres de Kuhnau, Scarlatti, Bach, Mozart, Monk, Françaix.
10.00 Concert : œuvres de Mozart par les chœurs de l'Orchestre symphonique de l'ORF, dir. L. Hager : chef des chœurs, E. Ortner ; sol. S. Greenberg, C. Watkinson.
12.05 Magazine international.
14.04 Programme musical de disques compacts.
17.00 Comment l'entendez-vous ? Jean-Sébastien Bach.
19.05 Jazz vivant : le quartette d'Enrico Rava.
20.04 France-Musique à Besançon.
20.30 Concert : « le Baiser de la fée », de Stravinski ; « Concerto pour piano et orchestre nº 9 en mi bémol majeur K 271 », de Mozart ; « Symphonie nº 2 en ré majeur », de Brahms.
23.00 Les soirées de France-Musique.

LUNDI 10 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Musique viennoise.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : les grandes heures du Festival de Besançon.
12.05 Concert : œuvres de Rameau, Besard, Bach, par la Grande Ecurie de la Chambre du Roy, dir. J.-C. Malgoire.
13.30 Musique légère.
14.04 Repères contemporains : Alfredo Aracil.
15.00 Musique en Franche-Comté : les orgues de Franche-Comté (à Belfort) ; à 16 h 30, petite histoire musicale de la Franche-Comté.
18.00 Concert (en direct du Nouveau Théâtre) : œuvres de Brahms, Schumann, par Mark Drobinsky, violoncelle, et Alexandre Rabinovitch, piano.
19.05 L'imprévu.
20.00 Le temps du jazz : Eric Dolphy.
20.30 Concert (en simultané avec Antenne 2) : « la Tragédie de Carmen », d'après Bizet, par l'Ensemble instrumental, dir. M. Constant, sol. H. Delavault, H. Hensel, J. Gardner...
22.05 Concert (donné au Théâtre municipal de Besançon) : « Symphonie nº 90 en ut majeur », de Haydn ; « Concerto pour piano et orchestre nº 27 en si bémol majeur », de Mozart ; « Symphonie nº 1 en ut majeur », de Beethoven, par le Scottish Chamber Orchestra, dir. et sol. A. Brendel.

MARDI 11 SEPTEMBRE

6.00 Musique légère.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : les grandes heures du Festival de Besançon ; œuvres de Mozart, Beethoven, Brahms, Franck.
12.05 Concert : Concerto pour violon, 7e Symphonie de Beethoven, par l'Orchestre national, dir. N. Sawallisch, sol. E. Friedmann.
13.30 Premières loges : œuvres de Verdi, Donizetti, Puccini par Celestina Boninsegna, soprano.
14.04 Repères contemporains : Jacinto Scelsi.
15.00 Musiques en Franche-Comté : les orgues de Franche-Comté (Baume-les-Dames) à 16 h 30, petite histoire musicale de Franche-Comté.
18.00 Concert : œuvres de Chausson, Beethoven, par Gérard Poulet, violon, N. Lee, piano et le Quatuor Auryn.
19.05 L'imprévu.
20.00 Le temps du jazz : Eric Dolphy.
20.30 Concert : « les Créatures de Prométhée », ouverture, « Concerto pour piano et orchestre nº 2 en si bémol majeur », « Symphonie nº 2 en ré majeur », de Beethoven par le Scottish Chamber Orchestra, dir. W. Boettcher, sol. I. Cooper, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : à 23 h 10, Jazz-club (en direct de « la Cave du centre linguistique » à Besançon).

MERCREDI 12 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : musiques répétitives.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : les grandes heures du Festival de Besançon ; œuvres de Beethoven, Mozart, Carter, Le Flem, Debussy, Wagner, Mahler.
12.05 Concert : œuvres de Beethoven, Ton That Tiet, Mozart, par le Tno à cordes de Paris.
13.30 Les chants de la terre.
14.04 Repères contemporains : Daniel Meier.
15.00 Musiques en Franche-Comté : les orgues de Franche-Comté (Luxeuil) : à 16 h 30, petite histoire musicale de la Franche-Comté.
18.00 Concert (en direct du Nouveau Théâtre de Besançon) : œuvres de Saint-Saëns, Poulenc, Dutilleux, Pasculli, par Jacques Costarini, hautbois, Catherine Joly, piano.
19.05 L'imprévu.
20.00 Le temps du jazz : Eric Dolphy.
20.45 Concert (en direct du Théâtre municipal de Besançon) : « Trois grands psaumes », de Charpentier par le groupe Les arts florissants, dir. W. Christie.

JEUDI 13 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Messiaen.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : les grandes heures du Festival de Besançon ; œuvres de Beethoven, Martinu, Berg, Chostakovitch, Prokofiev.
12.05 Concert : musique anglaise du XVIe siècle, par le Deller Consort.
14.04 Repères contemporains : José Ramon Encinar.
15.00 Musiques en Franche-Comté : les orgues de Franche-Comté (Dôle) ; à 16 h 30, petite histoire musicale de la Franche-Comté.
18.00 Concert : œuvres de Mozart, Ravel, Chopin, par Philippe Cassard, piano.
19.05 L'imprévu.
20.00 Le temps du jazz : Eric Dolphy.
20.45 Concert (en direct du Théâtre municipal) : « Six bagatelles pour piano », de Beethoven, « Sonate pour piano inachevée », de Schubert, « Sonate pour piano en mi mineur », de Haydn, par A. Brendel, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique.

VENDREDI 14 SEPTEMBRE

2.00 Les nuits de France-Musique : Nox Deorum.
7.10 Actualité du disque.
9.05 Le matin des musiciens : les grandes heures du Festival de Besançon ; œuvres de Mozart, Schubert, Ravel, Messiaen, Tchaïkovski, Mahler.
12.05 Concert : œuvres de Bartok, Fauré, Ravel, Debussy, par Samson François.
13.30 Les chants de la terre.
14.04 Repères contemporains : Jiens Peter Oscendorf.
15.00 Musiques en Franche-Comté : les orgues de Franche-Comté (Pesmes) ; à 16 h 30, petite histoire musicale de la Franche-Comté.
18.00 Concert (en direct de l'église d'Ornans) : œuvres du dix-septième siècle par la Manécanterie de Sainte-Madeleine, J. Nicolas, soprano, G. Reinhart, baryton, A. Parker-Zylberach, clavecin, A. Maurette, viole de gambe.
19.05 L'imprévu.
20.00 Le temps du jazz : Eric Dolphy.
20.20 Concert : « Concerto pour piano et orchestre nº 1 en ut majeur », de Beethoven, « Hoederlin-Fragmente », « Lenz-Fragmente », « Woelffi-Lieder », de Rihm, « Symphonie nº 6 », de Martinu, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. J. Belohlavek, sol. A. Gjevang, mezzo, W. Mueller-Lorenz, baryton, J. Swann, piano.
22.15 Les soirées de France-Musique : musiques traditionnelles d'Algérie à la fin du dix-neuvième siècle.



هكذا من الاصل

Copie conforme

Une Tour d'argent à Tokyo.

CLAUDE TERRAIL lui-même n'en croyait pas ses yeux. Se restaurer à La Tour d'argent – sa *tour*, la seule, l'unique, – celle qui regarde couler la Seine et régale le grand monde depuis quatre cents ans, il en a l'habitude. Mais, à 15 000 kilomètres de Paris, déguster, pour la toute première fois, l'aiguillette de caneton au cidre à... Tokyo ! De quoi, non pas vous couper l'appétit, mais au moins surprendre. Car, même si cette tour-là est une fille légitime et une copie conforme – des lambris au menu en passant par le « petit musée », le chef et le sommelier – de celle du quai de la Tournelle, elle n'en donne pas moins sur un jardin japonais.

La Tour d'argent de Tokyo, deuxième du genre, a ouvert ses portes, fait couler le champagne et commencé à débiter ses canards « made in France » le 1er septembre. Elle est sise à l'intérieur d'une autre tour : celle de l'hôtel New Otani, fleuron d'un empire hôtelier auquel elle ajoute désormais son prestige.

VIOUJARD/GAMMA

« Mes prédécesseurs ne se doutaient pas que La Tour d'argent franchirait un jour les mers pour aller s'établir au pays du Soleil-Levant. Moi-même j'ai peine à le croire. Il y a à peine plus d'un an, fêtant le 400e anniversaire de La Tour d'argent, j'aurais juré la chose impossible. Mais il faut croire que si impossible n'est pas français, ce n'est pas non plus japonais », remarquait M. Terrail, à l'issue de cette « première ».

L'aventure qui l'a conduit en ces lieux n'est pas banale. Tout a commencé il y a un an par hasard. M. Albert Velli, un décorateur associé à la promotion de produits Tour d'argent, engagea la conversation avec son voisin japonais lors d'un vol Tokyo-Paris. Le voisin s'appelait Uneichi Otani : au Japon, un très grand nom et une grosse fortune. Il allait acheter des tableaux à Paris, mais, tout bien réfléchi, dit-il séance tenante, en rapporter une Tour d'argent. Sens du prestige, goût de la grande cuisine, flair des affaires et habitudes d'ajouter, chaque 1er septembre, une perle hôtelière à la couronne des Otani, expliquaient sans doute sa proposition. Mais aussi, M. Otani le disait dans son toast inaugural, *« parce que notre empereur a dîné deux fois à la Tour d'argent »*. Honneur suprême pour la Tour, ainsi associée à l'histoire du Japon : Hirohito, alors prince héritier, y dégusta en effet le caneton 55211 en 1921. Il récidiva, cinquante ans plus tard, en 1971.

Du haut de sa Tour, M. Terrail vit venir l'assaut japonais avec quelque appréhension. *« L'aventure semblait trop risquée pour notre réputation. Comment garder l'esprit et la qualité maison dans une autre Tour d'argent si éloignée de notre contrôle ? » « Mais,* ajoute-t-il, *M. Otani avait eu un coup de cœur, et il a su, patiemment et obstinément, nous convaincre. Le travail, le sérieux et les prodiges de son équipe, comme ceux de la nôtre, ont fait le reste. »*

Le reste, ce n'est pas rien, c'est, « tout compris » si l'on peut dire, la bagatelle de 45 millions de francs payés par M. Otani. C'est le décor, la cuisine, les vins et le service raffinés qui sont de mise à Paris. C'est la qualité garantie par le maintien aux postes-clés d'une équipe française venue de la maison mère et par des Japonais dont le don pour la reproduction, le travail soigné, l'étiquette et la discipline a été renforcé par plusieurs mois de stage sur les bords de la Seine. Le chef des chefs, Dominique Bouchet, a tout supervisé. Aujourd'hui, il laisse sa cuisine de rêve à son second, mais il reviendra, tous les quatre mois, pour contrôler les changements de menus. Les canards, comme presque tout le reste (victuailles, vins, décoration et argenterie), viendront de France.

Après le café et les mignardises, deux remarques. D'abord cette création ne manquera pas de rehausser, à Tokyo, le prestige et le renom de la France. Il faut s'en féliciter, alors que sa présence au Japon laisse généralement à désirer. Mais elle est, une fois de plus, le fruit d'une initiative japonaise visant, ici comme ailleurs, au transfert et à la maîtrise du savoir-faire étranger. Et elle renforcera, au plus haut degré, l'image stéréotypée d'une France terre de l'art de vivre traditionnel plutôt que pôle de progrès industriel.

Ensuite, cette création illustre un « mal français » et un « mieux » japonais dont on ne compte plus les exemples. Les lambris du restaurant (d'après moulages du musée Carnavalet) ont été réalisés par des artisans japonais qui n'avaient jamais travaillé le chêne massif. Ils ont remis dans le temps un travail de première qualité. Les entreprises françaises qui devaient, initialement, réaliser cette commande de 5 millions de francs l'ont finalement perdue : aucune ne voulait s'engager à livrer dans les délais. Heureusement qu'à La Tour d'argent de Tokyo la qualité, l'hospitalité et la technique françaises demeurent exemplaires.

ROLAND-PIERRE PARINGAUX.

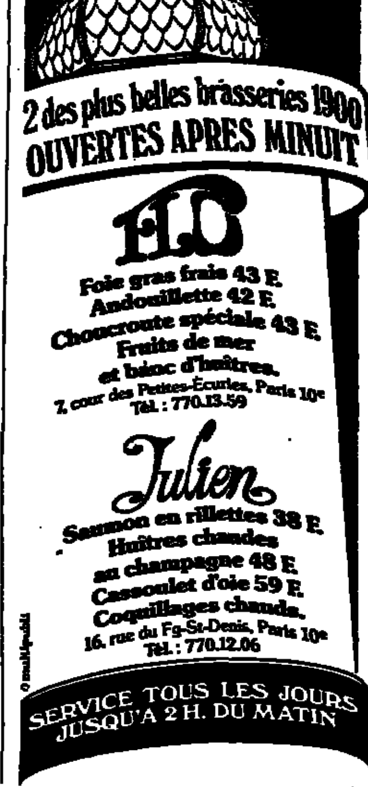




Rive droite













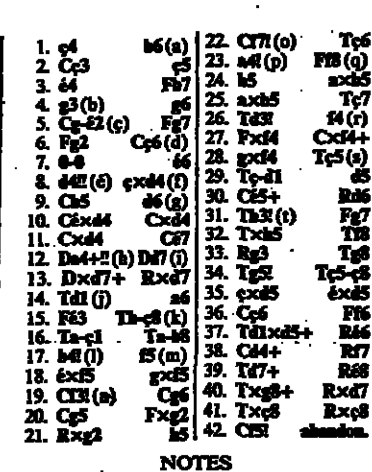
échecs

N° 1089

Craquements au centre

(Tournoi international de Halle, 1984)

Blancs : Uhlmann (Allemagne de l'Est).
Noirs : Danailov (Bulgarie).
Partie anglaise.



1. ç4	b6 (a)	22. Cf7! (o)	Tç6
2. Cç3	ç5	23. a4! (p)	Ff8 (q)
3. é4	Fb7	24. b5	axb5
4. g3 (b)	g6	25. axb5	Tç7
5. Cg-é2 (ç)	Fg7	26. Td3!	f4 (r)
6. Fg2	Cç6 (d)	27. Fxf4	Cxf4+
7. 0-0	é6	28. gxf4	Tç5 (s)
8. d4!! (é)	çxd4 (f)	29. Tç-d1	d5
9. Cb5	d6 (g)	30. Cé5+	Rd6
10. Céxd4	Cxd4	31. Th3! (t)	Fg7
11. Cxd4	Cé7	32. Txh5	Tf8
12. Da4+!! (h)	Dd7 (i)	33. Rg3	Tg8
13. Dxd7+	Rxd7	34. Tg5!	Tç5-ç8
14. Td1 (j)	a6	35. çxd5	éxd5
15. Fé3	Th-ç8 (k)	36. Cç6	Ff6
16. Ta-ç1	Ta-b8	37. Td1xd5+	Ré6
17. b4! (l)	f5 (m)	38. Cd4+	Rf7
18. éxf5	gxf5	39. Td7+	Ré8
19. Cf3! (n)	Cg6	40. Txg8+	Rxd7
20. Cg5	Fxg2	41. Txç8	Rxç8
21. Rxg2	h5	42. Cf5!	abandon.

NOTES

a) Ce début irrégulier présente l'inconvénient, au premier abord, d'abandonner la case é4, objectif du fianchetto-D.

b) 4. Cf3, Cç6 : 5. d4 est aussi à envisager.

ç) 5. d4 serait réfuté par 5..., çxd4 ; 6. Dxd4, Cf6 ; 7. é5 ?, Cç6.

d) Les Noirs tiennent bien en main le contrôle de la case d4, ce qui compense la perte de la case é4.

é) Ce sacrifice de pion éclate comme un coup de tonnerre et démontre la fragilité de la conception des Noirs, fondée essentiellement sur le contrôle des cases noires.

f) Si 8..., Cxd4 ; 9. Cxd4, Fxd4 ; 10. Cb5, Fé5 ; 11. Cd6+, Fxd6 ; 12. Dxd6 et il est clair que la D blanche soutenue par son F-D dicte la situation sur les cases noires. Si 8..., Fxd4 ; 9. Cb5, Fé5 ; 10. Ff4!, Fxf4 ; 11. Cxf4, Db8 ; 12. Cd6+, Ré7 ; 13. é5! et les Blancs ont, dans toutes les variantes, une forte attaque.

g) Conserver le pion par 9..., é5 est extrêmement dangereux pour les Noirs ; par exemple, 10. Cd6+, Rf8 ; 11. Cxb7, Dç7 ; 12. f4!, Dxb7 (ou 12..., éxf4 ; 13. Fxf4, Dxb7 ; 14. Fd6+, Cg-é7 ; 15. é5 et les Blancs ont une position de gain) ; 13. fxé5, Fxé5 ; 14. Tb1 menaçant b4 suivi de Fb2 et les Blancs restent avec un avantage positionnel confortable.

h) Bien des joueurs auraient poursuivi par 12. Fg5 ; 13. Dd2 et 14. Ta-d1. Uhlmann prend ici la décision que prendrait Karpov ou tout champion du monde. Après l'échange des D, la fin de partie est nettement favorable aux Blancs qui peuvent exercer une forte pression sur le pion faible d6, le R noir étant mal placé en d7. Objectif : la finale.

i) Pratiquement forcé. Si 12..., Rf8 ; 14. Td1.

j) Menaçant 15. Cb5.

k) 15..., Th-d8 valait mieux.

l) Gagnant du terrain tout en menaçant Cb3 et ç4-ç5, avance qui démontrera la situation exposée du R noir.

m) Si les Noirs avaient joué 15..., Th-d8, ils pourraient maintenant parer quelques menaces par 17..., Ré8, ce qui n'est plus possible en raison de la réponse 18. Cb3. La contre-attaque 17..., f5 paraît, dans ces conditions, la seule possibilité pour les Noirs d'obtenir du contre-jeu, bien qu'elle affaiblisse l'aile -R.

n) Menaçant 20. Ff4.

o) Menaçant le pion faible d6, faible depuis le huitième coup des Blancs. Si 22..., d5 ; 23. çxd5, éxd5 (ou 23..., Txç1 ; 24. dxé6+, Rxé6 ; 25. Cg5+) ; 24. Txç8, Txç8 ; 25. Txd5+, Ré6 ; 26. Td8, Txd8 ; 27. Cxd8+, Ré7 ; 28. Fxb6 et les Blancs gagnent.

p) Menace 24. b5.

q) Si 23..., Tb-ç8 ; 24. b5, axb5 ; 25. axb5, Txç4 ; 26. Txç4, Txç4 ; 27. Cxd6 et si 23..., b5 ; 24. çxb5, Txç1 ; 25. Fxç1, axb5 ; 26. Cxd6.

r) Si 26..., d5 ; 27. çxd5. La menace 27. Tç-d1 est imparable.

s) Si 28..., d5 ; 29. tç-d1. Si 28..., Ré7 ; 29. Cxd6, Fh6 ; 30. Té1, Fxf4 ; 31. Cf5+, Rf6 ; 32. Cd4, é5 ; 33. Cç6, Tg8+ ; 34. Rh3, Tç-g7 ; 35. Cxé5, Tg2 (ou 35..., Fxé5 ; 36. Tf3+, Ré6 ; 37. Tf-é3, Tg5 ; 38. f4 avec gain) ; 36. Cd7+, Rf7, 37. Tg3 (une jolie variante de *Uhlmann*).

t) La position des Noirs est sans espoir.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1088
V. Proskoerovsky, 1964.

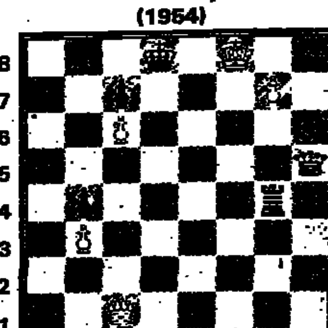
(Blancs : Rd8, Pa6 et é6. Noirs : Ra8, Pa7, b7, b2.)

1. é7, b1=D, 2. é8=D, Dh7 ; 3. Rç8, Dg7 ; 4. Dd8, Df7 (ou 4..., Dh7 ; 5. Df8) ; 5. Dh8, Dé7 ; 6. Dg8, bxa6 ; 7. Dg2+ et les Blancs gagnent.

Si 3..., Dé4 ; 4. Rç7 et 5. axb7 mat.

ÉTUDE

D. Joseph
(1954)



Blancs (5) : Rf8, Dç1, Pb3, ç6, g7.
Noirs (5) : Rd8, Dh5, Tg4, Pb4, ç7.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1087

Défense scientifique

Cette donne de Terence Reese est un bel exemple de la technique du jeu de flanc.

Nord : ♠ R ; ♡ V 8 4 ; ♢ D 8 6 3 ; ♣ A R V 7 3
Ouest : ♠ V 7 5 2 ; ♡ 7 6 ; ♢ R V 2 ; ♣ D 10 8 6
Est : ♠ A 8 6 4 3 ; ♡ 5 3 2 ; ♢ 5 4 ; ♣ 9 5 4
Sud : ♠ D 10 9 ; ♡ A R D 10 9 ; ♢ A 10 9 7 ; ♣ 2

Ouest ayant entamé le 2 de Pique pour le Roi du mort et le 9 de Sud, *comment Est doit-il jouer* pour faire chuter ce PETIT CHELEM A CŒUR ?

Réponse :

Est peut facilement reconstituer la main de Sud : trois Piques probablement par la Dame, au moins cinq Cœurs par la tierce majeure, l'As de Carreau troisième ou quatrième et un ou deux Trèfles (mais sûrement pas chicane puisque Sud a fait un Blackwood).

Si Sud a le Roi de Carreau ou la Dame de Trèfle, on voit mal comment le faire chuter, et il faut donc partir de l'hypothèse qu'il n'a aucune de ces deux cartes.

Regardez maintenant la donne complète et essayez de trouver la contre-attaque mortelle après avoir pris la première levée avec l'As de Pique.

Si Est contre-attaque Carreau, Cœur ou Pique, il ne pourra empêcher Sud (après l'As de Carreau, une coupe à Pique, cinq atouts et la Dame de Pique) de *squeezer Ouest* à Carreau-Trèfle :

Nord : ♢ D ♣ A R V 7
Ouest : ♢ R ♣ D 10 8 6
Sud : ♠ D ♢ 10 9 7 ♣ 2

Obligé de jeter un Trèfle, Est ne peut empêcher le mort de faire quatre Trèfles en réussissant l'impasse à la Dame.

Comment éviter cette fin de coup ? En faisant spectaculairement sauter la communication à Trèfle *grâce à la courageuse contre-attaque dans la fourchette à Trèfle !* Il ne servirait à rien que le déclarant coupe ensuite un Trèfle pour les affranchir tous, car il lui faudrait ensuite jouer trois fois atout en terminant au mort, et il ne pourrait plus couper un Pique pour sa douzième levée !

La perdante escamotée

Les ressources de la technique sont souvent insoupçonnées comme le prouve la réussite de ce chelem qui a probablement été joué par Pietro Forquet.

Nord : ♠ A R 8 3 ; ♡ 9 8 6 3 ; ♢ A 9 ; ♣ A 9 6
Ouest : ♠ D V 7 6 ; ♡ 7 4 ; ♢ R 10 6 5 3 ; ♣ D 8
Est : ♠ – – – ; ♡ D V ; ♢ D V 7 4 ; ♣ R V 10 7 4 3 2
Sud : ♠ 10 9 5 4 2 ; ♡ A R 10 5 2 ; ♢ 8 2 ; ♣ 5

Ann : E. don. E.-O. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
–	–	3 ♣	3 ♡
passe	6 ♡	contre	passe...

Ouest ayant entamé le 5 de Carreau. *Comment Sud joua-t-il* pour gagner ce PETIT CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Note sur les enchères

En principe le contre d'un chelem interdit l'entame dans la couleur du camp défensif et l'entame d'atout. Elle indique en général qu'il y a une chicane qui devrait logiquement correspondre à la couleur *la plus longue* de la main de l'attaquant. En conséquence, Ouest attaqua Carreau...

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 232

Tension permanente

Championnat de France, 1983 (série nationale).
Blancs : L. GUINARD
Noirs : SWAERTVAEGER
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	17-22	19. 38-32	19-23
2. 28x17	11x22 (a)	20. 31-26	22x31
3. 37-32	19-23 (b)	21. 36x27 (j)	7-11
4. 41-37	14-19	22. 42-38! (k)	2-7
5. 46-41	7-11 (c)	23. 41-36 (l)	14-19
6. 32-28	23-32	24. 33-28! (m)	10-14
7. 37x17	11x22	25. 40-35	23-29 (n)
8. 38-32	1-7	26. 34x23	18x29
9. 32-27 (d)	10-14 (e)	27. 47-42	4-10
10. 42-38	5-10	28. 42-37 (o)	19-23* (p)
11. 48-42 (f)	6-11	29. 28x19	14x23
12. 34-30	20-25	30. 37-31! (q)	10-14
13. 30-24! (g)	19x30	31. 44-40 (r)	13-19 (s)
14. 35x24	11-17	32. 38-32! (t)	29x38
15. 40-34	13-19 (h)	33. 35-30	25x34
16. 24x13	8x19	34. 40x18	12x23
17. 44-40	3-8	35. 27-21	38x27
18. 50-44	9-13 (i)	36. 12x1!	abandon

NOTES

a) 2. ... (12x21); 3. 31-27 (21x32); 4. 37-28 (7-12); 5. 41-37 (19x23); 6. 28x19 (14x23); 7. 37-32 (10-14); 8. 46-41 (14-19); 9. 41-37 (11-17); 10. 34-29 (23x34); 11. 39-30 (5-10), etc. [Gantwarg-Korenievski, championnat du monde, 1980].

b) Plus usuel est : 3. ... (6-11) et le début peut se poursuivre par 4. 41-37 (12-17); 5. 46-41 (8-12); 6. 32-28 (16-21); 7. 31-26 (21-27); 8. 36-31 (27x36); 9. 26-21 (17-26); 10. 28x6 (19-23); 11. 34-30 (14-19); 12. 30-25 (10-14); 13. 40-34 (12-17); 14. 44-40 (7-11); 15. 50-44 (20-24), etc. [Mathijssen-Noyebs, championnat des Pays-Bas, 1980, *le Monde* du 11 avril 1981].

c) Face à la colonne d'attaque 41, 37 et 32, les Noirs se ménagent la faculté de se maintenir à la case 22, ou, à tout le moins, écartent le risque d'avoir le pion 12, fantassin du bastion central, déporté sur l'aile droite après l'attaque usuelle 32-28.

d) Enchaînement classique par le faux-baron, qui permet l'aspect défensif de cette flèche (pions à 36, 31 et 27), de perdre des temps après 31-26 (22x31) 26x37.

e) 9. ...(9x14); 10. 35-30 (4-9); 11. 41-37 (20-25); 12. 33-29 est incorrect : 12. ... (19-24); 13. 30x19 (13x33); 14. 39x17 (12x41); N+.

e1) 13. 29x20 (15x35), N+1.

f) L'expérience du champion de France qui n'hésite pas à mobiliser le pion pivot dans la phase initiale.

g) Les Blancs prennent, sur cet échange offensif, un léger avantage positionnel : l'enchaînement du faux-baron exerce une pression plus marquée et les Noirs doivent différer la prise du pion taquin puisque si [après l'échange] 14. ... (13-19); 15. 24x13 (8x19); 16. 27-21 (16x27); 17. 33-28 (22x33); 18. 31x24, B+.

h) Conséquence de l'enchaînement du faux-baron, cet échange se place dans la perspective de l'occupation de la case 23 et du rééquilibrage de la structure.

i) 18. ... (15-20); 19. 40-35 (10-15); 20. 44-40 (20-24); 21. 42-37 (8-13); 22. 37-32 (4-10) [le coup de dame n'est pas bon]. 23. 41-37 (15-20); 24. 47-42 (10-15); 25. 34-30 (25x34); 26. 39x30 (20-25); 27. 40-34 (2-8); 28. 32-28! Ce double enchaînement, dans d'innombrables variantes, force, comme dans cet exemple, le gain du pion et souvent de la partie. Les Noirs peuvent bien sûr poursuivre encore le jeu sans céder le pion : 28. ... (14-20); 29. 38-32! *ii* (9-14) ; 30. 43-38 (7-11) ; 31. 49-44! [et non 49-43] la perte du pion par 31. ...(16-21) s'avère forcée car si 31. ... (24-29) ; 32. 34x23 (25x34) ; 33. 44-40 (18x29) ; 34. 27x9 (14x3) ; 35. 33x2! + sur ce coup de dame.

ii) 29. 37-32 n'est pas gagnant. Pourquoi ? La réponse suppose une analyse attentive.

j) Les Blancs préfèrent cette avancée au repli 26x37. Eux seuls pourraient en donner les raisons.

k) Menace de placer la combinaison : 26-21 (17-26); 27x22 (18x27); 32x21 (16x27, *k1*); 34x30 (25x34); 40x16!, +.

k1) (26x17); 34-30 (25x34); 40x20 (15x24), léger avantage positionnel aux Blancs, mieux groupés.

l) Interdit 23. ... (13-19); 24. 27-22 (17x37); 25. 38-32 (37x28); 26. 33x2, dame et +. La montée d'une tension que les blancs sauront imposer en permanence.

m) Exploitant l'absence d'un pion à la case 6.

n) Pourquoi s'enhardir ainsi contre le champion de France, maître international ?

o) Menaçant du gain de pion.

p) Forcé. La tension se fait très vive.

q) Succession ininterrompue de menaces et neutralisation de l'aile droite, (12-18) et (13-18) étant interdits.

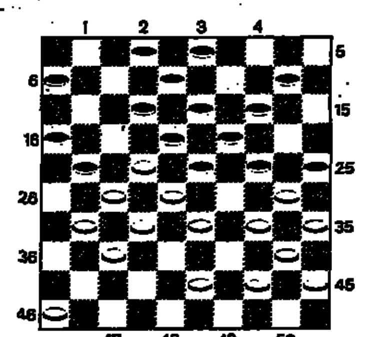
r) Crée sans répit un nouveau danger [38-33 puis 35-30] et amenuise la liberté de mouvement des Noirs.

s) Une faute inhabituelle, provoquée par la permanence de la tension. (15-20) était le coup juste.

t) Conclusion tactique à l'évidence, par sa relative simplicité, comme une formalité pour les blancs.

PROBLÈME

L. LEBOURG (LE HAVRE)
1983



Les Blancs jouent et gagnent en 17 temps.

● SOLUTION : 34-29!) (25x34*) 29-9 (3x14*) 40x29 (23x34) 22x17! (21x26*) 43-38! (12x21) 45-40 (34x45) 44-40 (45x34) 28-23 (19x39) 38-33 (39x28) 32x3 (21x41) 3x48! (26x37) 48x15 (41-47) 35-30 (16-21) 30-24 (47x20) 15x16 (6-11) 16x7 (2x11) 46-41, etc. + par opposition. Les cinq premiers temps de ce problème, massif, sont assez difficiles à déceler.

JEAN CHAZE.

MOTS CROISÉS

N° 318

Horizontalement

I. Dans les boîtes, passe encore, mais dans les chambres ? – II. N'offrira guère de résistance. Volée. – III. Note. Vaticinent chez Reboux et Muller. – IV. Bien commun. Bien commun. – V. Dans les roues. Mis de côté sur-le-champ. En croix. – VI. Trop contents d'eux. Imite ce qu'il y a de mieux. – VII. Montre une préférence. C'est comme un tic. – VIII. Au zénith. Forcer l'attention ainsi ! – IX. De droite à gauche mais au fond. Coiffé. Ne reste pas sur sa faim. – X. Ondes.

Verticalement

1. Il est tombé sur la tête ! – 2. Il a perdu la tête. Son héros a fait un malheur. – 3. Adverbe. Déclenche la phobie. – 4. Résidait. – 5. Croisent les vaticinants. Pouah ! – 6. Il faut pour les trouver la loupe ou le microscope. – 7. A l'air agité. A ses stands. – 8. Des coopératives, en somme. Dans un ciel changeant. – 9. L'autre. S'attacha. – 10. Elle est quelque part en Amérique du Nord. – 11. C'est notre droit à nous. C'est presque un Indien. – 12. Brame. Consommateur. – 13. Spécialisée dans les sports d'hiver.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
I													
II							■						
III			■										
IV									■			■	
V			■								■		
VI		■					■						
VII								■					
VIII					■								
IX				■					■				
X													

SOLUTION DU N° 317

Horizontalement

I. Publicitaires. – II. Arrimé. Agneau. – III. Réalisation. – IV. Saturé. Piat. – V. Alésera. Béate. – VI. Iar. Neiger. Hn. – VII. Niort. Renault. – VIII. An. Dénoncée. – IX. Gentil. Entêté. – X. Escargotières.

Verticalement

1. Parrainage. – 2. Ure. Laines. – 3. Brasero. Nc. – 4. Lilas. Rata. – 5. Imitent. Ir. – 6. Césure. Dig. – 7. Araire. – 8. Tâte. Genet. – 9. Agi. Benoni. – 10. Inopérante. – 11. Renia. Ucer. – 12. Ea. Athlète. – 13. Sustentées.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS ®

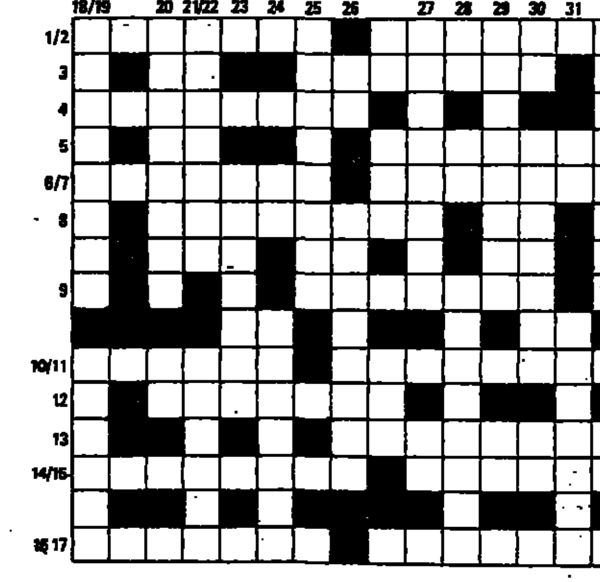
N° 318

Horizontalement

1. AADEMOU. – 2. CEENORS (+ 3). – 3. EGIMORU. – 4. EINOPRTU (+ 2). – 5. INOPRTU. – 6. ADESTUX. – 7. ELNOTUV (+ 1). – 8. EEIINQRU. – 9. EEIRRST (+ 3). – 10. AAEGGW. – 11. AEEFIRRU. – 12. ENOOPRS. – 13. ADEEHMNO. – 14. ACEILMOS. – 15. AAAIRS. – 16. EEERSSU. – 17. AEIMSTT (+ 4).

Verticalement

18. AEEEGINS. – 19. CHINSW. – 20. AILNOSUV. – 21. DEPRSUU (+ 1). – 22. ADEIPS (+ 2). – 23. DEEEGRT. – 24. AEINORS (+ 1). – 25. EEGIORTU. – 26. ADEEMNQU. – 27. EEEMNTUV. – 28. AFIORRST. – 29. EEGILORT. – 30. EEEMNST. – 31. AEGIRTU (+ 3). – 32. AEEILNTV (+ 4).



SOLUTION DU N° 317

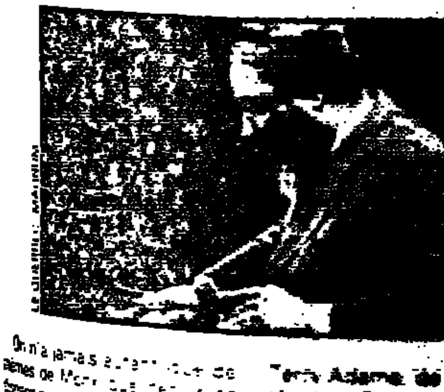
Horizontalement

1. FUSIBLE (FIBULES). – 2. EMOTIF. – 3. VESTIGE. – 4. OBSCENE. – 5. LUPULIN, poudre jaune provenant du houblon. – 6. BIBERON (BOBINER). – 7. NICOISES. – 8. DETIENS (DENSITE DESTINE DETEINS DIESENT ETENDIS). – 9. ENZOOTIE, maladie animale. – 10. NIGAUD (GUINDA). – 11. BIACIDES. – 12. NORROIS, langue scandinave. – 13. ENSEMBLE. – 14. AIEULS. – 15. OMISSE (MOISES OMISES). – 16. IMMONDE. – 17. ESSENTIEL (SELENITES).

Verticalement

18. FROLEUR. – 19. NIPPONE. – 20. SUSPEND. – 21. GNOSIES (SOIGNES). – 22. INCURIE. – 23. AORISTE, temps du passé (EROTISA OSERAIT OTARIES OTERAIS TOISERA TOREAIS). – 24. ELECTEUR. – 25. OINDRE (DORIEN). – 26. EVENTIEZ. – 27. SNOBISME. – 28. BLESOISE. – 29. ETAIES. – 30. VIEILLE. – 31. TEORBES, grands luths. – 32. BOUTEFEU. – 33. FRENES (ENFERS). – 34. ASSISSES.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

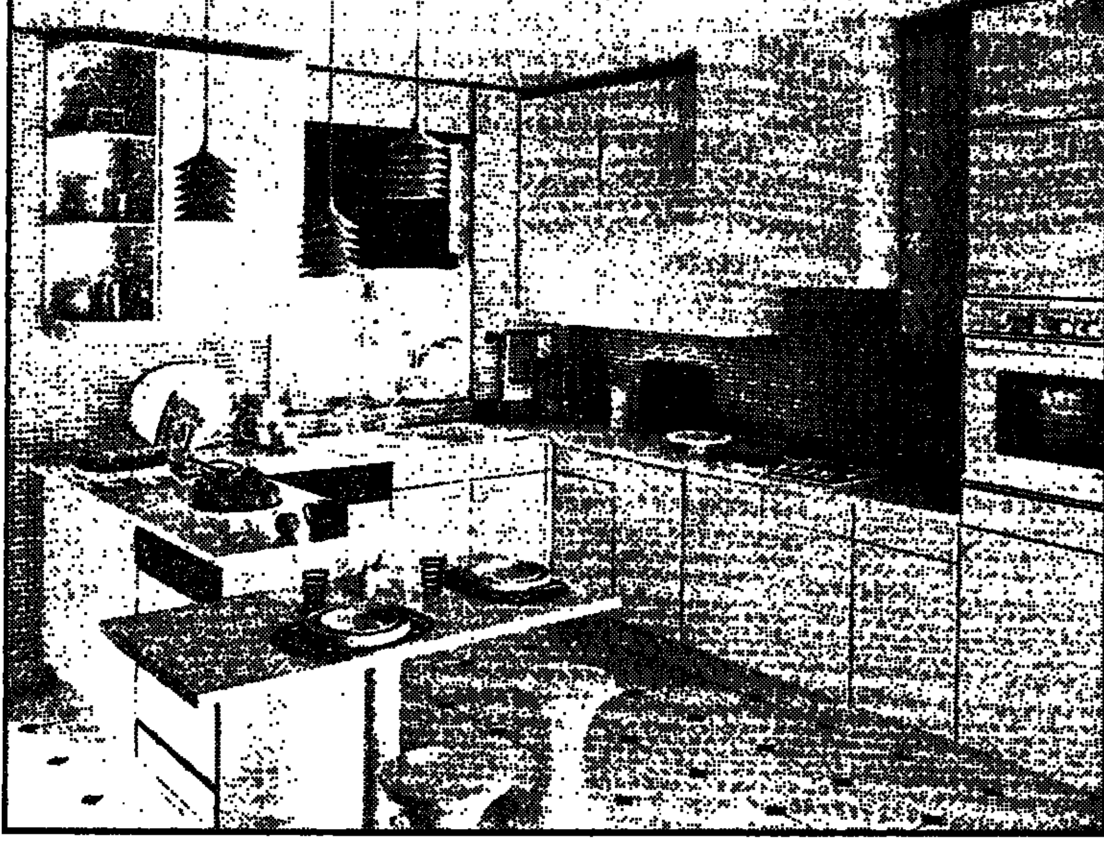


Passons à la cuisine...

Une pièce qui change de destination.

LA cuisine n'est plus ce qu'elle était. Elle a perdu son aspect de laboratoire – où l'on s'enfermait pour s'adonner aux tâches ménagères – pour devenir une pièce ouverte à la famille et, parfois, aux amis pour un dîner sans façon.

Pour aménager une cuisine, les solutions divergent en fonction du budget disponible. La cuisine en kit est un ensemble d'éléments de rangement, vendus démontés, à emporter dans sa voiture et à monter soi-même. Cette formule récente, qui élimine les frais de livraison et surtout d'installation, est économique ; elle intéresse principalement les jeunes couples logés en location. La cuisine dite « équipée » est, à l'inverse, confiée à un professionnel. Ce « cuisiniste » établit un plan d'aménagement, vend les éléments et les appareils ménagers, coordonne les travaux du carreleur, du plombier et de l'électricien.


TEISSEIRE

Le marché de la cuisine équipée a été très florissant dans les années 70, avec un taux de croissance annuel moyen de la production d'éléments de l'ordre de 20%. Depuis 1980, cette expansion s'est beaucoup ralentie, mais les professionnels sont relativement confiants dans une reprise des installations. La mise au point d'un devis-type, permettant de comparer les fournitures et les prestations proposées par divers cuisinistes, pourrait ranimer le marché. C'est, en tous cas, une étape importante pour l'information du consommateur.

Le Syndicat national de l'équipement de la cuisine (SNEC) a demandé à l'Association française d'étiquetage informatif (AFEI) d'établir ce devis-type, en collaboration avec les principales associations de consommateurs. Ce document donne la description (et les prix) des meubles, des appareils ménagers, évier, robinetterie et autres fournitures, ainsi qu'une estimation des travaux à faire par les divers corps d'état. Y figurent également les délais de livraison et la durée de garantie des produits, la durée des travaux et le mode de paiement envisagé.

Un fabricant de cuisines, la société Teisseire, a mis au point un système informatique qui facilite les rapports entre ses concessionnaires et leurs clients. A l'aide d'un micro-ordinateur avec imprimante, le cuisiniste peut – en un temps-record – donner une représentation graphique de l'implantation des éléments dans la pièce, établir le devis et le bon de commande.

C'est le décor des façades des éléments qui emporte la décision d'achat. Le bois arrive en tête, avec une majorité de style rustique, où les découpes en « chapeau de gendarme » dominent toujours, hélas !

Dans les cuisines de lignes contemporaines, la tendance est aux bois clairs. L'un des derniers modèles de Poggenpohl est en épicéa massif dont la surface est traitée pour faire ressortir la veinure du bois. Les portes des éléments de la série Esterel d'Arthur Martin sont en chêne clair, avec des stries obliques qui animent les surfaces. Marie-Noëlle Pagnon, qui représente à Paris la marque italienne Boffi, expose une nouvelle version – en hêtre – du modèle Dogu, d'inspiration japonaise et très pure de lignes. Dans le nouvel espace aménagé dans la cour de l'immeuble jouxtant son magasin, Mme Pagnon présente aussi des cuisines – en bois ou en stratifié et bois – fabriquées par une entreprise française implantée dans le vignoble alsacien.

Les cuisines tout en stratifié font un retour très remarqué chez plusieurs fabricants. Le blanc y est en vedette, rehaussé parfois d'une touche de couleur que l'on peut assortir au carrelage pour une agréable harmonie du décor. Le modèle Céline des Créations JF, de fabrication artisanale, a des façades blanches avec de fines rayures verticales et des bandeaux-poignées horizontaux, à choisir dans de nombreux coloris. Une nouvelle cuisine Boffi, de prix plus accessible que les prestigieux modèles en laque, est réalisée en stratifié blanc avec les chants des portes en rouge, jaune ou bleu vif.

Une technique de postformage du stratifié permet d'arrondir les angles des éléments et les bords des plans de travail. Les formes deviennent plus douces, au toucher comme au regard. Trois nouvelles cuisines – toutes blanches – ont adopté cette rondeur de lignes : Chamonix d'Arthur Bonnet, Espace de Mobalpa et Iris de Teisseire *(notre photo)*.

Autre tendance : la cuisine d'aujourd'hui s'allège par des éléments hauts qui ne sont plus forcément fermés par des portes pleines. La vaisselle et l'épicerie sont à portée de la main : dans des niches droites ou d'angle, ou disposées en crédence, dans l'espace situé entre le plan de travail et une armoire murale.

JANY AUJAME.

- **SNEC, 9, rue La Pérouse, 75784 Paris Cedex 16. Tél. : 720-10-20.**
  Teisseire, 65, chemin des Ramassiers, 31770 Colomiers. Tél. : (61) 86-86-26.
  Poggenpohl, 21, rue Gustave-Charpentier, 57260 Dieuze. Tél. : (8) 786-00-33.
  Arthur Martin, 51, avenue de Colombes, 92230 Gennevilliers. Tél. : 794-98-89.
  Boffi (magasin), 202, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Tél. : 548-25-53.
  Créations JF, 6, rue Saint-Bernard, 75011 Paris. Tél. : 371-69-82.
  Arthur Bonnet, 85660 Saint-Philibert-de-Bouaine. Tél. : (51) 41-98-53.
  Mobalpa, rue de la Saulne, 74230 Thones. Tél. : (50) 02-96-40.

Disques

Jazz

« A Tribute to Thelonious »


LE QUERREC/MAGNUM

On n'a jamais autant joué de thèmes de Monk que depuis sa disparition. Les grands noms se sont succédé dans l'hommage, Dollar Brand et Tommy Flanagan encore tout récemment. Avec cet album double, c'est la pléthore des contributions. Les simples fadaises et les essais assommants coexistent avec des œuvres bien venues, et ce dans tous les styles.

On rencontre du « rhythm and blues », d'une part avec *Little Rootie Tootie*, du NRBQ, où Terry Adams reprend les « sixtes parallèles » chères à Thelonious, et d'autre part avec *Blue Monk*, où l'arrangement comme le jeu de Doctor John sont parfaitement actuels tout en ramassant une foule de souvenirs louisianais. Dans le genre résolument binaire (avec Doctor John, c'est cela déjà), citons aussi *Brilliant Corners*, très soigné, de Mark Bingham, et *Work*, de Chris Spedding, avec Marcus Miller.

Quelques pianistes sont en verve : Gil Evans (associé à Steve Lacy) dans *Bemsha Swing*, où son intervention peu monkienne, mais très élaborée, est l'une des plus belles ; Doctor John, de nouveau, dans *Bye-Ya*, écrit par Steve Slagle ; Terry Adams, de retour, dans *In Walked Bud*, où resplendit Pat Patrick ; Barry Harris dans *Pannonica*, passionnant à suivre, notamment pour la partie de main gauche ; et Randy Weston dans *Functional*, qui ne cherche qu'à être lui-même.

Nous nommons là quelques témoignages qui nous arrêtent, parmi la vingtaine de ceux proposés. Il revient toutefois à Carla Bley – qui s'en étonnerait ? – de donner le meilleur du disque, à la tête d'un orchestre où l'on admire la cohésion des individus et, chaque fois que ceux-ci émergent de l'ensemble, leurs qualités de soliste, ici du pianiste Kenny Kirkland et du ténor Johnny Griffin, invité souverain. Dès les premières mesures, les premiers accords, de *Misterioso*, c'est elle, c'est Carla, avec ce qui fait son attrait toujours, quelque chose d'émouvant et de plaisant, de respectueux à l'égard de la musique, et, en même temps, de délicatement drôle, une intelligence acoustique qui unit l'humour et la foi.

LUCIEN MALSON.

- **A and M Records, 66600. Distribution CBS.**

Rock

« Lost boys », des Flying Pickets

C'est le disque idéal pour l'été, idéal pour toutes les saisons, en réalité, pourvu qu'on ait envie de décompresser, de sortir de la compétition et de laisser loin derrière les courants, les tendances et les querelles de chapelle. Un disque en forme de juke-box à la portée de tous les goûts et de toutes les bourses. Qu'on prenne au hasard l'une ou l'autre plage, et c'est aussitôt un air connu par cœur qui vient chatouiller les papilles digestives de notre nostalgie. Anglais, les Flying Pickets ont fait leur spécialité des reprises des années 50 et 60 : toutes des tubes en leurs temps et qui sont aujourd'hui des classiques impérissables.

Treize titres compilés (de *Only You* à *Psycho Killer* en passant par *The Tears of a Clown* et *I Heard It Through the Grapevine)* et adaptés fidèlement à cette seule différence qu'ils sont chantés *a capella*. Les Flying Pickets sont un groupe exclusivement vocal. Leurs voix sont leurs instruments, elles se substituent à la basse, définissent les rythmes et retrouvent pile les arrangements originaux.

C'est un véritable enchantement organique, une performance de prouesses vocales, de pirouettes harmoniques dans les chants et les contre-chants, les canons, avec les voix de tête en solo ou les chœurs à l'unisson qui se chevauchent, se renvoient la balle et se complètent. Il y a des dum-dum-dum ou des pom-pom-pom dans les graves, des oulala-oulala et des dibidip-dibidip dans les aigus. Seules incartades extra-vocales : les claquements de doigts et de mains qui ponctuent les rythmes sur certaines chansons.

Tout a commencé au fond d'un car en s'amusant à chanter des vieux titres, d'abord un, puis deux, puis quatre... Ce qui n'était qu'un jeu au départ, les six des Flying Pickets ont décidé d'en faire un répertoire et de se produire tels quels sur scène. On les imagine bien chantant sur la banquette arrière, les autres passagers tournés vers eux le sourire aux lèvres et en surimpression, comme dans les films des années 40, le résumé rapide de leur ascension avec les feuilles du calendrier qui s'égrènent, les salles de concert qui grandissent et les manchettes des journaux qui grossissent. Leur disque, en tout cas, ressemble à ça dans son évocation. Le titre *(Only You)* qui en a été extrait sur le format 45 tours est déjà un succès.

ALAIN WAIS.

- **Virgin, 70254.**

« Ocean Rain », de Echo and the Bunnymen

Jusqu'ici Echo and the Bunnymen n'était rien d'autre qu'un de ces groupes de l'après-boum qui prennent on ne sait trop quel train en marche, avec des idées qui ne dépassent pas les intentions. Bref, le genre de groupe qui ne sort pas du lot et dont on attend à chaque album la réalisation des promesses aussitôt oubliées. Autant dire inexistant. Et là, tout à coup, le déclic, l'étincelle, le petit détonateur qui manquait.

C'est là. On a beau réécouter les anciens disques, on ne voit pas vraiment ce qui a changé. Avec le recul on s'aperçoit que tout était là, c'est juste une question de patine, de griffe, d'identité définie. Les Bunnymen se sont trouvés et installés dans un style. A partir de là, chaque chose prend sa dimension. La voix, sèche et coupante, ne chante plus à vide. Ses élans sous-tendent des émotions. Elle a de la vigueur et du caractère, une force de ton déterminé, glacée et impérieuse. Le brassage des influences n'a plus l'allure d'un amalgame hasardeux, il donne du corps aux compositions et s'inscrit dans une structure savante.

Sévère et fière, la création d'Echo and the Bunnymen est un mélange astucieux de mélodies dépouillées et d'arrangements rutilants. Originaires de Liverpool, ils ont pris des Beatles (période *Sergent Peppers*) le goût des garnitures baroques avec les bois, les cuivres et les cordes qui jettent un souffle lyrique et somptueux sur les compositions charnues. Une musique de feu et de glace, dense et électrique, qui invente avec l'acoustique de ses guitares une manière de folk dénaturé, guerrier et métallique.

Il y a dans ce disque une véritable beauté, épique et impérieuse, avec ses réminiscences celtiques, sa poésie fluide, son rock intrépide et son énergie sourde.

A. W.

- **WEA, 240388-1.**

Classique

Iphigénie-Crespin

Oublions l'orchestre du Théâtre Colon de Buenos-Aires et le chef, Georges Sebastian (desservis, il est vrai, par la prise de son « sur le vif ») ; oublions même ses partenaires, Guy Chauvet et Robert Massard, simplement ordinaires, pour ne retenir qu'elle : la Crespin, dans l'un de ses plus grands rôles, enregistrée dans sa meilleure époque. La scène exalte ce que le studio lui refusera toujours peu ou prou : la plénitude du timbre, riche de couleurs, nourri d'un souffle opulent, s'animant de vibrations et de frémissements subtils. Bref, un moment privilégié de l'art lyrique.

Et pour Crespin, qui eut tant à souffrir de solitude et de cabale, une justice enfin rendue.

ALAIN ARNAUD.

- **« Iphigénie en Tauride », deux disques Chant du Monde, LDX 78.769, distr. Harmonia Mundi.**

Philatélie n° 1860

Le château de Montségur...

...pour la série « touristique ». Le château en ruine est le seul témoin des événements dramatiques de la semaine sainte de l'année 1244. Les 205 cathares, hommes et femmes, plutôt que de renier leur foi, préfèrent le bûcher. Vente générale 17 septembre (37ᵉ/84).



3,70 F, violet, violet rouge, rouge.

Format 36 × 22 mm. Dessein et gravure de Claude Durrens. Tirage 8 000 000. Taille-douce, Périgueux.

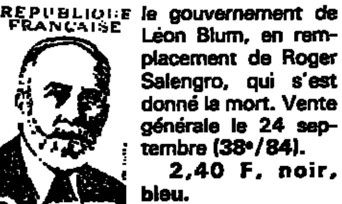
Mise en vente anticipée les :

– 15 et 16 septembre, de 9 h à 18 h, à l'Office national du tourisme à Lavelanet (Ariège). Oblit. « P.J. ».

– 15 septembre, de 8 h à 12 h, au bureau de poste de Lavelanet, boîte aux lettres pour « P.J. ».

Un timbre « Max Dormoy »...

... hors programme. Il fut ministre de l'intérieur sous le gouvernement de Léon Blum, en remplacement de Roger Salengro, qui s'est donné la mort. Vente générale le 24 septembre (38ᵉ/84).



2,40 F, noir, bleu.

Format 22×36 mm. Dessiné et gravé par Jean Pheulpin. Tirage : 7.000.000. Taille-douce, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :

– 22 et 23 septembre, de 9 h à 18 h, salle des Congrès de l'hôtel de ville de Montluçon (Allier). – Oblitération « P.-J. ».

– 22 septembre, 8 h à 12 h, au bureau de poste de Montluçon principal. – Boîte aux lettres spéciale pour « P.J. ».

Calendrier des manifestations

40ᵉ anniversaire de la Libération

- ⊙ **62370 Audruicq, 8/IX.**
- ⊙ **88270 Dompaire, 16/IX.**
- ⊙ **25200 Montbéliard, 17-18/XI.**

Divers

- ⊙ **93120 La Courneuve (Huma), 8-9/IX.**
- ⊙ **30400 Les Angles (code part.), 29/IX.**
- ⊙ **59500 Douai (TGV), 29/IX.**

Floralies, foires et salon

- ⊙ **64000 Pau, 6 au 17/IX.**
- ⊙ **02100 St-Quentin, 8-9-/IX.**
- ⊙ **37000 Tours, 17 au 25/IX.**
- ⊙ **42000 St-Etienne, 21/IX au 1ᵉʳ/X.**
- ⊙ **75015 Paris (salon), 22 au 26/IX.**
- ⊙ **08430 Launois s/Vence (flor.), 6-9/X.**
- ⊙ **34000 Montpellier, 12 au 21/X.**
- ⊙ **21000 Dijon, 27/X au 12/XI.**

● CHYPRE : série « anniversaires et événements », sociétés philatéliques (25ᵉ), 6 cents ;



associations du football (50ᵉ), 10 cents ; naissance du docteur G. Papanicolaou (100ᵉ),



15 cents ; symposium, cartographie et paléographie, 25 cents.

ADALBERT VITALYOS.

Le IXe en montant

Vers la Butte.

Au cœur du IXe arrondissement, le musée Renan-Scheffer, désormais annexe de Carnavalet, inauguré l'an dernier, présente une exposition « La Nouvelle Athènes, le quartier Saint-Georges, de Louis XV à Napoléon III » (1), qui fait joliment revivre le lieu d'élection de toute une petite République des lettres et des arts où brillèrent de mille feux toute une élite qui, de George Sand à Dumas père, de Pauline Viardot à Géricault, de Berlioz à Delacroix, de Chopin à Murger, devait incarner le romantisme naissant, puis triomphant.

L'histoire de ce quartier, dont les rues gardent encore le charme paisible et quasi provincial, commence bien avant la Restauration, puisque c'est, en effet, sur cet ancien enclos des Porcherons, dépendant de cet immense domaine abbatial des Dames bénédictines de Montmartre, disparu dans la tourmente révolutionnaire, que furent aménagés au dix-huitième siècle quelques « folies » et les prestigieux jardins de Tivoli, aménagés par l'artificier Ruggieri, dont la vogue ira jusqu'au Consulat.

Dans les premières années de la Restauration, trois hommes : le receveur général des finances Lapeyrière, l'architecte Constantin et l'agent de change Alexis Dosne, futur beau-père de Thiers, décidèrent de créer sur l'ancien emplacement des Porcherons un ensemble homogène d'immeubles et d'hôtels flanqués de jardins à l'anglaise inspirés du style néoclassique fort prisé à l'époque. Ainsi naquit ce qu'on appela rapidement, et pour longtemps, la « Nouvelle Athènes », aimable surnom d'un territoire où soufflait l'esprit et où chacun se connaissait et voisinait volontiers sans cérémonie.

Ce sont ces lieux, chargés de souvenirs, qu'on découvre à l'exposition présentée au musée Renan-Scheffer, qui occupe non seulement une des demeures les plus caractéristiques de ce quartier, mais possède un jardin un peu secret où le visiteur pourra faire une halte prolongée à l'ombre d'arbres centenaires avant d'entreprendre, maison par maison et rue par rue, une promenade à travers le quartier, qui lui révélera bien des surprises. En effet, si les objets, les tableaux, les portraits, les amusantes silhouettes du sculpteur-caricaturiste Dantan et les médaillons de David d'Angers rassemblés rue Chaptal présentent un intérêt certain, ce sont les plans, les projets, les dessins des immeubles et des hôtels de la Nouvelle Athènes, dont beaucoup subsistent encore, qui retiendront l'attention du visiteur et l'inciteront à se transformer en promeneur pour juger sur pièces des charmes d'un décor architectural unique à Paris.

Ainsi en est-il de la rue de la Tour-des-Dames, ancienne ruelle du quartier des Porcherons, plaque tournante de cette Nouvelle Athènes, dont Mademoiselle Mars fut l'Aspasie et qu'attira rapidement en des demeures entourées de jardins des peintres comme Delaroche ou Vernet, et d'autres gloires du théâtre comme Talma ou Mademoiselle Duchesnois, dont la jolie maison à façade incurvée est malheureusement dans un grand état d'abandon.

C'est non loin de là, exactement au 80 de la rue Taitbout, que s'ouvre un large portail donnant accès au square d'Orléans, sorte de cité bien éclairée, aux bâtiments à portiques et colonnades doriques, qui ont un air noble de palais à l'italienne et dont la cour s'orne d'un jet d'eau. Cette cité, qui vient d'être complètement restaurée, fut acquise en 1822 par Mademoiselle Mars, qui aimait réaliser de solides placements, car l'inoubliable dona Sol d'*Hernani* était fort près de ses sous. C'est cet asile agréable, mais assez peu discret, car fort à la mode, que choisirent en 1842 George Sand et Chopin (deux plaques en font foi) pour vivre près l'un de l'autre. Ils rejoignaient dans le square plusieurs de leurs amis, parmi lesquels le sculpteur Dantan, la Taglioni, le ménage Viardot, Alexandre Dumas père et les Marliani.

Après avoir jeté un coup d'œil à la rue d'Aumale, inaugurée sous Louis-Philippe, aux belles façades d'époque qui doit son nom à un des fils du roi-citoyen, on atteindra la place Saint-Georges, où vécurent deux personnages aussi différents que la Païva et Thiers – la première dans une curieuse maison de style romantico-troubadour, qui porte le numéro 28, et le second (2) dans un hôtel incendié sous la Commune, mais qui a été reconstruit à l'identique par l'architecte Adolphe en 1872. – on gagnera la très proche place Pigalle pour prendre le minibus de Montmartre (3), qui mène ses voyageurs à travers les rues escarpées de la Butte jusqu'à la place du Tertre, non loin de la rue Cortot, voie calme et tranquille, bordée de jardins et qui abrite, en une vieille et belle maison dominant les « vignes », le Musée de Montmartre (4). Cette maison, sans doute la plus ancienne de la Butte, fut construite au dix-septième siècle et achetée en 1680 par un comédien de la troupe du Marais, Claude de la Roze, dit de Rosamond, qui devait entrer ensuite dans la compagnie de Molière.

Deux siècles passèrent, et on ne sait qui habita ensuite la demeure du comédien. Celle-ci, transformée peu à peu, ornée de jardins en terrasses, fut louée par Auguste Renoir, qui y installa un atelier.

A Renoir succéda Léon Bloy, puis, au début du siècle, Othon Friez et Raoul Dufy. Enfin, Emile Bernard, le peintre de l'école de Pont-Aven, ami de Gauguin, y fonda une revue d'art et de critique avec pour secrétaire de rédaction Léon Deubel.

La maison passa ensuite entre les mains d'André Uter, jeune électricien, peintre à ses heures, qui s'y installa avec sa femme, Suzanne Valadon, et le fils de cette dernière, Maurice Utrillo, au grand dam de la tranquillité de leurs voisins, le poète Reverdy et le savant graveur Galanis, avec qui ils entretenaient des rapports... un peu tumultueux.

Galanis, devenu membre de l'Institut, fut le dernier occupant de l'hôtel de Roze de Rosamond, dont la vétusté, la ruine et le délabrement devenaient si inquiétants que la Ville de Paris l'acheta en 1922... pour le démolir. Pendant un quart de siècle, les choses en restèrent là. En 1952, l'état de la maison était tel qu'il fallut bien prendre une décision. C'est alors que la Société historique du Vieux Montmartre obtint, après une bataille mémorable avec les autorités de la Ville, que la plus ancienne maison de la Butte soit sauvée, et, en 1956, le préfet de la Seine, Emile Pelletier, décidait la restauration totale de l'édifice. Les travaux de remise en état des bâtiments et des jardins furent rondement menés sous la direction de l'architecte Claude Charpentier, tant et si bien que le Musée de Montmartre était inauguré le 21 juin 1960. On y installa les collections de la Société d'histoire et d'archéologie des neuvième et dix-huitième arrondissements, parmi lesquelles la reconstitution du cabinet de Gustave Charpentier, auteur de *Louise*, n'est pas un des moindres attraits.

Aujourd'hui, comme le dit Jean-Marc Léri dans le bel ouvrage qu'il a consacré à Montmartre (5), *« la cour intérieure et les ravissants jardins en terrasses, la tonnelle ombreuse, les petites salles intimes font du Musée de Montmartre un des coins les plus inattendus et les plus charmants de Paris ».*

C'est pourquoi on ne saurait trop conseiller à ceux qui feront le voyage qui les mènera de la Nouvelle Athènes à la butte Montmartre de profiter autant qu'il leur plaira des agréments du jardin de M. de Rosamond.

ANDRÉE JACOB.

(1) Musée Renan-Scheffer, 16, rue Chaptal, Paris (9e) : « La Nouvelle Athènes, le quartier Saint-Georges, de Louix XV à Napoléon III », jusqu'au 21 octobre 1984, fermé le mardi. Le catalogue, que nous ne saurions trop recommander de se procurer pour la visite du quartier et qui comporte des illustrations en couleurs, des photos, des plans du quartier, est en vente au prix de 50 francs.

(2) Actuellement Musée et Bibliothèque Thiers.

(3) Départ toutes les dix minutes place Pigalle, terminus place Jules-Joffrin, de 8 h à 20 h 30, tous les jours. (S'adresser au besoin à la RATP, tél. : 346-14-14.)

(4) 12, rue Cortot, 75018 Paris.

(5) *Montmartre* par Jean-Marc Léri, 1 vol, Henri Veynier, éd.



